

Les grèves à la Fnac révèlent un malaise social et culturel

LES MAGASINS et les entrepôts de la Fnac connaissent des mouvements de grève sporadiques depuis deux mois. Les salariés exigent de meilleurs salaires et surtout une harmonisation des conditions de rémunération dans un groupe où les statuts sociaux sont devenus très disparates. La justice devra trancher cet aspect d'un conflit qui révèle un malaise plus profond. Le « premier libraire de France » est une filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute, gérée comme n'importe quelle entreprise de la grande distribution. Cette banalisation est mal vécue par les salariés, qui mettent en avant leur spécificité culturelle. La direction fait appel aux conseils d'André Essel, un des fondateurs de l'entreprise.

Lire page 20

SUPPLÉMENT
Le Monde
TÉLÉVISION
Paris-Roubaix : la centième sur Francetélévisions

STOCK-OPTIONS
Générosité de Vivendi, polémique aux États-Unis p. 21

PIRATES DU NET
Les hackers défendent l'un des leurs p. 15

GENS DU VOYAGE
Les villes boudent la loi p. 11



MUSÉE D'ORSAY
Visages de la mort p. 31

International.....	2	Kiosque.....	18
Union européenne...6		Entreprises.....	20
France.....	8	Communication.....	23
Société.....	11	Marchés.....	24
Régions.....	13	Aujourd'hui.....	26
Carnet.....	14	Météorologie-Jeux..	30
Abonnements.....	14	Culture.....	31
Horizons.....	15	Radio-Télévision.....	35

PORTRAIT

Almodovar, cinéaste solitaire



« PARLE avec elle », qui sort en salles le 10 avril en France, est la nouvelle déclaration d'indépendance du réalisateur espagnol.

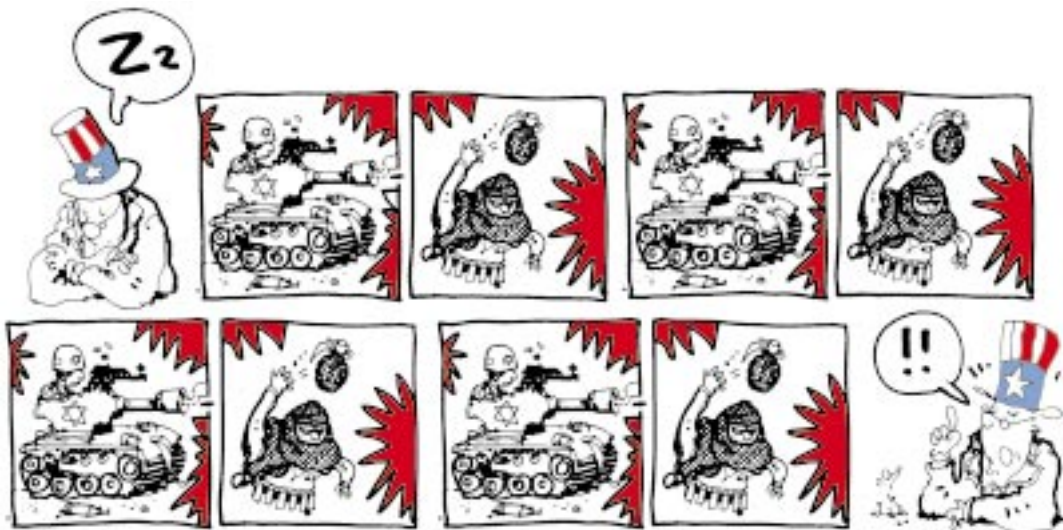
Lire page 34

Ariel Sharon défie George W. Bush

Les opérations militaires israéliennes dans les territoires palestiniens continuent, malgré l'appel des États-Unis au retrait

RÉPONDANT au président George W. Bush, qui venait de l'exhorter à retirer Tsahal de Cisjordanie, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a déclaré, jeudi soir 4 avril, que l'opération en cours « continuerait ». « Négocier avant que la terre ne soit contenue ne pourra qu'entraîner sa poursuite », a indiqué M. Sharon, cité par une télévision privée israélienne.

Quelques heures plus tôt, lors d'une déclaration à la Maison Blanche, le président américain avait appelé Israël à mettre un terme à son intervention contre l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. Après avoir accusé le président de l'Autorité, Yasser Arafat, d'avoir « trahi les espoirs de son peuple », M. Bush a annoncé l'envoi dans la région du secrétaire d'Etat, Colin Powell, pour obtenir une reprise des conversations de paix. En privé, des responsables américains ont précisé qu'ils souhaitaient le départ des troupes de Cisjordanie « le plus rapidement possible ». L'Autorité palestinienne a déclaré



qu'elle accueillait favorablement le discours de M. Bush. L'envoyé spécial américain, Anthony Zinni, doit se rendre auprès de M. Arafat. Sur le terrain, la situation restait

difficile à Naplouse et à Bethléem. Des chars israéliens faisaient mouvement vers Hébron, dans le Sud, seule ville de Cisjordanie, avec Jéricho, à n'avoir pas encore été

attaquée par Tsahal. Quelque 1 000 Palestiniens auraient été faits prisonniers. Le chef d'état-major, Shaoul Mofaz, a réclamé le bannissement de M. Arafat.

► Ariel Sharon choisit d'ignorer l'appel des États-Unis au retrait israélien

► George W. Bush condamne aussi Yasser Arafat

► L'opération « Mur de protection » se poursuit à Naplouse et s'étend à Hébron

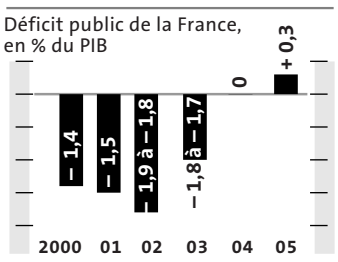
► Témoignages et points de vue

Lire pages 2 à 4
les points de vue page 17
et notre éditorial page 19

Chirac, Jospin, l'Europe, les déficits et les impôts

UNE polémique s'est ouverte entre Jacques Chirac et Lionel Jospin sur les engagements budgétaires de la France. Sont-ils compatibles avec les exigences du pacte de stabilité européen ? De quelles marges de manœuvre dispose un gouvernement pour les baisses d'impôts lors du prochain quinquennat ? Le programme du président-candidat prévoit des baisses d'impôts dès 2002 et renvoie à 2007 le retour à l'équilibre budgétaire. Lionel Jospin a vivement critiqué ce délai à plusieurs reprises en rappelant que la France, représentée par les deux têtes de l'exé-

DES DÉFICITS QUI SE CREUSENT



cutif, s'est engagée, mi-mars, lors du sommet européen de Barcelone, à un retour à l'équilibre en

2004. Mercredi 3 avril, sur France 3, il a déclaré : « On est au cœur du sérieux des discussions en politique. » Jeudi sur France 2, Jacques Chirac a répondu que le premier ministre n'avait « pas de leçon à [lui] donner » et que le débat qu'il a lancé autour du pacte de stabilité est « d'une mauvaise foi pyramidale ». Il estime que les conclusions de Barcelone ne comportent « pas d'obligation d'équilibre en 2004 ».

La Commission de Bruxelles essaie de faire respecter le retour à l'équilibre en 2004. Cette volonté se heurte aux promesses électora-

les en France, mais aussi en Italie, en Allemagne et au Portugal.

Autre sujet de divergence entre le président et le premier ministre : les retraites. Lionel Jospin accuse Jacques Chirac de mettre en péril le système actuel de répartition. Mais les deux hommes se rapprochent sur l'alignement de la durée de cotisation des fonctionnaires sur celle des salariés du privé.

Lire page 6, les retraites page 8, nos autres informations pages 9, 10, 13, 23, chroniques et carnet de campagne pages 34 et 36

L'impôt belge à 0 euro doit-il être exigé en néerlandais ou en français ?

BRUXELLES de notre correspondant

Une lettre annonçant un impôt nul (0 euro) et une polémique au sujet de la langue dans laquelle elle doit être rédigée : jamais avare de compromis étonnants pour maintenir à flot son fragile système institutionnel, le royaume de Belgique a accouché d'une trouvaille qui surpasse sans doute toutes ses précédentes astuces destinées à calmer les tensions entre Flamands et francophones.

L'affaire remonte à 1998. Cette année-là, la commune de Wezembeek-Oppem, située dans la périphérie de Bruxelles, décrète un impôt local dit « environnemental ». Le bourgmestre de ce lieu peuplé majoritairement de francophones mais rattaché administrativement à la Flandre fait envoyer l'ordre de paiement aux habitants dans leur langue. Logique ? Sans doute. Contraire, cependant, à un règlement de la Région flamande (les « circulaires Peeters ») qui tente de limiter la portée des faci-

tés légales accordées aux francophones, lesquels peuvent, en principe, utiliser la langue de Voltaire dans leurs contacts avec l'administration locale.

L'affaire traîne jusqu'en janvier 2002, lorsque le gouvernement de la Région menace de dépêcher à Wezembeek-Oppem un « commissaire spécial » chargé d'annuler la taxe et de procéder au remboursement des montants perçus. Les partis francophones y voient une menace d'« agression » qui pourrait, selon eux, entraîner une crise gouvernementale. Au mois de mars, un accord est négocié entre partenaires de la majorité. Sans rire, évoquant même une décision « très convenable », ils annoncent qu'un nouveau courrier (rédigé en néerlandais) sera adressé aux habitants, les invitant à acquiescer, cette fois, 0,0 euro. Et une lettre d'accompagnement (bilingue) leur expliquera la teneur du compromis intervenu...

L'épisode aurait pu s'achever ainsi. Mais Paul van Grembergen, ministre flamand des

affaires intérieures, s'est inquiété du caractère linguistiquement correct des enveloppes adressées aux citoyens. Seront-elles bien rédigées en néerlandais, conformément aux circulaires régionales ? Non, répond la commune, qui s'accroche à l'idée que les adresses doivent être écrites dans la langue de l'habitant. « Au cœur du compromis, un nouveau nœud voit le jour » ? résume drôlement le quotidien *La Libre Belgique*.

Les autorités francophones ont d'abord exhibé l'avis de juristes et la jurisprudence du Comité de contrôle linguistique pour souligner la justesse de leur thèse. Elles semblent, toutefois, décidées à calmer le jeu. « On ne va quand même pas réenclencher la mécanique infernale pour une enveloppe, hein ? », explique l'un des négociateurs de l'accord. Un autre pense avoir trouvé une réponse imparable : « L'adresse pourrait être écrite dans les deux langues. »

Jean-Pierre Stroobants

RUGBY

Les Bleus visent le grand chelem



AU STADE de France, samedi 6 avril, le XV de France rencontre les Irlandais pour le dernier rendez-vous du Tournoi des six nations de l'année 2002. Après avoir vaincu l'Italie, le pays de Galles, l'Angleterre et l'Ecosse, les hommes de Bernard Laporte (photo) rêvent de remporter un cinquième succès et le premier grand chelem du nouveau Tournoi. Des joueurs calmes et détendus à la veille du match et qui ne semblent pas particulièrement inquiets du renouveau du rugby irlandais.

Lire pages 26 et 27

POINT DE VUE

Après le déluge par Mario Vargas Llosa

DANS UN BREF et dense essai, *Tous Américains ?* (Fayard), Jean-Marie Colombani, directeur du Monde, analyse l'état politique de la planète après le 11 septembre 2001. Et, après avoir constaté les profonds bouleversements causés par la réverbération de cette onde sismique qui a détruit les Twin Towers de Manhattan - changements d'alliances, d'antagonismes, de priorités pour les gouvernements, et d'incertitudes, de craintes pour les populations -, il tire quelques conclusions qui, curieusement, loin d'attiser le pessimisme qui est de mode chez les commentateurs, ouvrent au contraire des portes qui permettent

de garder espoir dans l'avenir de l'humanité.

L'essai analyse de nombreux conflits et de nombreuses régions de manière succincte, mais deux sujets, prioritaires, font l'objet d'un examen en profondeur, tout à fait convaincant.

Lire la suite page 16

MARIO VARGAS LLOSA est écrivain. Il fut candidat à l'élection présidentielle de 1990 au Pérou contre Alberto Fujimori. Il a soutenu en 2001 le candidat centriste victorieux Alejandro Toledo.



M.00147 - 406 - F. 1,20 €

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

L'ARMÉE ISRAËLIENNE poursuivait, vendredi matin 5 avril, ses opérations en Cisjordanie. HÉBRON, première agglomération palestinienne, était encerclée et de violents COMBATS se déroulaient à NAPLOUSE.

«Négocier avant que la terreur ne soit contenue ne pourra qu'entraîner sa poursuite», a déclaré ARIEL SHARON peu après l'intervention de M. Bush. Le président américain, dans un DISCOURS FERME, a deman-

dé le RETRAIT des troupes israéliennes et blâmé le gouvernement de M. Sharon tout en dénonçant M. ARAFAT. Colin Powell est dépêché dans la région. Deux manifestations sont prévues ce week-end à

PARIS. L'une en soutien au PEUPLE PALESTINIEN, samedi 6 avril, place Denfert-Rochereau, l'autre en soutien au PEUPLE ISRAËLIEN, dimanche 7 avril, place de la République (lire aussi notre éditorial page 19).

M. Sharon ignore les mises en demeure des Etats-Unis et de l'ONU

«L'opération "Mur de protection" continuera», a assuré le premier ministre israélien après l'intervention du président Bush exigeant l'arrêt de l'offensive militaire et le retrait de Tshal. Vendredi 5 avril, l'armée israélienne encerclait Hébron, la plus grande ville palestinienne de Cisjordanie

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU a adopté, à l'unanimité, jeudi 4 avril, une nouvelle résolution, la 1403, exigeant l'application «sans délai» de la résolution 1402 qui, le 30 mars, demandait le retrait des troupes israéliennes des villes palestiniennes de Cisjordanie. Le Conseil de sécurité a également apporté son soutien à l'initiative de George W. Bush d'envoyer son secrétaire d'Etat, Colin Powell, au Proche-Orient.

► Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a signifié, à l'adresse d'Israël, que c'est «une grave erreur de la part du plus puissant de penser que la force seule finira par assujettir le plus faible», ajoutant que «répondre au terrorisme ne libère pas Israël de ses obligations vis-à-vis de la loi internationale. L'autodéfense ne veut pas dire chè-que en blanc», a-t-il ajouté. Il a également estimé que «forcer le président [Yasser] Arafat à l'exil serait imprudent» et constituerait «une faute de calcul de proportions monumentales».

► Le président Bush, dans une déclaration rompant avec l'attitude affichée de soutien à la politique du gouvernement d'Ariel Sharon, a demandé à Israël que «cessent les incursions dans les zones sous contrôle palestinien et de commencer à se



retirer des villes récemment occupées». Tout en reconnaissant «le droit pour Israël de se défendre contre le terrorisme», George W. Bush a estimé qu'«Israël doit aussi reconnaître qu'un Etat palestinien doit être viable politiquement et économiquement» et a demandé qu'il n'y ait plus d'implantation de colonies dans les territoires occupés. Le chef

de l'Etat américain s'en est également violemment pris à Yasser Arafat qu'il a accusé «de ne pas avoir renoncé à la terreur pour faire avancer sa cause» et «d'avoir manqué les occasions qui s'offraient à lui et, par là, trahi les espoirs du peuple qu'il est censé conduire».

► Le discours de George W. Bush a été accueilli favorable-

ment dans la communauté internationale en dépit des critiques formulées contre Yasser Arafat. Hassan Asfour, ministre palestinien, a interprété ces déclarations comme «un permis pour liquider Arafat et son commandement politique». Le président Jacques Chirac a estimé qu'il s'agissait d'«un véritable tournant dans la mesure où on assiste à un réengagement des Etats-Unis. La solution [du conflit au Proche-Orient] suppose qu'il y ait une forte implication des Etats-Unis», a-t-il observé.

► Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a ignoré l'appel du président Bush et a annoncé la poursuite de l'opération «Mur de protection» dans les villes palestiniennes. «Négocier avant que la terreur ne soit contenue ne pourra qu'entraîner sa poursuite», a-t-il indiqué alors que Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, a, pour sa part, accueilli favorablement les «efforts du président Bush pour obtenir un cessez-le-feu afin de permettre la reprise du processus de paix».

► La mission de l'Union européenne, composée de Javier Solana, haut-représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune et de Josep Piqué, ministre des affaires étrangères espagnol, s'est soldée par un échec. Devant le

refus d'Ariel Sharon de les autoriser à rendre visite à Yasser Arafat, les deux émissaires ont jugé inopportun de s'entretenir avec le premier ministre d'Israël et sont repartis après avoir été reçu par Shimon Pérès. En revanche, Anthony Zinni, l'envoyé spécial du président Bush à Jérusalem, a été autorisé à se ren-

Au moins 80 morts en une semaine

Plus de 80 Palestiniens ont été tués depuis le 29 mars, point de départ de l'opération «Mur de protection», a affirmé, jeudi 4 avril, le principal négociateur palestinien, Saëb Erakat. Depuis, de nouvelles victimes ont été enregistrées, notamment à Naplouse et à Jénine. Il est toutefois difficile d'établir le bilan exact des tués en raison de l'impossibilité pour la presse et pour les ambulances de se rendre sur les zones d'affrontements. Sept militaires israéliens sont également morts pendant ces opérations. L'armée israélienne a annoncé avoir fait 1100 prisonniers. Parmi eux figurent une dizaine d'officiers palestiniens. De source officielle militaire, on indique que l'opération se déroule selon le plan mis en place et généralement plus rapidement que prévu.

dre à Ramallah, vendredi, pour rencontrer le président de l'Autorité palestinienne. Le président égyptien Hosni Moubarak, dans une déclaration télévisée, a exhorté, jeudi, Israël à saisir la main de la paix tendue par les Arabes. «Le moment est venu pour le gouvernement israélien de constater qu'il n'est pas en mesure d'apporter la sécurité à ses ressortissants au moyen de la force militaire», a-t-il fait remarquer.

► Une septième ville palestinienne, Hébron, la plus importante de Cisjordanie a été, jeudi, encerclée par des chars israéliens, qui n'y ont toutefois pas pénétré. De nouvelles explosions et des tirs ont été entendus, vendredi matin, autour de l'église de la Nativité, à Bethléem, où quelque 300 Palestiniens sont toujours retranchés et cernés par l'armée israélienne. Les militaires leur ont demandé, vendredi matin, de sortir du bâtiment, assurant qu'ils «seront traités avec respect et dignité». Les combats se poursuivent à Naplouse. Sept Palestiniens ont été tués, vendredi, dans la nuit, et un soldat israélien a été grièvement blessé. Selon des témoins, toute la zone urbaine de Naplouse est occupée, à l'exception de trois camps de réfugiés et de quelques poches de résistance dans la vieille ville. — (AFP, Reuters.)

M. Bush blâme Israël et accuse M. Arafat d'avoir «trahi les espoirs de son peuple»

WASHINGTON

de notre correspondant

Mesurant le risque de perdre au Proche-Orient le crédit acquis en Afghanistan, George W. Bush s'est résolu à faire ce à quoi il s'était jusqu'à présent refusé. Jeudi 4 avril, devant les journalistes réunis dans la roseraie de la Maison Blanche, le président américain a engagé l'autorité des Etats-Unis dans une tentative pour arrêter les affrontements entre Israéliens et Palestiniens et pour revenir à la recherche d'un règlement politique.

Son discours, relativement long et non suivi de questions, a été prononcé pour l'essentiel à la première personne : «J'appelle les Palestiniens, l'Autorité palestinienne et nos amis dans le monde arabe à se joindre à nous pour envoyer un message clair aux terroristes»; «Je demande à Israël d'arrêter ses incursions dans les zones sous contrôle palestinien»; «J'ai décidé d'envoyer le secrétaire d'Etat Powell dans la région la semaine prochaine.» La position américaine est passée de «laisser faire» à «il faut que cela cesse». «Trop, c'est trop», a martelé M. Bush.

PREMIER ACTE

Le premier acte des Etats-Unis, annoncé par les propos de Colin Powell, mercredi (Le Monde du 5 avril), est dans cette intervention du président Bush. Jusque-là, la compréhension pour les actes d'Ariel Sharon face au terrorisme l'emportait sur toute autre considération, la nécessaire solution du problème palestinien n'étant mentionnée que pour mémoire, quand elle n'était pas oubliée. Jeudi,

M. Bush a pris acte de ce que les actions menées par l'armée israélienne en Cisjordanie depuis le 29 mars provoquent la colère des Arabes et l'indignation ou la gêne chez les Européens. Certes, il ne l'a pas dit ainsi, et il a répété qu'Israël a le droit de se défendre; mais qu'il prenne la parole comme il l'a fait n'a pas d'autre raison que le coût

des territoires, et de leur éviter «des humiliations quotidiennes». Il a demandé qu'Israël assouplisse le bouclage des territoires et «permette aux gens pacifiques de retourner travailler». Il existe donc des Palestiniens pacifiques et des Israéliens agressifs, voire un gouvernement israélien inutilement brutal. Sur-

La résolution 1403 des Nations unies

Voici le texte intégral de la résolution 1403 adoptée, jeudi 4 avril, à l'unanimité, par le Conseil de sécurité des Nations unies (traduction de l'AFP) :

- «Le Conseil de sécurité, Réaffirmant ses résolutions 1397 du 12 mars 2002 et 1402 du 30 mars 2002, profondément soucieux de la nouvelle détérioration de la situation sur le terrain et notant que la résolution 1402 n'a pas encore été appliquée :
1. — Exige l'application sans délai de la résolution 1402 ;
 2. — Salue la mission du secrétaire d'Etat américain dans la région comme les efforts par d'autres, en particulier des Etats-Unis, de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et du coordonnateur spécial des Nations unies en vue d'aboutir à une paix juste, complète et durable au Proche-Orient ;
 3. — Demande au secrétaire général de suivre la situation et d'en tenir le Conseil informé ;
 4. — Décide de rester saisi de la question. »

politique de l'opération «Mur de protection» pour Israël et, surtout, pour les Etats-Unis.

M. Bush estime toujours que les dirigeants palestiniens et, spécifiquement, le premier d'entre eux, Yasser Arafat, portent la responsabilité entière de la situation actuelle. Toutefois, il ne s'est pas borné à rappeler au gouvernement israélien qu'il faut aussi penser au lendemain et ménager un chemin vers la paix. Il l'a blâmé en lui demandant de montrer davantage de respect pour les Palestiniens ordinaires, ceux qui sont contrôlés à la sortie

sur le même plan le désir des Israéliens de vivre en paix et en sécurité et celui des Palestiniens d'avoir un Etat. «Quand une jeune Palestinienne de dix-huit ans est poussée à se faire exploser et tue, par cet acte, une jeune Israélienne de dix-sept ans, c'est l'avenir lui-même qui meurt, l'avenir du peuple palestinien et celui du peuple israélien», a-t-il dit.

DEUXIÈME ACTE

Le deuxième acte qui a suivi la déclaration de M. Bush a été le vote unanime du Conseil de sécurité de l'ONU, jeudi soir, sur une

résolution syro-américaine, ce qui doit être un cas unique, ou à peu près, dans les annales de l'organisation.

Le texte proposé par la Syrie et amendé par les Etats-Unis appelle de nouveau au retrait des troupes israéliennes de Cisjordanie et soutient la mission Powell. C'est la troisième fois, en un mois, que les Etats-Unis votent une résolution du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient, après celle qui portait sur la création d'un Etat palestinien et, le 30 mars, celle qui demandait à Israël de cesser ses opérations sur Ramallah et les autres villes qu'il occupe. La Syrie, qui s'était abstenue sur ces deux textes, a voté celui de jeudi. Le matin, M. Bush avait invité fermement ce pays à «décider de quel côté il se situe dans la guerre contre le terrorisme». Au passage, il avait aussi recommandé aux dirigeants iraniens de «se concentrer sur les aspirations de [leur] peuple à la liberté», plutôt que d'alimenter le terrorisme anti-israélien.

TROISIÈME ACTE

Le troisième acte américain sera le voyage de M. Powell dans la région. Le secrétaire d'Etat devait se rendre en Europe du 8 au 11 avril. Il semble que l'étape de Berlin, où M. Bush ira lui-même fin mai, est annulée, mais qu'est maintenue celle de Madrid, l'Espagne président, ce semestre, l'Union européenne.

Qui M. Powell rencontrera-t-il au Proche-Orient ? Le prince héritier d'Arabie saoudite, Abdallah, le président égyptien, Hosni Moubarak, le roi Abdallah de Jordanie

Patrick Jarreau

VERBATIM

«Les tempêtes de la violence ne peuvent pas continuer. Trop, c'est trop»

LE PRÉSIDENT George W. Bush a fait, jeudi 4 avril à 11 heures, dans la roseraie de la Maison Blanche, une déclaration dont voici les principaux passages :

« (...) A Oslo et ailleurs, le président Arafat avait renoncé à la terreur comme instrument pour faire avancer sa cause et accepté de contrôler le terrorisme. Il ne l'a pas fait. La situation dans laquelle il se trouve aujourd'hui est largement le résultat de ses propres actes. Il a manqué les occasions qui s'offraient à lui et, par là, trahi les espoirs du peuple qu'il est censé conduire. (...) Tous les Etats doivent tenir la promesse qu'ils ont faite, par leurs

votes aux Nations unies, de s'opposer activement à la terreur sous toutes ses formes. Aucune nation ne peut choisir ses amis terroristes. J'appelle l'Autorité palestinienne et tous les gouvernements de la région à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour arrêter les activités terroristes et interrompre leur financement, et à cesser d'encourager la violence en glorifiant le terrorisme dans des médias d'Etat ou en disant que les auteurs d'attentats suicides sont des martyrs. Ce ne sont pas des martyrs : ce sont des meurtriers. (...)

Israël doit aussi reconnaître qu'un Etat [palestinien] doit être viable politiquement et économiquement. En accord avec le plan Mit-

chell, l'implantation de colonies dans les territoires occupés doit cesser. Et l'occupation doit prendre fin par un retrait sur des frontières sûres et reconnues, en accord avec les résolutions 242 et 338 des Nations unies. (...) Israël devrait aussi faire preuve de respect et d'attention pour la dignité des Palestiniens, qui sont et seront ses voisins. (...) Le gouvernement israélien devrait être compatissant aux points de contrôle et aux passages de frontière, et épargner aux Palestiniens innocents des humiliations quotidiennes. (...) Pendant sept jours, [Israël] a agi pour détruire les nids de terrorisme. L'Amérique reconnaît à Israël le droit de se défendre contre le ter-

rorisme. Cependant, pour poser les fondations de la paix future, je demande à Israël de cesser ses incursions dans les zones sous contrôle palestinien et de commencer à se retirer des villes qu'il a récemment occupées. (...) Dès lors qu'Israël recule, des dirigeants palestiniens responsables et les voisins arabes doivent s'avancer et montrer au monde qu'ils sont vraiment du côté de la paix. (...) La leçon de décennies d'amères expériences est claire : le progrès est impossible quand les nations n'écoutent que leur ressentiment et ignorent les chances qui leur sont offertes. Les tempêtes de la violence ne peuvent pas continuer. Trop, c'est trop. (...)

For+
Formation & Coaching

Communication, confiance, qualités relationnelles, expression en public



Vous entraîner à progresser vite, c'est notre métier.

Société Weyne
01 39 54 61 06
www.forplus.com

Conférences gratuites 1h45
Paris - 90 Champs-Elysées
Mardi 9 avril 14h et 19h
Merc. 10 avril 19h



Yasser Arafat salue la déclaration américaine

YASSER ARAFAT discutant, jeudi, avec les pacifistes qui séjournent en solidarité avec lui dans son quartier général à Ramallah, entourés des chars israéliens. Le président palestinien Yasser Arafat a apporté, vendredi 5 avril, son soutien « sans conditions » à la déclaration du président américain, George W. Bush, appelant au retrait israélien immédiat de toutes les villes palestiniennes réoccupées depuis six jours, en prélude à la conclusion d'un cessez-le-feu et la reprise de négociations politiques. Dans un communiqué diffu-

sé par l'agence officielle palestinienne Wafa, la direction palestinienne souligne également l'importance du plan de paix saoudien proposant à Israël une normalisation complète de ses relations avec les pays arabes en échange d'un retrait de tous les territoires arabes occupés depuis la Guerre des Six jours en 1967.

Un haut responsable palestinien a indiqué que le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell avait téléphoné, jeudi soir, à M. Arafat. Il n'a cependant pas donné de détails sur leur conversation.

Général Mofaz : « On le vire ! » Ariel Sharon : « Je sais. Faut faire attention »

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial
« Soldats ! Cette guerre, nous devons l'appeler "la guerre pour notre maison" », a lancé le général Shaul Mofaz, chef d'état-major de l'armée israélienne, venu visiter un régiment de parachutistes du contingent, mercredi 4 avril, avant leur départ, dans la soirée, pour la « conquête » de Naplouse, ville qu'il a décrite comme « la capitale de la terreur palestinienne ». C'est debout, dans un silence tendu, que les jeunes recrues et leurs officiers l'ont entendu expliquer qu'ils allaient affronter une « guerre d'un nouveau type », dans une ville densément peuplée, avec de nombreux bâtiments de haute taille, une casbah et l'université Al-Najah, d'où, leur a-t-il dit, sont sortis un grand nombre d'auteurs d'attentats-suicides.

Le général en chef a conclu en ces termes : « L'heure est décisive. L'Histoire vous offre l'occasion de participer à la bataille pour défendre notre maison. Chacun d'entre vous comprend la grandeur de la responsabilité qui pèse sur ses jeunes épaules. »

les. » L'armée israélienne ne diffuse pas d'informations précises sur le nombre de soldats ou de divisions impliqués dans l'opération « Mur de protection ». Selon le quotidien *Yediot Aharonot*, des réservistes participent aux opérations, mais ils sont envoyés « dans des endroits moins problématiques ».

MICRO OUVERT

Le général Mofaz, qui doit quitter son poste dans deux mois, vit son heure de gloire militaire. L'homme est connu en Israël pour avoir eu, depuis sa désignation en 1998, quelques démêlés avec les ministres de la défense travaillistes, Ehoud Barak, puis Benyamin Ben Eliezer, qui lui ont reproché son penchant pour l'interventionnisme politique.

Il semble avoir plus de complicité avec Ariel Sharon. Mardi 2 avril, il accompagnait le chef du gouvernement, venu rendre visite aux officiers du quartier général de la zone de Kalkilya, en Cisjordanie. Des journalistes l'accompagnaient. Les deux hommes, avant que ne commencent leurs exposés,

devisaient de conserve, apparemment sans se rendre compte que l'un des micros était ouvert. *Yediot Aharonot* a publié, jeudi, leur conversation :

– Shaul Mofaz : « On le vire !
– Ariel Sharon : Quoi ?
– S. M. : On le vire !
– A. S. : Je sais.
– S. M. : Il faut profiter de l'occasion. On n'en aura pas d'autre.
– A. S. : Maintenant, il faut qu'on se parle. Quand on fait... Je ne sais pas comment vous faites ça, mais vous endormez tout le monde. »
– S. M. : On se réunit pour y réfléchir. De toute façon, ce sera très problématique ; ce n'est pas simple...
– A. S. : Faut faire attention. »

Le journal israélien ajoute que, même si Ariel Sharon et Shaul Mofaz n'ont pas remarqué qu'un micro était ouvert, « il n'est pas exclu que la conversation ait été destinée » à être entendue par les journalistes présents. A aucun moment, les deux hommes n'ont prononcé le nom de Yasser Arafat...

Sylvain Cypel

L'opération « Mur de protection » a démontré ses limites

Les interrogations sur l'absence de stratégie politique se renforcent

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Avant l'intervention du président George W. Bush, demandant le retrait israélien des zones auto-

ANALYSE

M. Sharon aura fort à faire pour convaincre du succès de l'offensive

mes palestiniennes, jeudi 4 avril, l'opération « Mur de protection » battait son plein. Chaque jour, une nouvelle agglomération palestinienne était réoccupée, pratiquement sans coup férir. Cette avancée rapide était la conséquence à la fois de l'écrasante supériorité militaire israélienne et du choix tactique des Palestiniens, déjà vérifié lors des offensives israéliennes lancées à partir du 28 février, de ne pas se lancer dans d'inutiles sacrifices. La réoccupation des zones théoriquement autonomes palestiniennes, quel que soit le coût humanitaire pour une population civile déjà exténuée par les blocus, donnait au premier ministre israélien un répit tactique.

Tant que Tsahal avançait, sous le regard d'une presse expressément invitée il y a peu à faire preuve de « patriotisme », M. Sharon n'était pas exposé aux critiques de ses deux oppositions. Il n'avait rien à redouter de sa gauche, le Parti travailliste étant dirigé par son ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, qui a annoncé, dès son arrivée à la tête du parti, qu'il ne quittera jamais la coalition gouvernementale sur des questions sécuritaires. M. Sharon n'était pas plus en difficulté à droite. Rejoint jeudi au gouvernement par Effi Etam, la nouvelle figure de la droite dure, M. Sharon s'était même payé le luxe d'inviter son rival du Likoud, Benyamin Nétanyahou, qu'il exècre plus qu'aucun autre, à mettre ses

talents de communicateur au service du gouvernement.

Après une semaine d'opérations guerrières dont le bilan humain reste toujours à établir compte tenu du blocus de l'information qui pèse sur les « zones militaires fermées » (tout particulièrement dans les villes du nord de la Cisjordanie, Ramallah, Naplouse, Jénine, Tulkarem et Kalkilya), le but de guerre affiché était toujours le même : la destruction des infrastructures terroristes. Les invasions des zones théoriquement autonomes n'étaient pour l'instant que temporaires : le gouvernement assurait quotidiennement que la réoccupation définitive n'est pas à l'ordre du jour.

Après l'intervention du président américain et le vote concomitant d'une résolution plus contraignante que celle adoptée le 30 mars, les interrogations qui s'élevaient déjà à propos du « jour d'après », et sur la stratégie, ou l'absence de stratégie qui sous-tendait la campagne militaire déclen-

Le bilan humain reste à établir compte tenu du blocus de l'information

chée après la Pâque sanglante de Netanya, l'attentat anti-israélien le plus meurtrier depuis le début de la nouvelle Intifada, se sont encore renforcées.

Militairement, même si les autorités israéliennes assuraient après le discours de M. Bush qu'elles disposaient d'un répit pour mener à bien « Mur de protection », l'opération la plus vaste engagée depuis la guerre de 1967 en Cisjordanie risque de subir un brutal coup d'arrêt. L'armée avait besoin, selon les correspondants militaires des principaux médias, de plusieurs semaines pour atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés : elle ne les obtiendra pas.

« Rideau de fer » pour l'information

Lior Yavné, le porte-parole de B'Tselem, la principale organisation non gouvernementale israélienne de défense des droits de l'homme, est désemparé. « Depuis la création de notre organisation [en 1987], je n'ai pas souvenir d'un tel rideau de fer devant l'accès à l'information, dit-il. L'armée agit en toute impunité, fait tout pour empêcher l'accès aux lieux aux médias, aux militants des ONG et aux institutions internationales comme la Croix-Rouge. (...) Nous sommes absolument incapables de fournir des informations fiables. Nous avons des correspondants palestiniens dans des villes de Cisjordanie, mais ils sont terrés chez eux ou dans les hôpitaux. (...) Personne n'ose enfreindre le couvre-feu de peur d'être immédiatement tué. (...) Au mieux, nous avons des informations basées sur une seule source, non recoupées, sinon des rumeurs, des on-dit invérifiables. » – (Corresp.)

Gilles Paris

A Ramallah, les accouchements supervisés par téléphone

JÉRUSALEM

de notre correspondante

« La jeune femme m'a appelée vers 2 heures, mardi matin ; elle était en larmes, complètement paniquée. Son bébé était en train d'arriver. Elle était seule chez elle avec son mari et sa sœur. Ils avaient contacté le Croissant-Rouge, mais même les ambulances ne pouvaient pas circuler. » Saloua Al-Khatib est gynécologue à Ramallah. Le couvre-feu imposé à la ville par l'armée israélienne lui interdit tout déplacement. Depuis cinq jours, elle délivre ses consultations par téléphone.

« J'ai tenté de calmer ma patiente, de la convaincre qu'un accouchement était un processus naturel, que tout allait bien se passer. Elle m'a passé sa sœur, à qui j'ai demandé de préparer des serviettes chaudes, de chauffer la pièce et de faire bouillir de l'eau pour désinfecter une paire de ciseaux. Puis je lui ai expliqué qu'elle devrait faire trois nœuds dans le cordon ombilical et masser le ventre de sa sœur pour faire sortir le placenta. Une petite fille est née, elle allait bien. » La naissance a eu lieu à Beitunia, la nuit où l'armée israélienne a massivement bombardé le quartier général de la sécurité préventive installé dans ce faubourg de Ramallah. Saloua n'a pas eu le temps de prendre des nouvelles du nouveau-né. Son téléphone n'arrête pas de sonner.

Isolée de la clinique et de l'hôpital où elle travaille habituellement, coupée de ses patientes de Ramallah et des villages environnants par le couvre-feu total et les barrières israéliennes, elle tente, avec des collègues médecins, de monter un réseau téléphonique d'urgence. « L'hôpital Moustaqbal n'a plus le téléphone ; ils fonctionnent avec des portables », assure-t-elle. Saloua est en colère, mais son inquiétude de médecin prime encore.

« Jeudi [28 mars], j'ai quitté l'hôpital en laissant une femme sur qui on venait de pratiquer une hystérectomie. Depuis, je ne sais pas si quelqu'un est passé la voir, si elle a reçu des médicaments contre l'infection. » Dans certains hôpitaux, des médecins, en

prévision de l'invasion israélienne, ne sont pas rentrés chez eux jeudi soir. Depuis, ils vivent avec les malades.

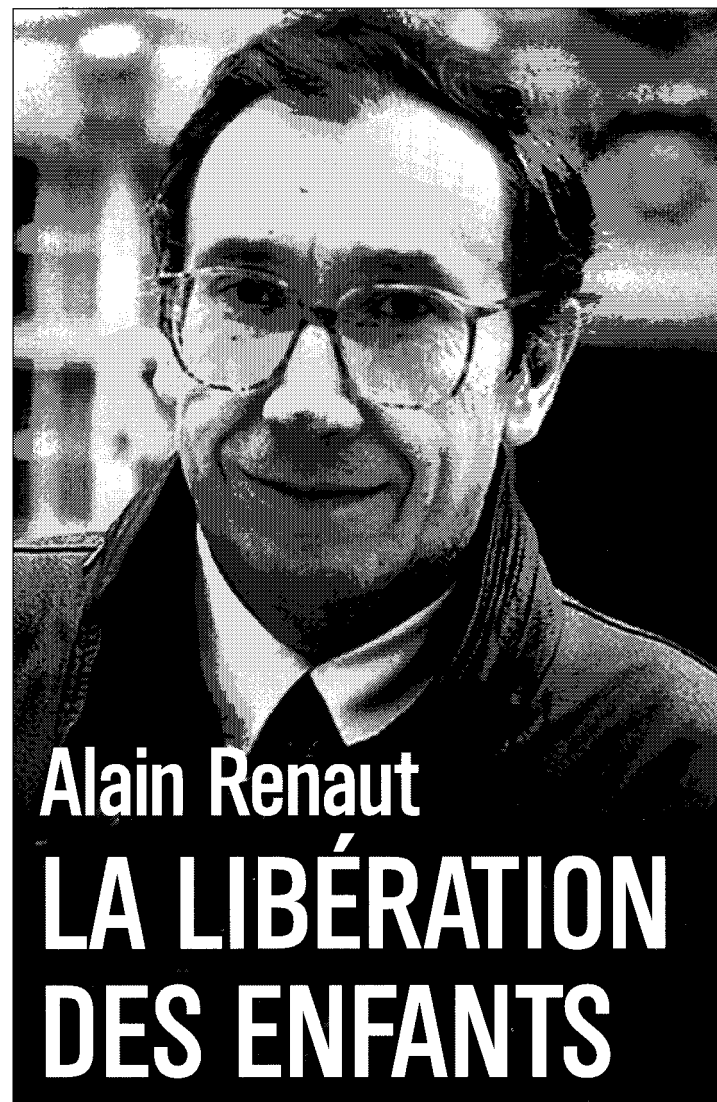
A Bir Zeit, une localité voisine de Ramallah, les médecins peuvent recevoir les patients qui parviennent à franchir les barrières militaires israéliennes. Mais leurs conditions de travail se dégradent rapidement. « Une de mes collègues a accueilli une femme qui venait de faire une fausse-couche. Elle a dû nettoyer l'utérus sans anesthésie », témoigne Saloua. « Une autre femme, bloquée aux checkpoints, a fini par arriver à l'hôpital, mais elle a accouché d'un enfant mort-né. C'était son premier bébé. Dans une autre famille, une de mes collègues a supervisé par téléphone un accouchement par le siège effectué avec l'aide du docteur du village. L'enfant a survécu. »

L'INSULINE NON RÉFRIGÉRÉE

Saloua est intarissable. Débordant de son domaine, elle avoue son inquiétude pour l'une de ses connaissances qui souffre de diabète, une femme qui habite près de la Mouqata'a, le quartier général de Yasser Arafat ; elle est privée d'électricité. Ses doses d'insuline ne sont plus réfrigérées. « Si nous ne parvenons pas à en lui faire parvenir dans les prochaines heures, elle risque le coma. »

L'évocation de ces drames humanitaires fait naturellement glisser la gynécologue sur le terrain politique. « Avec ces humiliations, les Israéliens sont en train de perdre la dernière chance de nouer avec les Palestiniens des relations humaines. J'habite ici depuis vingt-trois ans ; j'ai connu l'occupation, mais je n'ai jamais vécu pire situation que celle que nous traversons depuis cinq jours. » Entre deux coups de téléphone à ses patientes, Saloua doit aussi rassurer ses deux enfants et ses trois neveux, « terrorisés » à l'idée que les soldats israéliens prennent d'assaut leur appartement.

Stéphanie Le Bars



Alain Renaut
LA LIBÉRATION
DES ENFANTS

« Un livre qu'il faudrait conseiller à tous ceux qui veulent comprendre ce qui se passe. »

Dominique-Antoine Grisoni,
La Vie.

calmann-lévy



« Nos deux peuples sont fatigués de la guerre, nos deux peuples ont peur », dit-on à Bethléem

La réoccupation de la ville de la Nativité s'est faite au prix de rudes combats. A Ramallah, la population demeure bloquée à domicile et terrorisée dans une ville sous couvre-feu total

AU SEPTIÈME JOUR de l'offensive de l'armée israélienne en Cisjordanie, la situation restait bloquée vendredi matin 5 avril à l'église de la Nativité, à Bethléem. L'armée

■ TÉMOIGNAGE

« On n'ose pas mettre le nez aux fenêtres de peur d'être visés ou punis »

israélienne aurait tenté de négocier jeudi une « reddition en bon ordre » des quelque trois cents personnes réfugiées à l'intérieur de la basilique. Elle affirme avoir eu des contacts « y compris avec des représentants des terroristes », mais qu'ils auraient échoué « par la faute de l'Autorité palestinienne ». Elle en conclut que « les terroristes islamistes et du Tanzim tiennent les civils réfugiés en otages ». Une source proche du Patriarcat latin de Jérusalem a indiqué qu'« aucune reddition n'était acceptable. Si les Israéliens veulent une reddition, qu'ils la négocient avec l'Autorité palestinienne. Notre mission n'est pas de pousser dehors et de remettre à une troupe armée des gens que nous protégeons ».

« Il y a eu de rudes combats le jour de l'occupation de Bethléem. Je crois qu'on a compté une dizaine d'habitants tués et une trentaine de blessés », dit le Père Yacoub Abou Saada, curé melkite de Bethléem, bloqué dans son église de la Sainte-Vierge, loin de sa femme et de ses enfants. « Beaucoup de jeunes policiers palestiniens qui se trouvaient en faction sur la place de la Mangeoire

ont pris peur et se sont réfugiés dans l'église de la Nativité, dit le Père Abou Saada, joint jeudi soir par téléphone. Quand les Israéliens disent que des terroristes occupent l'église, c'est faux. Tout au plus, y a-t-il deux ou trois militants activistes (...) L'église de la Nativité est encerclée. Il y des chars sur la place de la Mangeoire. Toute la journée, les chars tournent dans la ville. Les soldats fouillent maison par maison, prennent toutes les armes qu'ils trouvent, conduisent des jeunes en prison. A ma connaissance, une trentaine de jeunes de Bethléem ont été arrêtés et interrogés. Ce matin, pour la première fois depuis mardi, on a ramassé les morts (...) On ne peut même plus mettre son nez à la fenêtre. Les jeunes soldats israéliens ont peur de tout, y compris des fenêtres. Nos deux peuples sont fati-

Ibrahim Salman, a été tué alors qu'il sortait de chez lui ». C'était une figure connue qui exerçait son métier depuis 1967. Israéliens et Palestiniens se rejettent la responsabilité de cet assassinat. « Hier, les Israéliens sont allés dans les ruelles de la vieille ville et ils ont dynamité plusieurs commerces. Ils ont tué une femme et son fils de trente ans qui ne leur avaient pas ouvert la porte. Leurs corps n'ont pu être enlevés qu'après quarante-huit heures (...) Ils se sont emparés de tous les immeubles élevés. Ils volent l'argent et les bijoux. »

Doris Sala, militante de la commission Justice et paix, au patriarcat latin de Jérusalem, assure que « la population réagit couragement, mais il y a des limites (...) Ce n'est pas une guerre front contre front. C'est pire : à Bethléem, ce sont des églises

« Où en sommes-nous arrivés ? »

Mgr Mtanios Haddad, vicaire patriarcal de l'Eglise grec-melkite de Jérusalem, estime que « ce serait un crime d'envahir l'église de la Nativité ». « Dans un lieu sacré, chacun doit pouvoir se réfugier quand il le veut (...). Si nos églises ne peuvent plus être des lieux de refuge et de paix, alors où sommes-nous arrivés ? Le jour de Pâques, avec tous les responsables chrétiens de Jérusalem, nous sommes allés en délégation jusqu'à Ramallah, en assurant M. Sharon de la garantie des Eglises pour un cessez-le-feu. Mais nous avons été arrêtés avant Ramallah. Mardi, nous avons recommencé cette fois en direction de Bethléem, mais nous avons été arrêtés à Tantar [entre Jérusalem et Bethléem]. Alors, sous la pluie, nous nous sommes mis, tous ensemble, à prier pour nos martyrs », a déclaré Mgr Haddad, joint à Jérusalem au téléphone depuis Paris. — (Corresp.)

gués de la guerre. Ils ont peur. »

« On n'ose pas mettre le nez aux fenêtres de peur d'être visés ou punis. Une famille entière de nos connaissances a été enfermée pendant cinq heures dans sa cuisine pour avoir osé regarder par la fenêtre », renchérit une Palestinienne de Bethléem qui ne souhaite pas être identifiée. « Le sonneur de cloche de l'église, Samir

qu'on prend en otage ou qu'on vise. Ici, ce n'est pas l'Afghanistan, dit-elle. Nous ne sommes quand même pas des terroristes. C'est vrai qu'il y a des jeunes Palestiniens qui sont prêts à se faire tuer pour leur pays, mais notre situation politique ou militaire n'est tout de même pas équivalente à celle des Israéliens ! (...) Nous sommes occupés depuis trente-cinq ans.

Notre misère et notre désespoir durent plus longtemps... ! On a fait concession sur concession (...) Et pourtant Israël nous agresse, viole à nouveau toute éthique, toute moralité. »

Bernard Sabella, professeur de sociologie à l'université catholique de Bethléem confirme que l'université est occupée depuis mardi après-midi par des chars. « Ils sont arrivés et ont dit au recteur, le Frère Vincent Melhem, que s'ils ne pouvaient pas faire entrer librement leurs véhicules, ils passeraient par la force. Le recteur a répondu : " je n'ai pas les moyens de m'y opposer ". »

SACCAGES DE LOCAUX D'ONG

Joint à Ramallah, le père Nazim Hayek, directeur de l'école Notre-Dame de l'Annonciation raconte que « dans la famille de [son] ami Salim Dabit, un proche est décédé lundi. Il est dans sa maison et personne ne sait qu'en faire ! Impossible d'entrer en contact avec des ambulanciers, avec l'hôpital, avec le Croissant Rouge, même avec des prêtres orthodoxes. Personne n'ose venir ». Hier, dit-il, « un camion de l'organisation des Nations unies pour les réfugiés est venu dans notre église de l'Annonciation pour apporter des médicaments et de la nourriture. Mais nous n'avons même pas de permis pour sortir. »

B'Tselem, la principale organisation non gouvernementale israélienne de défense des droits de l'Homme confirme de son côté le saccage, à Ramallah, des locaux de des ONG palestiniennes des droits de l'homme Al Haq, Al-Kanoun Law Society (défense juridique) et Adamir (soutien aux prisonniers).

Sylvain Cypel (à Jérusalem), Mouna Naïm et Henri Tincq

Le procès des ravisseurs de Daniel Pearl ajourné

KARACHI. Le procès de l'islamiste d'origine britannique, Ahmed Omar Saïd Cheikh, et de ses coaccusés dans l'enlèvement et l'assassinat du journaliste américain du *Wall Street Journal*, Daniel Pearl, s'est ouvert, vendredi 5 avril, dans la prison centrale de Karachi (sud), en l'absence du public et de la presse. L'audience a été aussitôt ajournée, à la demande des avocats de la défense et reportée au 12 avril. Invoquant des raisons de sécurité, les autorités ont déclaré peu avant le début du procès qu'aucun journaliste ne pourrait y assister, mais que la défense et l'accusation s'adresseraient à la presse. Dans ce dossier, outre les trois coaccusés d'Omar Cheikh, sept inculpés sont en fuite. Daniel Pearl avait disparu le 23 janvier à Karachi, alors qu'il enquêtait sur les réseaux islamistes. La mort du journaliste, annoncée par Omar Cheikh après son arrestation en février, avait été ensuite confirmée par une bande vidéo de l'assassinat, diffusée par ses auteurs. Le gouvernement américain a demandé l'extradition d'Omar Cheikh, mais le Pakistan a souhaité le juger d'abord. Dans les deux pays, l'accusé encourt la peine de mort. — (AFP, AP, Reuters.)

Un taliban américain découvert à Guantanamo

NEW YORK. « Nous avons trouvé un prisonnier américain à Guantanamo ; cette guerre est vraiment peu ordinaire » : par ces mots, Victoria Clarke, porte-parole du Pentagone, a révélé l'existence d'un deuxième taliban américain sur le camp militaire américain à Cuba. Il se trouvait parmi les 300 combattants aujourd'hui détenus à Guantanamo. Yaser Esam Hamdi devrait être transféré aux Etats-Unis dans les prochains jours et détenu à la base militaire navale de Norfolk, en Virginie. Il est né, il y a vingt-deux ans, à Bâton Rouge (Louisiane) de parents saoudiens, selon le bulletin de naissance retrouvé par le département de la justice. M. Hamdi est retourné très jeune en Arabie saoudite, mais bénéficie, comme tous les enfants nés sur le sol des Etats-Unis, de la nationalité américaine, qui lui est acquise tant qu'il n'y renonce pas ou ne change pas de citoyenneté. Selon les règles fixées par George Bush, aucun Américain accusé de terrorisme ne sera jugé par un tribunal militaire. Yaser Esam Hamdi devrait donc être poursuivi par la justice fédérale. Si les éléments sont suffisants pour l'inculper, il sera alors incarcéré dans la même prison que le Français Zacarias Moussaoui et le premier taliban américain, John Walker Lindh. — (Corresp.)

Reprise des négociations entre les deux Corées à Pyongyang

SÉOUL. L'émissaire de la Corée du Sud, Lim Dong-won (photo), a exhorté le président nord-coréen, Kim Jong-il, à relancer le processus de réconciliation entre les deux Corées, ont indiqué vendredi 5 avril des sources autorisées sud-coréennes. « Les deux parties sont tombées d'accord sur les échanges de familles séparées et l'ouverture de discussions sur une coopération économique inter-coréenne ».



KIM JAE-HWAN/AP

« Lim Dong-won a relayé l'appel du président Kim Dae-jung en faveur de la paix dans la péninsule coréenne et a discuté avec le président Kim Jong-il de sujets d'intérêt commun », a ajouté le ministre de l'unification. Dans son message, Kim Dae-jung prône une relance des pourparlers de réconciliation entre le Nord et le Sud, ainsi que des discussions plus larges entre le Nord, le Japon et les Etats-Unis. Alors que la Corée du Nord a continué de fustiger Washington, son ministère des affaires étrangères, cité par l'agence officielle KCNA, a déclaré, mercredi, que Pyongyang reprendrait contact avec un consortium international jouant un rôle central dans un accord nucléaire avec les Etats-Unis. — (Reuters.)

Dassault assigne le gouvernement sud-coréen en justice

SÉOUL. Le groupe français Dassault a annoncé, jeudi 4 avril, avoir déposé une action en justice, devant le tribunal du district de Séoul, pour bloquer les nouvelles procédures de sélection d'un avion de combat par les autorités sud-coréennes, entre le Rafale et son rival, le F-15K de Boeing. Le constructeur français entend obliger le gouvernement sud-coréen à dévoiler les vrais critères de son choix, au motif que « la compétition n'est pas équitable et n'est pas transparente », selon Yves Robins, le vice-président de Dassault chargé des relations internationales. M. Robins estime que les critères initialement retenus ont été modifiés pour favoriser le F-15K. Le marché de 40 avions s'élève à quelque 4 milliards de dollars. Séoul devrait annoncer sa décision finale avant la fin avril. — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ANGOLA** : après la signature d'un protocole d'accord entre l'armée gouvernementale et les forces rebelles de l'Unita, jeudi 4 avril, à Luanda, le président angolais José Eduardo Dos Santos s'est entretenu avec Paolo Lukakama « Gato », le nouveau dirigeant par intérim du mouvement et successeur de Jonas Savimbi, tué le 22 février. Il s'agissait de la première rencontre au sommet entre le pouvoir et l'Unita depuis 1994. Les Nations unies, de même que les principales puissances occidentales, ont salué l'accord « en vue de l'instauration d'une paix définitive » après vingt-sept années de guerre civile. — (AFP, Reuters.)

■ **TUNISIE** : Tunis s'est livré à « une nouvelle mesure arbitraire » en empêchant, jeudi 4 avril, le juge Mokhtar Yahiaoui de prendre un avion pour Genève, estime Amnesty International, à Londres. Ce magistrat était invité notamment par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), pour s'entretenir avec le rapporteur spécial de l'ONU pour la protection des avocats et magistrats. Mokhtar Yahiaoui a été révoqué en décembre et privé de son salaire pour avoir dénoncé les pressions politiques dont les magistrats tunisiens sont la cible. — (AFP.)

Daniel Vernet

La Jordanie tente d'apaiser la colère de sa population

Amman organise la solidarité avec les « frères » des territoires sans rompre avec Israël

AMMAN

de notre envoyé spécial

Six ministres en tête d'un cortège de 30 000 à 80 000 manifestants, avec des dignitaires du régime et des personnalités de l'opposition : il y a longtemps qu'Amman n'avait vécu une après-midi comme celle du mardi 2 avril. Quelques jours auparavant, les manifestations – soumises à autorisation officielle – étaient interdites ou réprimées dans les camps de réfugiés palestiniens et autour des univer-

sités. Mais le pouvoir a compris qu'il valait mieux laisser s'exprimer le mécontentement de la rue, voire en prendre la tête, pour tenter de le canaliser, plutôt que de risquer des débordements.

Les manifestants ont scandé des slogans demandant l'expulsion de l'ambassadeur israélien à Amman ou réclamant des « frontières ouvertes pour le djihad ». Ils ont brandi des portraits de Yasser Arafat et du roi Abdallah II alors que, la veille, dans les camps palestiniens,

les protestataires avaient brûlé des photos du souverain et des keffieh rouge et blanc, la coiffure traditionnelle des bédouins. Des incidents peuvent-être isolés, comme on le dit officiellement, mais qui n'en dénotent pas moins une tension entre les Jordaniens de souche et les Jordaniens d'origine palestinienne, qui représentent plus de la moitié de la population du royaume hachémite.

La Jordanie organise la solidarité avec les Palestiniens des territoires victimes de l'offensive israélienne. Le roi Abdallah II a donné son sang, de même que la reine Rania, qui ne porte plus que du noir. A la radio, la musique a remplacé les émissions de divertissement. Un téléthon était prévu toute la journée de vendredi afin de recueillir des fonds en faveur de la Palestine. Tous ces signes de soutien à la résistance des « frères » et des « cousins » d'outre-Jordain suffiront-ils à apaiser la colère d'une opinion qui exprime de plus en plus bruyamment sa frustration face à l'impuissance des dirigeants arabes et à

l'inaction du gouvernement jordanien ? Rien n'est moins sûr.

Le roi, dit-on, est en contact avec le président américain, avec les autres dirigeants arabes, et notamment le président égyptien, Hosni Moubarak, qu'il pourrait rencontrer prochainement. Le ministre des affaires étrangères, Marouane Mouasher, a convoqué, à la fin de la semaine dernière, les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et a déjeuné, lundi, avec les quinze ambassadeurs de l'Union européenne. Il a réitéré la demande jordanienne d'envoi d'une force internationale de maintien de la paix pour protéger les Palestiniens des incursions de Tsalah. « Toutes les options sont ouvertes » dans les relations avec Israël, a-t-il dit.

GRAND ÉCART

La Jordanie envisage le renvoi de l'ambassadeur israélien David Dadonn – l'ambassadeur jordanien désigné pour Tel-Aviv, Abdel Ilah Kurdi, n'a pas rejoint son poste, en octobre 2000, au début de la deuxième Intifada –, la fermeture de l'ambassade, le gel des relations, sans toutefois aller jusqu'à la rupture des relations diplomatiques, qui « ne serait dans l'intérêt des Palestiniens ni dans celui de la Jordanie ».

Aucune décision n'a été prise. Les autorités restent très prudentes. La Jordanie, le seul Etat arabe, avec l'Egypte, à entretenir des relations diplomatiques avec Israël, est le pays le plus directement touché par les combats de l'autre côté de la frontière. Elle doit manifester sa solidarité avec les Palestiniens sans remettre profondément en cause ses relations avec l'Etat hébreu et, au-delà, avec les Etats-Unis.

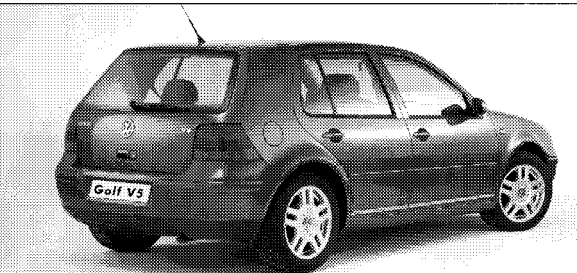
Une telle politique s'apparente à un grand écart et exige une gestion très fine de la crise. Les dirigeants d'Amman ont jusqu'à maintenant réussi, mais ils s'exposent en permanence à en faire trop, au risque de mettre en cause l'option stratégique de « normalisation » avec Israël consacrée par le traité de 1994, ou à ne pas en faire assez, au risque de déchaîner la fureur populaire.



Espace Suffren
40 ter. av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Golf Carat V5. Traits de chrome.
Parce qu'on ne peut pas toujours tout cacher.



Sous des dehors discrets, la Golf Carat V5 cache un caractère de feu : motorisation 5 cylindres en V, 170 ch, boîte automatique séquentielle 5 rapports, elle est un véritable concentré de technologie. Mais, parce qu'on ne peut pas toujours tout cacher, elle est équipée d'un intérieur cuir de série et s'autorise quelques traits de chrome.

Golf Carat V5 Tiptronic 5



3815 Volkswagen 10,12 franc (à vide, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute).
Consommations 99/100 CE (l/km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte :
137 - 13,9 / 72 - 74 / 9,6 - 9,8 / CO₂ (g/km) 230 - 235.

Tony Blair et George W. Bush tiennent leur troisième sommet depuis le 11 septembre

Au menu : Irak, Proche-Orient et Afghanistan

LONDRES

de notre correspondant

Ce devait être un « conseil de guerre ». Ce ne sera, dit-on à Londres, qu'un échange de vues approfondi entre les deux meilleurs alliés du moment, un *brainstorming* sur trois gros dossiers internationaux, l'Irak, le Proche-Orient et l'Afghanistan, une rencontre qui n'enfantera aucune décision immédiate. Downing Street a pris soin de minimiser l'importance du tête-à-tête texan, du vendredi 5 au samedi 6 avril, entre George W. Bush et Tony Blair, le troisième depuis le 11 septembre 2001.

A l'origine, Londres n'avait rien fait pour démentir les informations selon lesquelles le président américain et le premier ministre britannique consacraient l'essentiel de

Londres est conscient des dangers que comporterait une opération anti-irakienne

leurs entretiens de Crawford à rechercher les moyens d'une intervention militaire contre le régime irakien. Mais trois événements au moins ont fait évoluer les esprits en Grande-Bretagne : l'engagement de 1 700 Royal Marines en Afghanistan, qui sollicite encore plus une armée britannique déjà très engagée outre-mer ; la grogne que la perspective d'une action armée contre Bagdad suscite au sein du Parti travailliste ; l'embrasement israélo-palestinien, qui bouleverse l'ordre des priorités diplomatiques.

La marge de manœuvre de Tony Blair en est réduite d'autant. Le premier ministre britannique affronte un double dilemme : comment éviter que sa solidarité avec George Bush, et avec son combat antiterroriste, ne passe pour du suivisme aux yeux des autres dirigeants européens et de sa propre opinion publique ? Comment influencer sur les analyses de l'Amérique sans la critiquer ouvertement ? Comme tous ses devanciers, Tony Blair prétend que son pays sert de pont entre les Etats-Unis et l'Europe continentale. La sympathie et le prestige dont la Grande-Bretagne jouit en Amérique depuis le 11 septembre, fait-il valoir, lui permet de remplir comme jamais ce rôle d'intercesseur.

Au menu de Crawford, l'Irak sera le plat de résistance. MM. Bush et Blair, souligne-t-on à Londres, évoqueront trois options : une intervention militaire, un renforcement

des sanctions contre Bagdad, une accentuation des pressions sur l'Irak pour l'obliger à recevoir à nouveau les équipes d'inspecteurs de l'ONU chargées de débusquer ses armes de destruction massive. Tony Blair penche pour la poursuite de l'action diplomatique.

On est conscient à Londres des dangers que comporterait une opération anti-irakienne. Elle diviserait l'Europe, creuserait un peu plus le gouffre entre l'Occident et le monde arabo-musulman, mettrait en péril la coalition antiterroriste, et risquerait de pousser Saddam Hussein, ou ses possibles successeurs, à des actions désespérées. Elle n'atteindrait, au demeurant, son objectif que si Washington avait les moyens politiques de préparer l'« après-Saddam ». Tony Blair cherchera donc à s'assurer auprès de George Bush qu'une éventuelle intervention militaire anti-irakienne ne sera lancée qu'en dernier ressort et dans des conditions telles qu'elle ne provoquera pas plus de mal que de bien.

A cela s'ajoutent des préoccupations plus nationales. L'armée britannique, indiquent les experts, a besoin de – entre six mois et un an – avant d'envisager de participer à une opération d'envergure contre l'Irak. Il lui faut acquérir de nouveaux missiles de croisière et entraîner plusieurs régiments. Sur-tout, une partie de la classe politique reste très réservée – voir hostile – à toute aventure irakienne. Cent vingt-deux députés travaillistes de base – sur un total de 412 – ont signé une motion exprimant leur « profond malaise » devant cette perspective. Plusieurs ministres ont fait part d'un sentiment analogue. Ces réticences sont largement partagées par le grand public.

L'embarras du gouvernement l'a conduit à reporter *sine die* la diffusion d'un rapport sur le réarmement de l'Irak auquel il s'apprêtait à accorder la plus grande publicité. Ce document, concocté par Londres et Washington, dans l'intention de préparer l'opinion à une action militaire contre Bagdad, ne comporterait pas, dans l'état actuel, assez de preuves contre l'Irak. En outre, sa publication aurait été mal accueillie, à la fois aux Communes et dans le monde arabe, à un moment où l'attention se porte en priorité sur Israël et sur la Palestine. Sur ce dernier dossier, Tony Blair se sent plus proche des Européens que de la Maison Blanche. La base du Parti travailliste demande au premier ministre de consacrer moins de temps à l'Irak et plus au drame proche-oriental.

Jean-Pierre Langellier

En Inde, geste tardif de M. Vajpayee face aux violences dans le Gujarat

NEW DELHI

de notre correspondante

Cinq semaines après le pic d'une tragédie qui se perpétue, le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, a tenté, jeudi 4 avril à Ahmedabad, de mettre un terme aux violences contre la communauté musulmane qui se sont propagées après l'incendie d'un train transportant des militants hindous (60 morts, le 27 février). Depuis, l'Etat du Gujarat, gouverné par les nationalistes hindous du BJP (le Parti du peuple indien, de M. Vajpayee), est le théâtre de violences intercommunautaires qui ont déjà fait plus de 800 morts, dans leur immense majorité musulmans.

« Ce qui est arrivé au Gujarat dépasse l'imagination de tout homme civilisé. Je ne peux pas même imaginer comment un homme peut être brûlé vif. Cette folie doit cesser », a affirmé le premier ministre, devant une foule d'environ 8 000 déplacés musulmans. Accompagné du ministre en chef de l'Etat, Narendra Modi, qui a été conquis par la foule et dont la démission est réclamé par les partis d'opposition, M. Vajpayee a ajouté, dans une critique voilée du gouvernement : « Il est grand temps que le gouvernement, les officiels et les politiciens comprennent leurs responsabilités et fassent leur travail correctement ». Il a aussi annoncé des compensations pour les victimes.

Venue très tard, l'intervention du premier ministre ne suffira sans doute pas à redonner confiance à une communauté musulmane terrorisée, qui a vu la connivence des autorités avec des émeutiers fort bien organisés. Alors que M. Vajpayee visitait Ahmedabad, plusieurs personnes ont encore été tuées dans le Gujarat.

PERTE DE CONFIANCE

« La situation va de mal en pis », affirme un haut responsable de la police locale qui dénonce « la collusion totale de l'appareil d'Etat avec les émeutiers ». Pour lui, la première chose à faire serait l'imposition locale de la « loi présidentielle », c'est-à-dire de faire gouverner directement le Gujarat par New Delhi : « Les gens ont perdu foi dans leurs gouvernants, leur police, leur administration. »

Dans un rapport très critique pour le gouvernement du Gujarat, la Commission nationale des droits de l'homme s'interroge « sur le degré de responsabilité de l'Etat dans son échec à protéger la vie, la liberté, l'égalité et la dignité des Gujaratis ». Dans un autre rapport tout aussi critique, Amnesty International demande que « justice soit faite pour les victimes et que le droit des personnes déplacées soit respecté ».

Françoise Chipaux

Les menaces de sanctions économiques à l'encontre de la Serbie risquent de se matérialiser

Les premiers efforts de réforme seraient compromis par les réticences de Belgrade à transférer des personnes inculpées au Tribunal international de La Haye pour l'ex-Yougoslavie

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Le Meccano économique que Bozidar Djelic assemblait depuis un an et demi risque de se démonter sous la pression des sanctions internationales. Depuis son entrée en fonctions à la fin de l'an 2000, ce jeune ministre (réformateur) de l'économie et des finances de Serbie a pourtant commencé à rassembler les pièces disparates trouvées dans les ruines du régime de Slobodan Milosevic. Il a redressé des comptes informels, fermé des banques douteuses et mis des prévaricateurs à l'écart, revendu à des entreprises étrangères quelques bijoux de famille. Las, Bozidar Djelic voit son assemblage menacé par les sanctions économiques internationales imposées parce que Belgrade n'a toujours pas envoyé à La Haye une poignée d'inculpés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

La coalition au pouvoir à Belgrade se déchire entre ceux, comme M. Djelic et le premier ministre Zoran Djindjic, qui tirent la sonnette d'alarme et le camp opposé mené par le président yougoslave, Vojislav Kostunica, auquel le TPIY « don-

ne la nausée » et qui feint d'ignorer l'inéluctabilité des sanctions. Bozidar Djelic est, lui, bien conscient des risques, surtout lorsque les menaces à répétition émanent de la première puissance mondiale. « Nous risquons de revenir à la situation de la fin de l'époque Milosevic. Nous sommes à un tournant », avertit le ministre.

« QUELQUES JOURS DE DÉLAIS »

En octobre 2001, le Congrès américain avait en effet annoncé que Bozidar Djelic estimait à quelque 10 milliards de dollars, selon M. Djelic –, mais il doit aussi réussir sa transition vers une économie de marché différée pour cause de dix années de guerre et de sanctions économiques. La Serbie compte ainsi près de 40 % de chômeurs et le PIB annuel par habitant plafonne à 800 dollars (trois fois moins qu'en 1990).

Une faible leur pointait pourtant à l'horizon des premières

et d'une aide bilatérale prévue à 120 millions de dollars pour 2002. Mais Bozidar Djelic énumère douloureusement la suite : « Les Etats-Unis feront campagne auprès d'autres Etats et bloqueront, début mai, le vote au Fonds monétaire international de trois prêts déjà négociés de 800 millions de dollars au total. Même chose à la Banque mondiale pour 470 millions. Quid des 230 millions promis par la BERD [Banque européenne de reconstruction et de développement] plus autant par la Banque européenne d'investissements, sans parler de l'annulation de 66 % de la dette yougoslave par le Club de Paris ? »

La note est trop lourde. Car le pays doit non seulement relever les ruines des bombardements de l'OTAN – coût estimé à quelque 10 milliards de dollars, selon M. Djelic –, mais il doit aussi réussir sa transition vers une économie de marché différée pour cause de dix années de guerre et de sanctions économiques. La Serbie compte ainsi près de 40 % de chômeurs et le PIB annuel par habitant plafonne à 800 dollars (trois fois moins qu'en 1990).

Une faible leur pointait pourtant à l'horizon des premières

réformes financées grâce à une forte mobilisation financière de la communauté internationale (1 milliards d'euros dont la moitié en dons). Il y a peu, la BERD adressait un satisfecit à cette équipe de jeunes réformateurs, diplômés d'universités étrangères, que Zoran Djindjic a réuni autour de lui. Quelques gros investissements internationaux laissaient présager un afflux de capital étranger que tarirait probablement des sanctions. « L'élan sera brisé. Pour la troisième fois en dix ans, après les tentatives des premiers ministres Markovic et Avramovic, nous aurons raté le coche de la réforme et de l'intégration européenne », regrette M. Djelic.

« Les Etats-Unis nous ont toutefois accordé quelques jours de délai avant de laisser tomber le couperet et indiqué que les sanctions pourraient toutefois être facilement levées, rappelle le ministre serbe des relations économiques extérieures, Goran Pitic. Mais plus le temps passe et moins ce sera aisé », ajoute-t-il. Or rien ne dit que les transferts d'inculpés interviendront rapidement.

Christophe Châtelot

OPERA

LES FRANÇAIS SONT TOUS DES MENTEURS.

1970, LA FRANCE S'ENGAGE À VERSER CHAQUE ANNÉE 0,7% DE SON PIB AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.

EN 30 ANS, LA FRANCE N'A JAMAIS TENU SA PROMESSE ET CETTE AIDE NE S'ÉLÈVE AUJOURD'HUI QU'À 0,34%.

QUAND NOS DIRIGEANTS NE RESPECTENT PAS LES PROMESSES DE LA FRANCE, ILS FONT MENTIR TOUS LES FRANÇAIS, ET NOUS, NOUS NE VOULONS PLUS MENTIR.

AVIS AUX FUTURS ÉLUS.

58% DES FRANÇAIS SOUHAITENT QUE LA FRANCE RESPECTE SES ENGAGEMENTS EN TERME D'AIDE FINANCIÈRE AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT* ET 200 000 FRANÇAIS ONT DÉJÀ SIGNÉ UNE PÉTITION DANS CE SENS.

CCFD

4, RUE JEAN LANTIER

75001 PARIS

TÉL : 01 44 82 80 00

*SONDAGE BYA SEPTEMBRE 2001 SUR UN ÉCHANTILLON DE 960 PERSONNES REPRÉSENTATIF DE LA POPULATION FRANÇAISE.



SOUTENEZ LA CAMPAGNE "VOTONS POUR UN MONDE PLUS JUSTE" EN SIGNANT LA PÉTITION SUR www.ccfid.asso.fr

Pour baisser les impôts, les droites européennes veulent contourner le pacte de stabilité

Comment concilier les promesses d'allègements fiscaux et l'engagement d'atteindre un équilibre budgétaire dès 2004 ? La Commission met en garde MM. Chirac, Stoiber et Berlusconi

COMMENT PROMETTRE des baisses d'impôts sans se faire taxer de laxisme budgétaire ? C'est l'équation que veulent résoudre les droites européennes, soucieuses de reconquérir le pouvoir. En 2001, l'Italien Silvio Berlusconi avait promis de fortes baisses d'impôts. Mais, alors que l'économie ralentissait, les attentats du 11 septembre lui ont servi de prétexte pour présenter un « budget de guerre », et différer une partie de ses promesses, pour respecter les critères de Maastricht. Ce qui ne l'a pas empêché de qualifier ceux-ci de « *vrai Moloch* ». « *S'il ne tenait qu'à moi, je desserrerais les liens du pacte de stabilité. Mais, en Europe, il n'y a pas de consensus* », ajoutait-il.

Les droites française et allemande promettent à leur tour des baisses fiscales. Mais la conjoncture est moins bonne, et les gouvernements de Lionel Jospin et Gerhard Schröder ont déjà baissé les impôts en période de croissance, sans réduire les dépenses. Résultat, ces deux pays, sont, avec l'Italie et le Portugal, les seuls à ne pas avoir de finances équilibrées.

Entre-temps, les contraintes imposées par la monnaie unique sont devenues plus strictes : les Quinze ne demandent plus seulement de ne pas franchir la barre des 3 % de déficit, mais d'avoir un budget à l'équilibre dès 2004, c'est-à-dire demain. « *Le pacte [de stabilité] parle de réaliser l'objectif de l'équilibre budgétaire à "moyen terme". Quel sens donner à ces termes si la date est repoussée d'année en année ? (...) La date de 2004 doit être respectée* », prévenait à la mi-mars, dans une déclaration au quotidien *La Tribune*, le commissaire européen Pedro Solbes, cherchant à contrer le programme de Jacques Chirac, qui prévoit de

LE PROGRAMME DE STABILITÉ DES PAYS MEMBRES DE L'UE

Déficit public, en % du PIB

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Allemagne	-1,3	-2,5	-2,0	-1,0	0,0	0,0
Espagne	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2
France	-1,4	-1,5	-1,9	-1,8	0,0	0,3
Italie	-1,5	-1,1	-0,5	0,0	0,0	0,2
Portugal	-1,5	-2,2	-1,8	-1,0	0,0	0,4

Source : Les pays membres

repousser l'équilibre, prévu en 2004, à 2007.

Soucieux de « verrouiller » les positions des mauvais élèves européens, la Commission et la présidence espagnole sont parvenues lors du sommet de Barcelone à faire endosser pour la première fois par les chefs d'Etat et de gouvernement cet engagement sur la date de 2004, qu'avaient réitéré quelques jours plus tôt leurs ministres des finances, y compris Laurent Fabius. Certes, les conclusions des Conseils européens n'ont pas de force juridique, mais elles engagent la crédibilité de leurs signataires.

« REFUS DE LA RÉALITÉ »

De retour à Paris, le président-candidat Jacques Chirac s'est trouvé pris dans ses contradictions : l'objectif de 2004 n'est « *pas impératif* », a-t-il affirmé le 2 avril, prétendant qu'il n'y avait « *pas de calendrier, pas d'accord négocié* ». « *Ceci est un engagement de la France* », a rétorqué le lendemain Lionel Jospin. M. Chirac, président, « *ne peut pas s'engager à Barcelone et dire le contraire trois jours plus tard aux Français* » en tant que candidat, a poursuivi M. Jospin. M. Chirac ne veut

pas renouveler l'expérience de 1995 où il avait dû augmenter la TVA de deux points pour satisfaire aux critères de Maastricht et perdre les élections deux ans plus tard. Mais il ne veut pas non plus se mettre à dos les fonctionnaires qui avaient manifesté en 1995 et se refuse à annoncer toute réduction des dépenses publiques, ce qui lui vaut les foudres de Bruxelles.

« *Les Quinze sont convenus entre eux d'un principe clair : pas d'allègements fiscaux conduisant à une aggravation du déficit. Donc, si un gouvernement veut diminuer les impôts, soit il dispose d'un excédent budgétaire, soit il est prêt à réduire les dépenses. Annoncer des baisses d'impôts monumentales pendant les périodes électorales sans dire à la population quelles dépenses sont concernées, c'est à mon avis pour le moins, une forme de refus de la réalité* », attaqua M. Solbes dans *La Tribune*.

La Commission ne tient guère dans une plus grande estime la droite allemande. Emmenée par le ministre-président de Bavière Edmund Stoiber, elle a proposé début janvier d'avancer la réforme fiscale prévue en 2005 à 2003 et d'aller jusqu'à la barre des 3 % de déficit pour baisser les impôts, « *oubliant* »

l'objectif d'équilibre. Elle s'est trouvée en porte-à-faux, lorsque la Commission a lancé un « *avertissement préventif* » au gouvernement Schröder pour sa dérive budgétaire. Plus laxiste que M. Schröder, la droite avait du mal à le critiquer.

« CHOC FISCAL »

Pour sortir de ses contradictions, l'opposition allemande affirme avant tout que l'engagement d'équilibre en 2004 pris par M. Schröder n'est pas crédible. Les chrétiens-démocrates, qui ne présenteront leur programme que fin avril, veulent faire un audit des finances publiques à l'automne 2003, refusent de fixer une date de retour à l'équilibre, mais veulent quoi qu'il arrive baisser les impôts des PME à l'automne, indique le porte-parole de Friedrich Merz, leader des chrétiens-démocrates au Bundestag. A la différence de la France, la baisse des dépenses n'est pas un tabou.

Enfin, au Portugal, où la droite vient de gagner les élections, la baisse des dépenses est un impératif, alors que la barre des 3 % de déficits publics aurait été franchie dès 2001. Il faudra des « *mesures très violentes* » pour revenir à l'équilibre en 2004, a expliqué la nouvelle ministre des finances Ferreira Leite, estimant que des coupes claires seront nécessaires dans l'éducation, la santé et chez les collectivités locales.

Déjà, elle s'est montrée sceptique sur le « *choc fiscal* » – baisse des impôts sur les sociétés et les hauts revenus – défendu par le premier ministre. « *Le choc fiscal peut être théoriquement justifié, mais il faut voir dans quels termes et à quel rythme* », a-t-elle déclaré, enterrant déjà les belles promesses.

Arnaud Leparmentier et Virginie Malingre

M. Chirac dénonce l'hypocrisie de M. Jospin sur les finances publiques

Une note de Bercy embarrasse Matignon

JACQUES CHIRAC a ravivé la polémique qui l'oppose à Lionel Jospin sur le retour à l'équilibre des finances publiques prévu en 2004, estimant jeudi 4 avril sur France 2 que celui-ci n'avait pas « *en ce domaine de leçon à [lui] donner* ». Une note interne de Bercy, révélée vendredi par *Les Echos*, semble donner raison au chef de l'Etat. Ses auteurs jugent que la France ne pourra pas équilibrer ses finances publiques en 2004 sans nouvelles hausses d'impôts.

Le gouvernement français s'y est pourtant engagé, conformément au pacte de stabilité qui exige d'avoir des finances équilibrées « *à moyen terme* ». Dans le programme pluriannuel qu'il a remis à la Commission européenne en décembre, il annonce que cet objectif sera atteint en 2004 avec une hypothèse de 3 % de croissance par an. Cet engagement daté a été réitéré par écrit par Jacques Chirac et Lionel Jospin au sommet européen de Barcelone.

PRÉVISIONS CADUQUES

Entre-temps, les données ont changé. Bercy a revu à la baisse sa prévision de croissance pour 2002, la ramenant de 2,5 % à 1,5 % début février. Corollaire, les prévisions de déficits publics annoncés dans le programme pluriannuel devenaient caduques. Bercy table aujourd'hui sur un chiffre de 1,75 %, contre 1,85 % en 2002 et 1,5 % en 2001. Et affirme que l'équilibre sera atteint en 2004.

« *De grâce, cessons l'hypocrisie* », a contre-attaqué jeudi M. Chirac. Lionel Jospin « *n'a pas dans ce domaine de leçon à me donner* ». « *Il est étonnant que ce gouvernement qui augmente les déficits se donne les gants de critiquer ceux qui, en ayant été à l'origine du pacte de*

stabilité – ce qui est mon cas et pas le cas de M. Jospin – disent qu'on fera tout ce qu'il faut pour être proche de l'équilibre naturellement ». Car, pour la droite, la France n'arrivera pas à tenir son objectif d'équilibre en 2004. « *Jospin ne peut pas tenir sa position. Elle est totalement insincère* », affirme Nicolas Sarkozy, qui est l'un de ceux qui ont chaudement conseillé à M. Chirac de repousser à 2007 la date d'équilibre des finances publiques.

CALENDRIER INTENABLE

La note interne de la direction du budget révélée par *Les Echos* conforte cette analyse. « *Elle affirme noir sur blanc que le calendrier de baisse des déficits tel que prévu dans le programme pluriannuel est intenable, sauf à accepter de voir à nouveau augmenter le niveau des prélèvements obligatoires (44,9 % du PIB en 2001)* », développe le quotidien économique.

A lire cette note, les déficits publics pourraient atteindre 2,1 % du PIB fin 2003. A Bercy comme à Matignon, on ne dément ni ne confirme cette information. Mais on rappelle que c'est après une note du même genre, affirmant que la France ne respecterait pas les critères de Maastricht si elle n'augmentait pas les impôts, que Jacques Chirac avait pris la décision en mars 1997 de dissoudre l'Assemblée nationale.

Face à la polémique qui enflait, la Banque centrale européenne (BCE) est montée au créneau jeudi 4 avril. « *Il est vital que les engagements pris pour parvenir à l'équilibre budgétaire d'ici à 2003-2004 soient rigoureusement tenus par les Etats membres* », a expliqué son président, Wim Duisenberg.

Ar. Le et V. Ma

Le cri

et les organisations de la communauté juive

appellent à manifester

le dimanche 7 avril 2002

à 17 h 30 à Paris

de la République

à la Bastille

pour exprimer leur rejet

- des actes antisémites

- du terrorisme

et affirmer leur solidarité avec le peuple israélien pour la paix et la sécurité.

(Publicité)

Au Parlement européen, la politique du tout ou rien d'Arlette Laguiller et des députées Lutte ouvrière

BRUXELLES

de notre bureau européen

Peu avant le sommet de Barcelone, le mois dernier, où la France allait se battre pour repousser l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité destinée aux particuliers, la députée européenne Arlette Laguiller se prononçait, à Strasbourg, contre un amendement parlementaire... proposant de maintenir un monopole dans ce secteur. L'amendement en question avait pourtant été déposé par le groupe de la Gauche unitaire européenne (GUE), auquel appartient M^{me} Laguiller, ainsi que par des députés socialistes et Verts, qui entendaient défendre le principe du tarif unique « *à la française* ».

Pourquoi M^{me} Laguiller, trotskiste, candidate de Lutte ouvrière (LO) à l'élection présidentielle, a-t-elle donc voté comme la droite ? Difficile à savoir : « *Elle est en campagne ; rappelez après les élections* », répond Chantal Cauquil, la seule de ses deux collègues du Parlement européen à avoir bien voulu donner suite à la question – les listes d'adresses officielles renvoyant soit à la boîte postale de LO,

soit à un répondeur téléphonique. M^{me} Cauquil, qui n'est pas en mesure de fournir plus de commentaires, assure : « *L'important, c'est que nous ayons voté contre la résolution d'ensemble, puisque nous ne voulons pas de la privatisation de l'énergie* ».

Pour la gauche du Parlement européen, ce comportement est



« *Comme elles refusent tout réformisme, elles ne cherchent pas à améliorer un tant soit peu les textes* »

FRANCIS WURTZ

pourtant « *révélateur* » de la stratégie de Lutte ouvrière sur les questions européennes : « *Elles veulent tout ou rien* », déplore Francis Wurtz, communiste et président de la GUE : « *Comme elles refusent toute espèce de réformisme, elles ne cherchent pas à améliorer un tant soit peu les textes en votant les amendements de la gauche* », constate-t-il, en citant un exemple récent : « *Nous avons dû nous prononcer sur la libéralisation des services postaux au mois de mars : elles*

ont voté un amendement de la GUE qui proposait le rejet du texte, mais qui, hélas, a été repoussé. Après, elles n'ont plus rien fait jusqu'à la résolution finale, qu'elles ont rejetée ! »

Alain Lipietz, eurodéputé Vert qui siège à la commission économique, constate que sa collègue Arlette Laguiller, députée Lutte ouvrière, « *vote systématiquement les pires amendements de la droite, pour finalement rejeter globalement le texte ainsi modifié, au motif qu'il sert les intérêts du capitalisme* ». Harlem Désir, député socialiste, regrette que ces députées « *ne participent pas aux alliances que la gauche tente de former pour combattre la droite, majoritaire au Parlement depuis juin 1999* ».

C'est en vertu de ce principe du tout ou rien qu'Arlette Laguiller a voté contre une résolution favorable à la taxe Tobin, en janvier 2000. Une grande partie des parlementaires voulaient que la Commission leur remette, dans un délai de six mois, un rapport sur « *l'intérêt et la faisabilité* » de la taxation des mouvements de capitaux spéculatifs. Ils ont été battus de six voix, dont celles de Lutte ouvrière.

« *On n'est pas là pour réformer le capitalisme* », s'était justifiée Arlette Laguiller. « *La taxe Tobin n'aurait pas vaincu le capitalisme, mais elle aurait supprimé une de ses tumeurs, la spéculation financière !* », proteste Alain Lipietz, qui ne décolère pas.

Lorsque le Parlement doit se prononcer sur des textes sociaux, M^{me} Laguiller se contente le plus souvent de s'abstenir, au motif que ces lois ne s'attaquent pas suffisamment aux « *intérêts des employeurs* ». Cela a par exemple été le cas lors du vote, en janvier, d'un texte obligeant les entreprises de transports qui recrutent des chauffeurs à l'Est à les rémunérer aux tarifs de l'Ouest. Ce rapport « *exonère les employeurs de leurs responsabilités en matière de sécurité routière* », ont expliqué les trois députées. Il permettait pourtant d'améliorer la situation des « *travailleurs* », que M^{me} Laguiller entend représenter.

Rafaële Rivais

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Plusieurs candidats à l'Élysée ou leurs porte-parole devaient se rendre, vendredi 5 et samedi 6 avril, au **SALON SUR LA RETRAITE** organisé par le mensuel *Notre temps*. Jacques Chirac et Lionel Jospin jugent

qu'un rapprochement de la **DURÉE DE COTISATION** des fonctionnaires (37,5 ans) de celle des salariés du privé (40 ans) est inévitable. Le PCF et l'extrême gauche plaident, au contraire, pour un alignement sur

37,5 annuités. Le président-candidat propose des **FONDS DE PENSION à la française**, les cotisations salariales et patronales bénéficiant d'une *« franchise d'impôt »*. Le candidat socialiste préfère déve-

opper un système d'**ÉPARGNE SALARIALE** placé *« sous le contrôle des partenaires sociaux »*. De grandes entreprises commencent à mettre en place des retraites par capitalisation.

M. Chirac et M. Jospin se rapprochent sur la réforme des retraites

Ils jugent inévitable, au nom de l'« équité », un alignement de la durée de cotisation des fonctionnaires sur celle des salariés du privé. Mais le premier ministre-candidat accuse son adversaire de mettre en péril la répartition et de placer la capitalisation « au cœur de sa réforme »

TOUS d'accord ! Au chapitre des retraites, les seize candidats à l'élection présidentielle, à l'exception d'un Jean Saint-Josse, chef de file de son parti Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), muet sur la question, font preuve d'une belle unanimité. Tous promettent de mettre fin à la différence de durée de cotisations entre les salariés du public et du privé introduite par la réforme Balladur de 1993, comme en témoignent les mots de leur programme choisis et puisés dans le même lexique : « équité », « équilibre équitable », « égalité de traitement », « harmonisation ».

Certes, la méthode diffère. Pour les uns, il faut aligner sur le privé, dont la durée de cotisations a été portée progressivement à 40 ans, le secteur public resté à 37,5 ans. De Jacques Chirac à Lionel Jospin, ils sont les plus nombreux. Pour les autres, du PCF aux partis d'extrême gauche, il convient de faire strictement l'inverse et de revenir à 37,5 années de cotisations pour tout le monde. Mais c'est encore au nom de l'« équité » que les partisans de l'épargne salariale ou des fonds de pension militent, en mettant en avant le régime complémentaire par capitalisation ouvert aux fonctionnaires, la Préfon. Ce vocabulaire commun irrite fortement les syndicats, pour qui ces termes permettent avant tout d'entretenir une inquiétude latente et une « confusion générale ».

« *Etrange vocabulaire en effet !*, »

s'agace François Labroille, membre du secrétariat national de la FSU. « *Tous les candidats ne parlent que d'équité ou d'égalité, mais ils se gardent bien de se découvrir en entretenant l'ambiguïté.* » Dans une adresse au futur président de la République (*Le Monde* du 30 mars), Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, s'en inquiétait également : « *Curieuse manière de préparer l'ambiance d'une future négociation* », écrivait-il.

ENGAGEMENTS « FLOUS »

Au-delà des mots, les syndicalistes disent, en effet, chercher en vain les scénarios de la réforme envisagée par les candidats, en dénonçant le « flou » qui entoure leurs engagements. « *Même à l'extrême gauche, se contenter de revenir à 37,5 ans de cotisation pour tous ne veut rien dire, puisque cette question en évacue d'autres, essentielles, comme le taux de remplacement qui ne cesse de se dégrader* », juge M. Labroille.

« *On met un peu d'« équité » dans les programmes parce que ça fait populaire, mais il ne s'agit pas de surfer sur de grandes idées. Tout le monde attend des clarifications* », souligne Bernard Lhubert, responsable de la fédération CGT-fonctionnaires. Le sommet européen qui s'est déroulé, les 15 et 16 mars, à Barcelone, a ajouté à l'inquiétude, lorsque les quinze ont souhaité que l'âge moyen de cessation d'activité soit augmenté de cinq ans d'ici 2010. Un



FRANÇOIS DESTOC/MAKPPP

Le 21 mars, plusieurs milliers de retraités ont défilé à Paris et en province (ici, à Nantes) dans le cadre d'une journée d'action organisée par les unions confédérales de retraités CGT, FO, CFTC et de la fonction publique pour réclamer une revalorisation du minimum des retraites.

projet qui porterait à 63 ans, en moyenne, l'âge de départ à la retraite (contre 58 ans aujourd'hui), et que Jacques Chirac et Lionel Jospin ont approuvé sans sourciller.

« *La France s'est engagée à Barcelone, sans que cela ait été débattu chez nous d'une quelconque façon* », s'insurge M. Lhubert. Dans une lettre adressée, mercredi 3 avril, au président de la République et au premier ministre, Marc Blondel a également réclamé des « éclaircissements ». « *Prôner une augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour l'obtention d'une retraite à taux plein est inacceptable* », écrit le

secrétaire général de Force ouvrière (FO). Dans un entretien au *Parisien*, vendredi, il agit la menace d'une « grève générale ». « *Je leur ai écrit pour leur demander de dire clairement s'ils comptent ou non remettre en cause le droit à la retraite à taux plein à 60 ans. J'attends d'eux qu'ils fassent preuve de courage car croyez-moi (...), nous nous battons pied à pied. L'avertissement est clair, net et précis* », déclare le responsable de FO.

Autre point commun à de nombreux prétendants à l'Élysée, les mots de « souplesse », de « liberté » du départ à la retraite ou de « retrait-

te à la carte » défendue par la CFDT, font en effet craindre à certains des remises en cause, profondes, du système de retraites. Scrutés avec plus d'attention que d'autres, les programmes de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, n'ont pas apporté, sur ce point, les réponses souhaitées.

Le premier souhaite « élargir la liberté, pour ceux qui veulent prolonger leur activité ». Le second s'engage à « donner, dans le cadre du droit à la retraite à 60 ans, la liberté du choix de l'âge de la cessation d'activité ». Là encore, même si M. Jospin prend soin d'écrire noir sur blanc la

référence à 60 ans (une réforme révisée par la gauche en 1982), la proximité du vocabulaire ne permet pas de distinguer les candidats du second tour.

Les tentatives de M. Jospin, pour expliquer ses différences avec son principal adversaire – il propose l'épargne salariale, M. Chirac des fonds de pension – n'ont pas convaincu M. Blondel, qui a renvoyé les deux candidats dos à dos. M. Jospin a alors tenté de rectifier le tir en déclarant que son « objectif central est de maintenir le niveau des pensions ». « *Je n'ai pas entendu que cette proposition existait ailleurs* », a-t-il affirmé, le 25 mars, sur France 2.

Mais une fois de plus, la différence n'a pas été entendue. Il est vrai aussi que ces déclarations intervenaient après celles de Laurent Fabius qui avait évoqué des « sacrifices » et indiqué qu'il faudrait « aller vers une certaine harmonisation » public-privé. Depuis, le PS, par la voix de son premier secrétaire François Hollande, a dessiné deux pistes possibles : l'allongement de la durée de cotisations et leur augmentation. « *C'est encore pire, il passe d'un sujet à l'autre, sans rien donner sur le fond* », juge M. Labroille, qui diffuse en ce moment, via Internet, un texte du secrétaire général de la FSU, Gérard Aschieri, pour dénoncer, dans cette campagne, « la chronique d'une catastrophe annoncée ».

Isabelle Mandraud

Les orientations des seize prétendants à l'Élysée

► François Bayrou (UDF)

« *Assouplir l'âge de départ à la retraite. Consentir aux salariés du privé les avantages qui sont aujourd'hui ceux des fonctionnaires pour leur épargne retraite. Aller vers l'égalité de traitement en matière de retraite pour le public et le privé.* » Les conclusions d'un « Grenelle des retraites » seraient soumises « par référendum » aux Français.

► Olivier Besancenot (LCR)

Il revendique « une retraite pleine et entière pour tous » avec le retour à 37,5 années de cotisation pour les salariés du privé.

► **Christine Boutin** (Forum des républicains sociaux)

« *Accorder des droits à la retraite aux mères de famille et revaloriser la retraite des veuves civiles.* »

► **Jean-Pierre Chevènement** (Pôle républicain)

« *Après 40 ans de cotisation, la retraite sera de droit, quel que soit l'âge. La retraite progressive sera mise en place. Le système des fonds de pension sera énergiquement rejeté.* »

► Jacques Chirac (RPR)

« *Veiller à l'équité entre les Français devant la retraite. Élargir la liberté » pour « ceux qui veulent prolonger leur activité. Créer des fonds de pension à la française en concertation avec les partenaires sociaux et favoriser l'épargne salariale »*, chaque Français pouvant

« compléter sa retraite en franchise d'impôt ». L'Etat contribuera à l'effort collectif avec la vente de participations publiques.

► Robert Hue (PCF)

« *L'évolution des retraites [doit être] indexée sur celle des salaires et (...) leur montant (...) fixé à 75 % du salaire des dix meilleures années.* [Revenir] pour toutes et tous aux 37,5 annuités – et avant soixante ans pour toutes celles et tous ceux qui ont travaillé, souvent dans des métiers difficiles, pendant quarante ans.

► Lionel Jospin (PS)

« *Favoriser le retour à l'emploi des travailleurs de plus de 50 ans. Donner, dans le cadre du droit à la retraite à 60 ans, la liberté du choix de l'âge de la cessation d'activité, qui peut être progressive. Ceux qui ont commencé tôt et exercent les métiers les plus pénibles doivent, notamment, pouvoir partir plus tôt à la retraite. Mettre en œuvre un équilibre équitable entre les régimes de salariés privés et ceux des fonctionnaires. Le cas de chaque entreprise publique sera traité, en fonction de ses spécificités, par le dialogue interne. Développer l'épargne salariale.* »

► **Ariette Laguiller** (Lutte ouvrière) et **Daniel Gluckstein** (Parti des travailleurs)

Tous deux réclament le retour aux 37,5 années de cotisations pour tous.

► Corinne Lepage (Cap 21)

« *Sera mise en place une retraite à la carte, entre 35 et 50 ans de cotisation, actuariellement neutre, avec un âge minimum de 55 ans. Les retraites seront indexées sur les prix. Possibilité de cumuler une retraite et une autre rémunération, liée à la création d'une entreprise. Un système mixte de retraite par répartition et de retraite par capitalisation doit être mis en place, sur le modèle déjà en place dans la fonction publique de la Préfon.* »

► Jean-Marie Le Pen (FN)

« *Harmoniser les différents régimes spéciaux des salariés du public et du privé en un régime national de base. Développer progressivement les régimes de retraite complémentaire par capitalisation. Permettre aux Français de choisir l'âge de leur retraite (pensions proportionnelles à la durée de cotisation).* »

► Alain Madelin (DL)

« *Instituer un système de retraite par points, à la carte, et faciliter l'allongement progressif de la durée des cotisations. Rapprocher dans un souci d'équité les pensions du public des retraites du privé. Favoriser l'accès aux fonds de pension pour tous grâce à un système fiscal simple.* »

► Noël Mamère (Verts)

« *Assurer une retraite avec des revenus décents. Intégrer progressivement les régimes complémentaires au régime général. Assurer le droit à un départ progressif en garantissant le taux de remplacement.* »

► Bruno Mégret (MNR)

« *Offrir aux Français la possibilité de choisir l'âge de leur départ à la retraite. Harmoniser les différents régimes. Instaurer un système de retraite par capitalisation »* que les cotisants pourraient percevoir sous forme « de rente viagère quel que soit le déséquilibre démographique ». ► **Jean Saint-Josse** (CPNT)

Il ne se prononce pas sur les retraites dans son programme.

► Christiane Taubira (PRG)

« *Garantie d'un revenu minimum au moins égal au smic. Au-delà d'un certain niveau de pensions (trois ou quatre fois le smic), les compléments recherchés (...) doivent être financés par la capitalisation. A cette fin, devront être prévus des dispositifs de soutien fiscal à la constitution d'épargne retraite comparable à celui qui est en vigueur pour la fonction publique.* »

Les fonds de pension divisent moins les candidats

Ils attendent les négociations avec les syndicats pour préciser leurs projets

JACQUES CHIRAC et ses « fonds de pension à la française » contre Lionel Jospin et son « épargne salariale sous le contrôle des partenaires sociaux » : dans le débat discret qui les oppose sur les retraites, la création d'un « troisième pilier » – au-delà de la Sécurité sociale et des régimes complémentaires Arrco et Agirc – n'a pas dépassé le stade des formules, sans que l'on connaisse le contenu que les deux principaux candidats à l'Élysée donnent à ces expressions encore vagues. Les points de vue se sont pourtant rapprochés. M. Jospin n'excluant plus des formules d'épargne pour compléter les futures pensions, tandis que son adversaire veut associer les syndicats, plus étroitement qu'il ne l'a fait avant 1997, à la création d'un système par capitalisation.

Les « fonds de pension à la française » ne sont-ils qu'une « formule poétique », selon le mot ironique de M. Jospin ? La droite, acquise depuis longtemps à cette réforme, avait fait voter, en février 1997, la loi Thomas sur les plans d'épargne-retraite, qui accordait d'importantes déductions

L'épargne-retraite à l'étude chez PSA

Le groupe PSA Peugeot-Citroën étudie la création d'un fonds de pension qui serait alimenté par une cotisation des salariés (2 %) et de l'entreprise (4 %) prélevée sur la partie du salaire supérieure au plafond de la Sécurité sociale (2 352 euros). L'épargne collectée serait gérée par un assureur. La réforme ne concernerait que les cadres et agents de maîtrise (23 000 personnes). Un projet, négocié avec les syndicats, devrait être présenté, le 25 avril, au comité central d'entreprise. CGC, FO, CFTC et ex-CSL y sont plutôt favorables. La CGT s'oppose à une réforme destinée, selon elle, à « saborder » un système maison vieux de plus de quarante ans. Pour son délégué socialien, Bruno Lemerle, « c'est une opération politique avec le Medef en fer de lance ». Un tract intitulé « Votre retraite menacée » circule dans les ateliers. TotalFinaElf vient de proposer un système de retraite supplémentaire obligatoire par capitalisation aux 18 000 salariés de sa branche pétrole (*Le Monde* du 4 avril).

fiscales et sociales aux salariés et aux entreprises. « *Nous ne recopions pas cette loi* », prévient Marie-Claire Carrère-Gee, secrétaire nationale du RPR aux retraites. Le projet de M. Chirac prévoit que « chaque Français pourra compléter sa retraite en franchise d'impôts » et que ces fonds seront créés « en concertation avec les partenaires sociaux ». M^{me} Carrère-Gee accuse le candidat du PS d'entretenir la confusion entre épargne salariale et épargne-retraite. « *La première permet aux salariés de tirer profit des performances de leur entreprise, la seconde est constituée en vue de préparer sa retraite et doit être soumise à des règles prudentielles strictes* [placement diversifié des actifs, contrôle de leur gestion, etc.] », souligne-t-elle.

UNE « GRAVE INÉGALITÉ »

Adosser un complément de retraite à l'épargne salariale introduit une « grave inégalité » entre les salariés, assure-t-elle, puisque ceux des PME bénéficient rarement de la participation et de l'intéressement. « *Notre projet, c'est la Préfon [retraite par capitalisation des fonctionnaires] pour tous, celui de Jospin, c'est le risque Enron pour tous* [la faillite du courtier américain en énergie a fait disparaître l'épargne-retraite de ses salariés] », affirme M^{me} Carrère-Gee, qui rappelle que l'Etat devra imposer un « cahier des charges » aux organismes gestionnaires de ces fonds d'épargne à long terme (assurances, mutuelles).

M. Jospin présente une formule qui se veut, selon lui, plus sociale. Eric Besson, un de ses porte-parole sur les questions économiques, juge que M. Chirac veut faire des fonds de pension « le cœur de sa réforme », réserver les allègements d'impôt et de charges sociales sur les sommes épargnées aux salariés aisés et servir ainsi les régimes par répartition d'une partie de leurs ressources. Dominique Strauss-Kahn souhaite que « chacun puisse, dans un cadre collectif, se constituer un complément de retraite (*Le Monde* du 18 mars). Au moment de sa négociation mais aussi dans sa durée, les syndicats devront pouvoir contrôler comment le dispositif qu'ils auront approuvé entre dans les faits ». L'ancien ministre des finances précise que « le salarié pourra ou non alimenter

son compte » et qu'il faudra lui apporter de « fortes garanties collectives » pour que son épargne soit gérée « dans les meilleures conditions de coût et de sécurité ». Pour DSK, comme pour Marisol Touraine, secrétaire nationale du PS à la solidarité, « l'incitation fiscale devra bénéficier à tous les salariés, quel que soit leur revenu » et « ne pas amputer les régimes par répartition ».

Avec la loi Fabius de février 2001 sur les plans d'épargne salariale volontaire bloquée dix ans, le candidat socialiste dispose déjà d'un outil. Sept Français sur dix se déclarent favorables à des fonds de pension facultatifs (58 % des électeurs de M. Jospin), selon un sondage Ipsos réalisé pour le Medef (*Le Monde* du 26 mars). Mais c'est avec les syndicats que le prochain gouvernement devra ouvrir le difficile dossier des retraites. Prudents, M. Chirac et M. Jospin attendent la négociation qu'ils ont promis d'engager avec eux au lendemain des élections avant d'affiner leurs projets.

Jean-Michel Bezat

7 ÉCOLES DE COMMERCE
7 PASSIONS

BAC+5

PARIS
BORDEAUX
LILLE
LYON
NANTES
STRASBOURG
TOULOUSE

CONCOURS PRISM

OUVERT AUX TERMINALES

ISEG RESEAU

Centralisation Concours PRISM
149 av. Victor Hugo 75116 Paris
www.concours-prism.com

N° Vert 0 800 16 20 17

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images/ cinéma/
numérique/ sons/

- Réalisateur cinéma
- Concepteur en numérique
- Producteur audiovisuel
- Monteur en numérique
- Créateur d'effets spéciaux

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Cîteaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

Le Conseil constitutionnel a validé seize candidatures à l'élection présidentielle

Seuls 190 parrainages ont été annulés sur les 17 815 recueillis. Chaque candidat percevra une avance du ministère de l'intérieur de 153 000 euros, au titre des dépenses de campagne

« LES FAUVES sont lâchés », a déclaré, jeudi 4 avril, Yves Guéna, président du Conseil constitutionnel, après avoir égrené l'identité des seize candidats à l'élection présidentielle, mais deux d'entre eux resteront en cage. Charles Pasqua (RPF) et Nicolas Miguet (Rassemblement des contribuables français) ont échoué dans leur quête des 500 parrainages d'élus. Au sujet de ce dernier, qui affirme toujours disposer de 509 signatures, M. Guéna a jugé « convenable » de faire une mise au point : « L'intéressé a déposé 261 signatures. » Il a rappelé que, depuis le 21 mars, tous les candi-

dats qui en ont fait la demande ont reçu « par fax, chaque jour » le chiffrage de leurs parrainages. « Il leur était donc difficile de ne pas savoir où ils en étaient », a ajouté M. Guéna.

Un tirage au sort a été effectué pour déterminer l'ordre d'apparition des postulants sur les panneaux d'affichage électoraux. Bruno Mégret (MNR) a hérité du dossard numéro un. Viennent ensuite Corinne Lepage (CAP 21), Daniel Gluckstein (Parti des travailleurs), François Bayrou (UDF), Jacques Chirac (RPR), Jean-Marie Le Pen (FN), Christiane Taubira (PRG), Jean Saint-Josse (CPNT), Noël Mamère (Les Verts), Lionel Jospin (PS), Christine Boutin (Forum des républicains sociaux), Robert Hue (PCF), Jean-Pierre Chevènement (Pôle républicain), Alain Madelin (DL), Arlette Laguiller (LO) et Olivier Besancenot (LCR).

C'est la première fois qu'un nombre aussi élevé de candidats est en course pour l'Élysée. Seize candidats, c'est un peu « ridicule », a estimé en aparté Pierre Mazeaud, l'un des neuf membres du Conseil constitutionnel.

« UN PEU RIDICULE »

Au total, 35 personnes ont bénéficié d'au moins un parrainage, mais aucun n'a été éliminé ou confirmé de justesse. Le Conseil constitutionnel n'a pas communiqué le nombre exact des parrainages, exception faite de M. Miguet, mais il aurait manqué plusieurs dizaines de paraphes à M. Pasqua. A l'inverse, M^{me} Lepage et M. Le Pen disposaient d'une marge suffisante pour ne pas être exclus en raison de quelques formulaires invalidés.

Le Conseil constitutionnel n'a rejeté que 190 des 17 815 parrainages, soit un rebut d'un peu plus

de 1 % contre 4 à 5 % lors des précédents examens de 1988 et 1995. En revanche, le nombre de doublons – deux formulaires envoyés par un même élu – a nettement augmenté, passant d'une moyenne de cinq à quarante. Des maires ont rivalisé d'ingéniosité pour obtenir de la préfecture un imprimé supplémentaire. « L'un d'entre eux a même affirmé que son formulaire avait été avalé par son chien », a glissé un membre du Conseil constitutionnel. Les magistrats n'ont alors validé que le premier parrainage déposé.

La campagne officielle débute vendredi 5 avril. Les médias audiovisuels doivent désormais respecter une stricte égalité de temps de parole entre les candidats, à qui le ministère de l'intérieur va verser une avance de 153 000 euros.

Elie Barth

A Lyon, M. Bayrou parie sur « un rejet des sortants »

Il rechigne à préciser son attitude en cas de duel Chirac-Jospin au second tour

LYON

de notre envoyé spécial
Dopé par le léger frémissement récemment enregistré en sa faveur dans les sondages, François Bayrou paraît en forme. Dans la modeste salle polyvalente de Pont-de-Veyle (Ain), comme à la tribune de la célèbre brasserie Georges, à Lyon, où il a prononcé un discours sans notes de près d'une heure trente devant un millier de personnes, jeudi 4 avril, le président de l'UDF semble avide de parler, comme s'il cherchait dans la dernière ligne droite à rattraper le temps perdu.

Le député européen ne décrit pas plus précisément qu'avant les contours de la « relève » qu'il appelle de ses vœux. Mais il croit trouver dans les enquêtes d'opinion, qui indiquent un léger tassement des intentions de vote en faveur des deux chefs de l'exécutif, la confirmation de son analyse. « Les Français n'ont pas envie des deux sortants », martèle-t-il inlassablement devant chacun de ses auditeurs, avant de sortir sa calculatrice : « A peine un Français sur cinq a envie de voter pour le couple Jospin-Chirac. Alors que si l'on additionne les abstentionnistes et ceux qui refusent de voter pour eux, on obtient des chiffres astronomiques. »

DOS À DOS

M. Bayrou reconnaît toutefois que le vote « protestataire » est, à ce jour, le seul bénéficiaire de l'opération : « Je préférerais qu'au lieu de millions de votes pour dire "zut", on ait des millions de votes pour dire "oui" », indique-t-il, tout en se promettant des lendemains qui chantent : « Pour l'instant, les Français n'ont pas identifié un scénario de changement. Mais ils vont le faire », affirme-t-il, en se définissant comme « le seul candidat qui incarne à

la fois le changement et le respect d'orientations sociales, libérales et européennes ».

En attendant ce jour, le candidat centriste cherche, lui aussi, à tirer profit de ce « rejet des sortants ». Messieurs Chirac et Jospin ? « Ils sont agaçants, ils manquent d'entraînement, ils ne disent rien, et sont les deux représentants d'une manière de gouverner qui a fait son temps, et qui a entraîné un désamour entre le peuple et le pouvoir. » Renvoyant dos à dos les deux chefs de l'exécutif, M. Bayrou répugne à indiquer quelle serait son attitude dans la perspective d'un duel Chirac-Jospin. « Je suis déterminé à ne parler du second tour qu'après le premier », a-t-il affirmé tout au long de la journée, en notant que s'il prenait les devants, cela reviendrait à « squeezer » le scrutin du 21 avril. Tout juste a-t-il consenti à indiquer que sa « seule règle de conduite » serait « la loyauté ». « Au second tour, a-t-il ajouté, on fait avec ce qu'on a. On élimine, et on reconstruit la bipolarisation. »

M. Bayrou a pu enregistrer avec satisfaction la présence à ses côtés, jeudi soir, de plusieurs élus centristes, parmi lesquels la présidente de la région Rhône-Alpes, Anne-Marie Comparini. Mais à l'impossible, nul n'est tenu : ceux-là conservent en ligne de mire le second tour de l'élection présidentielle. « Guest star » de la soirée, l'ancien premier ministre Raymond Barre a probablement résumé leur état d'esprit lorsqu'il a précisé que « nous aurons aussi à faire face au deuxième tour ». « Mon choix du premier tour, a poursuivi l'ancien maire de Lyon, ne signifie en aucun cas une opposition à Jacques Chirac. »

Jean-Baptiste de Montvalon

Des constitutionnalistes pointent un système « perturbé »

MALICIEUSEMENT, la revue *Commentaire* reproduit, dans sa dernière livraison, un extrait du livre de Daniel Vaillant (*C'est ma gauche*, Plon). Le ministre de l'intérieur raconte qu'en mars 1981 il a été chargé par François Mitterrand, alors candidat à la présidentielle, de veiller à ce qu'une proche de Georges Pompidou, Marie-France Garaud, obtienne les 500 signatures nécessaires à sa candidature. L'objectif : empêcher que le candidat du RPR, Jacques Chirac, ne devance Valéry Giscard d'Estaing, considéré comme un adversaire moins redoutable. « Les parrainages pour M^{me} Garaud furent trouvés et la mission réussie », conclut M. Vaillant, qui précise qu'il a « évidemment » bénéficié dans cette affaire de l'accord de Lionel Jospin, alors premier secrétaire du PS.

Utiliser le système de parrainage, fixé en 1976 à 500 signatures, afin de diviser les voix de l'adversaire est donc une pratique ancienne. Pourtant, politologues et constitutionnalistes s'avouent plus que jamais perplexes face au fonctionnement « perturbé » du système.

« La prolifération actuelle des postulants à l'Élysée est en passe de tuer notre bijou, s'alarme Olivier Duhamel. Il est ridicule d'avoir trois candidats trotskistes et deux candidats d'extrême droite. »

Moins alarmiste, le constitutionnaliste Guy Carcassonne n'en déplore pas moins le « harcèlement » auquel les « parrains » sont soumis. Ancien membre du Conseil constitutionnel, Jacques Robert pense, lui, que l'ouverture du parrainage aux électeurs, et non plus aux seuls élus, serait peut-être susceptible d'éviter les manœuvres. D'autant plus que la coïncidence de la présidentielle et des municipales pourrait, en 2007, placer les maires devant des choix difficiles. En attendant, pour Didier Maus, directeur de l'Institut international d'administration publique, l'élection présidentielle demeure ce rare moment de « respiration démocratique » où des petits candidats peuvent accéder à la télévision et aux subventions publiques comme ceux des grandes formations.

Nicolas Weill

La « grève des signatures » n'a pas eu lieu

Le Conseil constitutionnel a rétabli la vérité en livrant, jeudi 4 avril, le nombre de parrainages validés. Au total, 17 815 formulaires ont été déposés en bonne et due forme. Le record de 1981 (16 444) a donc été largement battu. Le thème de la grève des signatures, martelé par plusieurs candidats à l'élection présidentielle, relevait, donc, d'une vue de l'esprit. Dès le premier jour de dépôt, le 14 mars, 4 375 signatures étaient parvenues au 2, rue Montpensier, soit deux fois plus qu'en 1988 !

Quand le Conseil constitutionnel a commencé par informer les candidats de l'état de leurs parrainages, le 21 mars, près de 10 000 paraphes avaient déjà été totalisés, contre moins de 8 000 en 1988. En revanche, certains candidats ont effectivement peiné à atteindre le quota requis, en raison du nombre élevé de postulants à se partager les faveurs des élus.

EN AVRIL CHEZ CITROËN
SÉRIES Luxia SUPER-ÉQUIPÉES

Climatisation

Peinture Métallisée

Radio CD. Vitres Electriques

Condensation Centralisée

Airbag. ABS. Airbags



XSARA Picasso Luxia
à partir de **17 700 €⁽¹⁾**
(116 104,39 F)



XSARA Luxia
à partir de **14 900 €⁽²⁾**
(97 737,59 F)

www.citroen.fr
3000 CITROËN 3000 CITROËN

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. (1) 1500 euros d'économie pour tout achat d'une Xsara Picasso Luxia 1.6i 16V. (2) 1750 euros d'économie pour l'achat d'une Xsara Coupé 1.6i 16V. Offres non cumulables réservées aux particuliers dans le réseau Citroën participant jusqu'au 30 avril 2002. Tarif conseillé séries Luxia du 2 avril 2002.

GARANTIE 2 ANS SUR TOUTE LA GAMME

Le juge Eric Halphen en vedette américaine du meeting lyonnais de Jean-Pierre Chevènement

Le candidat du Pôle républicain a salué le « courage » du magistrat. Auparavant, celui-ci avait évoqué la politique, « qui ne se résume pas aux mallettes de billets sales »

« **CHÔMEUR** depuis lundi », Eric Halphen est officiellement entré en politique jeudi soir. L'ancien juge d'instruction du tribunal de Créteil est en effet intervenu, avant Jean-Pierre Chevènement, lors du meeting que le candidat du Pôle républicain a tenu à Lyon, jeudi 4 avril, au Palais des congrès. Le magistrat et le candidat à l'Elysée s'étaient retrouvés dans le TGV. Un peu intimidé, M. Halphen avait proposé à M. Chevènement de jeter un regard sur les notes qu'il avait préparées. Paternel, le maire de Belfort a lu, attentivement, avant de déclarer : « Très bien. Très courageux. »

Fort de cet adoubement, le magistrat s'est expliqué. Il a choisi la politique parce que « c'était le moment » et parce qu'il « n'allait pas rester dans son coin » et se « recroqueviller ». Bien sûr, il aurait pu opter « pour une voie plus tranquille », mais il cherchait « une implication dans le réel ».

Le magistrat ne touche plus de salaire, mais le succès de son livre, *Sept ans de solitude*, devrait, assure-t-il, lui permettre de « tenir » financièrement jusqu'en septembre. Quand à la proposition d'une



Le 4 avril, au Palais des congrès de Lyon, Jean-Pierre Chevènement en compagnie d'Eric Halphen. Le magistrat a ensuite pris la parole devant les militants présents au meeting de soutien au candidat du Pôle républicain.

circonscription pour les élections législatives qui lui aurait été faite par François Hollande, d'abord, puis par M. Chevènement, « la question n'est pas du tout à l'ordre du jour », affirme-t-il, avant de se raviser et de laisser entendre que le premier secrétaire du PS lui a bien proposé la circonscription de Clichy (Hauts-de-Seine) face à l'ex-RPR Patrick Balkany.

« Il y a une génération de politi-

ques qui s'est habituée à ne plus rien payer, ni un repas, ni une maison, ni des vacances », dit encore M. Halphen devant un Jean-Pierre Chevènement ravi de la « fraîcheur » du juge placé en disponibilité. Pour lui, la corruption ordinaire a « miné la confiance que les citoyens avaient dans les hommes politiques », et c'est, d'abord, « aux partis » à faire le ménage en leur sein. Le candidat à l'Elysée intervient. Précisément, il

attend de M. Halphen, qui représente, « à sa manière, ce courant républicain, puissant dans le pays », qu'il l'éclaire sur le financement des partis et le « moyen de l'améliorer ».

Délinquance financière, paradis fiscaux et, face à cela, impuissance des juges : M. Halphen revient longuement sur ces thèmes au cours de son « premier meeting » tout en évoquant son nouveau « métier », la politique, qui « ne se résume pas au ballet des Safrane et des 607, aux petites phrases hypocrites et aux mallettes de billets sales ».

Devant environ 1 500 partisans, M. Chevènement salue « le courage » du juge et le félicite de « ce choix difficile ». Cette évocation répétée de la « difficulté » en politique résonne un peu comme un aveu. Et le candidat à l'Elysée semble opter pour la méthode Coué quand il s'énervait contre « les instituts de sondage qui se sont systématiquement trompés depuis 1995 » ou lorsqu'il se rassure en affirmant qu'on ne doit pas interpréter « comme une difficulté insurmontable » le fait qu'il y ait pléthore de candidats à la présidentielle.

Christine Garin

A Lorient, Lionel Jospin évoque le gouvernement de son futur premier ministre

Le candidat propose de créer un ministère de la mer

LORIENT

de notre envoyée spéciale
Jospin et la mer, quatrième déplacement « sectoriel ». En Bretagne, Lionel Jospin a poursuivi sa campagne comme on la lui a bâtie : « Des grands meetings, et, région par région, des grands thèmes », explique-t-il. Au risque, sinon de l'ennuï, du moins de la... « frustration ». A Lorient, les militants socialistes sont « tellement nombreux, tellement chaleureux », qu'« il pourrait y avoir la tentation d'intervenir comme dans un meeting, et je vais me frustrer moi-même ». Mais c'est ainsi. Jeudi 4 avril, dans son cahier de texte, il y a écrit « la mer ».

Règle numéro un de l'exercice : faire une annonce. Celle de Lorient s'appelle « ministère de la mer » – créé par les socialistes en 1981, « supprimé en 1993 par Edouard Balladur ». Louis le Pensec, du voyage, préférerait « ministère de la mer et du littoral ». Jean Glavany, ex-ministre de l'agriculture et de la pêche, directeur de la campagne de M. Jospin, qui plaide, depuis quelques jours, la « présidentialisation du candidat », voit dans cette annonce un bon moyen d'y parvenir. Au Télégramme, M. Jospin a

d'abord expliqué qu'« une équipe [gouvernementale est aussi] un gage de cohérence ». Mais, sous les applaudissements des militants, il lance : « Il appartiendra au premier ministre de déterminer – mais bien sûr avec moi – l'organisation du gouvernement. Si je suis élu président de la République, j'accueillerai favorablement cette proposition. »

Règle numéro deux : de belles photos. La première a été prise à Brest, aux centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross). M. Jospin, jumelles vissées sur les yeux, scrutant le rail d'Ouessant – et l'avenir, après le second tour –, le cliché est parfait. A Lorient, le candidat est placé devant un chalutier prêt à une mise à l'eau. Le propriétaire, un pêcheur de langoustines du Croisic, l'a baptisé *Le Père-François*, en 1981. « Mais pas à cause de Mitterrand », précise-t-il, peu pressé de saluer le candidat. Les socialistes bretons ont surtout remarqué que, en 1981, François Mitterrand avait prononcé son discours sur la mer à Lorient. Et que cela lui avait « porté chance ».

Ariane Chemin

La stratégie des socialistes pour contrer « Arlette »

POUR contrer Arlette Laguiller, Martine Aubry est, peut-être, le meilleur soldat de Lionel Jospin. Il a donc été décidé, mercredi, lors du conseil politique hebdomadaire, qu'elle s'adresserait « aux électeurs d'Arlette ». Sans s'en prendre directement à elle – comme Jean-Pierre Chevènement, qui mesure ses effets en moquant « l'homme qui serait dans la vie d'Arlette » –, mais en dénonçant sa « posture protestataire », tandis que Lionel Jospin insiste sur les cinq mesures de gauche de son programme : droit à la formation tout au long de la vie, couverture logement universelle, plan de lutte contre le chômage des plus de cinquante ans, baisse des impôts les plus injustes, et « éradication » de la grande pauvreté.

Les « modernes » du PS critiquent la campagne

Batailles feutrées autour de la rédaction du programme, de l'écriture des discours, la campagne avive la querelle entre les « anciens » et les « modernes » du PS. Mardi 2 avril, lors du déjeuner au club Socialisme et démocratie, qui réunit traditionnellement le ministre de la défense, Alain Richard, Pierre Moscovici, rédacteur du programme, Vincent Peillon, porte-parole du PS, Marisol Touraine, chargée de la rédaction des discours thématiques, la jeune aile jospiniste et moderne du PS a critiqué une campagne socialiste « brouillonne et bureaucratique ». Informé de ce déjeuner, Jean Glavany n'a pas apprécié. Mercredi, lors du conseil politique hebdomadaire, le directeur de campagne de M. Jospin s'est étonné, devant M^{me} Touraine, de la présence de ces convives à l'esprit critique.

« Arlette Laguiller utilise le malheur des salariés au profit d'une organisation », a ainsi déploré M^{me} Aubry, jeudi 4 avril, lors de son point de presse à l'« atelier » de campagne. « Faire de la politique, ce n'est pas commenter l'existant, c'est apporter des réponses qui ont une chance de régler les problèmes des Français. »

S'appuyant sur des exemples d'entreprises du Nord en difficulté, la maire de Lille a expliqué que « le pire est toujours le meilleur pour LO, pour qui il vaut mieux fermer une usine que d'accepter un plan de reprise avec des licenciements. Quelle que soit la personnalité d'Arlette Laguiller, qui peut être attachante, LO ne s'intéresse pas à l'avenir des salariés. Ce sont des militants engagés dans un combat pour leur propre organisation, pas pour les salariés », a lancé l'ex-ministre de l'emploi, avant de s'amuser de la « constance du discours d'Arlette Laguiller depuis vingt ans ». Pour « mes premiers votes, elle était déjà là »...

La veille, sur France 3, M. Jospin avait adopté la même stratégie, en dénonçant « la représentante la plus emblématique de la protestation sociale ». Mardi, Jean-Christophe Cambadélis avait expliqué qu'il ne fallait « pas mettre sur le même plan LO, Arlette et les sondés », et qu'il ne fallait pas qualifier le vote pour LO de « révolutionnaire ». M. Jospin n'avait pas approuvé Bernard Kouchner, qui suggérait, le lendemain, d'expliquer aux électeurs que la candidate de LO voulait « faire gagner la droite ». Plus personne d'ailleurs ne parle de « gaucho-chiraquisme », comme François Hollande avant l'hiver. Face au danger, il faut affiner la stratégie...

Ar. Ch.

ILS ONT DIT

► **Jacques Chirac**, à propos des révélations du *Canard enchaîné* sur les « dépenses de bouche » du couple Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris : « Je ne m'étonne pas, parce que je connais cette méthode, que ce rapport qualifié d'ailleurs de provisoire apparaisse tout à coup à quinze jours ou trois semaines des élections (...). Soyons sérieux, naturellement, nous n'avons pas reçu cet argent. » (France 2, 4 avril.)

► **Alain Madelin** (candidat DL) : « Aujourd'hui, il y a une sorte de concours aux propositions « plus mou que moi, tu meurs ». » (Point de presse, 4 avril.)

► **Jean-Marie Le Pen** (candidat du FN) : « Parce que Vichy avait choisi la devise, qui était d'ailleurs celle de saint Eloi, « Travail, Famille, Patrie », on a pris le contre-pied de ces valeurs (...). Moi, je crois que patrie, famille, travail, ça va très bien avec « Liberté, Egalité, Fraternité ». Ça le complète et le soutient. » (RMC, 5 avril.)

► **Bruno Mégret** (candidat du MNR), à propos des signatures de M. Le Pen : « Il paraît qu'il ne les avait pas et puis le miracle de Pâques est arrivé : M. Le Pen les a eues. Dans cette affaire, il a un peu été le « superimposeur » (...). Je pense que M. Jospin l'a beaucoup aidé. [M. Le Pen] est vraiment le cinquième candidat de la gauche plurielle. » (RTL, 5 avril.)

► **Daniel Gluckstein** (candidat du PT), s'estimant « boycotté » par les sondés : « J'ai les témoignages certifiés de douze personnes qui ont été sondées sur leurs intentions de vote et à qui on a refusé de proposer mon nom. » (Meeting à Nantes, 4 avril.)



FIAT PUNTO 60 CLASS 3 PORTES. 9200 € OFFRE DE 1000 € DÉDUITE. CLIMATISATION LÈVE-VITRES ET RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES. CONDAMNATION CENTRALISÉE DES PORTES. OFFRE NON CUMULABLE VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL 2002. RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS DANS LE RÉSEAU FIAT PARTICIPANT NOUVELLE GAMME PUNTO 2002. PARCE QU'ON EST TOUS DIFFÉRENTS.

2^e Prix de la Sécurité

FIAT

SOCIÉTÉ

HABITAT

L'application de la « **LOI BESSON** » sur l'« *accueil et l'habitat des gens du voyage* », votée il y a un an et demi, prend du **RETARD**. Le calendrier fixé pour recenser les besoins en aires d'accueil n'a que rarement été

respecté. Voté pour permettre aux populations nomades d'**ALLER ET VENIR LIBREMENT** sur le territoire et de s'installer dans des conditions décentes, le texte impose aux communes de financer des **AIRES**

D'ACCUEIL. Les besoins à combler sont gigantesques et les conflits avec les populations, exaspérées par les stationnements anarchiques, se multiplient. Cependant, l'Etat a souhaité accorder un sursis aux retardataires.

A Bourg-en-Bresse, la municipalité a décidé de s'emparer du problème en créant un « **HABITAT ADAPTÉ** » pour les Tsiganes sédentarisés et des terrains équipés pour les itinérants.

La loi sur l'accueil des gens du voyage n'est pas appliquée

Promulguée en juillet 2000, la « loi Besson » oblige les communes de plus de 5 000 habitants à aménager des aires d'accueil pour les populations nomades. Mais seuls six départements peuvent afficher un schéma cohérent. L'Etat a choisi d'accorder un sursis aux retardataires

PLUS D'UN AN ET DEMI après son adoption, la loi sur « l'accueil et l'habitat des gens du voyage » entre en application à pas comptés. Dans la plupart des départements, les collectivités locales et les services de l'Etat se concertent encore pour évaluer les besoins en aires de stationnement et désigner les lieux où elles seront implantées. Pourtant, ce diagnostic aurait dû être établi avant le 5 janvier. Mais le calendrier fixé par la loi n'a pas été respecté, à quelques exceptions près. De tels retards sont « *préoccupants* », estime Marguerite Gille, présidente de l'Union nationale des institutions sociales d'action pour les Tsiganes (Unisat), d'autant que les deux scrutins à venir risquent de ralentir encore le processus, en nourrissant « *un certain attentisme* ».

Promulguée le 5 juillet 2000, la « loi Besson » – du nom du secrétaire d'Etat au logement d'alors – poursuit un double objectif : permettre aux populations nomades d'aller et venir librement sur le territoire et de s'installer dans des conditions décentes ; empêcher les installations illicites, qui exaspèrent riverains et élus. Ce problème récurrent avait déjà été abordé dans la loi du 31 mai 1990, relative « *à la mise en œuvre du droit au logement* ». Elle obligeait les communes de plus de 5 000 habitants à construire des aires d'accueil sur leur territoire. Mais, faute d'être assorti de sanctions ou de mécanismes coercitifs, le texte fut très mal appliqué. En 2000, un quart des 1 739 communes concernées par l'obligation d'accueil avaient aménagé des zones pour les gens du voyage, indique l'universitaire Emmanuel Aubin, dans la revue *Etudes tsiganes* (volume XV, deuxième semestre 2001). En outre, 10 000 places ont été réali-



Un campement improvisé de gens du voyage près d'une cité, à Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne.

sées – alors que la loi en espérait 30 000 – et la moitié d'entre elles, seulement, sont conformes aux normes. Les autres « *sont situées dans un contexte de nuisance et de risque : voie à grande circulation, voie SNCF, décharge, station d'épuration, zone inondable* », affirme Jean-Louis Cotigny dans le rapport qu'il a remis récemment à la secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann.

BESOINS GIGANTESQUES

Les besoins à combler demeurent gigantesques. Et il devient urgent de s'y employer, compte tenu des conflits provoqués par le stationnement anarchique des Tsiganes. Malik Salem, membre de la Commission nationale consultative des gens du voyage (CNCGDV) évoque une « *spirale de la violence* » et parle de « *vrai risque d'explosion sociale* ». Un

propos à peine outrancier quand on songe, par exemple, aux incidents qui ont éclaté en Haute-Savoie, en 2001 : élu molesté, face-à-face entre villageois et nomades, etc. (*Le Monde* du 17 août 2001).

La « loi Besson » a donc fixé un calendrier précis pour la mise en place des schémas départementaux d'accueil et la construction d'aires de stationnement ; passé ces délais, le préfet pouvait décider seul des mesures à prendre. Mais l'échéancier n'a pas été respecté : à la mi-mars, six départements seulement avaient approuvé leur schéma, selon Jean Blocquaux, président de la CNCGDV. De telles lenteurs ne sont guère surprenantes : les études et la consultation des maires n'ont souvent été lancées qu'après la publication, en juin 2001, des décrets d'application de la loi ; en

outre, résoudre « la question nomade » n'emballa pas toujours les élus.

Cependant, l'Etat n'a pas voulu imposer son diktat aux retardataires. Un « sursis » de quelques mois leur a même été accordé. « *Je préfère que les schémas soient signés un peu au-delà de la date buttoir, si cela peut permettre des négociations constructives entre services de l'Etat et collectivités locales* », commente Jean Blocquaux. Le président de la CNCGDV se montre d'ailleurs plutôt optimiste. La plupart des schémas devraient être paraphés conjointement par le préfet et le président du conseil général. « *Ça risque d'être un peu autoritaire dans quatre départements* », ajoute-t-il, sans vouloir préciser lesquels. Le processus semble donc bien lancé.

Mais de nombreux protagonistes doutent que la « loi Besson » règle tous les problèmes. « *Il exis-*

te beaucoup de lieux en Gironde où les gens du voyage sont sédentarisés de fait, témoigne Marie-Bernadette Maire, élue municipale de Pessac, dans Le Courrier des maires de janvier. Ils habitent des caravanes qui n'ont quelquefois même plus de roue et vivent dans de très mauvaises conditions d'hygiène. Il faut trouver des solutions pour ces personnes. La loi [Besson] est très bien pour le passage mais elle ne pose pas la question des gens du voyage qui tendent vers la sédentarisation et pour lesquels il faut trouver un habitat adapté. »

Plusieurs responsables associatifs partagent cette analyse. Le législateur a eu tendance à enfermer les populations nomades dans un mode de vie « *univoque* », à les appréhender « *dans une situation de voyage permanente* », estime Martine Sciarli, directrice de l'Adept (Association départementale pour la promotion des Tsiganes en Seine-Saint-Denis). Or les familles sont inscrites dans un lieu, elles ont des attaches, renchérit François Lacroix, directeur de l'ADGVE (Association départementale des gens du voyage de l'Essonne).

C'est le cas de Roland, qui, depuis une trentaine d'années, « papillonne », l'hiver venu, dans le nord de l'Essonne, entre « *Massy, Verrières-le-Buisson et Palaiseau* ». Lui aimerait bien posséder un terrain – « *un p'tit chez soi* », dit-il – pour pouvoir se poser avant de reprendre la route au moment des beaux jours. Faute d'avoir ce pied-à-terre, lui et ses proches errent de ville en ville, envahissant des parkings, des terrains vagues ou des zones industrielles.

En principe, les besoins en « *terrains familiaux* » sont consignés dans les schémas d'accueil mais ils ne font « *pas partie des prescriptions*

de la loi », indique-t-on au ministère du logement : le maire n'est pas obligé de donner son feu vert à des gens du voyage qui souhaiteraient acheter une parcelle et l'aménager comme ils l'entendent. Du coup, de nombreux nomades craignent d'être cantonnés aux terrains que la puissance publique aura daigné leur accorder. « *On sera libres d'aller et venir, mais où ?* », s'interrogeait Emile Scheitz, lors d'une conférence de presse le 13 décembre 2001.

ZONES DE RELÉGATION ?

Jean Blocquaux se veut rassurant. A terme, la densité du réseau d'aires d'accueil évitera que les populations nomades aient le sentiment d'être parquées dans des zones de relégation, plaide-t-il. En outre, les besoins en « *terrains familiaux* » ne sont pas ignorés des pouvoirs publics : la circulaire du 5 juillet 2001 suggère de les inscrire dans les plans départementaux d'aide au logement des personnes défavorisées.

Un tel dispositif conviendra-t-il aux gens du voyage ? Dans le Haut-Rhin, la ville de Cernay avait déagagé un hectare et demi pour accueillir des nomades. « *Mais lors de leur dernier passage, ils ne se sont pas installés sur le terrain qui leur était réservé et ils m'ont fait comprendre (...) qu'ils continueraient à aller où ils voulaient* », affirme le maire, Michel Soridi, dans *Le Courrier des maires* de janvier. Du coup, des dizaines d'élus de la région ont signé une motion pour réclamer que les municipalités, en règle avec la « *loi Besson* », puissent obtenir le concours des forces de l'ordre et déloger immédiatement les campeurs indésirables.

Bertrand Bissuel

Les communes doivent financer des sites équipés

● **La loi du 5 juillet 2000** relative à « l'accueil et à l'habitat des gens du voyage » prévoit les droits et devoirs des populations nomades et des collectivités locales.

● **Schéma départemental d'accueil.** Ce document aurait dû être signé dans chaque département avant le 5 janvier. Mais les délais n'ont pas toujours été respectés. Le schéma prévoit les aires de stationnement à réaliser – ou à réhabiliter – et désigne les communes où elles seront aménagées. Il détermine les emplacements réservés aux grands rassemblements.

● **Obligations des communes.** Toutes les villes de plus de 5 000 habitants participent à la mise en œuvre du schéma : elles peuvent construire des aires sur leur propre territoire ou participer à leur financement dans des municipalités voisines. Les communes de moins de 5 000 habitants peuvent aussi être tenues d'aménager des zones pour

les gens du voyage, si « *l'évaluation des besoins en a fait ressortir la nécessité* ». Une fois le schéma adopté, les municipalités ont deux ans pour réaliser les équipements. Au-delà, le préfet peut ordonner les travaux.

● **Aides.** L'Etat finance 70 % des travaux de construction ou de réhabilitation des aires, dans la limite de certains plafonds. Il accorde aussi une « *aide forfaitaire à la gestion des aires d'accueil* », sous réserve que les équipements construits répondent à des normes techniques (il doit y avoir au moins un WC et deux douches pour cinq places de caravanes, etc.).

● **Pouvoirs renforcés.** Les communes ayant réalisé ou financé des aires d'accueil peuvent interdire, par arrêté, à des nomades de stationner en dehors des zones prévues. Dans certains cas, les maires peuvent saisir la justice. La loi contient des dispositions pour accélérer la procédure d'expulsion.

A Grenoble, le campus universitaire joue, contre son gré, les aires d'accueil

GRENOBLE

de notre correspondante

Jean-François Vaillant, directeur du service de gestion du domaine universitaire (Sigdu), se désole. « *La situation empire de mois en mois* », constate-t-il. Selon les périodes, vingt à trois cents caravanes stationnent sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, près de Grenoble. Parkings inaccessibles, détritus et excréments autour des bâtiments, linge suspendu, fils électriques dénudés, bornes d'incendie éventrées : les nuisances sont à la mesure de la précarité et de l'insalubrité des lieux. S'y ajoutent diverses dégradations et agressions qui ont fait monter le sentiment d'exaspération. Les responsables universitaires évoquent des « *colloques annulés* », « *des étudiants qui résilient leur bail dans les résidences* », « *des contrats européens perdus* ». L'été dernier, la piscine, dont la fréquentation a diminué de plus de moitié en trois ans, a dû fermer.

Lise Dumasy, présidente de la conférence académique des présidents d'université (Capu), a chiffré pour 2001 à « *2 millions de*

francs » la facture de remise en état des terrains et des matériels, « *payée sur le budget de l'université* ». Le 23 octobre, lors de la journée « *campus mort* » organisée à l'appel des quatre présidents d'université (*Le Monde* du 25 octobre 2001), près de 1 500 personnes ont dénoncé cette situation.

Entre leur souci que cesse une occupation de nature à discréditer l'image de l'université et leur refus d'être soupçonnés d'ostracisme à l'égard des gens du voyage, les autorités universitaires disposent d'une marge étroite. Le président local de SOS-Racisme, Amar Thioune, évoque la tentation de « *monter les étudiants contre les gens du voyage* ». « *Les élus n'ont pas eu le courage politique de tenir un langage de vérité. Ils ont préféré louvoyer et entretenir un comportement d'exclusion* », reproche-t-il. Un élu Vert parle, lui, de « *faillite* ». « *Les communes votent des délibérations, mais ensuite ne les respectent pas.* »

Le 7 mars, après qu'une balle perdue a, selon les universitaires, « *frôlé la tête d'un chercheur* », l'administration a de nouveau réclamé « *une véritable protection des sites et*

de leurs occupants » et la mise en œuvre « *la plus rapide possible* » du schéma départemental d'accueil. Ce dernier devrait être finalisé dans quelques jours. Il prévoit pour l'agglomération, 230 nouvelles places, en complément des 180 déjà aménagées. Toutes les collectivités et les communes concernées l'ont approuvé, « *sur le papier* », précise Jean-Michel Remande, vice-président de la communauté d'agglomération. Mais sur les 16 communes de plus de 5 000 habitants concernées par la loi, une dizaine seulement ont fait des propositions. Quant au terrain de « *grand passage* », d'1,5 hectare, prévu pour 200 caravanes, « *aucun début de solution n'a été apporté* ». Pis : le dispositif transitoire, seul à même d'offrir une solution immédiate à l'occupation du campus, reste à boucler. La communauté d'agglomération a bon espoir de trouver « *une centaine d'emplacements provisoires, répartis sur quatre communes* ». Il en manquerait encore « *60 à 80 autres* » pour faire face aux occupations sauvages.

Nicole Cabret

A Bourg-en-Bresse, deux terrains et des pavillons « adaptés », contre les campements sauvages

La diversité du monde tsigane a été prise en compte par les acteurs locaux : itinérants et sédentaires ont désormais trouvé leur place

BOURG-EN-BRESSE (Ain)

de notre envoyé spécial

L'agglomération de Bourg-en-Bresse illustre à merveille la diversité du monde tsigane. D'un côté, il y a

REPORTAGE

Un drôle de lotissement a vu le jour : des petits pavillons avec un abri pour la caravane

les itinérants : un certain nombre d'entre eux viennent d'Alsace ou du Doubs et passent par l'Ain pour se rendre aux grands rassemblements religieux qui ont lieu, à la belle saison, dans le Midi. De l'autre, on trouve des sédentaires, qui vécurent pendant des années dans un bidonville, à la lisière de Bourg. Problème de stationnement dans un cas, résorption

d'habitat insalubre dans l'autre : le fait nomade posait des difficultés spécifiques qui ont été traitées distinctement.

Il y a une trentaine d'années, des gens du voyage ont commencé à prendre racine sur le terrain des « *Quatre-Poteaux* ». Marie-José Guillin, éducatrice spécialisée de formation, les a longtemps côtoyés. « *C'était le tiers-monde, se souvient-elle. Les familles avaient construit des baraques de brique et de broc pour y faire la cuisine. Il y avait deux points d'eau et un sanitaire pour une quarantaine de ménages.* » A la fin des années 1980, l'inspection académique signala que des enfants n'étaient « *pas bien scolarisés* », poursuit-elle. Plusieurs commerçants se plaignaient des adolescents : vols, insultes, dégradations... Services sociaux et associations décidèrent alors de renforcer leur action. Consultations médicales sur place, apprentissage de la lecture à des tout-petits...

Peu à peu, la question du cadre de

vie se fit jour : « *Toutes les familles demandaient une petite maison où elles pouvaient dormir* », rapporte Marie-José Guillin. Elles souhaitaient aussi stationner leur caravane à côté du logement. » Ainsi naquit l'idée d'« *habitat adapté* ». Un drôle de complexe immobilier : une trentaine de pavillons, équipés d'appentis pour y abriter la caravane ; sur quelques terrains, des dalles en béton de 15 m² dévolues aux activités de ferrailleage... L'ensemble a été financé avec des crédits « *de droit commun* », insiste Jean-François Debat, élu municipal (PS) de Bourg entre 1995 et 2001 et ex-président de l'office HLM Bourg Habitat. Aujourd'hui, le lotissement fait partie du paysage. Les maisons sont bien entretenues, les occupants paient leur loyer. « *D'une façon générale, les familles sont contentes* », ajoute Marie-José Guillin.

Cependant, ces nouvelles conditions de vie ne règlent pas tout. D'abord, il faut que les résidents s'y

adaptent. Or ils se considèrent encore comme des gens du voyage, y compris ceux qui ne quittent quasiment plus Bourg-en-Bresse, observe Martine Girard, monitrice éducatrice à l'Association La Sauvegarde. Vivre dans cette « *illusion* » crée parfois des souffrances intimes, analyse-t-elle. En outre, des incidents éclatent de temps à autre. Les commerçants se sont plaints, l'été dernier, de vols et de caillassages. Une maison du lotissement a été taggée et vandalisée. « *Ici, c'est chacun chez soi, déplore un résident. Et puis il y a des petits jeunes que les parents n'arrivent plus à tenir. En parler avec eux ne sert à rien, ils disent que ce ne sont pas leurs enfants qui font des bêtises.* »

PAS DE DOUCHES

La situation des itinérants a, elle aussi, beaucoup évolué. Depuis des années, ils envahissaient régulièrement les mêmes terrains : le Champ de Foire en plein centre-ville, le parking d'un relais routier... La commu-

nauté de communes de Bourg-en-Bresse s'est emparée du problème en 1997 et a ouvert deux aires d'accueil, l'une dans la ville-préfecture en 1998, l'autre à Peronnas – à la périphérie de Bourg – en 2001. Chacune compte seize emplacements ; il y a des sanitaires – mais pas encore de douches. Un gardien accueille les familles et entretient le site. La durée du stationnement est limitée à vingt-huit jours, mais elle peut être prolongée. « *Globalement, ça se passe très bien* », estime Philippe Geray, responsable du cadre de vie à la communauté d'agglomération. Jean-Claude, l'un des trois gardiens qui officient sur les deux aires, partage cet avis, même si un jeune l'a frappé un jour. « *Il faut être à la fois strict et diplomate, et surtout ne pas jouer aux gendarmes* », ajoute-t-il.

Au début du printemps et au mois de septembre, les deux zones de stationnement affichent pratiquement complets. Le reste de l'année, la fréquentation est plus faible. Pourtant,

des nomades continuent de s'installer sauvagement ici et là. Un phénomène qui est mal vécu par la population locale, d'après Michel Buellet, président de la communauté d'agglomération. Mais ces campements illicites sont devenus « *exceptionnels* », d'après Jean-François Debat.

B. Bi.



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

Jack Lang a présenté les nouveautés prévues pour la rentrée universitaire 2002

Le ministre a détaillé « l'enjeu majeur » que représente la construction de l'espace universitaire européen. Les futurs cursus s'articuleront autour de la licence, du master et du doctorat

A PLUSIEURS REPRISES, déjà, Jack Lang a souligné que le gouvernement, quelle que soit l'issue des prochaines élections, était « compatible » de la préparation de la rentrée 2002. Vendredi 5 avril, le ministre de l'éducation nationale a ainsi tenu à présenter, plus de six mois à l'avance, « les changements pour la rentrée universitaire ».

L'occasion, d'abord, de dresser un bilan de l'action entreprise depuis cinq ans : augmentation des aides sociales décidée en juillet 1998, qui touchent désormais 30 % des étudiants ; amélioration de l'accueil des étudiants étrangers (*Le Monde* du 30 août 2001) ; incitation à mettre en place des campus numériques ; création des licences professionnelles (500 diplômés et 12 000 étudiants en 2002) ; livraison des premiers chantiers du plan U3M, lancé en 2000 ; développement des arts à l'université (*Le Monde* du 15 janvier) ; ou encore prise en compte des activités pédagogiques des enseignants-chercheurs. Même s'il n'a pu aller aussi loin que les prési-

dents d'université le souhaitaient, le ministre a, sur ce dernier point, créé une « prime de responsabilité pédagogique » qui permet de reconnaître un engagement en faveur des étudiants (tutorat, etc.). A la rentrée 2002, promet le ministre, « la faculté réelle sera donnée aux établissements d'intégrer, de fait, dans les services des enseignants les activités d'encadrement pédagogiques des nouvelles technologies, de suivi des stages... »

Reste « l'enjeu majeur » que représente la construction de l'espace universitaire européen. Pour bâtir cette « université sans frontières », les cursus vont progressivement s'organiser autour des trois grades correspondant aux trois principaux niveaux de sortie de l'enseignement supérieur, la licence (bac +3), le master (bac +5) et le doctorat (bac +8) : les textes régissant cette nouvelle architecture « paraîtront en avril » au *Journal officiel*, affirme la Rue de Grenelle. La réforme, ainsi institutionnalisée, pourrait commencer à se traduire dans la réalité. Dans une

enquête sur la mobilité européenne, dévoilée le 21 mars lors du colloque annuel de la Conférence des présidents d'université à Mulhouse, l'agence Socrates-Leonardo a montré que la moitié des universités n'avaient « pas commencé une réflexion sur le 3, 5, 8 ».

LE SYSTÈME DES CRÉDITS

Attendus, plusieurs décrets devraient donc autoriser les établissements, « dès la rentrée 2002 », à découper les années universitaires et les unités d'enseignement qui les composent selon le système européen des crédits (ECTS) : un semestre vaudra 30 crédits, une année 60, une licence 180, un master 300... Le nombre de crédits sera défini « sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir une unité d'enseignement ». Il faudra dès lors parler de « parcours-type de formation » conduisant aux diplômes nationaux. Ils devront être cohérents : pas question pour un étudiant de collectionner une unité de gestion, une autre de bio-

logie ou de latin, pour décrocher une licence.

Le nouveau cadre réglementaire fixe des principes communs à tous les diplômés : ils devront favoriser des approches pluridisciplinaires, développer la professionnalisation des études, intégrer l'apprentissage des langues étrangères et de l'informatique. Le master, appelé à terme à remplacer les DEA (pour le master à dominante recherche) et les DESS (pour le master professionnel), a ainsi une vocation plus large que ces actuels diplômes.

Les textes sur les études avant la licence font l'objet d'ultimes discussions. Ils devraient être soumis au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) le 15 avril. Si les diplômés intermédiaires comme le DEUG (valant 120 crédits) n'ont plus vocation à figurer sur le devant de la scène, ils pourront continuer d'être délivrés. Enfin, les parcours de formation devraient, eux aussi, être élargis.

Nathalie Guibert

Evasion à l'hôpital, sous les gaz lacrymogènes et les balles

BESANÇON

de notre correspondant

Le procureur de la République de Besançon (Doubs), Jean-Pierre Nahon, paraît chercher le mot juste. « C'est un malfrat de bonne importance », lâche-t-il enfin. Les policiers, qui ont barré toutes les issues de la ville et qui patrouillaient dans les rues depuis le milieu de la matinée, jeudi 4 avril, en étaient également persuadés. « Ce n'est pas tous les jours, ici, qu'on nous allume au pistolet-mitrailleur ! », a lancé l'un d'eux. Le « malfrat », c'est Abdelhamid Ferchichi, 23 ans. Les coups de feu, ce sont trois de ses complices, cagoulés et vêtus de noir, qui les ont tirés quelques heures plus tôt, en le faisant évader.

Il était 10 heures lorsque le commando a surgi dans le service des urgences de l'hôpital Jean-Minjoz. Abdelhamid Ferchichi, détenu depuis dix jours à la maison d'arrêt, venait d'y arriver en compagnie de quatre policiers

après s'être prétendument blessé à un poignet. Il était sans entraves, à cause de sa foulure. « C'est allé très vite, raconte une infirmière. Ils ont aspergé tout le monde avec de grosses bombes lacrymogènes. L'un d'eux avait une pince monsigneur, sans doute pour les menottes. » Profitant de la panique, Abdelhamid Ferchichi et ses amis ont enjambé une corniche qui surplombe d'une dizaine de mètres un chemin, sauté dans un arbre et se sont laissés glisser à terre, en perdant au passage un pistolet-mitrailleur Uzi. L'escorte policière, entre-temps, avait réagi et une fusillade s'en est suivie. A bord d'une Jaguar volée, un quatrième homme attendait, mais il est reparti sans ses complices, qui ont préféré disparaître à pied. Trois des malfrats se sont emparés d'une 305 en menaçant une automobiliste ; le véhicule a été retrouvé plus tard, abandonné. Pendant ce temps, la police appréhendait un homme essouffé, muni d'un K-Way

noir, et qui connaissait Abdelhamid Ferchichi. Sans doute un autre membre du commando.

« La blessure de Ferchichi devait être volontaire, constate M. Nahon. Le coup était bien préparé et organisé. » Le caractère quasi militaire de l'intervention renforce les enquêteurs dans leur conviction : l'évadé avait davantage à se reprocher que les « violences et voies de fait sur agents de la force publique » qui lui avaient valu une procédure de comparution immédiate devant le tribunal correctionnel, reportée au 19 avril à sa demande afin de préparer sa défense. Lors de son interpellation, fin mars, Abdelhamid Ferchichi se trouvait dans un véhicule repéré le 15 mars, aux alentours de la maison d'un couple de quinquagénaires auquel venaient d'être dérobés pour plusieurs centaines de milliers d'euros d'objets de valeur.

Jean-Pierre Tenoux

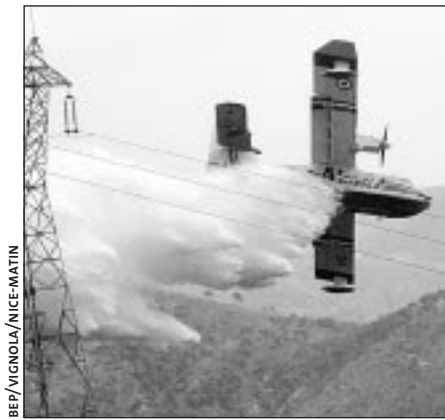
Arrestations pour tentatives d'incendie de synagogues

TROIS HOMMES ont été placés en garde à vue, jeudi 4 avril après le jet de cocktails Molotov sur un bâtiment abritant une synagogue, à proximité du centre-ville de Montpellier (Hérault). Les trois hommes, âgés de 19 à 35 ans, ont été arrêtés alors qu'ils stationnaient près de la synagogue dans une BMW noire, où un chiffon imbibé d'essence aurait été retrouvé. Jetés à travers une fenêtre, les bouteilles incendiaires n'ont pas atteint la synagogue mais un bâtiment voisin, la Maison départementale de l'environnement. Par ailleurs, cinq individus, âgés de 17 à 21 ans, circulant en voiture ont été arrêtés dix minutes après une tentative d'incendie d'une synagogue au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) dans la nuit du 3 au 4 avril. Deux bouteilles d'essence avaient été jetées sur le toit de la synagogue, mais le produit ne s'était pas enflammé. Les cinq jeunes nient toute implication.

Le président de l'ordre des médecins assume sa « faute »

BERNARD HOERNI, président du Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) a rejeté, jeudi 4 avril, toute idée de démission à la suite de la crise interne suscitée par l'accord sur l'organisation des gardes. Ce texte, que M. Hoerni a signé le 1^{er} mars avec les ministères de l'emploi et de la santé et la caisse nationale d'assurance maladie, avait été contesté par la plupart des conseils départementaux de l'ordre et avait entraîné un vote de défiance lors d'une session extraordinaire du conseil national le 21 mars (*Le Monde* des 18 et 25 mars). « J'ai signé cet accord en toute légitimité et malgré les aléas je reste confiant », a expliqué M. Hoerni. « Le moment était mal choisi, mais j'assume cette faute », a reconnu le président du CNOM en faisant allusion au conflit des généralistes. Pour donner un gage de bonne volonté, il a estimé qu'il fallait « reconsidérer et réactualiser les articles 77 et 78 du code de déontologie » qui obligent tout médecin à participer à la permanence des soins.

Un accident de voiture provoque un incendie près de Nice



LE CORPS calciné d'une femme a été découvert, jeudi 4 avril, par des pompiers qui luttèrent contre un incendie au-dessus de Nice. La victime, dont on n'a pu déterminer ni l'âge ni l'identité, a été découverte dans l'épave d'une voiture sur une route isolée menant au Mont Chauve, sur la commune de Tourette-Levens. Selon les pompiers arrivés sur place, l'incendie, qui

s'est déclaré à la mi-journée et a ravagé plus de 20 hectares, a sans doute été provoqué par la voiture en feu. Dans la même zone extrêmement sèche, la veille, entre Falicon et Aspremont, 60 hectares avaient été parcourus de flammes nourries par un vent violent. Des Canadair (photo) et des hélicoptères bombardiers d'eau ont dû être appelés en renfort pour les combattre.

Non-lieu définitif dans l'affaire de la princesse Diana

LA COUR DE CASSATION a rendu définitif, jeudi 4 avril, le non-lieu accordé aux neuf photographes et au motard mis en cause dans l'accident mortel de la princesse Diana et de son ami Dodi Al-Fayed, le 31 août 1997. Elle a en effet rejeté les pourvois de Mohamed Al-Fayed, le père de Dodi, et de la famille d'Henri Paul, le chauffeur de la voiture accidentée, également décédé.

Les photographes et le motard étaient poursuivis pour homicide et blessures involontaires et non-assistance à personne en danger. Ils avaient obtenu un non-lieu des juges d'instruction le 3 septembre 1999, une décision prise après une longue et minutieuse enquête, qui avait été confirmée par la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris le 31 octobre 2000.

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : une charge explosive a été jetée, jeudi 4 avril dans la soirée, dans la cour de la caserne Bacciochi à Ajaccio (Corse-du-Sud) depuis une propriété innocuée qui surplombe le bâtiment. Des vitres ont été brisées et des véhicules endommagés.

■ **ATTENTATS** : Djamel Beghal, chef présumé d'un réseau islamiste soupçonné de préparer des attentats contre des intérêts américains en France, a déposé via son avocat, jeudi 4 avril, une requête devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris visant à annuler sa mise en examen en octobre 2001. La requête vise les « traitements inhumains » qu'estime avoir subi M. Beghal lors de son interrogatoire par les enquêteurs des Émirats arabes unis avant son extradition vers la France.

■ **ÉDUCATION** : la grève des enseignants du second degré de l'académie de Créteil, lancée par sept syndicats, a été suivie, jeudi 4 avril, à 33 % dans les collèges et à 8 % dans les lycées, selon le recteur. Le SNES-FSU (syndicat majoritaire) fait état d'une « mobilisation importante ». Les professeurs des trois départements concernés (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Seine-et-Marne) dénoncent des moyens insuffisants alors que doit s'appliquer à la rentrée la réforme Lang pour les classes de 5^e.

■ **CHASSE** : le ministère de l'Environnement a publié, jeudi 4 avril, un arrêté interdisant l'utilisation du plomb dans les cartouches à partir du 2 juillet 2005. Cette décision vise à lutter contre le saturnisme des canards qui confondent les billes de plomb avec les graviers qu'ils utilisent pour broyer leurs aliments. Les chasseurs approuvent cette décision mais auraient souhaité un échec plus lointain.

■ **INCENDIE** : un feu a ravagé, jeudi 4 avril, le toit en réfection du Grand Hôtel à Paris, actuellement fermé. Plus de 200 pompiers ont été mobilisés.



Réclusion criminelle à perpétuité pour Kamel Ben Salah

Il a été jugé de républicain du meurtre de quatre Néerlandais en mai 1999. Ses avocats vont faire appel



COUR D'ASSISES
DU GERS
9^e jour
d'audience

AUCH

de notre envoyé spécial

A l'issue de quatre heures trente de délibéré, la cour d'assises du

Gers a condamné, jeudi 4 avril, Kamel Ben Salah à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans, ainsi qu'à une interdiction des droits civiques, civils et de famille pour dix ans. L'accusé, âgé de trente-sept ans, a été reconnu coupable du meurtre de quatre Néerlandais, dans leur maison de la campagne

gersoise, en mai 1999. Ses avocats, qui parlent d'une « erreur judiciaire », ont immédiatement annoncé qu'ils allaient faire appel de la décision. Kamel Ben Salah a accueilli le verdict sans émotion apparente. Avant que le jury ne se retire pour délibérer, il avait une dernière fois clamé son innocence : « Certes, je n'ai pas eu une vie rose, j'ai dealé, volé, menti, mais ça ne fait pas de moi un assassin. »

Les jurés du Gers ont suivi l'avocat général, Gérard Aldigé, qui, dans la matinée, avait réclamé l'application du maximum légal de la peine, estimant que la responsabilité de Kamel Ben Salah était « totale, pleine et entière ». Ils ont aussi adhéré à sa version des faits, commis, selon lui, « en deux temps » : d'abord le meurtre d'Artie Van Hulst, tué par balles, alors qu'il se trouvait seul dans la maison avec Kamel Ben Salah. Puis celui des trois autres victimes, tuées à l'arme blanche, à leur retour du restaurant, « parce qu'il fallait éliminer des témoins gênants ». Curieusement, le jury n'a pas retenu la préméditation concernant le premier meurtre.

« FAISCEAUX SOLIDES »

Dans son réquisitoire, M. Aldigé a insisté sur les « indices, charges et preuves », démontrant, pour lui, la culpabilité de l'accusé. « Il y a des faisceaux, solides, sérieux, a-t-il précisé. Un assemblage d'éléments différents, mais cohérents et concordants. » En fait de preuves matérielles tangibles, plutôt minces dans ce dossier, le représentant du parquet a surtout développé la série de présomptions qui, à ses yeux, signe les crimes de Kamel Ben Salah : sa présence avérée sur les lieux au moment des faits ; les traces retrouvées sur place, notamment des empreintes digitales et de l'ADN de l'accusé, sur lesquelles les experts sont pourtant restés très prudents ; son emploi du temps qui « le désigne comme l'utilisateur des cartes

bancaires volées aux victimes » ; les achats qu'il a effectués immédiatement après les faits, « qui ne correspondent pas à son train de vie » et, enfin, son comportement pendant l'instruction et sa personnalité de « violent déséquilibré ».

« COUPABLE IDÉAL »

Répondant point pour point à M. Aldigé, les défenseurs de Kamel Ben Salah ont dénoncé une démonstration uniquement fondée sur des « indices concordants ». « L'avocat général n'apporte pas de preuves, pas de certitudes, a indiqué M^e Edouard Martial. Il se contente d'émettre des hypothèses, mais le débat judiciaire peut-il se contenter de cela ? » L'avocat a insisté sur la nécessité de s'interroger sur les doutes qui pouvaient exister, avant de mettre en cause la qualité de l'enquête de gendarmerie. M^e Martial s'est notamment indigné que les enquêteurs n'aient pas, dès le surlendemain des faits, mené des investigations approfondies sur Kamel Ben Salah alors que celui-ci était venu de lui-même dire aux gendarmes qu'il avait sans doute été « le dernier à avoir vu les victimes vivantes ». De fait, l'accusé, qui à l'époque faisait des travaux de peinture au noir dans la maison des Van Hulst, ne sera placé en garde à vue qu'un mois plus tard. « Si les enquêteurs avaient agi tout de suite, on aurait peut-être trouvé des éléments permettant de l'innocenter », a souligné l'avocat.

« Ce n'est pas parce qu'un homme est pris dans la nasse des coïncidences qu'il est automatiquement coupable », a affirmé, pour sa part, M^e Collard avant de développer l'idée selon laquelle les enquêteurs auraient trouvé en Kamel Ben Salah le coupable idéal : « L'enquête a été mal conduite. On vous offre ici un coupable de remplacement et on vous demande de valider l'invalidable. »

Acacio Pereira

CONSEIL GENERAL DE LA COTE-D'OR
Suppression du passage à niveau n° 5 de la ligne DIJON-VALLORBE sur le territoire des communes de DIJON et LONGVIC
Route Départementale n° 122 a

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES CONJOINTES
Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet portant également sur la mise en compatibilité du PLU de LONGVIC et enquête en vue de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Par arrêté préfectoral en date du 11 mars 2002 sont organisées du mardi 2 avril 2002 au samedi 4 mai 2002 inclus, des enquêtes publiques conjointes portant d'une part sur l'utilité publique du projet et sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LONGVIC et d'autre part sur la demande d'autorisation des travaux au titre de la loi sur l'eau.

Pendant cette période, l'ensemble des dossiers pourra être consulté en mairies de LONGVIC et de DIJON et les observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit :

- * mairie de LONGVIC : du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.
- * mairie de DIJON (Agence d'Urbanisme, Service du Plan 11, rue Victor Dumay) : du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30.

Les observations pourront également être adressées par écrit avant la clôture des enquêtes au Président de la commission d'enquête en mairie de LONGVIC (siège des enquêtes).

La commission d'enquête est composée comme suit :

- M. Jean Michel OLIVIER, directeur des travaux du génie de DIJON, en retraite, Président,
- M. Roland BONNEVIE, agent administratif supérieur de Préfecture, en retraite, membre titulaire,
- M. Jacques SIMONNOT, adjoint au subdivisionnaire DDE de DIJON SUD, en retraite, membre titulaire,
- M. Jean-Louis HANS, ingénieur divisionnaire des travaux ruraux, en retraite, membre suppléant.

Un membre de la commission d'enquête recevra les observations du public sur l'utilité publique du projet, la mise en compatibilité du PLU de LONGVIC et l'autorisation au titre de la loi sur l'eau :

- * en mairie de LONGVIC : mardi 2 avril 2002 de 9 heures à 12 heures, vendredi 19 avril 2002 de 14 heures 30 à 17 heures 30, mardi 23 avril 2002 de 9 heures à 12 heures, samedi 4 mai 2002 de 9 heures à 12 heures.
- * à l'Agence d'urbanisme de DIJON : mardi 2 avril 2002 de 9 heures à 12 heures, mardi 9 avril 2002 de 14 heures 30 à 17 heures 30, lundi 29 avril 2002 de 14 heures 30 à 17 heures 30, samedi 4 mai 2002 de 9 heures à 12 heures.

Pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture des enquêtes conjointes, les personnes intéressées pourront prendre connaissance des rapports et des conclusions de la commission d'enquête soit dans les mairies de LONGVIC et de DIJON, soit à la Préfecture de la Côte d'Or, Direction des Actions Interministérielles, Bureau Equipement et Finances, 21041 DIJON CEDEX.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication de ces documents en adressant leur demande à la Préfecture à l'adresse ci-dessus.

Le Préfet, pour le Préfet et par délégation le Secrétaire Général, Roland MEYER

Les candidats ne veulent pas bouleverser la vie locale

Leurs réponses au questionnaire de l'Association des maires de France (AMF) montrent une certaine frilosité sur l'intercommunalité et une volonté de maintenir le département

TOUT CANDIDAT à l'élection présidentielle se doit de soigner son image auprès des élus locaux. L'Association des maires de France (AMF) n'a donc pas eu grand mal à recueillir les propositions de tous les postulants à l'Élysée en matière de décentralisation. Les réponses aux questions envoyées par l'AMF à la mi-mars montrent qu'il n'existe pas de clivage droite-gauche sur le thème. Mais l'audace des réformes institutionnelles proposées concernant les différents échelons et le fonctionnement de la vie locale est d'autant plus grande que la chance d'être élu est faible.

► **Les communes.** Tous les candidats réaffirment leur rôle et aucun ne propose d'en réduire le nombre. La commune « *reste la cellule de base de la démocratie* », estime François Bayrou (UDF).

M. Jospin et M. Chirac à la rencontre des élus

Lionel Jospin devrait participer, dimanche 7 avril, à un meeting avec les élus locaux au Zénith, à Paris. Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région Ile-de-France, et Alain Christnacht, conseiller pour les affaires intérieures à Matignon, ainsi que plusieurs conseillers et élus lui ont remis une note sur la réforme de l'Etat et la décentralisation, qui propose notamment le transfert de nouvelles compétences aux régions. Ils préconisent aussi d'inscrire dans la Constitution le pouvoir d'adaptation législatif et réglementaire pour les régions ainsi que le droit à l'expérimentation. Le groupe de travail suggère aussi la création d'un ministère de la décentralisation et des territoires, qui serait distinct d'un ministère de la sécurité publique. Mardi 9 avril, M. Jospin devrait aborder le thème de la réforme de l'Etat et de la décentralisation au Grand-Quevilly (Seine-Maritime). Jacques Chirac, lui, a convié les élus locaux à un déjeuner suivi d'une rencontre, mercredi 10 avril, à Rouen.

Robert Hue (PCF) se dit attaché « à la reconnaissance du fait communal, illustration de la diversité de l'histoire de la France ». « A une époque où certains déplorent une perte de sens de l'intérêt général dans nos sociétés », écrit Lionel Jospin, l'action de proximité de nos élus est une chance pour la démocratie. »

A l'exception de Corinne Lepage (CAP 21), qui milite pour un transfert important des compétences des communes aux agglomérations, parmi les « petits » candidats, Noël Mamère (Verts) et Olivier Besancenot (LCR) se montrent plutôt réservés à l'égard de l'intercommunalité. Robert Hue, André Gluckstein (PT) et Alain Madelin (DL) sont résolument hostiles au principe de l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires. Tout comme Christine Boutin, Bruno Mégret (MNR), Arlette Laguiller (LO) ou Jean Saint-Josse (CNPT), ils redoutent que cette réforme n'affaiblisse le pouvoir communal.

Lionel Jospin (PS) estime, à l'inverse, que « l'intercommunalité redonne des perspectives nouvelles » aux communes. Il se dit favorable à l'élection au suffrage direct des délégués communautaires « en 2007 », lors des prochaines élections municipales. Jean-Pierre Chevènement (MDC) soutient la même position. M. Chirac (RPR) s'y dit aussi « personnellement » favorable, « à condition que les candidats aux fonctions intercommunales figurent sur la liste des candidats aux élections municipales, commune par commune ».

► **Les départements.** Jacques Chirac rend hommage aux départements qui « ont fait la preuve de leur efficacité en matière de politique de proximité ». « Pas de suppression autoritaire d'un niveau institutionnel », indique M. Jospin, qui affirme : « Le nouvel acte de décentralisation que je propose ambitionne de s'appuyer sur les collectivités existantes, en clarifiant et

en articulant leurs compétences. » Jean-Pierre Chevènement combat les « chimères qui veulent rayer de la carte les départements ».

MM. Jospin et Chevènement proposent plutôt de réformer le mode d'élection des conseils généraux. « Il reviendra au prochain gouvernement de se pencher sur la question », indique M. Jospin, afin que « soient mieux représentés les électeurs des villes », précise M. Chevènement.

Les autres candidats sont nettement plus régionalistes. Corinne Lepage estime que « les départements sont condamnés à voir leur rôle s'effacer progressivement, de même que les communes ». Il faut aller, selon elle, vers « une région renforcée en taille (entre 8 et 10 régions en France) et en compétences ».

Alain Madelin se dit partisan « d'une vraie révolution régionale en rupture avec notre jacobinisme décentralisateur ». Pour Noël Mamère, « les métropoles régionales sont vivantes, fortes, rayonnantes. Mais les régions n'ont pas les moyens de leur développement. » Il se prononce contre « l'entassement des niveaux admi-

nistratifs ». François Bayrou propose, lui, de « fédérer les départements en régions ». Jean-Marie Le Pen (FN), pour qui « les départements et les cantons sont devenus obsolètes, les régions artificielles », envisage de diviser la France « en une trentaine de provinces » qui « reprendraient les compétences

L'audace des réformes proposées est d'autant plus grande que la chance d'être élu est faible

dévolues aux conseils généraux et aux régions ».

► **Les finances locales.** Tous les candidats se prononcent pour l'autonomie financière des collectivités locales. Ils préconisent l'augmentation des rentrées fiscales plutôt que l'accroissement des dotations de l'Etat. MM. Che-

vènement, Chirac et Madelin proposent que les régions perçoivent une part d'impôts d'Etat, telle que la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).

► **La sécurité.** Interrogés sur le rôle du maire en matière de sécurité, les candidats sont hostiles à une municipalisation de la police. Ils assignent aux édiles une mission plus importante de coordinateur ou d'animateur entre les services de l'Etat (police, justice, gendarmerie, douanes) sur le terrain.

Seul François Bayrou propose de donner « aux maires l'autorité sur la police de proximité ». Corinne Lepage propose, elle, de transférer des pouvoirs de police aux agglomérations pour « définir, en liaison avec le préfet et le procureur, des priorités, la gestion des effectifs et l'organisation générale ».

Enfin, tous les candidats se prononcent, à l'instar de la majorité des maires de l'AMF, pour la suppression de l'amnistie présidentielle sur les infractions au code de la route.

Béatrice Jérôme

Le septicisme des associations de protection de l'environnement

LES CANDIDATS à l'élection présidentielle parlent tous d'environnement, mais ils restent, pour la plupart, au stade des généralités dans un débat « sans consistance, aseptisé », ont souligné, jeudi 4 avril, 3 500 associations françaises (plus de 100 000 membres actifs) de protection de l'environnement, réunies au sein de la fédération France Nature Environnement (FNE).

« L'environnement, tout le monde en parle, mais il n'y a rien de concret pour améliorer l'eau, l'air, au quotidien », a souligné Bernard Rousseau, président de FNE. Chaque candidat vise son groupe d'électeurs et se dégonfle sur les questions de long terme. »

L'association ne donne pas de consigne de vote, mais demande à chaque « éco-citoyen » de se prononcer en fonction de critères qui sont détaillés dans un petit guide distribué dans le réseau associatif (4 millions de personnes). La brochure énumère des mesures concrètes. Cette initiative a reçu le soutien de l'astrophysicien Hubert Reeves, du producteur de télévision Nicolas Hulot et de l'aventurier Jean-Louis Etienne.

Bouches-du-Rhône : le conseil général (PS) sanctionne une association d'insertion

MARSEILLE

de notre correspondant régional L'entreprise d'insertion 3CI (Conseil à la création d'entreprise et à la coopération internationale) a annoncé qu'elle portait plainte contre le conseil général des Bouches-du-Rhône, qui lui refuse désormais des subventions. Elle accuse le président PS du conseil général, Jean-Noël Guérini, de se venger ainsi de l'insolence de son directeur, ancien socialiste, Tahar Rahmani.

Depuis 1985, 3CI a imposé l'idée qu'il était possible d'aider à la création d'entreprises dans les quartiers en difficulté. C'est ce qui lui a permis d'obtenir des subventions croissantes de l'Etat, des collectivités territoriales et de l'Europe. Le 6 octobre 2000, l'association était retenue par le conseil général des Bouches-du-Rhône pour recevoir des fonds afin d'aider les RMistes à créer leur entreprise. Un rapport interne au conseil général, daté de novembre 1999, montrait le sérieux du travail de l'association, décrivait favorablement sa méthode « d'accompagnement renforcé » des créateurs d'entreprise et recensait « 150 créations » pour 1997, loin devant les deux autres associations effectuant un travail similaire.

AUDIT INACCESSIBLE

Or, le 27 juin 2001, le conseil général faisait savoir à 3CI son intention de ne pas renouveler la collaboration. L'association s'en étonnait d'autant plus qu'un rapport, commandité par le conseil général, était en cours sur elle depuis le 29 mai. Neuf mois plus tard, cet audit lui reste inaccessible. Mais la suppression des subventions, appliquée dès le 1^{er} juillet 2001, semble définitive.

Rendant l'affaire publique, le président du conseil d'administration de 3CI, Daniel Carrière, avançait il y a quelques jours une explication à

cette rupture : « Certains responsables politiques acceptent mal l'impermanence, surtout quand elle est soutenue, sur le plan local et national. »

En clair, cela signifie qu'il accuse Jean-Noël Guérini de sanctionner 3CI à cause de son directeur : Tahar Rahmani. Celui-ci, évincé des listes socialistes aux municipales de mars 2001 alors qu'il était conseiller sortant, avait manifesté sa colère et obtenu gain de cause grâce à une campagne interne et externe au PS. C'est cet incident que paieraient aujourd'hui l'association de M. Rahmani, qui a démissionné depuis du PS et rejoint le Pôle républicain de Jean-Pierre Chevènement.

Le directeur de cabinet du président du conseil général, Jean-François Noye, récuse vivement cette version. Selon lui, son institution a entrepris depuis 1999 un grand ménage et 3CI est écartée pour « son mauvais travail ». Il explique qu'un rapport des comités locaux d'insertion de février 2000, dont il ignorait l'existence jusqu'au printemps 2001, relevait déjà « la mauvaise qualité du travail rendu par 3CI ». Piqué au vif, M. Rahmani montre les statistiques de l'année 2001 : sur 206 dossiers instruits par 3CI, il y a eu 153 réponses positives des comités locaux d'insertion où collaborent Etat et conseil général : 71 avant juillet 2001, 82 après, et 20 refus de subvention - 33 dossiers restent en cours. « Si on était si mauvais on ne nous laisserait pas accompagner tant de gens », soutient-il.

L'association a annoncé qu'elle s'adresserait à la Commission d'accès aux documents administratifs afin d'obtenir le rapport du conseil général sur son compte et a déposé une plainte devant le tribunal administratif.

Michel Samson

Vos programmes de relation client sont sans doute très performants, mais sont-ils rentables?

Teleperformance présente le Management de la Valeur Client® ou comment optimiser la rentabilité de vos investissements CRM.

Conférence de lancement le 16 avril à Paris et dans 8 villes en région :

Paris	le 16 avril
Lille et Pau	le 18 avril
Lyon, Rennes et Toulouse	le 23 avril
Strasbourg	le 24 avril
Bordeaux	le 26 avril

Informations et inscriptions au 01 55 76 40 30 ou sur www.teleperformance.fr



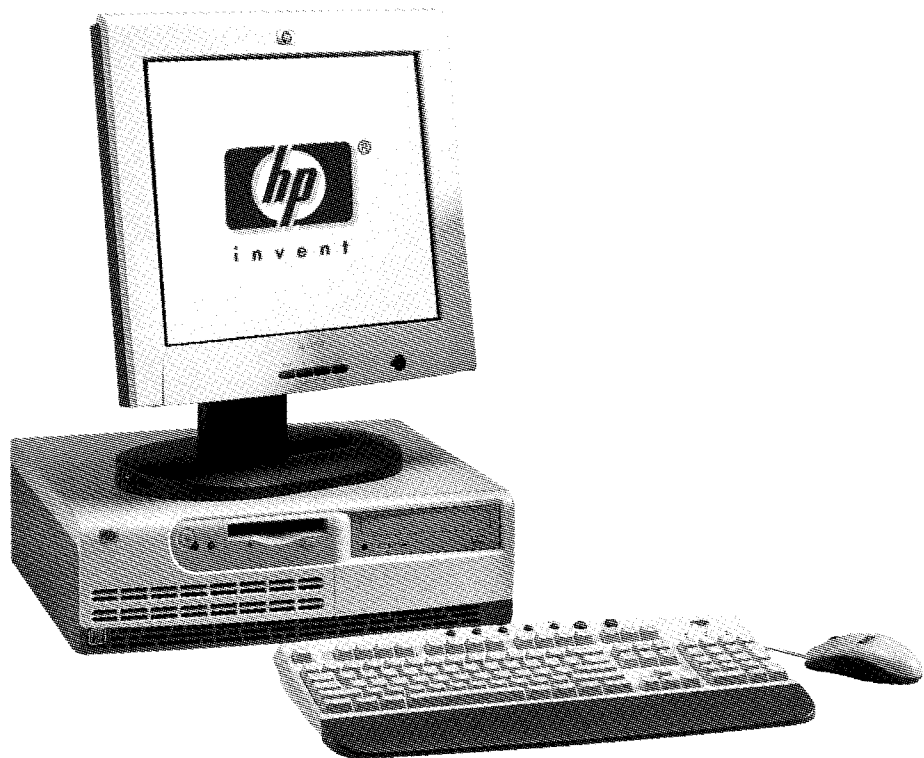
Teleperformance

SOLUTIONS GLOBALES DE TELEMARKEETING & TELESERVICES

Le premier prestataire français de centres d'appels.

www.teleperformance.fr

Toujours là
quand on a besoin de lui,
grâce au processeur Intel® Pentium® 4 et
Microsoft® Windows® XP Professionnel.



hp vectra vl420 (P8363T)

Un modèle de souplesse et de performance au format bureau.

- Equipé du processeur Intel® Pentium® 4 1,8 GHz
- Mémoire 128 Mo, disque dur 40 Go
- Carte graphique ATI Rage (32 Mo)
- CD-ROM et LAN intégrés
- Microsoft® Windows® XP Professionnel (avec CD de réinstallation Microsoft® Windows® 2000 Professionnel)

1 042 €ht*



0826 800 400 (0,15 €ttc / la min) en précisant le code "avril"

www.hp.com/fr



Les PC HP utilisent une version originale de Microsoft® Windows®.
www.microsoft.com/piracy/howtotell

*Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside est une marque déposée de Intel® Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft® Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable du 01/04/02 au 30/04/02 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Prix conseillés. Ecran non inclus. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Adine Abou Weill, sa femme, Claude Franceschi, sa fille, et Louis-François Ciani, Christine et Bruno Gillotin-Franceschi, ses petits-enfants, Audrey et Nicolas, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques ABOU,

survenu à Saint-Cloud, le 30 mars 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue des Gâte-Ceps,
92210 Saint-Cloud.

– A notre amie,

Simone BALAYÉ,

qui nous manque.

Florence et Marie-Hélène.

– Saint-Herblain. Saint-Jean-d'Ilac. Angers. Paris. Stuttgart.

Lucette Clopot, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Robert CLOPET,

libraire, croix de guerre 1939-1945, médaille des combattants volontaires de la Résistance, médaille militaire,

survenu à son domicile, le 30 mars 2002, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie du souvenir s'est déroulée au centre funéraire le 2 avril.

« Les mots qui vont surgir savent de nous des choses que nous ne savons pas d'eux. »
René Char.

3, rue des Aubépines,
49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire.

– Ses neveux et nièces, Et toute sa famille ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu, le 20 mars 2002, dans sa centième année, de

Mlle Yvonne DELAHAYE,

filie d'Ernest Delahaye, écrivain (1853-1930), ami d'enfance et biographe d'Arthur Rimbaud.

Famille Defossez et Pommeret,
6, rue Villa-Flamande,
92340 Bourg-la-Reine.

– Nous apprenons avec chagrin la disparition de notre collègue et ami

Etienne PIETRI,
ancien directeur
de l'ILPGA de Paris-III.

Etienne était un linguiste bienveillant, qui respectait la diversité des langues, des théories et des méthodes. Nous avons pu apprécier son esprit de convivialité dans la recherche, et nous l'en remercions.

Nous assurons sa famille de notre sympathie émue.

Bertrand Boiron,
M. M. Jocelyne Fernandez-Vest,
Les membres de l'ancienne équipe LAFPO de l'ILPGA.

Et les chercheurs ouralistes du laboratoire OSTERLITS (CNRS - Paris-III - EPHE - Inalco).

– Pierre Drahi, son fils, Colette Drahi, sa fille, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Moïse DRAHI,

le 3 avril 2002.

Les obsèques ont lieu ce vendredi 5 avril, à 14 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

– Mme Odette Pintard, son épouse, Les familles Lelièvre, Lherm, Pintard, Ses neveux et nièces, ont le regret de faire part du décès, le 1^{er} avril 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, de

M. René PINTARD,

officier de la Légion d'honneur, professeur honoraire à la Sorbonne.

Ses obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le jeudi 4 avril.

A. Lelièvre, chemin du Pont-Romp, 26150 Die. G. Lherm, 9, rue Bronzac, 94240 L'Hay-les-Roses. F. Pintard, 57, avenue Victor-Hugo, 94100 Saint-Maur.

– M. Gérard Mégie, président du CNRS, Mme Geneviève Berger, directrice générale du CNRS, Mme Elisabeth Giacobino, directrice du département des sciences physiques et mathématiques du CNRS, Les membres du Laboratoire de physique des solides et de cristallogénèse de Meudon, ont la tristesse de faire part du décès de

Michel RODOT,
X 48,

ancien directeur de recherche au CNRS, officier de l'ordre national du Mérite, survenu le vendredi 30 mars 2002.

Michel Rodot a fait œuvre de pionnier au CNRS dans les domaines de la cristallogénèse des semi-conducteurs et de la conversion de l'énergie solaire. Directeur du Laboratoire de physique des solides de Bellevue, directeur du programme interdisciplinaire de recherche sur le développement de l'énergie solaire, ses travaux ont fait école au niveau international, notamment pour l'utilisation de l'énergie solaire dans les pays du Sud.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs plus sincères condoléances.

– Ginette Schulmann, sa femme, Catherine, Danièle et Didier, ses enfants, Ainsi que Nathan et Sarah, David, Judith, Clara, Marion, Fanny, Laura et Lola, ses petits-enfants, Sa famille, Ses amis, ont le chagrin de faire part du décès brutal de

Claude SCHULMANN,

le 22 mars 2002.

Ginette Schulmann,
69 bis, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Paul Semhoun, Elie et Annie Semhoun, Anne-Judith Semhoun et Olivier Doyen, Antoine, Ethan et Anthéa, ont la tristesse de faire part du décès de

Laurent SEMHOUN,

survenu le 3 avril 2002, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

77, allée des Chênes,
45210 La Selle-en-Hermois.

Remerciements

– M. et Mme Franklin Berrebi, Sophie, Alice et Floryan, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Robert BATICLE,

vous adressent leurs sincères remerciements et vous expriment leur gratitude.

Condoléances

– La présidence de l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle, L'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées, Les personnels administratifs et enseignants de l'université, s'associent au deuil de la famille et des proches à la suite du décès de

Etienne PIETRI,

maître de conférences hors classe, officier des Palmes académiques, ancien directeur de l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées.

Un service religieux sera célébré le lundi 8 avril 2002, à 10 h 30, en l'église réformée « La Fraternité », 43, rue du Moulin-de-Pierre, à Clamart (Hauts-de-Seine).

Anniversaires de décès

– Il y a quinze ans aujourd'hui,

Philippe AYDALOT

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Laïli et Marion.

– Merci d'avoir une pensée affectueuse pour

Fernand JURQUET,

qui nous a quittés, il y a dix ans.

Commémorations

YOM HASHOA 5762

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous prie d'assister à

la lecture publique ininterrompue des noms des déportés juifs de France

sous le haut patronage de
M. Jacques CHIRAC,
président de la République,

et sous la présidence effective de
M. Bertrand DELANOË,
maire de Paris,

le lundi 8 avril 2002, à 19 h 30,

place des Martyrs-Juifs-
du-Vélodrome-d'Hiver,
métro Bir-Hakeim.

La lecture des noms se poursuivra pendant vingt-quatre heures jusqu'au mardi 9 avril, à 19 h 45.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chèque.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER			
Nom			
Prénom			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] Ville			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] Ville			
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

Le Monde (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03



EN temps ordinaire, l'Hôtel Alexis Park de Las Vegas est un lieu de villégiature réputé pour son calme et son jardin exotique. Pourtant, c'est là que chaque année, en juillet, a lieu le Defcon, le plus grand rassemblement mondial de hackers. Pendant une semaine, l'hôtel est envahi par des milliers de pirates informatiques de tous âges, experts ou débutants. Ils viennent pour faire connaissance, assister à des conférences, participer à des stages, et aussi pour faire la fête, nuit et jour. Bien entendu, des dizaines d'agents du FBI et de divers services de sécurité viennent se mêler à la foule. Ils se renseignent sur les dernières inventions, repèrent des visages, notent des noms, mais respectent la règle du jeu : ils ne sont pas là pour réprimer.

Or, le 17 juillet 2001, juste après la clôture des conférences, le FBI procède pour la première fois à l'arrestation d'un participant : Dmitri Skliarov, un programmeur russe de 26 ans, que les organisateurs avaient fait venir de Moscou pour une conférence sur la « sécurité des e-books (livres électroniques) ». M. Skliarov était déjà connu des spécialistes, car il est l'auteur d'un logiciel baptisé AEBPR (*Advanced E-Book Processor*), permettant de désactiver le système de protection mis au point par la société californienne Adobe.

Les maisons d'édition hésitent à mettre leurs livres en vente sur Internet sous forme numérique, à cause du risque de piratage à grande échelle. Pour résoudre ce problème, plusieurs fabricants de logiciels, dont Adobe, leur proposent des systèmes permettant de verrouiller les textes : en théorie, un e-book sécurisé par Adobe ne peut être ni dupliqué, ni redistribué, ni modifié. On ne peut même pas le prêter à un ami, car il est lisible uniquement sur l'ordinateur ayant servi à le télécharger.

Les hackers savent déjouer ces protections, mais ils ont recours à des méthodes complexes. La nouveauté de l'AEBPR est qu'il a été conçu comme un produit grand public : d'un seul clic, il transforme un e-book sécurisé en fichier ordinaire, prêt à être recopié. Dmitri Skliarov l'a créé chez lui, à Moscou, au cours du printemps 2001, pour le compte de la petite société russe Elcomsoft. Depuis des années, Elcomsoft est connue sur Internet pour la qualité de ses logiciels « d'autopsie informatique » : récupération de mots de passe, restauration de fichiers effacés ou endommagés, etc. Ses principaux clients sont des services de police de différents pays – y compris les Etats-Unis –, qui ont besoin de ce type de programmes pour analyser en profondeur la mémoire d'ordinateurs saisis chez des suspects.

A la mi-juin, Alex Katalov, patron d'Elcomsoft, décide de vendre l'AEBPR sur Internet pour 99 dollars. La fabrication d'un tel logiciel est une activité légale en Russie, où les lois dans ce domaine sont très souples. En revanche, aux Etats-Unis, c'est un délit : sous la pression des grands groupes de communication, le Congrès a voté en 1998 la loi dite Digital Millennium Copyright Act (DMCA), qui élargit considérablement le concept de violation de copyright. Elle interdit notamment le développement d'outils permettant de « contourner » les protections mises en place par les vendeurs de produits numériques. Les concepteurs de « procédés de contournement » risquent cinq ans de prison et 250 000 dollars d'amende.

Dès l'apparition de l'AEBPR sur le site d'Elcomsoft, Adobe envoie à Moscou une lettre exigeant son retrait immédiat. Elcomsoft refuse de céder, mais, par prudence, décide de suspendre la vente du logiciel et distribue à la place une version gratuite de démonstration. Elle n'aura vendu au total qu'une douzaine d'exemplaires de l'AEBPR, dont cinq aux Etats-Unis. Malgré tout, lorsque Adobe apprend que Dmitri Skliarov est

IL FAUT SAUVER LE PROGRAMMEUR



Auteur d'un logiciel qui permet de recopier les livres électroniques, ce jeune Russe est aux prises avec la justice américaine. La communauté des hackers se mobilise

SKLIAROV

en route pour Las Vegas, elle prévient la justice fédérale, qui décide d'agir : « Cinq policiers m'ont sauté dessus. Menottes dans le dos, cavalcade dans les escaliers... Je ne comprenais rien, je ne suis pas un hacker, je suis un ingénieur salarié, sans histoires, je suis marié, j'ai deux enfants en bas âge. » Son patron, Alex Katalov, qui se trouve aussi au Defcon, ne sera pas inquiété.

Dmitri est présenté à un juge de Las Vegas, qui autorise son transfert à San Jose, en Californie, où se trouve le siège social d'Adobe : c'est là que les procureurs fédéraux ont décidé d'instruire l'affaire. Il commence alors un périple éprouvant : onze jours de détention à Las Vegas dans un vaste dortoir surpeuplé, puis transfert vers un centre de tri situé dans l'Oklahoma et, enfin, voyage en avion vers la prison de San Jose.

MALGRÉ le risque d'être arrêté à son tour, Alex Katalov décide de rester aux Etats-Unis. Avec l'aide du consulat russe de San Francisco, il engage deux avocats, un pour Dmitri et un pour Elcomsoft, également poursuivie. Par ailleurs, dès l'annonce de l'arrestation, la communauté des hackers américains s'est mobilisée massivement. Un mot d'ordre de boycottage de tous les produits d'Adobe est lancé, des associations d'informaticiens et de défense des droits de l'homme organisent des manifestations devant les bureaux d'Adobe dans une vingtaine de villes. Les grands médias s'emparent de l'affaire, qui prend aussitôt une ampleur nationale, car elle arrive au bon moment pour les opposants à la DMCA. En effet, de nombreux Américains estiment que cette loi est trop répressive et qu'elle protège exclusivement les intérêts des multinationales du show-business et de l'édition, au détriment des consommateurs, qui n'ont même plus le droit de faire de copies privées. Ses plus ardents détracteurs sont les universitaires et les chercheurs : la clause « anti-contournement » équivaut à interdire toute recherche dans le domaine du décodage – une atteinte intolérable à la liberté scientifique.

La coordination de la campagne « pro-Dmitri-anti-DMCA » est prise en charge par l'Electronic Frontier Foundation (EFF), puissante association de défense de la liberté d'expression sur Internet. Adobe, prise de court par la tournure des événements, doit faire un geste : à l'issue d'une réunion avec l'EFF, elle publie un communiqué demandant la libération de Dmitri Skliarov. Le 6 août, le tribunal de San Jose décide sa remise en liberté contre une caution de 50 000 dollars, payée par Elcomsoft. Il n'a pas le droit de quitter la Californie, et sera soumis à un strict contrôle judiciaire. En attendant mieux, il s'installe chez un informaticien russe habitant la région, une relation d'Alex Katalov. Aussitôt, il reprend son travail pour Elcomsoft, via Internet.

Dans le même temps, en Russie, l'affaire Skliarov a pris une tournure inédite. Contacté par les Américains, un groupe de hackers russes alerte les médias. Aussitôt, la *Pravda* publie un article très critique à l'égard des Etats-Unis, qui insiste sur un point fondamental : Dmitri, citoyen russe travaillant pour une entreprise russe, a écrit son logiciel alors qu'il se trouvait en Russie. Il n'a pas à se soumettre aux lois américaines.

Les jours suivants, la chaîne de télévision NTV diffuse des images américaines montrant Dmitri dans son uniforme rayé de prisonnier, puis décide d'envoyer une équipe sur place. Andreï Lochak, le journaliste chargé du reportage, s'est tout de suite senti solidaire du jeune homme : « Dmitri n'avait violé aucune loi en Russie, c'était une victime. Nous avons décidé d'en faire un héros populaire, de le décrire comme un jeune Russe courageux qui se bat contre un système brutal en terre étrangère. » Bientôt, les hommes politiques s'en mêlent. Le parti ultra-nationaliste de Vladimir Jirinovski organise une manifestation de protestation devant l'ambassade américaine à Moscou. A Saint-Petersbourg, le Parti communiste proclame que Dmitri est un « communiste authentique » car, grâce à lui, des produits culturels vendus très cher par des monopoles capitalistes sont disponibles gratuitement...

De son côté, le ministère des affaires étrangères publie plusieurs communiqués

pour annoncer que l'ambassadeur de Russie à Washington a fait des démarches officielles en faveur de Dmitri auprès des autorités américaines, et mettre officiellement en garde les informaticiens russes : désormais, à cause de la DMCA, tout voyage aux Etats-Unis comporte un risque... A Moscou, le suivi du dossier est assuré par Alexis Voltchkov, président de l'association russe de cryptologie, ancien membre des services secrets et aujourd'hui consultant auprès du gouvernement et du Parlement : « A cause de la puissance des Etats-Unis, la DMCA est une loi néfaste pour le monde entier. Elle empêche les spécialistes du décodage de publier leurs travaux, sous peine d'être repérés par la justice américaine. Déjà, les Etats-Unis font pression sur le Canada et l'Australie

« Cinq policiers m'ont sauté dessus. Menottes dans le dos, cavalcade dans les escaliers... Je ne comprenais rien »

DMITRI SKLIAROV

pour qu'ils adoptent des lois similaires, et ont entamé des pourparlers avec l'Union européenne. En ce qui concerne la Russie, l'Amérique aura un moyen de pression très efficace, car nous avons besoin de rejoindre l'Organisation mondiale du commerce. J'espère que nous ne céderons pas. »

Ilya Vassiliev, le hacker moscovite qui a coordonné en Russie la campagne en faveur de Dmitri, insiste également sur la dimension planétaire de l'affaire : « Le DMCA n'avait jamais été utilisé pour mettre quelqu'un en prison. Ce n'est pas un hasard si le FBI a choisi un Russe comme première victime : ils veulent montrer que le DMCA est

Manifestations à Moscou, devant l'ambassade américaine (à gauche), et à New York, en août 2001 (à droite), pour soutenir Dmitri Skliarov (en bas).

d'abord une arme pour protéger l'Amérique contre les pirates étrangers. Les Etats-Unis veulent faire la police sur le Net sans tenir compte des frontières nationales – et, bien sûr, cette tendance a été renforcée par les attentats du 11 septembre. »

Voyant que l'enquête va durer, Alex Katalov loue un appartement à San Mateo, près de San Jose, où Dmitri pourra vivre et travailler. En septembre, le jeune homme est rejoint par sa femme, Oxana, et leurs deux enfants. Oxana découvre la Californie : « J'ai tout de suite adoré l'appartement, qui avait une vue splendide sur la baie de San Francisco. Malgré le stress et l'incertitude, je me suis plue là-bas. » La famille Skliarov s'installe, noue des amitiés, fait un peu de tourisme...

Le 11 décembre, après cinq mois de procédure, le procureur annonce que Dmitri a accepté de signer un accord. Les poursuites contre lui sont suspendues pendant un an, et il est autorisé à rentrer en Russie. En échange, il s'engage à revenir aux Etats-Unis pour témoigner lors du procès contre Elcomsoft, qui aura lieu dans quelques mois. En attendant, depuis Moscou, il devra se soumettre à un contrôle judiciaire par voie électronique. Cette mesure est sans effet pratique, mais le symbole est fort : en matière d'Internet, la compétence de la justice américaine est planétaire. La famille Skliarov arrive à Moscou le 31 décembre. Elle est accueillie à l'aéroport par une foule de photographes et de caméraman.

Depuis leur retour, Dmitri et Oxana habitent un trois-pièces délabré dans une banlieue grise de Moscou. Dmitri est toujours employé d'Elcomsoft : « Je travaille sept jours sur sept, mais je peux le faire depuis chez moi, ça me permet de m'occuper des enfants en même temps. » Malgré tout, il voit plus de monde qu'auparavant : « Je suis sans arrêt sollicité pour participer à des conférences avec des fonctionnaires et des chefs d'entreprise. Je suis célèbre à présent, les organisateurs se servent de mon nom pour attirer les médias... Je suis aussi invité par des émissions de télévision, mais le vedettariat ne m'intéresse pas. » Quand les Américains le convoqueront il retournera à San Jose, mais il assure que son témoignage n'aidera pas le procureur à condamner Elcomsoft. Là-bas, rien n'est joué, car son avocat et celui d'Elcomsoft ont déposé une demande d'annulation de la procédure, en invoquant différents motifs, dont l'absence de compétence territoriale. De son côté, l'EFF a porté plainte contre l'Etat fédéral, car, suite à l'affaire Skliarov, elle s'estime en mesure de démontrer que le DMCA viole la Constitution sur plusieurs points.

Sur Internet, Elcomsoft continue à vendre ses logiciels « d'autopsie informatique », y compris aux Etats-Unis. Alex Katalov s'est constitué un dossier de lettres de remerciements provenant de chefs de la police de plusieurs villes américaines. Pour le moment, il laisse l'AEBPR en sommeil : « Adobe a modifié son système, mais nous avons déjà créé une nouvelle version, qui tient compte de leurs modifications. Nous attendons la suite des événements pour décider de ce que nous allons en faire. »

Yves Eudes

Après le déluge

Suite de la première page

Le premier concerne la nature de l'intégrisme islamique incarné par Oussama Ben Laden et son organisation terroriste Al-Qaida, qu'il définit comme un mouvement conservateur, antimoderniste et antidémocratique, comparable au nazisme, dont les premières victimes, dit-il, sont les citoyens des pays musulmans eux-mêmes.

Jean-Marie Colombani désactive, en s'appuyant sur une impressionnante documentation, les thèses de ceux qui, parfois au nom du pacifisme, parfois au nom du respect de « l'identité culturelle » des peuples pauvres et sous-développés, trouvent des circonstances atténuantes, voire des justifications aux actes de terreur déchaînés par l'intégrisme, en indiquant que ces paravents idéologiques ne font que masquer l'antiaméricanisme primaire qui les inspire. Avec la même clarté et le même courage que dans son éditorial polémique du *Monde* du 11 septembre 2001 – « Nous sommes tous américains » –, il soutient que la nature réactionnaire et fasciste de l'intégrisme justifie la ferme adhésion des démocraties à l'action de la communauté internationale qui, dirigée par les Etats-Unis, a réussi à mettre fin au régime des talibans en Afghanistan et à le remplacer par une coalition de tendances et de partis sous la tutelle de l'ONU.

Non moins limpide et lucide,

mais beaucoup plus polémique que sa vivisection de l'intégrisme, est le point de vue de Jean-Marie Colombani sur le conflit qui ensanglante le Moyen-Orient et, plus précisément, sur l'Etat d'Israël.

Après avoir fait l'inventaire des résistances et des atermoiements que, dès sa naissance, l'Etat d'Israël a suscités dans les chancelleries et les gouvernements occidentaux – raison invoquée : fallait-il, pour le minuscule Etat d'Israël, mettre en péril les relations de l'Occident avec le vaste monde arabe ? –, il soutient que les principes qui ont justifié la naissance d'Israël en 1948 restent toujours aussi valables. Cela ne signifie certes pas avaliser la brutalité et les excès de la politique de Sharon à l'égard des Palestiniens, ni approuver la multiplication des colonies israéliennes dans les territoires occupés. Au contraire, pour Jean-Marie Colombani, les colonies – fer de lance de l'extrémisme juif – sont un obstacle insurmontable à la survie de la démocratie israélienne. Et dont peut parfaitement se passer un Etat qui a cessé d'être une société agraire et rurale pour se transformer en un pays industriel, avec des entreprises qui ont un rendement élevé et une technologie sophistiquée, et avec un niveau de vie qui approche celui des pays de l'Union européenne.

Jean-Marie Colombani affirme que la création d'un Etat palestinien est indispensable pour que la cohabitation pacifique des

deux peuples au Proche-Orient devienne une réalité. Pour lui, seul le fonctionnement de cette société souveraine et responsable, en mobilisant les énergies et l'imagination du peuple palestinien, mettra fin à l'irréductible – ce rêve impossible de faire revenir l'horloge de l'Histoire à une réalité antérieure à 1948 – qui alimente l'intransigeance et les actions violentes, et rend impossible un accord avec Israël. Sa thèse est que cet accord qui, s'il se

en réfutant avec vigueur les thèses de Samuel Huntington, que le combat des civilisations est un mythe fallacieux, parce que, entre autres, le monde islamique offre un spectre très divers de réalités politiques, qui vont de régimes démocratiques tels que la Turquie ou s'approchent de la démocratie tels que le Maroc et le Liban, voire l'Iran, où un vaste mouvement de jeunes s'oppose à la théocratie fanatique des imams et aspire à l'ouverture, jus-

Il y a dans son livre quelques récusations mordantes de cet antiaméricanisme fondé sur le ressentiment, le complexe d'infériorité, ou la nostalgie du communisme défenestré, à l'encontre du seul super-pouvoir qui subsiste dans le monde

concrète, sera proche de la proposition de Barak refusée par Arafat à Camp David à l'été 2000 – dévolution de 97 % des territoires occupés et partition de Jérusalem – est réaliste et positif. Même si, peut-être, on ne peut en dire autant de son espoir qu'un Etat palestinien, laïque et démocratique, puisse avoir un effet de contagion dans toute la région et servir de ferment à la démocratisation de tout le monde arabe.

Jean-Marie Colombani assure,

qu'à des dictatures fanatiques comme la Syrie et l'Irak. Tout cela est vrai, sans aucun doute. Mais il est certain aussi, je crois, que pour le moment, à l'exception de la très imparfaite démocratie turque, pays où, il ne faut pas l'oublier, il y a eu, avec Atatürk, un processus radical de laïcisation et de liquidation du confessionnalisme d'Etat, tous les autres cas de démocratisation du monde arabe relèvent davantage du mirage que de la réalité.

Même s'il importe de ne pas mettre dans le même sac des gouvernements autoritaires qui gardent certaines formes de démocratie comme la Tunisie et le Maroc, et des satrapes ignominieuses où les voleurs sont mutilés et les femmes adultères lapidées, comme l'Arabie saoudite ou le Soudan, tant que les sociétés musulmanes n'auront pas opéré une évolution vers la laïcité, semblable à celle par laquelle les sociétés chrétiennes ont rendu la religion indépendante de l'Etat, la démocratisation sera toujours superficielle et précaire.

Cependant, ni l'intégrisme islamique, ni la terreur internationalisée, ni Israël, ne sont les vrais personnages centraux de l'essai du directeur du *Monde*. Ce sont les Etats-Unis. Le livre s'ouvre et se ferme sur une manifestation de solidarité et de sympathie sans équivoque envers le pays victime des attentats du 11 septembre : ce qui ne manquera pas d'attirer sur Jean-Marie Colombani, directeur, ne l'oublions pas, du journal le plus influent dans les cercles d'une intelligentsia française qui se caractérise, depuis longtemps, comme il le rappelle lui-même, par un antiaméricanisme belligérant, la réprobation de ceux-ci.

Cette solidarité et cette sympathie n'excluent pas, néanmoins, les critiques de la société américaine, qui, selon Jean-Marie Colombani, aurait connu un déclin dramatique de ses valeurs morales et politiques depuis le temps du New Deal et de Roosevelt, évoqués dans le livre sous un angle très généreux : une ère de solidarité et d'humanité qui, selon lui, s'est appauvrie et dégradée par la faute du néolibéralisme des gouvernements républicains, de Reagan à Bush.

Jean-Marie Colombani ne verse pas, en parlant des Etats-Unis, dans les stéréotypes qui sont si fréquents chez tant d'intellectuels européens, et encore moins dans l'arrogance et le sentiment de supériorité par lesquels d'autres justifient leur mépris pour un pays où, selon eux, le matérialisme avide aurait banalisé la culture. Au contraire, il y a dans son livre quelques récusations mordantes de cet antiaméricanisme fondé sur le ressentiment, le complexe d'infériorité, ou la nostalgie du communisme défenestré, à l'encontre du seul super-pouvoir qui subsiste dans le monde. Et beaucoup de ses critiques de la société américaine sont parfaitement légitimes et nécessaires. Ainsi, le barbare anachronisme que représente la peine de

pas nécessairement par la bureaucratie étatique ; souvent, au contraire, la bureaucratie confisque à son profit une bonne partie des ressources que les contribuables lui confient pour l'exercice de cette solidarité déléguée. Il appartient à la société civile dans son ensemble d'exercer cette solidarité, et de décider si la meilleure manière de le faire doit passer par les coûteux systèmes sociaux de l'Etat protecteur, à la manière européenne, ou par sa décentralisation, en l'assumant elle-même, dans les domaines où le canal bureaucratique (souvent dispendieux et inefficace) n'est pas nécessaire.

Aux Etats-Unis, l'exercice de la solidarité n'est pas un monopole d'Etat. Il se pratique à travers de multiples agents de la société civile, à commencer par les Eglises et les organisations de base (*grass roots organizations*), piliers de la participation démocratique, à travers, par exemple, le mécénat et le volontariat. Nombreux sont les musées, les hôpitaux, les orphelinats, les hospices américains qui existent et fonctionnent sur la base du volontariat. Cette forme de solidarité s'avère – bien qu'elle ne soit ni publique ni bureaucratique – très efficace. On l'a vu en Angleterre, un pays qui, au XIX^e siècle, a alphabétisé la société dans des écoles financées et administrées non par l'Etat mais par la société civile. Cela n'exclut pas, bien entendu, la nécessité d'une action directement assumée par l'Etat dans de nombreux cas où la société civile ne peut le remplacer ; cela met seulement en cause cette idée que la solidarité, au lieu d'être une obligation morale et une affaire décentralisée et privatisée, soit une simple fonction administrative.

Aux Etats-Unis, les hautes sphères du pouvoir politique laissent souvent à désirer et méritent les critiques les plus dures. Mais, en revanche, la base sociale reste toujours démocratique, active, elle implique massivement la population dans la vie de la commune, du quartier, voire de la rue. A ce niveau – celui de centaines de millions de citoyens anonymes – le libéralisme n'est en contradiction ni avec la solidarité, ni avec les principes, ni avec l'humanité. Au contraire, il concilie admirablement la liberté et un individualisme créateur qui stimule l'initiative et se matérialise dans une vigoureuse dynamique sociale. C'est cette dynamique qui a permis aux Etats-Unis d'adapter ses industries à la révo-

Je trouve lamentable que, dans ces moments critiques pour l'histoire du monde, il n'y ait pas à la Maison Blanche une personnalité plus solide et plus visionnaire que celle du médiocre mandataire actuel

mort encore en vigueur dans de nombreux Etats, le danger de l'intolérance et de la violence implicites dans le fondamentalisme chrétien de certains groupes qui n'hésitent pas à utiliser la terreur dans leurs campagnes « pour la vie », contre les cliniques et les médecins qui pratiquent l'avortement, ou la survivance de foyers urbains de misère enkystés dans un contexte de richesse démesurée. Moi aussi, comme Jean-Marie Colombani, je trouve lamentable que, dans ces moments critiques pour l'histoire du monde, il n'y ait pas à la Maison Blanche une personnalité plus solide et plus visionnaire que celle du médiocre mandataire actuel.

Mais, tout cela dit, je crois qu'en dépit de ses efforts visibles de fair-play (son désir de jouer franc jeu) sa vision de la société américaine n'est pas entièrement juste. Son idée de la « solidarité », valeur humaine par excellence, semble pour lui ne pouvoir être séparée de l'action de l'Etat, des services publics ; aussi voit-il dans les compressions que tous les derniers gouvernements américains ont opérées dans divers secteurs et programmes, une baisse de la solidarité et une inflation de l'égoïsme (de l'individualisme).

Cela implique un parti pris discutable. La solidarité ne passe

lution informatique et aux nouvelles technologies à une vitesse extraordinaire, et d'être à la limite d'une société de plein emploi, pendant que les autres sociétés modernes, du fait du poids de leurs Etats, voient avec angoisse croître inéluctablement ses indices de chômage.

Dans son essai intelligent et stimulant, débordant d'idées, Jean-Marie Colombani manifeste sa confiance dans la capacité des Etats-Unis, après le 11 septembre, de changer en mieux, d'assumer avec plus de lucidité, de responsabilité et de générosité son rôle de grande puissance. Espérons qu'il en sera ainsi. Et aussi que ces changements, en corrigeant tout ce qui va encore mal dans ce pays, ne portent pas atteinte à cet esprit démocratique qui a fait des Etats-Unis – l'une des rares démocraties qui n'a jamais connu de régime dictatorial – la première société avancée qui, en même temps qu'elle progresse, devient une société multiraciale et multiculturelle, sans que cela y provoque les traumatismes que la coexistence de races, de croyances et de cultures différentes provoque ailleurs.

Mario Vargas Llosa
Traduit de l'espagnol par
François Maspero



ClubAffaires
RENAULT

Soit 800 € d'économie
ou 5 247,66 F

Avec climatisation, Radiosat
2x15W K7, siège conducteur
réglable en hauteur, sellerie
velours, appuis-tête arrière.

Offre valable pour l'achat d'une Twingo Privilège à niveau de motorisation équivalent. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable pour les commandes jusqu'au 15 avril 2002 dans les points de vente participants. Aucune compensation financière ne pourra être exigée en dehors de cette offre.

Réfléchissez

Twingo Privilège
au prix de
Twingo Expression



Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

DU 2 AU 15 AVRIL DANS LE RÉSEAU RENAULT
CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PARTICIPANTS

Soutenir Israël ? Pas en notre nom ! Cessez de nous « sharoniser »

par Ilan Greilsammer

LE Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) appelle à manifester le 7 avril, non seulement pour

protester contre les attaques de lieux de culte, mais pour « soutenir Israël ». Alors que le nettoyage militaire bat son plein dans les territoires occupés, ce soutien prend une signification bien particulière. Prétendant parler au nom des Juifs du monde entier, les dirigeants israéliens et les porte-parole communautaires usurpent la mémoire collective du judéocide et commettent un détournement d'héritage. Reprenant le mot d'ordre des opposants américains aux croisades impériales, nous répondons : « Pas en notre nom ! » Ariel Sharon a en effet résolu, avec le soutien de George W. Bush, d'écraser la résistance palestinienne, de détruire ses institutions, d'humilier ses dirigeants et d'acculer leur peuple à un nouvel exode. Le jour de Pâques, les informations télévisées nous ont offert le spectacle dégoûtant d'un président « étasunien », affalé en tenue décontractée de week-end, réclamant cyniquement un surcroît d'efforts et de bonne volonté à un Yasser Arafat assiéé dans ses locaux, privé d'eau, et éclairé à la bougie ! Devant la tragique solitude du peuple palestinien, la « communauté internationale » rivalise en démissions et capitulations honteuses.

Les ministres travaillistes israéliens exécutent docilement la politique du pire ! Les dirigeants arabes ne font rien pour faire respecter les droits du peuple palestinien. Prompts à emboîter le pas aux légions impériales américaines au nom du droit international, les dirigeants européens se contentent au mieux de bonnes paroles lorsque les troupes de Sharon bafouent ouvertement les résolutions de l'ONU ! Les belles âmes intellectuelles, qui se sont émues, à juste titre, du sort des réfugiés kosovars ou des bombardements sur Grozny, se taisent sur le sort des réfugiés palestiniens et se lavent les mains

devant les murs calcinés et les ruines de Ramallah !

Plains de compassion pré-électorale envers les victimes d'actes antisémites que rien, et certainement pas le soutien au peuple palestinien, ne peut justifier, nos gouvernements deviennent pudiquement silencieux devant les crimes commis par les

DANIEL BENSÂÏD, RONY BRAUMAN, SUZANNE DE BRUNHOFF, LILIANE CORDOVA-KACZERGINSKY, MARC CRAMER, JOSS DRAY, RACHEL GARBAZ, GISÈLE HALIMI, SAMUEL JOHSUA, FRANCIS KAHN, PIERRE KHALFA, HUBERT KRIVINE, ISABELLE KZWYKOWSKI, DOMINIQUE LÉVY, HENRI MALER, WILLY ROZENBAUM, NICOLAS SHASHAHANI, CATHERINE SAMARY, MICHÈLE SIBONY, PIERRE VIDAL-NAQUET, OLIVIA ZEMOR ont cosigné ce texte.

troupes d'occupation en Cisjordanie ! Ceux et celles qui justifient le droit au retour des juifs en Israël, au nom d'un droit du sang millénaire, refusent le droit du sol aux Palestiniens ! Les dignitaires des Nations unies s'accommodent des humiliations infligées à l'Autorité palestinienne ! Ceux qui prétendent administrer la justice universelle détournent la tête devant les « liquidations extrajudiciaires », les exécutions sommaires de prisonniers, et les crimes de guerre d'Ariel Sharon !

Reconnu par l'Autorité palestinienne et par nombre de gouvernements arabes, le fait national israélien est désormais établi de manière irréversible. Mais une paix durable exige la reconnaissance réciproque de deux peuples et leur coexistence fondée sur les droits égaux. Les Israéliens ont un Etat souverain, une armée puissante, un territoire ; les Palestiniens sont parqués dans des camps depuis un demi-siècle, soumis aux brutalités et aux humiliations, assiégés sur un territoire en peau de chagrin : grande comme un départe-

ment français, la Cisjordanie est lacérée de routes stratégiques, criblée de plus de 700 *check points*, hérissée de colonies. Il n'y a pas symétrie entre occupants et occupés.

Le retrait inconditionnel de l'armée israélienne des territoires occupés et le démantèlement des colonies ne constitueraient même pas une réparation de l'injustice faite aux Palestiniens, mais seulement l'application d'un droit formellement reconnu depuis trente-cinq ans, des résolutions 242 et 337 de l'ONU jusqu'à la résolution 1042 du Conseil de sécurité. Bush demande au contraire toujours davantage de concessions et de gages aux victimes. Sharon séquestre leurs représentants, dynamite leurs maisons, tandis que son armée bloque les secours sanitaires. Cette politique du pire conduit tout droit à la catastrophe non seulement le peuple palestinien menacé d'un nouvel exode purificateur, mais aussi le peuple israélien entraîné dans la spirale suicidaire de ses dirigeants. Car quel peut être l'avenir d'un Etat fondé sur l'oppression, l'injustice et le crime ? Et quel peut être l'avenir d'un peuple fuyant ses malheurs et ses angoisses dans une escalade meurtrière ?

Solidaires des droits nationaux et démocratiques du peuple palestinien, nous refusons l'escalade guerrière

Il était prévisible qu'à force d'assimiler le judaïsme à la raison d'Etat israélienne et de présenter les institutions juives comme des ambassades officielles d'Israël, les apprentis sorciers du Grand Israël finiraient par être pris au mot, ce qui n'en rend pas moins odieux et inadmissibles des attentats contre des synagogues et des écoles.

Nous condamnons les agressions qui visent une communauté en tant que telle et rendent les juifs collecti-

vement responsables des exactions commises par le gouvernement israélien. Nous condamnons toute dérive antisémite de la lutte contre sa politique. Nous condamnons, pour raisons tant morales que politiques, les attentats contre les populations civiles en Israël. Les actions contre les colonies et l'armée d'occupation relèvent en revanche d'une résistance historiquement légitime et d'une défense de droits imprescriptibles. Il y a trois mois encore, le ministre israélien de l'intérieur Uzi Landau annonçait dans *Le Monde* (14 décembre 2001) une « lutte à mort » contre les Palestiniens, aussi longtemps que ces derniers auraient une goutte d'espoir. Ce désespoir sciemment entretenu constitue ainsi le terreau dans lequel s'enracine la violence extrême.

Alors que Sharon avait promis la sécurité aux Israéliens, leur pays est devenu l'endroit du monde où les juifs sont le plus en insécurité. Liant le sort de son peuple à la guerre illimitée contre le terrorisme décrétée par George W. Bush, il était pourtant clair que sa politique du pire deviendrait une machine infernale à fabriquer des kamikazes. Dénonçant toute dérive raciste ou antisémi-

te en France comme au Moyen-Orient, solidaires des droits nationaux et démocratiques du peuple palestinien, nous refusons l'escalade guerrière et sa chronique d'un désastre annoncé. Nous exigeons l'application des résolutions de l'ONU, le retrait inconditionnel d'Israël des territoires occupés, le démantèlement des colonies et la reconnaissance immédiate par l'Union européenne d'un Etat palestinien laïque et souverain.

MÊME lorsqu'on est extrêmement sévère avec Sharon et sa politique (ou son absence totale de politique)

depuis son arrivée au pouvoir, même lorsqu'on a été de toutes les manifestations de La Paix maintenant contre les colonies dans les territoires occupés, même lorsqu'on a été de toutes les actions en faveur de la paix et d'une solution juste du problème palestinien, on ne peut qu'être stupéfait, choqué et révolté par la violence des attaques dont Israël est aujourd'hui l'objet. Car que peuvent dire, s'ils sont de bonne foi, les détracteurs d'Israël : que l'Autorité palestinienne a, de son côté, tout fait pour arriver à un compromis et à une solution pacifique ? Peuvent-ils affirmer, en toute sincérité, et de tout leur cœur, que Yasser Arafat a fait de son mieux pour parvenir à un règlement équitable qui ménage les intérêts et les droits des deux parties ? Que les attentats des kamikazes fanatisés sont justifiés et mènent à quelque chose de positif ? Que cette tuerie aveugle d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants juifs était la seule « réponse » possible aux propositions faites par Ehoud Barak à Camp David ?

A force de condamner sans arrêt Israël, à force de critiquer tout ce que font les Israéliens de droite comme de gauche, religieux comme laïques, à force d'applaudir à tout rompre à toute déclaration d'Arafat, à force de faire semblant de croire dans toutes ses promesses, à force d'accréditer que tout le Bien se trouve dans le camp arabe et tout le Mal dans le camp israélien, les défenseurs de la juste cause palestinienne n'ont pas assez mesuré les conséquences tragiques de leur unilatéralité.

Première conséquence tragique : vous avez poussé les Israéliens, tous les Israéliens, même ceux qui sont les plus proches de Peace Now, dans leurs derniers retranchements, vers des positions selon lesquelles il n'y a plus de dialogue possible avec les Palestiniens, car « ils veulent tous nous tuer » : vous avez, en d'autres termes, « sharonisé » bon nombre d'Israéliens, et vous avez détruit le camp de la paix !

Deuxième conséquence tragique : vous avez conforté les dirigeants palestiniens dans l'idée fallacieuse qu'ils avaient l'opinion internationale entièrement et inconditionnellement de leur côté, et vous les avez poussés à l'intransigeance, au refus de tout cessez-le-feu. A force de leur dire : vous avez avec vous les ONG et Chirac, les chrétiens progressistes et Médecins sans frontières, vous leur avez fait croire qu'ils pouvaient désormais tout se permettre.

Troisième conséquence tragique : vous avez entretenu l'amalgame – déjà existant dans de trop nombreux esprits – entre « juif » et « israélien », et vous avez, quoique vous vous en défendiez, donné le feu vert aux attaques antisémites dans les pays de la diaspora, en France en particulier. Aujourd'hui, l'écrasante majorité des Israéliens – pas les colons, pas les fascistes, pas l'extrême droite ! –, les Israéliens de la rue, mon étudiant de sciences po, mon vendeur de *fal-*

lafel, le directeur de l'école primaire, ont désormais le sentiment qu'ils sont le dos au mur, et que ce n'est pas une lutte de libération nationale pour récupérer les territoires occupés, mais un combat antisémite visant à détruire l'Etat d'Israël et sa population. Alors, bien sûr, chers

ILAN GREILSAMMER est professeur de science politique à l'université Bar-Ilan (Israël).

amis de la gauche française et européenne, vous répétez : non, non, vous n'avez pas compris, nous n'en voulons pas à l'Etat juif, seulement à sa politique, seulement à Sharon le diable, seulement à Tsahal, et je crois que vous le pensez sincèrement. Mais réalisez enfin que votre aveuglement anti-israélien a eu des conséquences absolument catastrophiques au lieu d'avoir des effets bénéfiques pour le processus de paix ! Alors que Tsahal est dans Ramallah et que les kamikazes se font exploser heure après heure, je me demande parfois, comme d'autres intellectuels sionistes de la gauche israélienne, d'où ressort votre haine d'Israël. Est-ce votre éducation chrétienne, fruit tardif de l'enseignement du mépris, qui, comme dans le cas de José Saramago comparant les camps de réfugiés à Auschwitz, ressort dès qu'on n'y prête pas garde ? Ou bien, pour ceux d'entre vous qui sont juifs, est-ce votre révolte tardive contre votre culture, vos parents ou vous-mêmes ? Ou encore, amis

Votre aveuglement anti-israélien a eu des conséquences absolument catastrophiques au lieu d'avoir des effets bénéfiques pour le processus de paix

tiers-mondistes, est-ce le remords qui vous saisit lorsque les révélations du général Aouf font renaître votre culpabilité vis-à-vis des Arabes que vous avez assassinés et torturés ? Peut-être tout cela à la fois. Allons, il est temps de se reprendre, rectifiez le tir.

Juifs, musulmans et chrétiens du Moyen-Orient vivent des heures extrêmement sombres. La gauche française et européenne peut contribuer à faire renaître le processus de paix, et à donner un espoir aux enfants palestiniens et israéliens. Mais, pour cela, le temps est venu de revenir vers une position plus équitable, plus juste, plus consciente des responsabilités des uns et des autres, et qui ne pousse pas encore plus les Israéliens dans le défilé sharonien dans lequel vous, oui vous, les enfermez.

Italie : quelques arbres qui cachent la forêt

par Piero Melograni

L'ARTICLE de Bernard Comment publié dans *Le Monde* du 23 mars attaque le président du Conseil italien, Silvio Berlusconi, en employant tous

les arguments dont use depuis longtemps la gauche italienne la plus radicale dans son activité de propagande. En dépit de cette propagande acharnée, les partis de centre droite rassemblés autour de Silvio Berlusconi ont conquis la grande majorité des sièges parlementaires et gouvernent aujourd'hui l'Italie. Il est évident que, jusqu'ici, les arguments de la gauche n'ont pas porté, et nous devons expliquer pourquoi.

Confrontée à sa défaite électorale, la gauche italienne est aujourd'hui divisée. L'aile radicale voudrait poursuivre ses attaques contre Silvio Berlusconi. L'aile modérée, y compris parmi les ex-communistes, désormais Démocrates de gauche (DS), et une grande partie de leurs dirigeants, considère au contraire qu'il faut analyser les raisons de la victoire de Silvio Berlusconi, rénover le programme de la gauche, travailler avec patience et se préparer pour battre le centre droit aux élections de 2006. En réalité, la gauche italienne, qui a perdu les élections de 2001, risque de perdre celles de 2006 si elle continue à rester radicale et à cacher à son électorat ce qui est-totalement de son patrimoine d'idées et de culture est parti en morceaux avec la

chute du communisme. On se souviendra qu'avant cette chute, la scène politique italienne était conditionnée par un Parti communiste qui, pour le malheur de l'Italie, était très intelligent, habile et temporeux. Et ce fut, paradoxalement, un malheur car, avec un Parti communiste moins habile, la gauche italienne

PIERO MELOGRANI est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Pérouse.

aurait, depuis des dizaines d'années, accompli cette transformation que la modernité requiert d'urgence et qui a été, au contraire, continuellement ajournée, justement grâce aux capacités de diplomatie des communistes italiens.

Ceux-ci pensaient qu'après tant d'années de guerre froide, au cours desquelles ils avaient été exclus du gouvernement, ils pourraient facilement recueillir l'héritage de la Démocratie chrétienne et prendre sa place. Ils n'ont pas réussi, justement parce qu'ils n'ont pas – et une grande partie de la gauche non plus –, fait le pas de la révolution de la modernité. Tel est la vraie raison pour laquelle, malgré bien des défauts, Silvio Berlusconi a gagné : il est plus moderne que ses adversaires, et il continuera de l'être si lesdits adversaires, au lieu de le comprendre et de se rénover, s'obstinent à mener des campagnes radicales et fondées sur des attaques

personnelles, qui se sont avérées jusqu'à maintenant totalement improductives. L'article de Bernard Comment est, dans une large mesure, aligné sur ces campagnes.

Bernard Comment répertorie longuement les griefs qui sont faits à Silvio Berlusconi et au centre droit italien. Je ne veux pas les réfuter point par point. Cependant, je voudrais faire une observation de caractère général à propos des patrons qui se sont engagés dans la politique : dans de nombreuses sociétés contemporaines, parmi lesquelles l'Italie et, je le crains, la France, nous sommes soumis à une telle quantité de lois et de réglementations qu'il est presque impossible d'agir sans violer une norme quelconque. Silvio Berlusconi a été et est toujours un grand patron. Je ne m'étonne pas que – peut-être aussi, parfois, pour des raisons politiques –, il ait dû supporter tant de procès.

Je veux donc répondre à deux reproches que fait Bernard Comment : l'absence de solution du conflit d'intérêts, et l'absence de légitimité de Silvio Berlusconi et du centre droit pour représenter en quoi que ce soit la culture italienne. Cette culture est, faut-il le dire, dans une large mesure incarnée par la gauche, car la gauche italienne, quand elle était dominée par le Parti communiste, exerçait à son tour son hégémonie sur une grande partie des intellectuels italiens. Le fait que ce parti était habile et intelligent contribuait

à ce succès. Mais il faut rappeler que toute la culture italienne n'a pas été de gauche. Je suis historien et je peux dire que mes maîtres et amis, aujourd'hui disparus, Renzo De Felice et Rosario Romeo, n'étaient pas du tout de gauche. La presse internationale, cependant, subjuguée par les capacités politiques du Parti communiste italien, tellement supérieures à celles des partis communistes du reste du monde, a toujours négligé de comprendre, d'analyser et d'apprécier la culture des anticommunistes italiens.

Quant au conflit d'intérêts, c'est-à-dire au conflit qui peut facilement naître entre le grand patron qu'est Silvio Berlusconi et l'homme d'Etat qu'il doit devenir, il s'agit d'un problème réel qui doit être résolu. Mais Bernard Comment devrait nous expliquer : pourquoi le centre gauche, qui détenait la majorité dans le Parlement dissous, n'a-t-il pas voulu le régler par une loi ? Il pouvait très bien le faire. Je crains qu'il ne l'ait pas fait pour pouvoir disposer d'une arme de chantage contre Silvio Berlusconi et l'ensemble de l'opposition d'alors. J'apprécie la méticulosité avec laquelle Bernard Comment a analysé beaucoup de problèmes particuliers. J'ai cependant l'impression qu'il s'est arrêté à regarder d'en bas quelques arbres en perdant de vue la forêt.

Traduit de l'italien par François Maspero

Le Monde

Le Monde
LE GRAND DOSSIER

8 pages à explorer
et à conserver

Samedi 6 avril dans *Le Monde* daté dimanche 7 - lundi 8 avril

La France est-elle un pays corrompu ?

Querelle de dinosaures entre La Havane et Washington

« Granma », l'organe du PC cubain, dénonce violemment le nouveau responsable de la politique latino-américaine de George W. Bush, impliqué dans la « sale guerre » menée par Ronald Reagan en Amérique centrale

« OTTO REICH : un terroriste dans le gouvernement nord-américain » : Granma n'est pas avare d'épithètes pour qualifier le nouveau secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires latino-américaines. Le quotidien du PC cubain est d'autant plus virulent que, depuis les attentats du 11 septembre, Fidel Castro multipliait les appels du pied pour améliorer ses relations avec les Etats-Unis. « Né par erreur à Cuba et établi depuis 1961 à Miami, lieu par excellence de la mafia, de la drogue et du crime », Otto Reich est présenté comme « le porte-parole des pires intérêts de l'extrême droite nord-américaine et le parrain de terroristes avérés comme Luis Pasada Carriles [accusé de tentative d'assassinat contre Fidel Castro] et Orlando Bosch [accusé d'être responsable de l'attentat contre un avion de ligne cubain qui avait fait 73 morts en 1976]. » Citant des « rapports déclassifiés aux Etats-



Unis », Granma rappelle que le nom d'Otto Reich, nommé dans les années 1980 à la tête d'une officine de propagande du département d'Etat, avait été lié au scandale Iran-Contra.

« VÉRITABLE DANGER »

Les Etats-Unis avaient secrètement acquis des armes en Iran pour équiper les contre-révolutionnaires nicaraguayens, une opération partiellement financée grâce au trafic de drogue.

« Afin de précipiter l'escalade militaire contre le Nicaragua sandiniste, l'officine dirigée par Reich avait divulgué des rumeurs et des mensonges tels que l'acquisition [par Managua] d'armes chimiques et de Migs soviétiques », souligne le quotidien officiel cubain. Ce « personnage médiocre et dépourvu d'éthique » est « l'un des principaux auteurs de la loi Helms-Burton (qui a renforcé l'embargo contre l'île) et représente un véritable danger pour la stabilité et la sécurité de la région car il incarne le retour à la poli-

tique de guerre sale qui a caractérisé le gouvernement Reagan dans les années 1980 ». A peine nommé, M. Reich s'est prononcé contre tout relâchement de l'embargo contre Cuba qui, a-t-il dit, serait « une bouée de sauvetage pour un régime corrompu, dictatorial, assassin et qui a échoué ». Il a promis une profonde révision de la politique américaine à l'égard de Cuba dont le but ne sera pas d'assouplir l'embargo, comme le réclament les producteurs agricoles et d'influents membres du Congrès, mais de le rendre plus efficace. Afin de forcer à « une transition rapide et pacifique vers la démocratie », il a annoncé l'utilisation de nouveaux moyens « politiques, économiques, diplomatiques, médiatiques et militaires ».

Le New York Times rappelait récemment que la Maison blanche avait nommé Otto Reich à la sauvette, profitant des vacances du Congrès. Les sénateurs démocrates refusaient en

effet de la ratifier en raison de ses activités contestables durant l'administration Reagan et de sa trop grande partialité dans le dossier cubain.

Confronté à une sérieuse crise économique aggravée par la baisse du tourisme et à une nouvelle bataille diplomatique difficile à la commission des droits de l'homme des Nations unies, qui se réunit prochainement à Genève, le régime castriste vient pourtant de tendre une nouvelle perche à Washington. Annonçant l'arrestation de deux gros bonnets du trafic de cocaïne, il a proposé aux Etats-Unis de signer trois accords de lutte contre le terrorisme, les stupéfiants et le trafic d'immigrants clandestins. Une proposition qui a peu de chances d'être accueillie favorablement par... Otto Reich.

Jean-Michel Caroit

★ www.granma.cu

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Le Conseil constitutionnel publiera le 10 avril la liste des élus ayant apporté leur signature aux 16 candidats à l'élection présidentielle. www.conseil-constitutionnel.fr/dossier/presidentielles/2002/documents/parrains/cinquant.htm

■ Le site du Who's who a ouvert une section consacrée à ces derniers (sauf pour Jean Saint-Josse, Olivier Besancenot et Daniel Gluckstein, qui n'y figurent pas). www.whoswho.fr/text/presidentielle.htm

■ Le Conseil supérieur de l'audiovisuel tient à jour (avec un léger retard) sur son site un décompte du temps de parole des candidats sur les chaînes de télévision hertzienne depuis le 1^{er} janvier. www.csa.fr/html/election2002.htm

■ Franceélection2002.com classe les sites de candidats en fonction de leur visibilité sur Internet selon les moteurs de recherche. www.franceelections2002.com/candidats/

■ Le site Strategic Road actualise chaque jour une liste de liens vers des articles de la presse internationale traitant de la campagne électorale française. www.strategic-road.com/confid/special/2002.htm

■ Newpress abrite les communiqués de presse que les candidats, partis et groupes parlementaires font parvenir aux rédactions. www.newpress.fr/index.asp?p=presid

■ Le site Mon-deputé.com propose la liste des députés ayant voté pour ou contre les lois adoptées lors de la dernière législature. www.mon-depute.com

■ L'Assemblée diffuse les données du recensement de 1999 pour chaque circonscription législative de métropole et des départements d'outre-mer. www.assemblee-nationale.fr/elections/recensement-insee.asp

vincent.truffi@lemonde.fr

Les Américains « mal élevés » vus par eux-mêmes

Courtoisie en baisse et grossièreté en hausse selon deux enquêtes largement commentées

« VOUS hurlez dans votre téléphone portable comme si vous étiez seuls au monde, vos enfants considèrent que la Terre entière est leur cour de récréation, vous conduisez comme des fous. » Non, le Los Angeles Times ne vise pas d'acariâtres Français mais le comportement de plus en plus « désagréable » de ses propres compatriotes. « Vous jurez comme des charretiers quand aucune charrette n'est en vue », ajoute USA Today. « Nous sommes mal élevés et grossiers - une nation d'abrutis », renchérisent les journaux du groupe Cox.

Ces quotidiens américains commentent une enquête du centre de recherches Public Agenda auprès de 2 013 adultes : 79 % d'entre eux

estiment que le respect et la courtoisie sont des valeurs en baisse. Les sondés font amende honorable : plus d'un tiers d'entre eux avouent jurer en public, et la même proportion confesse ses comportements agressifs ou dangereux au volant. Ce qui les énerve le plus, souligne USA Today, c'est de composer le numéro d'une entreprise et d'y entendre un message enregistré de bienvenue, en lieu et place d'une « vraie personne ». Le Los Angeles Times retient lui que, au paradis du client roi, plus de la moitié des répondants ont claqué la porte d'un magasin « au moins une fois durant les douze derniers mois » parce que les vendeurs ne s'occupaient pas d'eux. Seule bonne nouvelle, remar-

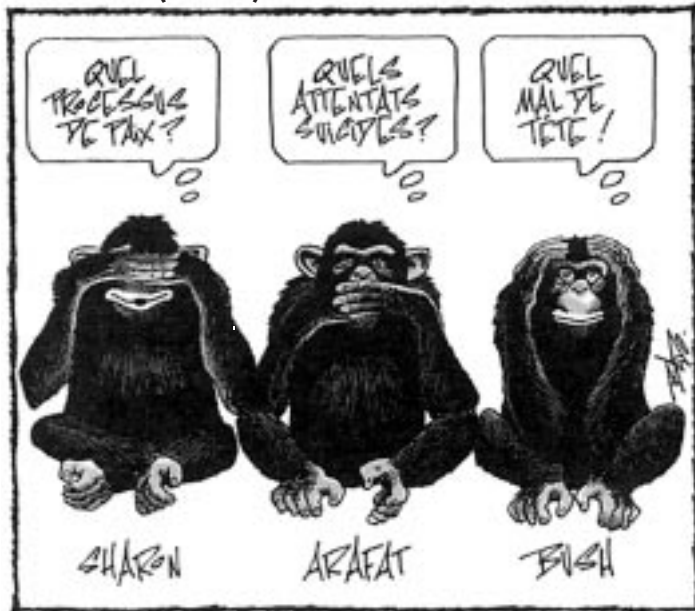
que ce quotidien de la Côte ouest, la moitié des Américains estiment que « les Noirs, les handicapés et les homosexuels sont mieux traités qu'auparavant » par leurs concitoyens. Mais, tempère Coxnews, seulement 41 % des répondants noirs à ce sondage jugent que c'est effectivement le cas et 44 % déclarent qu'ils sont souvent « suivis dans un magasin par un vendeur qui les suspecte de chercher à voler ». Interrogé par le L.A. Times, le professeur Robert D. Putnam, de Harvard, juge que cette « épidémie de mauvaise humeur est le symptôme d'un isolement social croissant ».

Une autre enquête, de la Fondation nationale du sommeil, fournit sa propre explication : un quart des

Américains dorment insuffisamment, le plus souvent parce qu'ils travaillent trop, et 58 % d'entre eux souffrent d'insomnie « au moins une fois par semaine ». Tous s'assoient à leur bureau, sont de mauvaise humeur et s'énervent au volant. Selon le Chicago Tribune, le phénomène coûte cher : « Les employés somnolents font perdre chaque année 18 milliards de dollars aux entreprises américaines en termes de productivité. » A Edimbourg en Ecosse, The Scotsman se gausse de ces sondages : « Les méchants Américains sont partout, et en nombre croissant ; ce n'est pas nous qui le disons, mais eux. »

lemonde.fr pour Le Monde

« LE DROIT » (Canada)



Trio infernal. Sharon et Arafat feraient mieux de laisser la place à de nouveaux dirigeants, a en substance affirmé Javier Solana, haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère. En outre, la passivité de Bush vis-à-vis du conflit au Moyen-orient est de plus en plus mise en cause. Dessin de Bado. (« Courrier international » pour « Le Monde ».)

AU COURRIER DES LECTEURS

ACTION POLITIQUE OU CHARITÉ

La souffrance extrême des personnes à la rue ne pourra trouver un apaisement, se transformer en un retour à la vie que moyennant une politique au millimètre, faite de patience, d'apprivoisements successifs, en des lieux nombreux, à dimension humaine... Pour cela, il faut certes des moyens financiers et des organisations non gouvernementales, mais il faut surtout une volonté politique dans la durée pour que ces lieux puissent être créés, résistants à la peur du pauvre installée partout (...). Le chantier est ouvert pour les responsables des politiques, comme pour chaque citoyen. Il est visiblement redoutable...

Sans doute une politique de logement volontariste permettra de diminuer le nombre de sans-abri. Mais n'oublions pas les mal-logés, ceux qui attendent des logements depuis plus d'une décennie, ceux dont les revenus interdisent depuis longtemps tout accès à un loge-

ment digne. Rappelons là encore que l'arsenal législatif et réglementaire, les crédits disponibles, les compétences partagées des collectivités, des bailleurs et de l'Etat, s'ils étaient mis en œuvre avec volonté dans la durée, permettraient de faire progresser la mixité sociale, la qualité des logements, les aides pour y accéder. Les plus de 4 millions de Français vivant sous le seuil de la pauvreté ne sont pas, d'évidence, uniquement des sans-domicile-fixe ou des chômeurs. Faut-il feindre de croire à la baisse du chômage, ou à la création d'emplois, à une croissance hypothétique pour oublier le développement sournois de la précarité des contrats ou des conditions de travail, et des revenus qui s'y rapportent ?

La lutte contre l'injustice et la pauvreté doit enfin devenir une priorité nationale. L'exercice du gouvernement des hommes dans une démocratie n'est-il pas défini comme l'espace où la société tout entière se donne les moyens de protéger les plus faibles ? Serions-nous devenus à ce point débous-

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LE FIGARO

Alexis Brézet

Embouteillage de candidats, panne du débat. C'est le paradoxe de cette campagne : il n'y a jamais eu autant de prétendants à la magistrature suprême et jamais la controverse n'a donné le sentiment d'être si pauvre, l'affrontement des programmes si factice, l'intérêt pour la bataille électorale si éteint. Il est vrai que la course au centre à laquelle se livrent les deux « cohabitants » n'a rien fait pour clarifier le débat. Mais les « petits » candidats n'échappent pas non plus aux sables mouvants du consensus. François Bayrou, par nature, est installé au centre. Alain Madelin proclame que son libéralisme n'est pas de droite. Noël Mamère jure qu'il n'est pas vraiment Vert. Robert Hue professe un communisme bonasse. Et Jean-Pierre Chevènement donne l'impression d'emprunter un peu à l'un et à l'autre camp. Seuls Arlette Laguiller et Jean-Marie Le Pen assument leur radicalité : ce n'est sans doute pas un hasard s'ils ont le vent en poupe.

■ LE POINT

Claude Imbert

Dans l'ébranlement général, le politique est évidemment lui-même ébranlé : son autorité est bouffée, ses partis anémiés, sa légitimité érodée par une croissante dissidence électorale, sinon civique. L'abstention qui se profile pour les prochains scrutins et la ridicule escouade pléthorique des candidats à la présidentielle, tout désigne une institution secouée par la mutation. Mais ni plus, ni moins, que la Religion, la Famille ou l'Ecole... La Religion dans l'indifférence, la Famille dans les divorces, l'Ecole dans l'abandon du principe de maîtrise, la République dans l'angélisme, toutes ces institutions légatrices et patrimoniales sont chancelantes. Un « homme nouveau » sort des limbes qu'aucun idéal politique n'a, cette fois, inventé. C'est une tempête de mœurs et de savoirs. Elle submerge toute l'organisation publique qui n'en peut mais.

solés qu'en l'absence de volonté et d'intelligence il faudrait se contenter de faire appel au sentiment de simple humanité ?

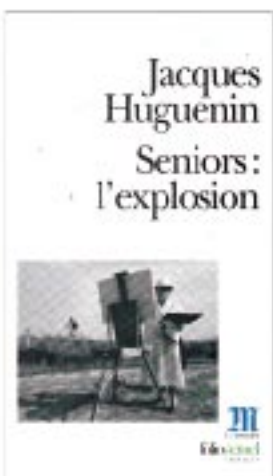
Jean Rousseau
président d'Emmaüs France

PARLER AU NOM DES PAUVRES

Votre enquête sur le sommet de Monterrey a donné un crédit très important aux déclarations de Fidel Castro et Hugo Chavez (Le Monde du 23 mars). Quel malheur pour les pays moins favorisés d'avoir comme représentants deux populistes démagogues qui utilisent la pauvreté comme leitmotiv pour leur profit politique. Leur bilan dit tout : chez Castro, une jeune fille de vingt ans ne peut gagner sa vie décemment qu'en se prostituant aux touristes étrangers. Quant au Venezuela, il se trouve dans la pire récession économique de son histoire, malgré la plus forte hausse des prix pétroliers depuis trente ans. MM. Castro et Chavez ne sont que des créateurs de pauvreté.

Francisco Villanueva

Paris



Élection : ils ne veulent pas en parler

LE MONDE
folioactuel
INÉDIT

Un président mal élu

LES JEUX sont faits. Avec la publication au *Journal officiel* de la liste des candidats habilités par le Conseil constitutionnel à concourir pour l'Élysée démarre la véritable campagne. Seize postulants restent en lice, après avoir franchi l'obstacle des signatures, ce qui constitue un record depuis que le président de la République est élu, en France, au suffrage universel direct, soit depuis 1965. Le précédent remontait à 1974, quand le premier tour du scrutin présidentiel avait réuni douze prétendants. Outre cette affluence inédite pour solliciter les suffrages des électeurs, plus significative, encore, est la balkanisation du paysage politique qui se dessine.

Il suffit pour s'en convaincre d'examiner une série de consultations à peu près équidistantes. Lors du premier scrutin présidentiel, en 1965, les deux candidats en mesure de disputer le second tour, Charles de Gaulle et François Mitterrand, totalisaient au premier tour plus des trois quarts des suffrages exprimés (76,3 %) et près des deux tiers des inscrits (64,3 %). En 1981, les duellistes du second tour, François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing, avaient recueilli au premier 54,2 % des suffrages exprimés et 43,2 % des inscrits. Toutefois, l'un et l'autre devaient compter dans leur propre camp avec des « alliés » de second tour qui pesaient respectivement 15,3 % (12,2 % des inscrits) pour le candidat du Parti communiste, Georges Marchais, et 18 % (14,4 % des inscrits) pour l'ancien premier ministre du président sortant, Jacques Chirac, qui effectuait à son premier galop présidentiel. Les camps étaient alors clairement clivés, s'inscrivant encore dans une logique d'affrontement bipolaire.

Entre 1981 et 1995, les lignes de fracture ont considérablement évolué. Lors de la dernière élection présidentielle, en obtenant respectivement 23,3 % et 20,8 % au premier tour, Lionel Jospin et Jacques Chirac auront totalisé à peine 44,1 % des suffrages exprimés et, surtout, le tiers, seulement, des inscrits (33,6 %). On notera toutefois que, dans cette configuration, Jacques Chirac avait dû affronter une candidature issue des rangs de son propre parti en la personne d'Edouard Balladur, qui, jusque dans les derniers sondages précédant le premier tour de scrutin, faisait office de favori pour participer au duel final.

Pour l'élection à venir, la diversification de l'offre proposée à l'entrée des bureaux de vote semble devoir s'accompagner d'une véritable fragmentation du corps électo-

ral. Tandis que les deux candidats dits majeurs s'efforcent d'occuper le centre de l'échiquier, se projetant d'ores et déjà dans une perspective de second tour, émergent des pôles d'attraction, aux consistances certes diamétralement opposées, susceptibles d'agrèger les suffrages d'électeurs et d'électorales se détournant d'un programme et d'une pratique de gouvernement jugés par trop consensuels. Que ce soit l'extrême gauche, représentée dans ce scrutin par trois candidats - Arlette Laguiller, Olivier Besancenot, Daniel Gluckstein -, les deux porte-voix de l'extrême droite - Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret - ou ceux qui refusent de se situer à gauche ou à droite de l'échiquier politique - Jean-Pierre Chevènement et Jean Saint-Josse -, ce sont autant de quars qui, peu ou prou, pèseront chacun entre 10 % et 15 % au soir du premier tour.

ATTENTES ET BESOINS

Candidatures marginales, candidatures de protestation ? Leur caractéristique commune, en effet, est de s'inscrire en rupture avec le « système ». Cela suffit-il pour autant à en balayer la légitimité ? La protestation ne se nourrit pas que de rejet : elle traduit également des attentes, elle exprime des besoins. Peut-être convient-il aussi d'attribuer ce morcellement à l'insuffisance des médiations entre les citoyens et leurs élus, aux dysfonctionnements de la démocratie parlementaire. Sans doute vaudrait-il

mieux prendre en considération ceux et celles que l'accroissement des richesses, pour lequel les prétendants à la victoire finale font cause commune, n'a cessé de laisser sur le bord de la route.

A l'image d'autres pays européens, l'électorat populaire ne s'identifie plus en bloc à la gauche. Ce phénomène s'est très nettement accentué entre 1981 et 1995 : lors du premier tour de l'élection qui allait porter au pouvoir François Mitterrand, l'écart entre le vote de l'électorat ouvrier en faveur de la gauche (62 %) et celui de l'ensemble de l'électorat (47 %) était de 15 points. En 1995, cet écart n'était plus que de 2,5 points (respectivement 43 % et 40,5 %). En revanche, les électeurs ayant un niveau d'instruction supérieur ont connu une évolution inverse : alors qu'en 1981 l'écart était de 1 point au détriment de la gauche (51 % pour l'ensemble des votants, 50 % pour les niveaux supérieurs), la tendance s'était inversée en 1995, la gauche recueillant 40,5 % de l'ensemble des suffrages au premier tour mais en obtenant 49 % (+ 8,5 points) chez les électeurs les plus instruits (source : François Platone, *Les Elections sous la V^e République*, Cevipof, 1995).

Toujours est-il que le centre sur lequel est censée reposer l'élection du futur président de la République continue de se réduire et les marges de s'étendre. Incontestablement, quel que soit le prochain vainqueur, il sera un président mal élu. D'autant plus qu'à cette venti-

lation des suffrages exprimés s'ajoute un socle désormais établi d'environ dix pour cent du corps électoral potentiel qui n'est même pas répertorié sur les listes. La désaffection d'une partie des électeurs se traduit également par la progression continue de l'abstention et des bulletins blancs et nuls. Ainsi la première est-elle passée, entre 1974 et 1995, de 15,8 % au premier tour et 12,7 % au second, respectivement, 21,6 % et 20,3 %. Quant aux blancs et nuls, leur proportion a tout simplement quadruplé dans le même temps : lors du précédent scrutin, en 1995, près de 2 millions des électeurs inscrits (4,8 % contre 1,2 % en 1974) ont refusé d'apporter leur voix à l'un des deux candidats présents au second tour.

Ainsi voit-on se dessiner une élection où le rejet l'emportera sur l'adhésion, ce qui ne peut que contribuer à l'affaiblissement de la fonction présidentielle. On peut, certes, ne pas s'en émouvoir outre mesure. Mais cette posture est plus délicate à tenir quand ceux qui prétendent à la magistrature suprême en ont fait le pivot des institutions de la V^e République, faisant en sorte, même, par la grâce de l'inversion du calendrier électoral, que ce scrutin précède, et par conséquent détermine, l'élection des représentants à l'Assemblée nationale. Il n'est pas sûr que cela bénéficie, au final, à la démocratie.

Patrick Roger

Une seule étoile à Bethléem

PAR SERGUEÏ



Le Mali dans la tornade préélectorale

LA DÉMOCRATIE malienne est toute jeune, elle vient de fêter ses onze ans. Et elle tient ses promesses. La Constitution adoptée après la « révolution du 26 mars 1991 », qui avait fait tomber le régime du général Moussa Traoré, limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Or Alpha Oumar Konaré, qui achève son second mandat, tient à respecter cette règle.

Il va tirer sa révérence après l'élection présidentielle, dont le premier tour est fixé au 28 avril prochain. Contrairement à certains de ses pairs africains, comme les chefs de l'Etat tunisien ou guinéen, M. Konaré n'a pas cherché à s'accrocher au pouvoir, en manipulant la Constitution. Mais si cet ancien enseignant conforte son image de démocrate, appréciée dans les capitales occidentales, il laisse un bilan que ses compatriotes jugent mitigé, faute d'avoir répondu aux immenses espoirs suscités par la « révolution » ni clarifié le jeu politique. Son propre parti, l'Alliance pour la démocratie au Mali (Adéma), qui tient les commandes du pouvoir, est miné par des querelles internes s'amplifiant à mesure que se rapproche l'échéance de la présidentielle.

Certes l'Adéma a désigné, en janvier, son candidat en la personne de Soumaïla Cissé, un gestionnaire qui fut ministre des finances avant de diriger le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Mais certains responsables de l'Adéma contestent toujours ce choix. Et le premier ministre, Mandé Sidibé, a décidé, pour sa part, de ne pas en

tenir compte. Il vient de démissionner pour briguer la magistrature suprême, sans avoir pour autant renié son appartenance à l'Adéma.

Ibrahim Boubacar Keita a, lui, pris ses distances avec le parti de M. Konaré : après sa mise à l'écart des affaires, celui qui fut à la tête du gouvernement six ans durant et qui fut président de l'Adéma a créé son propre parti. Il se présente à l'élection présidentielle, en se rangeant dans le camp de l'opposition. Ce qui était loin d'être prévisible de la part d'un homme qui, il n'y a pas si longtemps, faisait figure de dauphin présumé de l'actuel chef de l'Etat.

Ce délitement de l'Adéma ne semble guère inquiéter Alpha Oumar Konaré. Ni d'ailleurs la rivalité entre les candidats issus des rangs de son parti. Face à cela, le président se tait. M. Konaré avait, il est vrai, toujours dit qu'il n'aurait pas de dauphin. Mais il avait aussi déclaré, il y a quelques mois, qu'il soutiendrait le candidat choisi par son parti. Or, depuis l'investiture de Soumaïla Cissé, il ne s'est pas prononcé une seule fois en sa faveur. Ce qui laisse perplexes. « Personne ne comprend son attitude, note Cheibane Coulibaly. On s'attendait à ce qu'il affiche clairement son soutien au candidat de son parti, comme l'avait fait le président Jerry Rawlings au Ghana. » Mais, ajoute ce professeur d'université, « M. Konaré ne dit rien et ne dément pas non plus les rumeurs qui circulent à Bamako ».

Or la question qui agite aujourd'hui les esprits est de savoir si le président a un candidat secret. Et, par son silence, Alpha, comme disent

familièrement les Maliens, alimente une rumeur persistante selon laquelle il voudrait voir le général Amadou Amani Touré lui succéder.

Cette position serait pour le moins paradoxale car elle laisse à penser qu'il faudrait de nouveau sauver la nation. Ou alors, comme certains le murmurent, il y aurait une autre explication. Le président Konaré se serait entendu avec le général pour lui faciliter la tâche et lui rendre ainsi la politesse, dix ans après. Car Amadou Amani Touré est cet ancien commandant de paras qui avait contribué, en 1991, à la chute du régime de Moussa Traoré. Il avait été hissé à la tête de l'Etat à la suite du soulèvement populaire qui avait fait plus de trois cents morts. Et, fait exceptionnel, ce militaire formé en Union soviétique et en France avait tenu sa promesse de remettre le pouvoir aux civils. En juin 1992, il quitte le palais de Koulouba à Bamako pour céder la place à Alpha Oumar Konaré, qui venait d'être élu démocratiquement. Ce qui lui vaut encore aujourd'hui de jouir d'une popularité certaine.

MISE À LA RETRAITE

En demandant sa mise à la retraite de l'armée en septembre dernier, ATT, comme on le surnomme au Mali, s'est donné les moyens de revenir sur la scène politique. Mais, comme pour montrer qu'il hésitait encore, il a attendu jusqu'au début mars pour annoncer qu'il se présenterait à l'élection présidentielle. Aussi calculée qu'ait pu être la réapparition du général ATT, elle n'en reste pas

moins la surprise de ce scrutin. Car l'aventure s'annonce risquée pour cet homme de 53 ans sans grand charisme et n'ayant qu'une expérience politique limitée. Le général a beau se présenter en « homme de rassemblement » qui ne s'inscrit pas dans une logique de parti. Le mouvement de soutien et les petits partis qui lui ont fait jusqu'ici allégeance pourront difficilement lui offrir l'appareil nécessaire pour mener une campagne électorale dans ce pays vaste comme trois fois la France. Car la concurrence sera rude.

Signe que les temps ont changé, les électeurs maliens auront l'embaras du choix, le 28 avril. Pas moins de vingt-cinq candidats sont actuellement en lice. Certes plusieurs d'entre eux ne sont guère connus du grand public. Mais il y a aussi les quelques responsables d'une opposition jusqu'ici marginalisée. Et le général ATT, qui s'abstient de toute critique acerbe contre le pouvoir en place, affirmant simplement sa volonté de « restaurer l'autorité de l'Etat », ne se démarque guère des anciens « amis » de l'Adéma qui assument le bilan des années Konaré. En revanche, il se plaît à souligner les « excellentes relations » qu'il entretient avec M. Konaré, « mon maître à l'école, dit-il, qui nous faisait la géographie ». Ce qui le singularise à l'heure où le Mali amorce une nouvelle étape marquée par une recomposition du paysage politique, les élections législatives devant se dérouler moins de deux mois après la présidentielle.

Brigitte Breuillac

Le Monde
ÉDITORIAL

Le réveil de M. Bush

PSYCHANALYSTES et politologues diront un jour comment le président George W. Bush a pu, en l'espace d'une semaine, à la fois soutenir l'opération israélienne dans les territoires - « une politique que je respecte » - puis en demander urgemment l'interruption, ainsi qu'il l'a fait jeudi 4 avril. Comme le premier ministre israélien, Ariel Sharon, va probablement poursuivre encore quatre à cinq jours ses incursions en Cisjordanie, les réalistes feront l'observation suivante : Washington avait donné un feu vert de deux semaines à M. Sharon qui en profitera jusqu'au bout...

La réalité est sans doute plus complexe. M. Bush a fini par comprendre quelles étaient les véritables intentions de M. Sharon en Cisjordanie. Non pas, comme l'a très vaguement déclaré le premier ministre israélien, le « détachement du terrorisme ». Mais bel et bien le démantèlement de l'Autorité palestinienne que préside Yasser Arafat. Depuis son arrivée au pouvoir, M. Sharon a multiplié les coups contre l'Autorité, alors que la plupart des attentats étaient revendiqués par les islamistes. L'opération actuelle n'est que la prolongation d'une politique amorcée il y a quatorze mois. M. Sharon n'agit pas que par animosité personnelle à l'encontre de M. Arafat. Il s'en prend à l'Autorité parce que celle-ci est l'interlocuteur supposé des Israéliens dans une négociation qui doit aboutir à la création d'un Etat en Cisjordanie et à Gaza. Or M. Sharon ne veut pas de cet Etat. Le chef du Likoud croit qu'il pourra par la force épuiser la direction palestinienne ; il est con-

vaincu qu'elle sera un jour remplacée par des dirigeants plus « modérés » : il se dit persuadé que ceux-là accepteront un micro-Etat sur à peine 40 % de la Cisjordanie.

Titulaire du portefeuille de la défense au début des années 1980, Ariel Sharon avait trompé le premier ministre Menahem Begin sur ses intentions en allant faire la guerre au Liban. Aujourd'hui chef du gouvernement, peut-être a-t-il voulu berner l'administration Bush en lançant ses chars en Cisjordanie au nom de la seule lutte antiterroriste. Mais, à Washington, on a commencé à froncer les sourcils. Non seulement Tsahal cette semaine s'est attaquée systématiquement à l'Autorité. Mais elle a particulièrement visé les services palestiniens avec lesquels la CIA était en contact pour reprendre un dialogue sur la sécurité avec les Israéliens...

A juste titre, M. Bush a stigmatisé l'incapacité, morale et politique, de M. Arafat à dénoncer cette monstruosité que sont les attentats-suicides contre des civils. Mais il s'est rangé à cette évidence : présidée par M. Arafat, l'Autorité - même si certains de ses membres sont impliqués dans le terrorisme - est le seul interlocuteur palestinien. Le réveil de M. Bush est tardif. Il a été provoqué par une juste appréciation des vrais motifs de M. Sharon et par la virulence des sentiments anti-américains dans le monde arabe. M. Bush - quelle horreur ! - va devoir faire du Bill Clinton : forcer une négociation politique, de fond, sur la paix, entre Israéliens et Palestiniens. Sauf à risquer l'abîme.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

RIVESALTES. Dans l'article « Le nouvel âge du tourisme de mémoire », paru dans *Le Monde* du 22 mars, nous avons situé par erreur à Rieucros (Pyrénées-Orientales) un camp d'internement construit en 1940, qui se trouve en réalité à Rivesaltes, dans le même département.

PHILIPPE COURROYE. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du mercredi 3 avril, dans l'article intitulé « Les plaintes contre le juge Courroye sont irrecevables », la cour d'appel de Paris, qui s'était prononcée le 23 février 2001 sur une ordonnance du juge Philippe Courroye qui avait été anti-

datée, n'avait pas conclu qu'il s'agissait d'une erreur matérielle. La cour d'appel s'était contentée de souligner le caractère « superfluetoire » du document controversé.

MARE INCOGNITUM. Dans notre article « Ludions et satellites sondent les caprices des océans » (*Le Monde* du 15 mars), ceux-ci doivent explorer des portions de *mare incognitum*, et non *incognita* comme écrit par erreur.

HOMONYMIE. Nous avons cité Philippe Madelin, écrivain et auteur de *Jacques Chirac, une biographie* (éditions Flammarion), dans notre article « Au bon coin des candidats » (*Le Monde* du 27 mars). Il s'agissait, bien sûr, d'Alain Madelin.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 43

ISSN 0950-2037



Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Aldu
Directeur général : Stéphane Com

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

CONFLIT

La Fnac, filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute, connaît depuis deux mois un mouvement de **GRÈVES SPORADIQUES**. Les revendications sont à la fois salariales et identitaires. Les différents établisse-

ments bénéficient de **STATUTS** parfois fort éloignés les uns des autres. Une situation de plus en plus mal vécue par les salariés, qui se plaignent également de la **PERTE D'IDENTITÉ CULTURELLE** de l'entrepr-

se. L'ancienne coopérative d'achats s'est muée en une multinationale gérée en fonction de **CRITÈRES FINANCIERS** et dont le succès repose, selon la direction, sur la performance de la gestion des stocks. Ce

n'est pas un hasard si son PDG vient d'Auchan. Mais le groupe PPR semble ne plus tourner le dos au passé et rappelle comme « conseiller » **ANDRÉ ESSEL**, octogénaire, ancien trotskiste, cofondateur de la Fnac.

La direction de la Fnac ne parvient pas à mettre fin au malaise social

Depuis le 13 février, les magasins et les entrepôts sont perturbés par des grèves sporadiques. Le mouvement pourrait s'étendre samedi 6 avril. Les revendications révèlent des inégalités de traitement entre salariés et un fossé culturel avec la hiérarchie

DEPUIS LE 13 FÉVRIER, le conflit qui agite la Fnac n'en finit pas de rebondir. Engagé par les jeunes salariés du magasin des Champs-Élysées, où il a duré trente-deux jours, le mouvement s'est étendu aux établissements de Paris et de la banlieue, dont le fonctionnement reste perturbé par des débrayages ou des assemblées générales improvisées devant les clients. Après une première journée de grève le 14 mars, les cinq syndicats (SUD, CGT, CFDT, FO et CFCT) des Fnac-Relais, regroupant une quarantaine d'enseignes en province, ont lancé un nouvel appel à un arrêt de travail national de 24 heures, le samedi 6 avril. Même si la direction minimise l'ampleur du mouvement, elle reconnaît que son impact économique pourrait se monter à « plusieurs millions d'euros ».

Signe de la détérioration du climat : la justice est saisie d'une série de contentieux pour arbitrer des situations bloquées. A plusieurs reprises, la direction a obtenu la libération des accès des magasins entravés par des piquets de grève. A Toulouse et à Lyon, plusieurs centaines de salariés contestent devant les juges les modalités de réduction de leur prime d'intéressement.

A priori, le conflit porte sur des revendications salariales, avec une demande d'augmentations collectives qui, depuis 1993, ont été remplacées par un système de valorisation individuelle et de primes « d'objectifs et de résultats ». La mise en cause de cette politique de rémunération traduit, selon les syndicats, un profond décalage entre la réalité vécue par les salariés et



l'image « d'agitateur culturel » que la Fnac veut promouvoir auprès de ses adhérents et clients. De fait, les avancées proposées par la direction lors des négociations qui se sont achevées le 20 mars pour Paris, le 26 pour la banlieue et le 28 mars pour la province, se sont heurtées à un front syndical du refus.

UN « POINT FAIBLE »

« Ouvrons les yeux, ouvrons les oreilles », proclame la nouvelle campagne de publicité centrée sur la « diversité culturelle ». Mais en interne, l'entreprise s'est laissée sur-

prendre par l'émergence de ce malaise, deux ans après un précédent conflit sur les 35 heures. Son attention aurait dû être attirée par les résultats d'une étude sur le climat social dans le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), propriétaire de la chaîne depuis 1994, à laquelle 5 000 salariés de la Fnac ont répondu. Pour Bertrand de Talhoët, directeur général des services, « aux Champs-Élysées, on avait diagnostiqué un point faible auquel on souhaitait apporter des réponses. Mais nous avons été pris de court par un mouvement assez vif ». De fait, le « point faible » s'est étendu aux

autres salariés du groupe, tant à propos du niveau et des conditions de rémunération que des différences de statuts entre les établissements.

Sur la vitrine prestigieuse des Champs-Élysées, le mouvement, engagé par un « noyau dur » de jeunes salariés qui ont réveillé l'ardeur des syndicats traditionnels, a révélé que les salaires ne dépassaient guère le smic, en y ajoutant les primes pour le travail du soir, des samedis, dimanches et jours fériés. « Le contraste est flagrant entre les rémunérations et le niveau de qualification requis. Les jeunes à qui l'on a fait croire qu'ils seront bien traités découvrent cette désillusion », analyse Gaëlle Créac'h, déléguée SUD de Fnac-Paris.

« IL FAUT FAIRE DU CHIFFRE »

L'application d'une part croissante (30 %) d'individualisation est aussi la cible privilégiée des critiques. « Lors des entretiens individuels d'évaluation, le premier critère d'appréciation est l'adhésion à la politique de l'entreprise », souligne une employée parisienne d'un rayon livres qui, pour espérer améliorer ses revenus, doit se conformer aux objectifs commerciaux : vendre par exemple à Noël le maximum d'ouvrages qui figurent dans la sélection - dictée, affirme-t-elle, « uniquement par les sur-remises et les contrats commerciaux avec les éditeurs » - ou encore « déstocker les livres plus difficiles au bout de trois mois pour laisser de la place aux best-sellers ».

Les employés de caisse sont, eux, notés sur le nombre de cartes Fnac proposées et de recours par le

client au système de crédit maison.

« Le malaise provient essentiellement de la remise en cause du professionnalisme des employés », souligne Gilles Garrigos, secrétaire (SUD) du comité central d'entreprise de Fnac-Relais. Alors que la réputation de la Fnac s'est construite sur la compétence de vendeurs spécialistes et passionnés, l'entreprise,

Autre signe d'incompréhension : la multiplication des statuts juridiques et sociaux selon la nature et l'implantation des magasins. Si la Fnac-Paris bénéficie d'avantages historiques acquis par les syndicats, c'est loin d'être le cas dans les nouveaux établissements. « Il est anormal que les salariés de la Fnac-Etoile bénéficient d'une prime de vacances

Appel à la grève au Virgin Champs-Élysées

Après le magasin Fnac des Champs-Élysées, celui de Virgin est lui aussi touché par un mouvement social, engagé par un collectif de jeunes salariés de la CGT qui, après un débrayage dimanche 31 mars, a lancé un nouvel appel à la grève pour le samedi 6 avril, afin de manifester son refus des propositions de la direction à l'issue des négociations salariales du jeudi 4 avril.

Alors que, selon le syndicat, 60 % des 300 salariés sont rémunérés au smic, ils demandent une augmentation générale de 4 %, le 13^e mois et l'alignement des statuts dans cette activité du groupe Lagardère.

Sur cet axe prestigieux, rebaptisé « Avenue de la précarité », ce mouvement rejoint l'action engagée par des salariés de McDonald's pour obtenir « des salaires et des conditions de travail exceptionnelles dans des enseignes exceptionnelles aux horaires exceptionnels ».

assure-t-il, a désormais recours à de jeunes bacheliers issus des sections commerciales, « plus polyvalents, moins qualifiés et payés moins cher ».

« L'idéologie qui prédomine est celle de la grande distribution : il faut faire du chiffre. » La récente mise en place d'un système centralisé de gestion des commandes « laisse de moins en moins de latitude aux responsables de rayon », assure-t-il. Pour Jean-Paul Giraud, PDG de la Fnac, ce dispositif au contraire « doit permettre au vendeur de passer moins de temps sur le "mass market" pour consacrer plus de temps à son vrai métier de spécialiste et de fonds de rayon ».

et pas ceux des Champs-Élysées à 500 mètres de là », clame Jean-Marie Kei, délégué (CGT). Dans les magasins de Bourges et Poitiers, réunis sous la nouvelle bannière Concept, le treizième mois et l'intéressement auraient ainsi été supprimés. Révélées par le conflit des Champs-Élysées, ces « inégalités » pourraient bien devenir un des enjeux majeurs du devenir de l'entreprise et de sa politique de développement. Surtout si, comme l'a prévu l'ordonnance de référé rendue le 2 avril, la justice est appelée à trancher ce conflit sur le fond.

Michel Delberghe et Stéphane Lauer

TROIS QUESTIONS À... JEAN-PAUL GIRAUD

1 Vous êtes PDG de la Fnac. Vos magasins connaissent depuis le 13 février une succession de grèves. Comment expliquez-vous la détérioration des relations sociales ?

Nous sommes en face de nouvelles formes d'action : un petit nombre de gens bloquent les entrées des magasins, les entrepôts. C'est inacceptable. Nous avons clairement un problème de dialogue avec les syndicats. La Fnac reste une entreprise de débat. Mais face à des méthodes de saccage de bureau ou de séquestration, ce n'est pas adopter une position de dureté que de fixer des limites à l'acceptable.

Le climat actuel s'explique par les 35 heures qui nous contraignent à une maîtrise des augmentations salariales par la période électorale, propice aux revendications, et par l'image de la Fnac, qui rend les conflits plus médiatiques. Malgré tout, nous avons fait

des propositions salariales ambitieuses. Nous sommes prêts à dialoguer à froid sur notre projet d'entreprise.

2 Comptez-vous uniformiser les multiples statuts actuels, comme le demandent les syndicats ?

Nous n'en avons pas les moyens. Nous subissons une forte concurrence de la part des hypermarchés et maintenant de Virgin, qui, en s'appuyant sur le groupe Lagardère, a les moyens d'un développement plus rapide. On ne peut pas être systématiquement décalé en nombre d'heures de travail ou en niveau de salaire individuel. C'est la survie de l'entreprise qui est en jeu. On ne peut pas faire n'importe quoi dans un groupe dont la taille a été multipliée par 5 depuis le départ du fondateur, André Essel. Si certains ont rêvé de l'autogestion, on est obligé de leur répondre non.

3 Certains salariés s'inquiètent de la banalisation de la Fnac.

C'est un procès d'intention. Notre intérêt est, au contraire, de rester différent. Dans le débat sur la diversité musicale, nous avons tiré un signal d'alarme en disant : « Il y a risque parce qu'il y a concentration autour de cinq majors qui font 80 % du marché mondial. » C'est pourquoi nous aidons les producteurs indépendants et les jeunes créateurs. Les majors ne constituent que 70 % de nos références contre 90 % ou 95 % de celles des hypermarchés. Quand ceux-ci ont au plus 15 000 références, nous en avons près de 180 000. La Fnac n'est pas une entreprise comme les autres. Nous voulons rester, au-delà d'un acteur commercial, un acteur culturel. Mais agitateur culturel ne veut pas dire agitateur social.

Propos recueillis par S. L.

Le premier libraire de France

IL Y A dans l'édition un avant-Fnac et un après-Fnac. L'ouverture du magasin de la rue de Rennes, en 1974, a changé le monde de la librairie française. Sa politique de rabais sur les livres a d'abord déstabilisé le paysage, mais a contribué à imposer la loi Lang de 1981 sur le prix unique du livre. Finalement, la Fnac occupe une position centrale dans la vie du livre. Avec ses soixante magasins, elle est le premier client de tous les éditeurs. Si l'on exclut le scolaire, qu'elle ne propose pas, on peut dire qu'environ un livre sur cinq est acheté à la Fnac. C'est un acteur incontournable... et difficile à critiquer ouvertement. « La Fnac est un sujet tabou », estime un cadre commercial d'un des principaux éditeurs.

Quand les grévistes ont fait leur happening bruyant au Salon du livre de Paris en occupant le Café littéraire de la Fnac, un certain malaise s'est exprimé, au-delà du conflit salarial (Le Monde du 29 mars). Des petits éditeurs comme la Nuée bleue (Strasbourg) ou Farrago (Tours) ont fait part de leurs difficultés : « Nos livres sont référencés dans les ordinateurs de la Fnac, ils ne sont pas forcément présents dans les magasins. »

« Nous avons vendu plus de 300 000 références en 2001 », explique Bertrand Picard, directeur livres de la Fnac. Nous n'avons aucune volonté de réduire notre offre, c'est notre fonds de commerce, mais nous devons, comme

tous les libraires, gérer l'inflation éditoriale de ces dernières années. » La modernisation en cours dans l'édition et la librairie inquiète. La Fnac a adopté il y a quelques années un système pour centraliser une bonne partie de ses commandes. La rotation des stocks est plus importante, les livres de fonds diminuent pour laisser place à des nouveautés toujours plus nombreuses.

UN CINQUIÈME DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Ce n'est pas propre à la Fnac. Celle-ci met en avant le soutien gratuit aux petits éditeurs, par le biais de ses opérations de rentrée littéraire ou ses coups de cœur « Attention talents ». La présentation de livres dans les autres catalogues est facturée à l'éditeur. On reste cependant loin de ce qui se passe aux États-Unis ou en Angleterre, où les chaînes imposent leurs diktats aux éditeurs. Certaines Fnac sont de bonnes librairies, avec des vendeurs compétents, d'autres sont des magasins ordinaires avec du personnel peu qualifié. La peur qui s'exprime le plus est celle d'une banalisation de la Fnac et de la place du livre en son sein : si la Fnac est le premier libraire de France, la librairie ne représente qu'un cinquième du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Alain Salles

Une multitude de statuts juridiques et sociaux

● **Effectifs.** 16 200 salariés, soit 14 844 équivalents temps plein. Dont 11 675 personnes (10 766 équivalents temps plein) en France.

● **Structure.** Le groupe est divisé en sept sociétés principales, aux statuts différents : Fnac SA est constituée par le siège social basé à Clichy ; Fnac Paris regroupe les magasins du Forum des Halles, Montparnasse, Etoile, Saint-Lazare et Italie 2 ; Fnac Relais, les 37 magasins de province ; Codirep, les 9 magasins de la banlieue

parisienne, les Fnac Musique (Bastille et boulevard des Italiens à Paris) et la Fnac Micro ; Fnac Media, le magasin Val-d'Europe à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) ; Fnac Champs-Élysées, le magasin des Champs-Élysées ; Fnac Logistique, enfin, regroupe les entrepôts de Massy et de Palaiseau (Essonne). A ces sociétés s'ajoutent, outre les filiales à l'étranger, Fnac Concept, Fnac Tourisme, Fnac Junior, Surcouf (matériel informatique), Fnac service (photo), Fnac Direct, Fnac Vidéo Entreprise, Billetel, Eveil et jeux, Attitude.

● **Salaires.** La rémunération moyenne d'un débutant à Paris s'élève à 1 277 euros sur douze mois, le salaire moyen à Paris à 1 905,6 euros. La part variable se situe entre 20 % et 30 % du salaire.

● **Contrats.** Au niveau national, 12,5 % des salariés sont en contrat à durée déterminée. Le turn-over est en moyenne de 16,6 % et le taux d'absentéisme de 5,9 %.

La chaîne veut s'affirmer comme « marque culturelle »

Le groupe Pinault cherche à redorer son image avec un des fondateurs, André Essel

SORTI de sa retraite à l'occasion de la réédition de ses Mémoires (*Je voulais changer le monde*, Mémoire des livres), André Essel, 83 ans, ancien trotskiste, co-fondateur de la Fédération nationale d'achat des cadres (Fnac) en 1954, dit voir dans les Pinault père et fils, actuels propriétaires des magasins, ses dignes héritiers. A l'heure où un nouveau conflit social secoue le turbulent fleuron du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), l'anecdote pourrait prêter à sourire. Elle s'inscrit en fait dans un plan de communication visant à redorer le blason de l'« agitateur culturel ».

Menacée par l'arrivée de la musique et du livre dans les hypermarchés, l'enseigne a adopté, dans les années 1990, après son rachat par PPR, les méthodes de la grande distribution. Un directeur général, Jean-Paul Giraud, ancien d'Auchan et de Cora, est recruté en 1995 avec pour mission d'exploiter pleinement le potentiel du « premier libraire-discaire de France ». Sala-

riés et éditeurs s'inquiètent de cette mutation imposée. En 1997, le fils de François Pinault, François-Henri, « FHP », devient président de la Fnac. Serge Weinberg, président du directoire de PPR, compte sur le charisme de l'héritier pour asseoir la légitimité du nouvel actionnaire. « FHP » se lance dans une stratégie d'expansion tous azimuts, décline le concept dans des magasins plus petits, sous des enseignes thématiques : Fnac Junior, Fnac Télécom (qui sera revendue en 2000). A l'international, la Fnac multiplie les ouvertures de magasins en Espagne, au Portugal, en Italie, à Taiwan, au Brésil, en Pologne...

MUE SOUDAINE

François-Henri Pinault ne résiste pas à la mode Internet. L'entreprise se rebaptise fnac.com. Las ! La Toile ne tient pas (encore) ses promesses, même si fnac.com est l'un des tout premiers sites marchands en France. Début 2000, « FHP » passe la main à Jean-Paul Giraud, resté

un adepte, comme Serge Weinberg, de l'ancienne économie, et rejoint son père chez Artémis, la holding familiale, tout en gardant des hommes à lui dans la place.

Mais la concentration bat son plein chez les majors du disque comme chez les grands éditeurs, provoquant l'émergence de groupes comme Vivendi Universal ou Lagardère Media, à la fois fournisseurs et concurrents de la Fnac. La chaîne, qui a contribué à la disparition de tant de discaires, se mue soudain en défenseur des petits labels de disques. Elle s'allie à l'Union des producteurs français indépendants (UPFI), présidée par Patrick Zelnik, ancien patron de Virgin France, pour lancer un « Manifeste pour la diversité musicale » (Le Monde du 14 février).

Une stratégie calquée sur celle des hypermarchés, qui promeuvent leurs marques propres pour échapper à l'hégémonie des multinationales de la grande consommation. Des indépendants ont flairé le piè-

ge, refusant de s'inféoder à la Fnac. Celle-ci touche aujourd'hui aux limites de sa stratégie d'enseigne, qui a contribué à la banaliser, notamment aux yeux des jeunes générations. Elle entend devenir, ou redevenir, une « marque culturelle ». Et tente un pari : agiter le passé pour se projeter vers l'avenir.

Pascal Galinier



Les actionnaires minoritaires s'inquiètent du programme de stock-options de Vivendi Universal

La présidente de l'ADAM, Colette Neuville, critique le projet préparé par Jean-Marie Messier qui vise à distribuer l'équivalent de 5 % du capital du groupe à un cours avantageux

LES DIRIGEANTS de Vivendi Universal attendent avec appréhension l'assemblée générale du groupe, prévue le 24 avril. A l'inverse des autres années, celle-ci s'annonce « difficile », de l'aveu d'un membre de la direction : le groupe a perdu 13,6 milliards d'euros et le cours a baissé de 33 % depuis janvier pour tomber, jeudi 4 avril, à 41,15 euros, proche des 40,22 euros enregistrés le 17 septembre 2001, son plus bas niveau depuis février 1998.

Dans ce contexte, la seizième résolution, consacrée aux stock-options, publiée au *Bulletin des annonces légales et officielles* du 11 mars, pourrait mettre le feu aux poudres. Celle-ci « a pour objet d'autoriser, pour une durée de vingt-six mois, le conseil d'administration à mettre en place des plans d'options d'achat de souscriptions d'actions, dans la limite de 5 % du capital social ».

Cette attribution, d'un montant exceptionnellement important, qui porte au total sur 55 millions de titres, est prévue « au bénéfice de mandataires sociaux, de cadres dirigeants, de cadres supérieurs, ou, exceptionnellement, de salariés non-cadres du groupe Vivendi Universal ». Et le prix d'exercice des options « sera déterminé par le conseil [d'administration] dans les conditions et limites fixées par la législation en vigueur », c'est-à-dire que la décote par rapport au prix de marché pourra atteindre 20 %.

Selon le rapport annuel 2000 de

Vivendi – son édition 2001 n'est pas encore parue –, quelque 40,6 millions de stock-options attribuées, mais pas exercées, restaient en circulation à la fin 2000, soit l'équivalent de 3,75 % du capital. Ces 40,6 millions d'options ne recèlent pourtant que très peu de plus-values : 58,2 millions d'euros, jeudi soir, selon le site Internet stockoption.fr. En effet, moins de 7 % de ces options sont aujourd'hui bénéfici-

La concomitance de la chute du titre et de l'attribution généreuse d'options agace

ciaires, alors que plus de 80 % ne conservent que très peu d'espoir de gain, puisque leur prix d'exercice est supérieur à 60 euros.

La concomitance de la chute du titre et de l'attribution généreuse d'options agace les actionnaires minoritaires. Colette Neuville, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM), vient d'expédier une lettre à tous les patrons des groupes du CAC 40 pour leur demander, notamment, que leur conseil d'administration prenne « l'engage-

ment de ne pas attribuer d'options nouvelles aux personnes qui n'auraient pas totalement exercé les options leur ayant été précédemment attribuées ». La situation de Vivendi Universal est jugée particulièrement « choquante » par M^{me} Neuville : « Il ne faudrait pas que le nettoyage des comptes, qui correspond à de vraies pertes et qui a fait naturellement baisser le cours de l'action, soit l'occasion de distribuer des brassées de stock-options pas chères ».

Chez Vivendi Universal, on indique que « les 5 % du capital sont une enveloppe que l'entreprise n'est pas obligée d'utiliser pleinement, la totalité de la précédente enveloppe de 3,5 % du capital n'ayant d'ailleurs pas été distribuée ». « Le plan de stock-options est complètement compatible avec les plans d'attribution engagés par nos concurrents et ne concerne pas exclusivement les dirigeants mais également les créateurs de musique, de cinéma, de télévision ou de jeux vidéo sur lesquels pèse une compétition assez forte : c'est une façon d'y répondre », indique un porte-parole de Vivendi Universal, qui précise que la politique d'options se situerait « simplement en haut de la fourchette moyenne des grands groupes américains et européens, selon une enquête commandée à un cabinet indépendant ».

Invoquant les mêmes arguments, la direction du groupe avait déjà tenté en 2001 de faire changer les modes d'exercice des

plans votés pour les ajuster à la chute du cours et les rendre à nouveau attractifs. Les membres du comité de rémunération du groupe avaient rejeté le projet.

En parallèle, le système de bonus de M. Messier a été modifié. Au moment de la fusion avec Seagram, il avait indiqué que ce dernier serait calculé à partir de l'évolution du cours de l'action par rapport aux indices Stoxx 50 media et Stoxx 50 télécommunications. A l'époque, l'action Vivendi Universal faisait beaucoup mieux que ces indices. Depuis, la situation s'est inversée. Un nouveau mode de calcul a été fixé et communiqué aux analystes le 6 mars : 40 % du bonus accordé à M. Messier seront calculés en fonction de l'augmentation de l'Ebitda (l'excédent brut d'exploitation), 40 % en fonction de l'augmentation de l'autofinancement du groupe et 20 % en fonction du désendettement. « Mais sans objectif sur le prix de cession », déplore un analyste, qui redoute un possible bradage. Mi-mars, le groupe a signé un accord avec Citigroup Investments en vue de lui céder sa participation de 49 % dans le groupe polonais Elektrim Telekomunikacja. Le prix de cession est évalué entre 470 millions et 600 millions d'euros ; Vivendi Universal avait dépensé 1,36 milliard d'euros pour l'acquérir.

Martine Orange
et Adrien de Tricornot

La COB prononce une sanction pour « manquement d'initiés » lors du rachat de Flammarion

M. Calabi condamné à 600 000 euros d'amende

QUELQUES SEMAINES avant l'annonce, le 17 octobre 2000, du rachat de Flammarion par le groupe italien Rizzoli-Corriere della sera (RCS), le cours de Bourse de l'éditeur indépendant avait brusquement augmenté, alors qu'il évoluait peu depuis plusieurs mois. La Commission des opérations de Bourse (COB) a aussitôt déclenché une enquête, qui vient d'aboutir à la condamnation de l'ancien administrateur délégué de RCS, Claudio Calabi, pour « manquement d'initiés ». Celui-ci a acheté pour son compte ou pour sa famille 9 790 actions Flammarion entre les 4 et 18 octobre 2000, à un prix compris entre 37,28 euros et 42,94 euros, pour les revendre à peine un mois plus tard, au prix garanti par Rizzoli de 78,17 euros. M. Calabi a réalisé au passage une plus-value de 365 000 euros. Il a reconnu les faits devant la COB qui l'a condamné, le 15 janvier, à une sanction de 600 000 euros. Il a décidé de ne pas faire appel.

M. Calabi était au courant de tous les éléments du dossier, dans

la mesure où il menait directement les négociations avec Flammarion. Il a reconnu devant la COB qu'« il avait un très grand degré de certitude sur la conclusion de l'opération au moment où il avait donné ses ordres d'achat ». Dans son avis, publié au *Journal officiel* du 22 mars, la COB estime que M. Calabi détenait également des informations « sur le montant de la prime qui serait offerte en cas de garantie de cours et sur la consistance des garanties offertes par les actionnaires de Flammarion ». Peu après le déclenchement de l'enquête, M. Calabi a offert sa démission, rendue officielle en février 2001, et qui avait été présentée comme une démission « pour convenances personnelles ».

Le rachat de Flammarion – qui n'est évidemment pas remis en cause – constituait la première vente d'un grand éditeur familial et indépendant à un groupe étranger. Il marquait la première étape du développement international de Rizzoli dans l'édition.

Alain Salles

L'ancien numéro deux d'Axa prend les rênes de Generali en France

LA RUMEUR courait depuis plusieurs semaines. Seize mois après son arrivée chez Generali France en tant que PDG, Henri Moulard a remis sa démission, jeudi 4 avril, au cours du conseil d'administration. Il sera remplacé, à compter du 15 avril, par Claude Tendil, qui avait quitté en octobre 2001 la présidence d'Axa France, en raison de désaccords avec le président du directoire d'Axa, Henri de Castries.

Ancien président d'ABN Amro France, âgé de 63 ans, M. Moulard était arrivé à la tête de la filiale française de Generali, « après quarante-deux ans de banque ». Il va se consacrer au capital-investissement, en créant un fonds. Dans une lettre, il explique qu'il avait « fait part de ses intentions à ses actionnaires il y a quelques mois, estimant qu'il serait de l'intérêt de l'entreprise d'être dirigée, dans les turbulences que connaît actuellement le monde de l'assurance, par un professionnel reconnu ». « La profession est dans un climat d'angoisse. Elle a vécu des années fastes, sans se préoccuper suffisamment de ses réformes internes et de ses coûts », a-t-il expliqué au *Monde*.

PROJET ABANDONNÉ

Afin de réduire les frais généraux de la compagnie d'assurance, M. Moulard s'était lancé dans un projet de vaste réorganisation des activités. Il était notamment prévu de rassembler les 7 200 salariés, répartis dans plusieurs immeubles parisiens, dans des locaux uniques à Montreuil, initiative qui a fait grincer des dents.

Generali France est une entrepri-

se née de l'alliance de plusieurs sociétés. Le projet de M. Moulard était de créer « une compagnie d'assurance-vie unique, une compagnie dommages unique et un siège social unique ». Ce projet a été abandonné. Or « il existe des niches considérables d'économies » au sein de la compagnie française, persiste M. Moulard. De l'avis d'anciens cadres dirigeants, les relations avec l'actionnaire de Trieste n'ont pas toujours été faciles. « Je n'ai jamais eu la prétention de dicter ma loi », confie seulement M. Moulard, qui dit partir « sans regret ». Professionnel de l'assurance, son successeur M. Tendil devra donc imprimer sa marque dans ce groupe, numéro trois sur la scène européenne derrière Axa et Allianz.

La filiale française du premier assureur italien, qui, avec 7,49 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2001, détient 6 % du marché de l'assurance en France, a annoncé vendredi 5 avril la division par deux de son résultat net consolidé, réduit de 112 millions à 55 millions d'euros en 2001, en raison de la fonte des plus-values. Les attentats du 11 septembre, les accidents aériens du Queens et de Milan et l'explosion de l'usine AZF à Toulouse ont eu un impact sur les comptes du groupe à hauteur de 7 millions d'euros. « La compagnie a une rentabilité inférieure à la moyenne, liée au poids des frais généraux et aux nombreuses catastrophes de 2001 mais aussi à l'incohérence de l'organisation », observe-t-on en interne.

Pascale Santi

L'affaire Enron relance la polémique, aux Etats-Unis, sur la rémunération des cadres dirigeants des grands groupes

LE DÉBAT aurait été inimaginable il y a encore quelques mois, tant les stock-options sont perçues comme la clé de voûte du système entrepreneurial américain. Le scandale Enron est en train de tout bouleverser. Chaque jour apporte son lot de découvertes. Dans cette mécanique qui a conduit à la plus importante faillite américaine, les stock-options paraissent à l'origine du dérapage. Pour s'enrichir toujours davantage, les dirigeants du courtier en énergie avaient mis au point des montages de plus en plus sophistiqués visant à doper artificiellement cours de Bourse et performances.

Jeffrey Skilling, ancien directeur général d'Enron, a ainsi empoché pour la seule année 2000, 62,5 millions de dollars. Dernière révélation en date : ces enrichissements personnels ont été réalisés au détriment de l'Etat. Profitant des mesures fiscales en vigueur, Enron a totalement déduit les frais liés à l'exercice des stock-options de ses bénéfices. Résultat : alors que le groupe aurait dû payer 112 millions de dollars d'impôts sur les sociétés en 2000, il a bénéficié d'un crédit d'impôt de 278 millions.

Le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, s'est ému de la situation. La semaine dernière, il a demandé une réforme des méthodes comptables afin de prendre en compte le poids financier des stock-options dans les résultats des entreprises. Jusqu'à présent, ces charges sont passées sous silence. Les programmes de stock-options, qui représentent des engagements futurs au même titre que les retraites, ne sont pas inscrits comme dépenses dans les comp-

tes. En revanche, lorsque les options sont exercées, elles viennent en déduction du bénéfice fiscal, ce qu'a fait Enron.

Ces pratiques comptables, selon M. Greenspan, faussent la vision de la réalité financière des groupes. D'après une étude de la Fed, le taux de croissance moyen des profits des entreprises de l'indice Standard & Poor's 500, entre 1995 et 2000, aurait été réduit de près d'un quart si les groupes avaient inscrit les charges liées aux stock-options dans leurs comptes. Dans le même temps, selon l'économiste Martin Sullivan, cité par le *New York Times* du 31 mars, les groupes américains, grâce aux stock-options, ont diminué de 56,4 milliards de dollars leurs impôts en 2000. Deux ans auparavant, ils avaient réduit leur facture fiscale de 27,6 milliards.

UNE RÉFORME DEMANDÉE

Il y a longtemps que le système de stock-options ne fait pas l'unanimité aux Etats-Unis. Le milliardaire Warren Buffet en est un des plus farouches adversaires. Depuis des années, il dénonce ce système qui passe sous silence les charges induites pour l'entreprise, fausse souvent les décisions des dirigeants plus préoccupés par la gestion de leur fortune que la stratégie et aboutit à diluer les actionnaires. Il y a une dizaine d'années, une première tentative avait été faite pour réformer le mécanisme. Mais les entreprises étaient parvenues à faire barrage. Depuis, le système a proliféré. Les stock-options qui représentaient 5 % des actions des grands groupes s'élevaient à près de 15 %.

Aujourd'hui, d'importants fonds de pension demandent à leur tour des changements. Après le scandale Enron, beaucoup pensent que le projet a des chances, cette fois-ci, de réussir. Des sénateurs ont commencé à s'emparer du dossier. Dans un premier temps, leur projet est d'abord d'en finir avec l'anomalie comptable qui permet aux entreprises de ne pas prendre les stock-options en charge lorsqu'elles sont créées tout en les déduisant fiscalement lorsqu'elles sont exercées.

Le chemin pour trouver une situation équilibrée semble, cependant, encore long. Dernièrement, d'importants fonds de pension, ont saisi la SEC, le gendarme boursier américain, pour se plaindre des programmes de stock-options lancés par certaines entreprises, en particulier de haute technologie, qui sont très friandes du système. Ceux-ci, d'après les plaignants, risquaient d'aboutir à une très forte dilution des actionnaires. Selon leurs calculs, ceux d'Adobe System risquaient d'être dilués à hauteur de 16,7 %, ceux d'Autodesk de 15,7 %, ceux de Cadence Design de 25 % et ceux de Synopsis de près de 40 %. Les protestataires demandaient que ces plans puissent au moins être approuvés par l'assemblée générale des actionnaires, ce qui n'est pas prévu par la loi américaine à l'inverse des textes français. Le 1^{er} février, la division financière de la SEC a répondu qu'elle ne voyait aucun problème, que les plans de stock-options n'avaient pas à être approuvés par les actionnaires.

M. O. et A. de T.

Le Monde

NYT - 1

Demain, découvrez le meilleur du New York Times, le nouveau supplément en V.O. du Monde, Samedi 6 avril avec Le Monde daté dimanche 7 - lundi 8 avril.

The New York Times
Le Monde

Le Monde

Le gouvernement veut remettre de l'ordre dans les relations entre industriels et grande distribution

La commission d'examen des pratiques commerciales a été mise en place, jeudi 4 avril, pour réguler les conditions générales d'achat et le système des « marges arrière »

ALORS QUE la polémique sur la hausse des prix bat son plein, au lendemain de la fin du pacte de stabilité lié à l'euro, le gouvernement a décidé de remettre de l'ordre dans les relations entre la grande distribution et les industriels. Ceux-ci se rejettent les uns aux autres la responsabilité de la valse des étiquettes. Ils vont être réunis autour d'une même table au sein d'une commission d'examen des pratiques commerciales. Lors de la présentation des missions de cette commission, le ministre délégué au commerce et à la consommation, Christian Pierret, a affirmé, jeudi 4 avril, qu'il souhaitait partir en « guerre contre les fausses coopérations commerciales » soupçonnées d'alimenter les hausses de prix.

En ligne de mire, la dérive du système instauré par la loi Galland, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1997. Cette loi a interdit aux grands distributeurs d'exiger des rabais excessifs à leurs fournisseurs pour vendre moins cher que leurs concurrents. Résultat : les distributeurs ne peuvent plus jouer sur le prix d'achat, mais font payer à leurs fournisseurs des prestations de « coopération commerciale ». Ils facturent ainsi aux industriels la mise en valeur d'un produit dans un rayon, sa présence dans un catalogue... Un pourcentage est prélevé sur le produit des ventes, appelé, dans le jargon du métier, la « marge arrière ». « La coopération commerciale a atteint une ampleur exceptionnelle », s'est indigné jeudi Christian Pierret. Ce souci du gouvernement découle directement de la loi sur les nouvelles régulations dite « NRE », votée le 15 mai 2001, et dont le décret d'application est paru au *Journal officiel* il y a quelques semaines.

Bien avant ce texte, les industriels de l'agro-alimentaire avaient déjà commencé à se mobiliser. Comme *Le Monde* le révélait le 1^{er} avril, un « observatoire des marges arrière » a été mis en place par l'Association nationale des industries alimentaires (Ania). Les premiers résultats, qui regroupent les

Au-delà de l'ampleur des augmentations, les industriels pointent du doigt des facturations qu'ils jugent abusives

réponses d'environ 150 entreprises représentant 50 % de la filière agro-alimentaire en France, parlent d'eux mêmes. Les « marges arrière » représentent actuellement 31 % en moyenne (entre 25 % et 45 %, parfois, pour certains produits d'épicerie, jusqu'à 55 %) du prix de vente des produits.

Au-delà de l'ampleur du phéno-

mène, les industriels s'inquiètent de la dérive du système. Ainsi, si les prix n'ont pas bougé pendant le pacte de stabilité, les exigences des distributeurs vis-à-vis de leurs fournisseurs se sont durcies. En janvier, l'augmentation des « marges arrière » a encore représenté 2 % de chiffre d'affaires. « Il faut juguler la croissance de ces coopérations commerciales, qui depuis, quatre ans, ont augmenté de 2 à 3 points par an », a insisté jeudi Jérôme Gallot, directeur de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes). Au-delà de l'ampleur des augmentations, les industriels pointent du doigt des facturations qu'ils estiment abusives. « Dans bien des cas, la coopération commerciale ne correspond pas à une prestation réelle », a expliqué M. Pierret.

Des reproches que récuse la grande distribution. « La notion de déséquilibre entre distributeurs et industriels reste toute relative », affirme Jérôme Bédier, qui reste prudent à propos de la mise en place de la Commission. « Ses travaux ne seront efficaces que s'ils ne se

déroulent pas dans un climat de chasse aux sorcières, dans lequel tout serait décidé d'avance ». M. Bédier y voit malgré tout « une opportunité de réintroduire plus de concurrence dans le marché en faisant repasser une partie des éléments de la négociation dans le prix de vente au public ».

Les 21 membres de la commission, issus principalement de la distribution et de l'industrie sous la présidence de Jean-Pierre Dumas, actuel président de la chambre commerciale de la Cour de cassation, se réuniront pour la première fois le 24 avril. Elle pourra s'auto-saisir ou être saisie par les pouvoirs publics et les professionnels s'estimant victimes de pratiques abusives. La commission garantit l'anonymat aux plaignants qui pourraient craindre des mesures de rétorsion de leurs clients comme le déréférencement. Les débats promettent en tout cas d'être animés, même si Jean-Pierre Dumas a appelé à une « tentative d'apaisement » dans les rapports entre distributeurs et industriels.

Stéphane Lauer

Les transports lyonnais encore bloqués vendredi

Un mouvement de pompiers s'est ajouté, jeudi, à la grève des conducteurs

LYON

correspondance

Paralysie quasi totale des transports en commun, manifestation violente des pompiers du Rhône, les Lyonnais ont connu, jeudi 4 avril, une journée difficile. La grève des conducteurs des transports en commun de l'agglomération lyonnaise, commencée le 20 mars, à l'appel d'une intersyndicale à pro-

pos de la revalorisation des salaires, s'est encore durcie au seizième jour du mouvement. Les syndicalistes ont bloqué l'ensemble des dépôts par des piquets de grève. Aucun tramway, ni bus n'ont pu être mis en service et seules deux lignes de métro, et une de funiculaire ont pu fonctionner normalement.

Le dialogue social, rompu mer-

credi au terme d'une réunion où la direction et les syndicats ont chacun campé sur leurs positions, n'a pas repris depuis, malgré l'intervention d'un inspecteur du travail qui a rencontré séparément jeudi après-midi les deux parties. Devant la dégradation du conflit, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot a appelé les partenaires sociaux à trouver « dans les meilleurs délais, les voies d'un accord » pour régler la situation ou, à défaut, à accepter l'intervention d'un conciliateur.

SALAIRES ET EFFECTIFS

Jeudi, Bernard Rivalta, le président du Syndicat des transports en commun de l'agglomération lyonnaise (Sytral), qui a confié la gestion du réseau au concessionnaire privé, la Société lyonnaise des transports en commun (SLTC), filiale de Kéolis détenue à 47 % par la SNCF, a estimé que les hausses de salaire demandées mettraient en péril l'équilibre financier du Sytral. Le conseiller général socialiste a appelé à « l'intérêt général » et à « la responsabilité citoyenne » des grévistes afin de sortir de ce conflit devenu « très impopulaire ». De son côté, le maire (PS) de Lyon, Gérard Collomb, a souligné que les revendications des syndicalistes empêcheraient de réaliser de nouvelles infrastructures comme la ligne de tramway, prévue pour desservir le quartier des Minguettes à Vénissieux.

« On en revient aux vieilles méthodes du blocage, puisque la direction ne veut pas bouger », a expliqué un syndicaliste. Les grévistes, qui réclamaient au départ une hausse des salaires de 7 %, demandent désormais une revalorisation de 3,2 % alors que la direction de la SLTC propose une augmentation de 1,8 %. « Ce n'est pas que l'on ne veut pas faire plus, c'est que l'on ne peut pas », a expliqué M. Rivalta. « Une augmentation de 1,8 % représenterait un coût de 4,27 millions d'euros soit plus que la cagnotte de 3,66 millions qu'apporteront la hausse des tarifs des tickets et celle des contributions des collectivités locales pour 2002 votées fin janvier par le Sytral. »

Parallèlement, les 400 pompiers du Rhône qui réclament une hausse des effectifs et une réorganisation de leur profession avaient dans la matinée bloqué le périphérique, avant de descendre sur les voies des TGV en gare de la Part-Dieu. Vers 15 heures aux abords de la préfecture du Rhône, la manifestation a dégénéré. Des heurts violents ont éclaté avec les CRS. Une délégation de l'intersyndicale a été reçue par le préfet délégué à la sécurité Yves Guillot.

Vendredi matin, la situation dans les transports était inchangée. Seules deux lignes de métro fonctionnaient normalement. - (Intérim.)

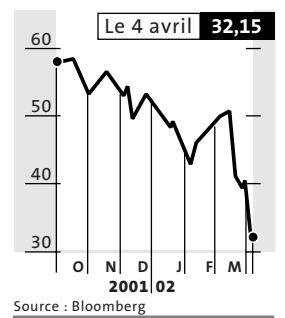
Pessimisme du laboratoire Bristol-Myers Squibb

LE LABORATOIRE américain a plongé de près de 15 %, jeudi 4 mars, à la Bourse de New York, après avoir révisé en nette baisse, pour la deuxième fois en quatre mois, ses prévisions de résultats pour 2002. Peter Dolan, le président de Bristol-Myers Squibb (BMS), arrivé depuis moins d'un an, a annoncé, mercredi, qu'il prendrait des mesures brutales pour secouer un groupe « aux performances inacceptables ». Elles visent à réduire les excédents de stocks chez les grossistes - un trop plein d'inventaires qui représenterait environ 850 millions de dollars, selon la banque JP Morgan - que BMS a constitué à coup de campagnes de promotion.

Un autre faux-pas a assombri les perspectives de BMS : son lourd investissement dans une société de biotechnologie, Imclone, qui a aujourd'hui des démêlés avec les autorités américaines de santé. Pour redresser la barre, le PDG a décidé de prendre en charge personnellement la direction opérationnelle de la division pharmacie.

PLONGEON

Action Bristol Myers Squibb en dollars à New York



Source : Bloomberg

Le dirigeant d'Andersen France prend la tête du réseau mondial

ALDO CARDOSO, 46 ans, qui dirige le cabinet d'audit Andersen en France, a été nommé jeudi directeur général d'Andersen Worldwide. Il était déjà président du conseil d'administration de cette société coopérative suisse chargée de coordonner l'activité des entités Andersen dans le monde. Auditeur du courtier d'énergie en faillite Enron, poursuivi par la justice américaine, le cabinet se décompose, les différentes entités nationales fusionnant avec des cabinets concurrents (*Le Monde* du 5 avril). Aux Etats-Unis, Arthur Andersen LLP a signé une lettre d'intention pour céder une grande partie de ses activités de conseil fiscal à Deloitte Touche Tohmatsu. Andersen cherche encore à négocier un accord amiable avec les actionnaires d'Enron pour éviter le procès, fixé au 6 mai. La plainte collective va par ailleurs être étendue contre au moins six banques d'investissement (Merrill Lynch, Deutsche Bank, JP Morgan Chase, Crédit suisse First Boston, Citigroup, Barclays) et pourrait aussi toucher le cabinet de conseil McKinsey.

Alain Afflelou obligé de réviser les modalités de son entrée en Bourse

LE TROISIÈME distributeur de lunettes français a dû renoncer, jeudi, à se faire coter jeudi. Trop de titres proposés à la vente, pour un prix trop élevé, dans un contexte boursier volatil : les analystes ont boudé. Sachant que 90 % des actions proposées étaient destinées aux institutionnels (contre 10 % aux particuliers), l'entreprise, et sa banque conseil le Crédit lyonnais, ont préféré revoir leur copie : l'introduction est donc repoussée au 11 avril. La fourchette de prix est abaissée de 17,25-19,75 euros à 15-17 euros. De plus, la taille de l'opération est réduite, avec un flottant d'environ 30 % contre 46 % initialement. Le président Alain Afflelou, qui voulait passer de 58 % à 39 % du capital, ne vendra finalement aucune action. L'augmentation de capital de 30 millions d'euros n'est pas remise en cause.

L'euro représente 86,3 % des billets de banque en circulation en France

LA PART de l'euro dans l'ensemble des billets actuellement en circulation en France était, mercredi 3 avril, de 86,3 %, a indiqué, jeudi, la Banque de France. L'encours des billets en euros atteint 29 milliards d'euros, alors qu'il restait en circulation l'équivalent de 4,6 milliards d'euros de billets en francs, contre 31,5 milliards d'euros le 31 décembre, à la veille de l'entrée en vigueur de la nouvelle monnaie. L'Institut d'émission continue à recevoir chaque semaine les retours de billets en francs.

Après les records des trois premières semaines - aux alentours de 4 milliards d'euros en moyenne - la Banque de France a encore rapatrié pour 300 millions d'euros de billets en francs la semaine dernière, 300 autres millions mardi 2 avril et 100 millions mercredi.

INDUSTRIE

■ **CARGILL : le groupe américain** a racheté, mercredi, les 56 % du holding italien Montedison dans Cerestar, numéro un européen de l'amidon, pour 1,2 milliard d'euros. Cargill devient ainsi le leader mondial du secteur.

SERVICES

■ **REGIONAL : 75 % des 450 vols prévus jeudi** par la compagnie aérienne (issue des fusions en mars dernier de Proteus, Régional Airlines, et Flandre Air), ont été annulés en raison de la grève à l'appel du syndicat national des pilotes de ligne (SNPL). Les grévistes réclament une hausse de salaires de 2,8 %.

FINANCES

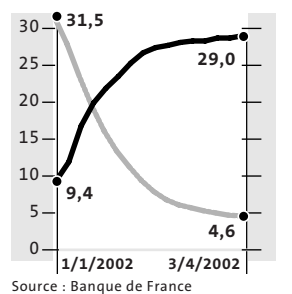
■ **ASSURANCE TERRORISME : une nouvelle société d'assurance**, Special risk insurance and Reinsurance (Srir), dédiée à la couverture des actes de terrorisme, a été créée jeudi au Luxembourg. Elle est détenue à hauteur de 18,2 % chacun par l'assureur allemand Allianz, le suisse Zurich Financial Services, les réassureurs Swiss Ré et Hannover Ré et l'assureur XL.

RÉSULTATS

■ **BOLLORÉ : le groupe a annoncé**, vendredi, un bénéfice net triplé, de 154 millions d'euros en 2001 pour un chiffre d'affaires stable de 5,13 milliards.

LES DERNIERS FRANCS

Billets en euros Billets en francs



Source : Banque de France

PRÉSIDENTIELLE
LES JARDINS SECRETS
DES PETITS CANDIDATS

Le Monde

JÉRUSALEM L'ÉTAT D'ALERTE

PRÉSIDENTIELLE LES JARDINS SECRETS DES PETITS CANDIDATS. JÉRUSALEM L'ÉTAT D'ALERTE. PARIS LE REGARD DE WILLIAM KLEIN. HISTOIRE OUI, MON PÈRE ÉTAIT UN DIRIGEANT NAZI.

LIRE ET VOIR

ET AUSSI... AFFAIRE BOULIN : SUICIDE OU CRIME ? LES JAPONAIS FANS DE HIGH-TECH. HOMOPARENTALITÉ ET CANNABIS : LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ DANS LA CAMPAGNE. KINSHASA : LES ESCROCS DE LA FOI. VISITE GUIDÉE À GUANTANAMO, CES WALLONS QUI VOUDRAIENT TANT ÊTRE FRANÇAIS. MARCEL DESAILLY : UNE VIE DE FOOTBALLEUR.

Qui?

Campagne floue, programmes proches, malaise de l'électeur : les raisons d'un désamour. Qui réussira enfin à réveiller l'intérêt des Français ?

N°17

3€

HISTOIRE OUI, MON PÈRE ÉTAIT UN DIRIGEANT NAZI

Le Monde
LIRE ET VOIR

MAGAZINE MENSUEL 3 €

ES M W

GAP

www.gap.fr

L'élection présidentielle trouve difficilement sa place à la télévision

La campagne officielle démarre, lundi 8 avril, sur les chaînes publiques. Du 1^{er} janvier au 31 mars, les télévisions ont accordé deux fois moins de temps à l'élection que pendant la précampagne de 1995. Jacques Chirac a eu le plan média le plus efficace

UNE PÉRIODE délicate s'achève, une autre, plus périlleuse, commence. Depuis jeudi 4 avril minuit, seize candidats sont officiellement entrés en campagne pour l'élection présidentielle, dont le premier tour est fixé au 21 avril. Des spots de campagne, sévèrement contrôlés par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), sont tournés sans interruption depuis jeudi matin dans les studios transformés en plateaux de télévision, à la Maison de Radio France, à Paris. Christiane Taubira (PRG) et Jacques Chirac (RPR) ont éterné le décor conçu par France 3. Les premiers spots seront diffusés lundi 8 avril à 6 h 45 sur France 5, selon un ordre déterminé par le tirage au sort organisé vendredi à 21 heures. Jusqu'au scrutin, les télévisions devront, par ailleurs, respecter une stricte égalité de couverture entre les 16 candidats.

Voici, donc, le temps des derniers ajustements de la campagne officielle. Dans la soirée de jeudi, un courrier a été adressé à tous les candidats par Dominique Baudis, le président du CSA, afin de les « consulter sur la durée globale » des émissions. Leur réponse était attendue vendredi avant midi, mais les éventuelles contestations avaient peu de chances d'aboutir tant le processus d'élaboration de cette phase est complexe.

En moyenne 45 minutes ont été allouées à chaque candidat, contre



Lors de son deuxième passage au journal télévisé de TF1, jeudi 28 mars, Jacques Chirac a attiré 9,3 millions de téléspectateurs, soit 5 % de plus que l'audience moyenne de ce journal. Ses conseillers ont choisi le jeudi, jour traditionnel de plus forte audience avec le dimanche, selon ZenithOptimedia.

une heure par candidat (ils étaient 9) lors de l'élection présidentielle en 1995. Les spots seront diffusés pendant quatorze jours sur les quatre chaînes publiques (France 2, France 3, France 5, RFO) ainsi que sur les ondes de France-Inter et de Radio France internationale. Au terme d'une âpre discussion avec la présidence de France Télévisions, qui appréhende de voir sa grille de programmes perturbée par des émissions jugées peu attirantes, les petits spots (1 min 45) ont trouvé une place avant le 20 heures sur

France 2, et avant « Questions pour un champion » sur France 3. Les grands formats (5 min) seront cantonnés au matin.

LASSITUDE DES TÉLÉSPECTATEURS

Aucune chaîne privée ne diffuse ces spots. Ils constituent pourtant la dernière possibilité pour les petits candidats de pouvoir exposer leur programme à la télévision. Car, plus encore qu'en 1995, la première échéance électorale française peine à trouver sa place à la télévision : le temps alloué à la précampagne a

déjà été réduit par rapport à 1995. Les relevés de temps d'antenne témoignent d'un désintérêt général. Pendant la précampagne (démarrée le 1^{er} janvier), les chaînes ont consacré environ deux fois moins de temps d'antenne à l'élection présidentielle qu'en 1995. L'actualité internationale y est pour quelque chose, mais pas seulement. On invoque, pêle-mêle, la quasi-disparition des cases politiques, le manque de débats, la réglementation contraignante ou, simplement, la lassitude des téléspectateurs.

L'ensemble des interventions ont été concentrés dans les journaux télévisés (JT) puisque les chaînes ont préféré ne pas inviter de candidats dans les divertissements, de peur d'être « inéquitables » (*Le Monde* du 12 février). Le CSA estime qu'au final un quart du temps d'antenne consacré à l'élection a été monopolisé par Jacques Chirac, un autre quart par Lionel Jospin et le reste par l'ensemble des autres candidats. TF1 aurait parlé de l'élection pendant 5 h 30 dans ses JT au premier trimestre 2002, contre 11 h 30 en 1995. Soit moitié moins. France 2 a, aussi, réduit sa couverture de la campagne d'un tiers par rapport à 1995 (de 14 heures à 10 h 30), et le temps consacré à la campagne par M6 est passé de 2 h 15 en 1995 à 45 minutes en 2002. Seule France 3 a maintenu sa couverture à 5 heures et Canal+ est passée de 50 minutes à 1 h 45, un chiffre qui reste faible dans l'absolu.

Le journal télévisé est resté, au premier trimestre, le lieu où s'est concentrée la présence télévisée des candidats. Même si, désormais, l'information politique nationale est reléguée en fin de journal (entre 20 h 20 et 20 h 50). Le journal de TF1 reste le plus couru parce qu'il touche le plus grand nombre de téléspectateurs, suivi par celui de France 2 puis le 19/20 de France 3. Depuis janvier, M. Chirac et M. Jos-

pin ont participé une fois au moins à chaque JT : M. Chirac est passé deux fois dans celui de TF1, M. Jospin deux fois dans celui de France 2. Jacques Chirac en sort vainqueur : « Il a réussi à toucher 5 millions de personnes de plus que Lionel Jospin, soit 11 % de la population française, uniquement par son exposition dans les JT », explique Frédéric Le Moulec, directeur général de ZenithOptimedia Research, qui mesure les interventions politiques à la télévision. Une courte avance qui, sans préjuger du fond, devrait être conservée en cette nouvelle période de stricte égalité à l'antenne entre les candidats.

Le même temps pour tous ? « Ce sera un exercice très difficile », reconnaît M. Baudis. « On va y arriver », affirme Jean-Claude Dassier, directeur général de LCI. A M6, chaîne sur laquelle l'information est réduite à deux journaux quotidiens d'une dizaine de minutes, l'égalité est jugée « ingérable » : « Cela incite à parler de moins en moins de politique, confie-t-on à M6. Parce que, si on fait parler deux minutes Chirac demain, on ne peut plus le mentionner ensuite pendant deux semaines ! » Le risque est important : en cas de saisine du Conseil constitutionnel par un candidat, pour non-respect de l'égalité à la télévision, l'élection pourrait être annulée.

Florence Amalou

L'hypothèse d'un dépôt de bilan de Kirch se précise

LES ENTRETIENS engagés à Munich et Los Angeles entre les actionnaires du groupe Kirch, les créanciers, et les représentants de majors hollywoodiennes sur le renflouement du groupe allemand de médias n'avaient abouti, vendredi 5 avril au matin, à aucun résultat. Les actionnaires devaient engager de nouvelles négociations dans la journée pour tenter un sauvetage du groupe. Le directeur financier, Brian Mc Camman Cook, devait être licencié pour être parti en vacances en Floride pendant la crise. La filiale KirchMedia risquait d'engager une procédure d'insolvabilité, vendredi, à Munich. - (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : la Ligue nationale de football (LNF) a annoncé, jeudi 4 avril, qu'elle retirait son appel d'offres concernant une cession des droits radiophoniques du championnat de France.

■ **PRESSE** : un nouveau quotidien, le *New York Sun*, sera lancé le 16 avril à New York. Vendu du lundi au vendredi à 50 cents (0,57 euro), il est financé par Hollinger et vise un lectorat conservateur.

■ **AUDIOVISUEL** : la Commission fédérale des communications américaine a estimé, jeudi, que le bouquet satellitaire Echostar n'a pas le droit d'obliger ses clients à avoir deux antennes pour accéder à toutes les chaînes locales.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michèle Cotta

A la suite de notre article « Multiples remous à France Télévision » (*Le Monde* du 30 mars), qui faisait notamment état d'une accusation portée par la Fédération CGC des médias sur le thème du pluralisme, nous avons reçu la lettre suivante de la directrice générale de France 2, Michèle Cotta :

Votre quotidien titre sur les « Multiples remous à France Télévision », faisant largement état d'une polémique autour d'une émission de Laurent Ruquier, « On a tout essayé », accusée de « dérive en matière de pluralisme ». Manifestement, l'auteur de ces propos n'a pas vu le programme puisqu'il se fonde sur un courrier d'une lectrice du *Figaro* ! Or un simple visionnage aurait permis de dissiper toute tentation accusatrice.

Présentant deux nouveautés discographiques humoristiques qui semblent en musique des bribes de discours des deux principaux candidats à l'élection présidentielle, Li-

nel Jospin et Jacques Chirac, les chroniqueurs de l'émission incriminée arborent deux badges en faveur de chacun d'eux, que les caméras montrent alternativement ou ensemble. Entièrement placée dans le registre de la dérision, l'émission n'en respecte pas moins soigneusement l'exigence du pluralisme, et l'un des chroniqueurs termine même la séquence par un décompte de la durée de temps de parole des candidats dans leurs CD respectifs...

L'émission diffusée le 14 mars dernier n'a fait l'objet d'aucune observation de la part de l'instance de régulation. On le comprend aisément, il n'y a pas matière à critique. Plus grave me paraît, en revanche, la diffusion d'une information lacunaire servant de prétexte à un diagnostic général négatif sur France 2. La chaîne se porte bien, elle est fière des valeurs qu'elle défend. Les téléspectateurs sont de plus en plus nombreux à le reconnaître et à la regarder.

Même sur Internet, les « petits candidats » recueillent peu d'audience

LES « PETITS CANDIDATS » se plaignent d'avoir un accès limité aux médias, à commencer par la télévision, et de ne pas être logés à la même enseigne que les têtes d'affiche, Jacques Chirac et Lionel Jospin. Nombre d'entre eux l'ont fait savoir au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), et presque tous cherchent une parade en investissant la Toile.

De Christiane Taubira (PRG) à Jean Saint-Josse (CNPT), en passant par Christine Boutin (FRS), tous ont leur site de campagne. « Internet a permis de compenser les difficultés que nous avons eues à passer dans les médias traditionnels depuis le début de la campagne », souligne Maryline Pilorge, chargée des relations presse de Corinne Lepage (CAP 21), qui, chaque mois, organise un chat (débat) sur son site. Autre avantage de la Toile : la maîtrise de l'information, sans filtre journalistique ni limite de place ou de temps. « Avec le Net nous accédons au public sans passer par la pris-

me déformant des médias traditionnels », affirme Nicolas Bay, gestionnaire du site de Bruno Mégret (MNR).

Les candidats peuvent aussi produire leur information à faible coût : les sites sont, la plupart du temps, administrés par deux ou trois bénévoles. Pierre Larrourourou (ND), qui n'a pas passé le barrage des 500 signatures, a pu communiquer sur le Web, quotidiennement, pour 4 000 euros par mois, le prix de son site. Avec l'aide de sa newsletter « Le Larrourourou du jour », à la fois billet d'humeur et exposé de son programme, son site est passé de quelques centaines de visiteurs par jour en février à plusieurs milliers aujourd'hui.

Cependant, les moyens diffèrent aussi sur Internet. Le budget total alloué, lors de la campagne, au site de Jospin approche les 450 000 euros, alors que celui de Noël Mamère (Verts) ne dépasse pas les 38 000 euros. Et la cyberéquipe du premier ministre regroupe

une quarantaine de bénévoles contre deux pour Bruno Mégret.

Si Internet offre une tribune aux « petits candidats », leur message n'y trouve pas pour autant une audience plus forte que sur les médias traditionnels. Ainsi, le site de Corinne Lepage oscille entre 1 200

Les sites sont, la plupart du temps, administrés par deux ou trois bénévoles

et 3 000 visites par jour, alors que celui de Jospin affiche quotidiennement, selon ses responsables, 20 000 visites et que celui de Chirac a accueilli 300 000 visiteurs depuis son lancement le 20 février. Ce qui reste bien loin des 8 millions de téléspectateurs qui ont regardé Jacques Chirac au journal télévisé de 20 heu-

res de TF1 le 11 février... Autre tendance de cette campagne, les hommes politiques se pressent sur les grands portails Internet, Wanadoo ou Club-Internet, pour débattre avec les internautes. Ainsi, Club-Internet aura accueilli d'ici au premier tour Pierre Larrourourou, Christine Boutin, Christiane Taubira, Jean Saint-Josse et Corinne Lepage. Là encore, « il y a un rapport de 10 à 1 au moins » pour l'audience de ces débats, en fonction de la notoriété des candidats, selon Pierre-Marie Vidal, de Club-Internet. Ce qui fait dire à François Freby, responsable de net-campagne.net, spécialiste de la communication politique en ligne Internet, « qu'au final, il n'y a pas de revanche des petits candidats sur le Net ». Pas plus qu'il n'y a d'organe de régulation - contrairement à la télévision et la radio - pour veiller à l'égalité des temps de parole.

Cécile Ducourtieux et Stéphane Mandard (Le Monde interactif)

Trois cadres du quotidien gratuit « Metro » mis en examen

Les conditions d'embauche et de paiement de colporteurs par un sous-traitant sont en cause

TROIS responsables du quotidien gratuit d'information *Metro* ont été mis en examen, jeudi 4 avril, dans le cadre d'une enquête sur les conditions de travail des colporteurs distribuant le journal de la main à la main, à Paris et dans sa banlieue. Il s'agit du Néerlandais Jan Van Der Marel, président et directeur de la publication de la société éditrice du gratuit, Publications Metro France ; de Philippe Bloch, directeur juridique et financier de cette société, et du Grec Charalambos Lingris, venu d'Athènes pour s'occuper de la distribution. Chargé du dossier, Sylvie Smaniotto-Gruska, juge d'instruction à Créteil, les a mis en examen pour « travail dissimulé par dissimulation de salariés » et pour « emploi d'étrangers démunis de titres de travail », en infraction avec plusieurs articles du code du travail.

La juge avait déjà mis en examen, pour les mêmes motifs, Victor Antico, le gérant opérationnel d'International Press, une des trois entreprises qui assurent actuellement la distribution de *Metro* à Paris. C'est à la suite de l'interpellation de deux personnes travaillant, sans être en règle pour International Press qu'une information judiciaire avait été ouverte. Mercredi, les gendarmes de Créteil avaient mené une perquisition au siège de *Metro*, à Paris, au cours de laquelle les trois cadres du journal avaient

été placés en garde à vue (*Le Monde* du 5 avril). Ceux-ci ont été remis en liberté jeudi soir.

La direction du journal, propriété du groupe suédois Metro International, considère ne pas être responsable des éventuelles infractions, rejetant la responsabilité sur son sous-traitant, International Press. Tout juste a-t-elle reconnu, par l'intermédiaire de son avocat Henri Hajdenberg, ne pas avoir été « assez attentive ». « Metro, a-t-il ajouté, n'avait pas le moindre intérêt à ce qu'il y ait des problèmes avec les colporteurs », alors que le journal a rencontré une forte opposition, notamment du Syndicat du livre, lors de son arrivée à Paris et à Marseille, le 18 février.

PORTE FERMÉE

Les personnes ayant travaillé pour International Press s'inquiètent désormais de savoir si elles vont être payées. La société avait, ces dernières semaines, déjà tardé à régler ces dizaines d'étudiants et d'intérimaires. Jeudi, une vingtaine d'entre eux avaient reçu la consigne d'aller se faire payer à Gagny, dans la banlieue est de Paris, où la société a loué un local : ils n'ont trouvé qu'une porte fermée.

De son côté, l'autre journal gratuit d'information disponible à Paris, *20 Minutes*, a rencontré jeudi des responsables de différentes branches parisiennes du Syndicat

du livre CGT pour tenter de trouver une issue au conflit qui les oppose. De nouveaux pourparlers auront lieu mardi, selon le gratuit d'origine norvégienne. En dépit d'un armistice, signé le 28 mars

entre la direction et une partie du Livre, la distribution de *20 Minutes* continuait à être perturbée par des syndicalistes.

Antoine Jacob

La boutique aux 1000 tables
La seule boutique parisienne consacrée à la table basse

Contemporaines ou classiques, tables basses, hautes, consoles, toutes formes, tous coloris, tous matériaux, toutes dimensions. Tout se fait aussi sur mesure. Meubles Hi-fi ou TV. Objets de décoration.

Liste de mariage. Ouvert du lundi au samedi

VUE SUR TABLES
Rionel - sarl, 89 avenue Paul Doumer - 75116 Paris - M° Mouton - Tél.: 01 45 27 87 59 / Fax : 01 40 50 93 36

CAPEL

strictement réservé aux grandes tailles

jusqu'à la taille 76 et jusqu'à 2m 10.

K^{PL}

Paris Madeleine - 26, bd Malesherbes 8^{ème} arrdt. Tél : 01 42 66 34 21.
Paris Les Halles - 74, bd de Sébastopol 3^{ème} arrdt. Tél : 01 42 72 25 09.
Bordeaux - 12, rue Montesquieu Tél : 05 56 81 22 15.
Lille - 88, rue Nationale Tél : 03 20 57 48 17.
Lyon - 13, rue de la République 1^{er} arrdt. Tél : 04 78 28 79 44.
Rennes - 2, place du Parlement de Bretagne Tél : 02 99 78 50 25.
Strasbourg - 27, rue du Dôme Tél : 03 88 32 22 32.

Pétrole et pharmacie font chuter le CAC 40

LA BOURSE de Paris a enregistré, jeudi 4 avril, la baisse la plus forte de toutes les places européennes. Entraîné par le recul des valeurs pétrolières et par l'éloignement des perspectives de reprise économique rapide, l'indice CAC 40 a abandonné 2,03 %, à 4 538,31 points. Le Nouveau Marché, qui compte beaucoup de valeurs technologiques, a lui aussi conclu la journée en baisse, de 1,51 %, à 1 057,14 points.

Parmi les plus fortes baisses, l'action du groupe pétrolier TotalFinElf a perdu 3,36 %, à 172,80 euros, en raison d'une hausse surprise des stocks américains de pétrole brut. La valeur pharmaceutique Sanofi-Synthelabo a terminé la journée en net repli (-4,43 %) à 69 euros, en raison de l'avis défavorable sur bénéfices du groupe pharmaceutique américain Bristol-

Myers Squibb, qui commercialise certains médicaments (Le Plavix et l'Aprovel), en collaboration avec le groupe français. Enfin, c'est la plus forte baisse du CAC 40, le titre EADS a reculé de 4,74 % à 15,26 euros, sa filiale Airbus n'ayant pas été retenue pour un contrat avec l'armée américaine.

Ailleurs en Europe, la tendance était aussi orientée à la baisse, Londres perdant 0,73 %, Francfort 0,48 % et l'EuroStoxx 50, à 3 691,10 points, 1,53 %.

Aux Etats-Unis, après le discours du président George W. Bush demandant à Israël de retirer ses troupes des villes palestiniennes et sa décision d'envoyer le secrétaire d'Etat Colin Powell au Proche-Orient, les indices boursiers ont terminé la séance en très légère hausse. Le Dow Jones a gagné 0,34 %, finissant jeudi soir en hausse de 36,88 points à 10 235,17 points, le Nasdaq gagnant 5,40 points à 1 789,75 points. Dans la foulée de Bristol-Myers Squibb, toutes les valeurs pharmaceutiques (Merck, Pfizer) ont fortement baissé.

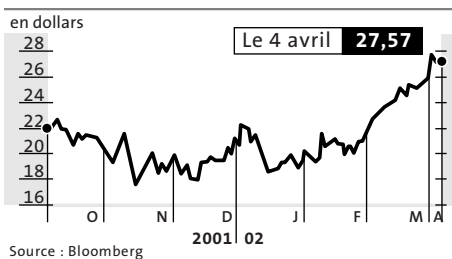
La Bourse de Tokyo a, elle, achevé la séance en baisse de 0,4 %, le Nikkei terminant à 11 335,49 points, vendredi à la suite de prises de bénéfices sur les valeurs technologiques. Les opérateurs redoutent une baisse des résultats des sociétés de ce secteur au Japon et Etats-Unis.

Nicolas Fertin

L'imprévisible effet domino du pétrole sur la conjoncture et les taux

CHRONIQUE DES MARCHÉS

COURS DU BARIL DE BRENT



lyse-t-il. Elles ne disent donc rien sur l'ampleur de la reprise et ne permettent pas d'affirmer qu'il n'y aura pas de faux rebond. La BCE ne peut donc pas baisser les taux, car le rebond se dessine, ni commencer à les remonter tant qu'il n'est pas confirmé. » Il faudra attendre juin pour avoir des données sur le produit intérieur brut en Europe au premier trimestre 2002. La BCE ne bougerait donc pas ses taux avant septembre ou octobre.

Pour M. Parisot, en outre, il n'est pas certain que l'envolée des cours du pétrole soit un facteur de hausse des taux. D'abord, parce que le cours du baril peut retomber rapidement si le conflit au Proche-Orient s'apaise. Ensuite, parce qu'un prix durablement élevé du pétrole ferait peser un risque lourd sur l'activité, comme l'a reconnu M. Duisenberg, et rendrait donc une décision de remonter les taux difficile.

COUP DE PATTE CONTRE JACQUES CHIRAC

M. Duisenberg a par ailleurs précisé : « Il est vital que les engagements pris pour parvenir à l'équilibre budgétaire d'ici 2003-2004 soient rigoureusement tenus par les Etats membres », en écho

aux récentes déclarations de Jacques Chirac selon lesquelles l'objectif européen de parvenir à l'équilibre des finances publiques en 2004 n'était « pas impératif », allant à l'encontre des conclusions du sommet européen de Barcelone, les 15 et 16 mars. Lionel Jospin a, lui, pris le contrepied de M. Chirac, défendant l'engagement de Barcelone (*lire page 6*).

LA BANQUE D'ANGLETERRE STOÏQUE

La Banque d'Angleterre a aussi privilégié le statu quo, même si certains indicateurs peuvent paraître inquiétants, notamment le prix des maisons, qui a augmenté de 16 % en glissement annuel en mars, comme le rappelle CDC Ixis. Bien qu'elle ait la réputation d'être l'une des banques centrales les plus réactives, notamment parce que sa politique monétaire est très efficace, produisant des effets immédiats sur des ménages principalement endettés à taux variables, la Banque d'Angleterre fait face à une situation qui comporte « toujours trop d'incertitudes quant aux perspectives de croissance », relèvent les analystes de marchés de CDC Ixis. Les risques inflationnistes étant encore mesurés, la BCE « peut facilement attendre jusqu'à la fin du semestre avant d'agir ».

Sur le marché obligataire, les taux longs européens (qui évoluent à l'inverse des prix des obligations) se sont détendus jeudi soir. Le rendement du Bund allemand à 10 ans est passé de 5,181 % mercredi soir à 5,141 % vendredi matin, l'OAT française passant de 5,247 % à 5,212 %. Le Gilt britannique est passé de 5,217 % à 5,179 %. L'euro, de son côté, a reculé face au dollar après le discours de M. Bush, à 0,8784 dollar pour 1 euro.

Sophie Fay

LES BOURSES DANS LE MONDE 5/4, 10h08

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	5269,71	5/4	5467,31	4706,01	26,00
	Euro Neu Markt Price IX	979,59	5/4	1212,43	913,75	20/2
AUTRICHE	Austria traded	1286,75	5/4	1305,05	1109,88	9/1
BELGIQUE	Bel 20	2798,42	5/4	2815,19	2609,61	15/1
DANEMARK	Horsens Bnex	275,22	5/4	280,92	254,91	30/1
ESPAGNE	Ibex 35	8222,40	5/4	8608,50	7628,00	22/2
FINLANDE	Hex General	7938,87	5/4	9224,39	7661,83	19/2
FRANCE	CAC 40	4536,17	5/4	4720,04	4210,30	20/2
	Mid CAC	2162,69	5/4	2176,90	1929,16	2/1
	SBF 120	3160,64	5/4	3263,91	2924,74	20/2
	SBF 250	2994,36	4/4	3081,90	2782,54	20/2
	Indice second marché	2492,75	4/4	2496,76	2287,73	2/1
	Indice nouveau marché	1062,82	5/4	1175,41	980,76	22/2
GRÈCE	ASE General	2217,29	5/4	2765,07	2177,50	3/4
IRLANDE	Irish Overall	5172,53	5/4	6085,03	4611,80	20/3
ITALIE	Milan Mib 30	32911,00	5/4	33455,00	29542,00	22/2
LUXEMBOURG	Lux Index	1149,62	4/4	1169,48	1103,43	6/3
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	520,45	5/4	531,21	475,19	22/2
PORTUGAL	PSI 20	7738,63	5/4	7998,50	7161,67	25/2

EUROPE Vendredi 5 avril 10h08

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
AUTO STOX 50	3696,17	-0,14
AUTOMOBILE	232,27	-0,39
BANQUES	289,66	-0,09
PRODUIT DE BASE	205,63	-0,22
CHIMIE	369,49	-0,05
TÉLÉCOMMUNICATIONS	420,90	-1,08
CONSTRUCTION	235,37	-0,34
CONSOMMATION CYCLIQUE	135,69	-0,01
PHARMACIE	468,73	-0,32
ÉNERGIE	353,99	-0,31
SERVICES FINANCIERS	239,89	-0,10
ALIMENTATION ET BOISSON	238,35	-0,19
BIENS D'ÉQUIPEMENT	375,26	-0,04
ASSURANCES	328,46	-0,36
MÉDIAS	277,12	-0,18
BIENS DE CONSOMMATION	281,91	-1,26
COMMERCE ET DISTRIBUTION	281,91	-0,39
HAUTE TECHNOLOGIE	466,36	-0,44
SERVICES COLLECTIFS	297,17	-0,04

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	21,69	-0,70
AEGON NV	NL	27,99	-0,57
AIR LIQUIDE	FR	166,80	-0,30
ALCATEL A	FR	15,90	-0,82
ALIANZ N	AL	269,87	-0,36
AVENTIS	FR	76,15	-0,79
AXA	FR	24,44	-0,12
BASF AG	AL	46,99	-0,43
BAYER	AL	39,03	-0,28
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	40,75	-0,59
BBVA	ES	13,68	-0,15
BNP PARIBAS	FR	56,70	-0,35
BSCH	ES	9,63	-0,94
CARREFOUR	FR	52,80	-0,85
DAIMLERCHRYSLER N	AL	50,36	-0,72

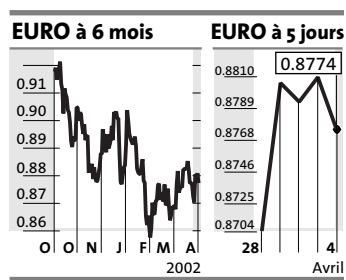
DANONE	FR	135,30	-0,37
DEUTSCHE BANK AG	AL	73,17	-0,23
DEUTSCHE TELEKOM	AL	17,03	-1,01
E.ON	AL	58,92	-0,62
ENDESA	ES	17,35	-0,99
ENEL	IT	6,68	-0,15
ENI SPA	IT	16,62	-0,00
FORTIS	BE	26,12	-0,81
FRANCE TELECOM	FR	33,00	-0,92
GENERALI ASS.	IT	28,90	-1,05
ING GROEP CVA	NL	29,73	-0,23
KONINKLIJKE AHOLD	NL	27,28	-4,95
L'OREAL	FR	82,95	-0,73
LVMH	FR	56,40	-1,14
MUENCHENER RUECKV	AL	284,00	-0,50
NOKIA OYJ	FI	23,05	-0,30
PINAFULT PRINTEMPS	FR	129,50	-1,00
REPSOL YPF	ES	14,62	-0,69
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	33,95	-0,21
ROYAL DUTCH PETROL	NL	60,75	-0,57
RWE	AL	43,50	-0,23
SAINT GOBAIN	FR	184,30	-0,22
SANOFI-SYNTHELABO	FR	68,50	-0,72
SANPAOLO IMI	IT	13,47	-1,03
SIEMENS	AL	71,84	-0,62
SOCIETE GENERALE A	FR	72,25	-0,21
SUEZ	FR	32,13	-0,41
TELECOM ITALIA	IT	9,35	-0,43
TELFONICA	ES	12,62	-1,69
TIM	IT	5,39	-0,94
TOTAL FINA ELF	FR	172,10	-0,41
UNICREDITO ITALIAN	IT	5,01	-0,40
UNILEVER CVA	NL	64,85	-0,23
VIVENDI UNIVERSAL	FR	41,18	-0,07
VOLKSWAGEN	AL	57,70	-0,21
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

MARCHÉ DES CHANGES 5/4, 10h08

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75715	0,87865	1,43445	0,59950
TOKYO (¥)	132,06000		115,99000	189,44785	79,17865
PARIS (€)	1,13800	0,86165		1,63230	0,68220
LONDRES (£)	0,69715	0,52785	0,61265		0,41790
ZURICH (FR. S.)	1,66820	1,26305	1,46495	2,39130	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4317	7,4327
COURONNE NORVÈGE	7,6470	7,6500
COURONNE SUÉDOISE	9,0183	9,0233
COURONNE TCHÈQUE	30,4840	30,5892
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6505	1,6535
DOLLAR CANADIEN	1,3986	1,4006
DOLLAR HONGKONG	6,8499	6,8549
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0007	2,0041
FORINT HONGROIS	242,3430	242,5249
LEU ROUMAIN	28956,0000	29014,0000
ROUBLE	27,4259	27,4503



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI						
	FTSE 100 index	5237,30	5/4	5362,30	5015,50	17,80
	FTSE techMark 100 index	1172,29	5/4	1569,62	1175,69	3/4
SUÈDE	OMX	779,82	5/4	878,88	741,84	20/2
EUROPE						
HONGRIE	Bux	8248,28	5/4	8448,46	7052,97	3/1
ISLANDE	ICEX 15	1290,66	4/4	1413,86	1142,62	7/1
POLOGNE	WSE Wig index	14776,76	5/4	16423,35	13842,31	2/1
TCHÈQUE	Exchange PX 50	432,30	5/4	441,70	384,60	2/1
RUSSIE	RTS	340,03	4/4	350,75	267,70	3/1
SUISSE	Swiss market	6669,30	5/4	6716,90	6059,10	6/2
TURQUIE	National 100	11740,89	5/4	15071,84	10443,81	18/3
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	415,04	5/4	471,34	323,69	2/1
BRESIL	Bovespa	13360,32	4/4	14495,28	12300,70	30/1
CANADA	TSE 300	7784,52	4/4	7992,70	7402,70	20/2
CHILI	Ipsa	97,22	5/4	102,37	94,80	20/2
ÉTATS-UNIS						
	Dow Jones ind.	10235,17	4/4	10673,10	9529,46	30/1
	Nasdaq composite	1789,75	5/4	2098,88	1696,55	22/2
	Nasdaq 100	1396,97	5/4	1710,23	1329,93	22/2
	Wilshire 5000	10576,88	4/4	10983,40	10040,55	20/2
	Standards & Poors 500	1126,34	4/4	1176,97	1074,36	20/2
MEXIQUE	IPC	7253,50	4/4	7450,44	6365,72	14/1

FRANCFORT

4/4 : 151 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
MUEHL PRODUCT&SERV	1,75	59,09
CAPITALSTAGE	4,00	45,45
BROKAT TECHNOLOGIE	0,05	25,00
EM TV & MERCHANDIS	1,60	22,14
WIZCOM TECHNOL	0,46	21,05
INFOMATEC	0,12	20,00
BIODATA INF TECH	0,20	17,65
Plus mauvaises performances		
LOBSTER NETWORK	0,10	-50,00
LIPRO	0,04	-42,86
CARRIER ONE	0,09	-25,00
KLING JELKO	1,02	-21,54
PORTA SYSTEMS	1,02	-25,00
HELKON MEDIA	1,02	-10,00
CINEMEDIA FILM AG	1,68	-14,29

LONDRES

4/4 : 1360 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BATTEL ADVANCED COMM	0,27	15,22
THUS	0,17	8,20
OLD MUTUAL	1,10	6,28
G WIMPEY PLC	2,81	4,36
BRITISH BIOTECH PL	0,12	4,35
BT GROUP	2,84	3,65
MANCHESTER UNITED	1,31	3,35
Plus mauvaises performances		
QXL RICARDO	0,01	-24,24
CARPHONE WAREHOUSE	0,84	-9,19
SCOOT.COM	0,01	-9,09
TRAFFICMASTER	0,24	-6,00
POL TELECOM GROUP	0,44	-5,38
CALC MICRO TECH	0,80	-5,36
MFI FURNITURE GRP	1,56	-4,88

##

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Vendredi 5 avril 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	46,85	46,65	0,43	14,74	47,71	38,03	1,00	12040
AFFINE	39,99	40,00	-0,03	8,37	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	54,15	54,35	-0,37	0,46	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	19,36	19,30	0,31	17,76	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	166,70	167,30	-0,36	5,90	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	15,93	15,77	1,01	17,03	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	5,74	5,70	0,70	25,64	9,62	5,00	1,00	13015
ALSTOM	14,74	14,40	2,36	18,01	16,30	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	63,65	62,50	1,84	25,41	66,40	48,50	0,14	3463
ARBELA	5,30	5,36	-1,12	70,96	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	188,10	190,00	-1,00	17,93	192,00	160,00	22,85	4524
ASF	26,90	26,91	-0,04	n/d	27,30	25,70	n/d	18415
ATOS ORIGIN	84,00	83,30	0,84	14,20	94,40	71,15	n/d	5173
AVENIS	76,30	75,55	0,99	4,32	85,95	74,10	0,50	13046
AXA	24,54	24,41	0,53	4,55	26,06	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	n/d	116,90	n/d	32,84	121,90	83,30	0,90	6089
BAIR INVESTIS.CA	137,50	138,00	-0,36	13,54	138,00	122,50	7,16	12018
BAZAL HOT. VILLE	n/d	145,00	n/d	12,57	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY	45,40	45,00	0,89	11,27	45,50	39,20	0,74	4455
BIC	39,85	39,51	0,86	3,88	41,46	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	56,75	56,50	0,44	12,93	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE	248,10	240,40	3,20	3,28	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	53,50	53,00	0,94	4,18	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	n/d	47,40	n/d	5,33	48,00	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	35,65	35,94	-0,81	3,12	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	45,30	45,60	-0,66	13,10	47,30	38,60	1,10	13070
BULL#	1,05	1,05	n/d	14,63	1,36	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	56,20	56,20	n/d	13,23	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	43,60	42,80	1,87	16,11	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,80	3,80	n/d	6,14	3,90	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	80,10	79,30	1,01	-1,23	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	34,13	35,10	-2,76	13,76	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	52,75	53,25	-0,94	9,67	58,80	49,23	0,50	12017
CASINO GUICH.ADP	63,30	63,00	0,48	1,28	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	83,90	84,30	-0,47	-3,17	87,30	75,05	1,33	12558
CASITORAMA DUB.(L)	59,95	59,05	1,52	3,63	63,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	83,00	83,00	n/d	5,93	90,50	70,00	2,00	12470
CEREL	31,84	31,42	1,34	11,91	31,90	28,00	n/d	4456
CERESTAR	n/d	32,91	n/d	6,85	33,00	30,70	n/d	4457
CFP RECYCLING	46,51	46,50	0,02	16,27	49,88	38,50	2,08	3905
CGF	35,55	35,40	0,42	n/d	38,30	34,80	n/d	12102
CHARGEURS	79,70	79,60	0,13	6,33	82,50	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	42,20	42,60	-0,94	22,42	45,55	32,50	0,28	13040
CIC - ACTIONS A	121,80	123,00	-0,98	1,07	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	51,05	51,25	-0,39	6,35	52,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	68,00	67,95	0,07	7,25	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	49,51	49,10	0,84	20,75	56,40	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES	38,25	38,25	n/d	7,14	38,94	33,60	1,08	12022
COFFACE SVN CA	62,25	62,25	n/d	31,32	64,00	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	n/d	166,00	n/d	4,40	172,00	145,00	n/d	13064
COLAS	73,40	72,90	0,69	15,86	74,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	41,75	41,50	0,60	6,59	46,90	41,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	21,30	21,42	-0,56	19,73	22,60	17,58	n/d	4507
CRÉD.FON.FRANCE	15,85	15,80	0,32	9,00	16,00	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	44,15	44,30	-0,34	17,73	46,52	36,14	0,65	18420
CS COM ET SYSTEMES	10,99	10,75	2,23	32,40	11,90	7,60	n/d	7896
DAMART	n/d	100,00	n/d	24,06	104,70	79,50	3,80	12049
DANONE	135,50	134,80	0,52	-1,09	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	360,00	360,00	n/d	13,56	370,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	53,25	53,10	0,28	-1,38	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.R.N.P-CAL LI #	14,70	14,75	-0,34	2,08	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	73,65	73,65	n/d	8,50	77,80	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	70,55	n/d	15,65	71,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	9,29	9,44	-1,59	24,03	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTON	30,50	30,50	n/d	13,38	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	85,05	85,15	-0,12	24,34	86,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADGASCAR	20,15	20,20	-0,25	10,44	24,90	20,00	n/d	3571
ELIOR SVN SCA	9,00	8,97	0,33	11,66	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAIL(EX CDE)	32,00	32,00	n/d	26,23	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	n/d	38,65	n/d	11,70	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	41,68	41,39	0,70	22,76	42,00	31,20	3,90	12166
ESSO	96,40	95,00	1,47	20,19	96,80	79,50	2,75	12066
EULER	42,16	42,30	-0,33	-0,80	47,40	40,60	1,40	12130

NOUVEAU MARCHÉ

4/4 : 23,43 millions d'euros échangés

Valeur Cours de clôture (€) % var.

Meilleures performances

CROSS SYSTEMS #	1,38	23,21
REGINA RUBENS #	0,35	9,38
CRONONETWORKS	6,48	8,91
COM 6	1,90	8,57
SOLUCOM #	17,70	7,93
CHEMUNEX	0,50	6,38
WESTERN TELECOM #	0,48	4,35
ORCHESTRA KAZIBAO	0,99	4,21
IB GROUP	2,50	4,17
REPONSE #	12,49	4,08
HIGH BON DE SOUS.	6,44	3,87
SOLI	1,28	3,23
SOFT COMPUTING #	6,10	3,21
NETVALUE #	1,29	3,20

Plus mauvaises performances

FI SYSTEM BS 00	0,02	-50,00
DALET #	1,50	-12,79
V CON TELECOM.#	0,85	-10,53
SOI TEC BS 00	8,88	-9,39
CONSOR FRANCE #	2,71	-9,36
IDP #	1,33	-8,90
ILOG #	16,70	-7,99

THERMATTECH ING.#	10,23	-6,92
INTERCALL REDUCT.	12,00	-6,90
EGIDE #	80,20	-6,20
AUTOMA TECH #	2,30	-6,12
MICROPOLE UNIVERS	4,70	-6,00
ALPHA MOS #	4,30	-5,70
PERFECT TECHNOL	5,00	-5,48

Plus forts volumes d'échange

A NOVO #	18,00	0,00
ALTAMIR & CIE #	72,50	-1,23
BRIME TECHNO. #	40,80	2,00
CARRERE GROUP	19,10	1,17
CEREP #	19,25	-0,16
DEVOTEAM #	24,00	-0,83
EUROFINS SCIENT.#	18,38	-0,99
GENESYS #	14,08	-1,19
GENSET	6,27	-2,79
HIGH CO.#	134,00	-0,74
HIGHWAVE OPTICAL	2,02	-3,06
ILOG #	16,70	-7,99
IPSO #	77,15	-2,34
MEMSCAP	2,53	-1,56
NICOX #	55,65	0,00
PERFECT TECHNOL	5,00	-5,48
RISC TECHNOLOGY	8,00	-0,99
SOI TEC SILICON #	20,90	-2,79
VALTECH	1,80	-3,23
WAVECOM #	31,10	-2,05

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 5/4 à 9h

Valeur Cours en euro date % var. 31/12

AGIFI

www.agifi.com 01 40 08 93 00

AGIFI ACTIONS 26,64 4/4 -0,22

AGIFI AMBITION 25,66 4/4 0,94

BNP PARIBAS 3615 BNP 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)

BNP ASSOC.PREMIERE 9861,94 4/4 0,80

BNP EURIBOR ASSOC. 52382,42 4/4 0,83

BNP MONE C.TERME 2528,16 4/4 0,80

BNP MONE EURIBOR 18721,47 4/4 0,86

BNP MONE PLACE.M.C 13850,83 4/4 0,74

BNP MONE TRESORE. 79049,42 4/4 0,84

Fonds communs de placements

BNP MONE ASSOCIAT. 1850,53 4/4 0,73

ECUR.OBLIG.INTER.	176,36	4/4	-0,22
ECUR.TECHNOLOGIESC	35,69	4/4	-8,04
ECUR.TECHNOLOGIESD	35,58	4/4	-9,27
ECUR.TRIMESTR.D	269,82	4/4	-1,47
ECUREUIL PRUDENCED	33,87	4/4	0,11
EPARCOURT-SICAV D	27,38	4/4	0,00
GEOPTIM C	2349,39	4/4	0,26
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	37,56	4/4	-0,10
ECUR.PRUDENCE C	34,71	4/4	0,23
ECUR.VITALITE	40,82	4/4	0,63
NECTRA 2 C	1017,96	4/4	-0,39
NECTRA 2 D	1017,96	4/4	-0,39
NECTRA 5 C	1009,83	4/4	-0,64
NECTRA 5 D	1009,83	4/4	-0,64
NECTRA 8 C	1000,04	4/4	-0,73
NECTRA 8 D	1000,04	4/4	-0,73

CDC IXIS

www.cdciis-am.fr

Multi-promoteurs

LIV.BOURSE INV.D	183,39	21/3	1,16
NORD SUD DEVELOP.C	516,68	21/3	-0,27
NORD SUD DEVELOP.D	398,81	3/4	-0,26

CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

ATOUT CROISSANCE 364,86 4/4 6,64

ATOUT EUROPE 507,40 4/4 -1,48

ATOUT FCE ASIE 77,31 4/4 0,09

ATOUT FRANCE C 195,85 4/4 -0,54

ATOUT FRANCE D 174,16 4/4 -0,54

ATOUT FRANCE EUR. 172,49 4/4 -3,08

ATOUT FRANCE MONDE 44,43 4/4 -1,15

ATOUT MONDE 51,58 4/4 -2,

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE RUGBY devait jouer, samedi 6 avril (France 2, à partir de 14 heures), au Stade de France, contre l'IRLANDE, un match décisif du Tournoi des six nations 2002. Une victoire permettrait

aux hommes de Bernard Laporte de signer le premier GRAND CHELEM de la compétition depuis qu'elle a accueilli l'Italie. Si les Français ne semblent pas craindre outre mesure leur adversaire, ils le savent TALEN-

TUEUX ET COMBATIF et se gardent de crier victoire. « On doit d'abord faire notre boulot comme il faut », dit le pilier Jean-Jacques Crenca. Fort de son RAJEUNISSEMENT et de l'efficacité conjuguée du manager

général, JO MASO, et de l'entraîneur, BERNARD LAPORTE, le XV de France est prêt à faire oublier la courte défaite (25-27) subie en 2000, sur la pelouse dionysienne, face à ces mêmes Irlandais.

A la veille du grand chelem, le XV de France ignore la peur

Rugby • Après avoir vaincu l'Italie, le pays de Galles, l'Angleterre et l'Écosse, l'équipe de France rêve de remporter un cinquième succès, face à l'Irlande, au Stade de France, afin de signer le premier grand chelem de l'histoire du tout jeune Tournoi des six nations

LE XV DE FRANCE a préparé son dernier rendez-vous avec le Tournoi des six nations entre la nostalgie et la bonne humeur : ces Bleus-là s'entraînent pour la dernière fois au milieu des bois et jardins du château La Voisine, à Clairefontaine (Yvelines). A partir de l'automne prochain, ils se retrouveront au tout nouveau Centre technique du rugby de Linas-Marcoussis (Essonne) avant les matches internationaux. Bernard Laporte, qui a travaillé trois saisons dans ce lieu de rassemblement du rugby français, regrette déjà la compagnie des gens du château. En revanche, il ne se montre « pas du tout inquiet » de voir des sourires grandir sur les visages de ses joueurs, à l'avant-veille du match face à l'Irlande, samedi 6 avril, au Stade de France : « C'est plutôt bon signe », assure l'entraîneur du XV de France.

« C'est la marque de cette équipe de savoir rester décontractée jusqu'à la veille du match, ajoute le manager, Jo Maso. Les grandes équipes, ce sont celles qui ont de l'assurance. Je me souviens que, lorsqu'on m'avait dit que les Australiens avaient passé la soirée avant la finale de la Coupe du monde 1999 au bar de l'hôtel en compagnie de leurs épouses ou de leurs copines, je m'étais dit : "Ce sont vraiment eux les plus forts." »

EFFET GRAND CHELEM

A la veille de cette nouvelle « finale » de la compétition, qui, en cas de victoire sur l'Irlande, pourrait rapporter au rugby français le premier grand chelem à cinq levées de la petite histoire du Tournoi des six nations, les rugbymen français affichent une tranquillité déconcertante. « On doit d'abord penser à faire notre boulot



A l'image d'Aurélien Rougerie (ici ballon en main lors d'Écosse-France) et de Fabien Galthié, le XV de France de Bernard Laporte tentera de transpercer la défense irlandaise sur la pelouse du Stade de France, samedi 6 avril, afin de remporter le premier grand chelem de l'histoire du Tournoi des six nations. Mais, après des années d'errements, les Irlandais ont su reconstruire une équipe de redoutables combattants.

comme il faut », résume Jean-Jacques Crenca, avec son économie de mots caractéristique. « C'est une bonne chose pour cette équipe de France que d'avoir des jeunes qui découvrent ce que cela peut représenter de réussir le grand chelem, et sans appréhension », ajoute Olivier Magne.

L'effet grand chelem, le troisième-ligne aile du XV de France a déjà connu cela en 1997 et 1998. Des vingt-deux joueurs sélectionnés par Bernard Laporte pour rencontrer l'Irlande, il est le seul, avec Fabien Pelous, à avoir la possibili-

té de s'offrir ce titre de suprématie sur le rugby européen pour la troisième fois. « En 1997, c'était avec des joueurs à l'esprit revancharde, une équipe démantelée à mi-parcours, se souvient-il. En 1998, nous avons gagné avec une équipe très homogène. Cette année, c'est un groupe où chacun essaie de rester naturel. »

Naturel et zen : ainsi va ce XV de France. A Clairefontaine, tout se passe comme si tous les joueurs avaient entendu Olivier Magne rappeler combien les derniers matches des Tournois 1997 et 1998 s'étaient joués dans des conditions idylliques : « Deux matches pleins, où les joueurs se sont libérés, se sont lâchés pour donner un rugby total. Deux matches accomplis où ressortait le meilleur de l'équipe. » Les deux rencontres décisives s'étaient soldées sur deux scores fleuves : 47-20, face à l'Écosse, au Parc des Princes, et 51-0, à Wembley, contre le pays de Galles.

Ces deux années, le XV d'Irlande avait écopé de la cuillère de bois, ce non-trophée qui ne récompense pas l'équipe qui a perdu tous ses matches du Tournoi. A l'époque, les Français restaient sur 17 années de succès sans partage. Chaque hiver, au moment de retrouver les Irlandais, ils évoquaient sans conviction le fighting spirit, cet acharnement au combat

propre au rugby d'Irlande. Au fond d'eux, ils songeaient plus volontiers à une nouvelle « balade irlandaise ». Les Irlandais rongeaient leur frein.

LE RENOUVEAU IRLANDAIS

Soudainement, tout a changé. En vue de la Coupe du monde 1999, le rugby irlandais a retrouvé

des fonds, invité ses meilleurs joueurs à revenir travailler au pays, dans des équipes de provinces. Keith Wood, le talonneur emblématique, a apporté son talent et sa fougue. Warren Gatland, le premier Néo-Zélandais appelé au chevet de la sélection irlandaise, a amené des idées nouvelles, une organisation plus pro-

fessionnelle. En 1998, l'Irlande s'est inclinée de deux points (16-18), face à la France, au Stade de France. En 1999, un coup de vent opportun avait poussé une pénalité de David Humphreys à l'extérieur des poteaux, en toute fin de match, et l'Irlande avait dû céder, d'un seul point (9-10). « Encore une défaite héroïque », avait souligné la presse locale.

Il ne manquait presque rien au rugby d'Irlande, juste un peu de chance, une attaque plus performante. Ils ont trouvé un génie : Brian O'Driscoll, sans doute le meilleur trois-quarts centre de sa génération. En 2000, il a transpercé par trois fois la défense française au Stade de France (27-25). Pour la première fois depuis 1972 (14-9), l'Irlande gagnait à Paris. « Pour des générations de losers, ce fut une délivrance, souligne le deuxième-ligne Malcolm O'Kelly dans Midi olympique. Nous avons compris ce jour-là que les Français et tous nos adversaires allaient enfin nous respecter. »

Depuis ce triomphe parisien, le XV du Trèfle a de nouveau battu la France, dans le Tournoi 2001. En Coupe d'Europe, les clubs irlandais ont souvent dominé les équipes françaises. « Maintenant, on est avertis, on sait qu'il s'agit d'une équipe avec laquelle il faut compter sur l'échiquier mondial », souligne Olivier Brouzet. Façon de dire que, derrière les sourires, la concentration n'est pas forcément absente.

Eric Collier

L'Italie craint fort de devoir se satisfaire de la cuillère de bois

Un défi d'envergure attend l'équipe d'Italie de rugby à l'occasion de la dernière journée du Tournoi des six nations : éviter la « cuillère de bois », synonyme de cinq défaites en autant de matches disputés. Battus par la France (12-33), l'Écosse (12-29), le pays de Galles (44-20) et l'Irlande (32-17), les Transalpins ne se font guère d'illusions à la veille d'affronter l'Angleterre, un adversaire qui les avaient étriés 80-23 en 2001. Le match aura lieu dimanche 7 avril au stade Flaminio de Rome, soit 24 heures après la rencontre entre la France et l'Irlande. En cas de faux pas des Français, les Anglais auront donc la possibilité de remporter le Tournoi des six nations, à condition de s'imposer en Italie. « Nous regarderons le match de la France car nous adorons le rugby. Ce qui se passera à Paris ne changera rien à notre préparation », a déclaré le capitaine anglais, Neil Back. « Contre l'Angleterre, j'ai besoin d'une équipe à 100 % », a indiqué pour sa part l'entraîneur néo-zélandais de l'équipe d'Italie, Brad Jonhstone. L'autre rencontre du week-end opposera, samedi, à Cardiff, le pays de Galles à l'Écosse. Le demi d'ouverture Gregor Townsend deviendra, à cette occasion, le joueur écossais le plus capé de l'histoire, avec 66 sélections.

LES ÉQUIPES

Au Stade de France, le samedi 6 avril à partir de 14 heures, en direct sur France 2

FRANCE, entraîneur : Bernard Laporte

IRLANDE, entraîneur : Eddie O'Sullivan

Remplaçants :	FRANCE			IRLANDE			Remplaçants :
16 O. Azam	11 D. Bory	6 S. Betsen	1 J.-J. Crenca	3 J. Hayes	7 D. Wallace	14 S. Horgan	16 S. Byrne
17 J.-B. Poux	12 D. Traill	9 F. Galthié	4 F. Pelous	5 M. O'Kelly	10 D. Humphreys	13 B. O'Driscoll	17 P. Wallace
18 D. Auradou	15 N. Brusque	8 I. Harinordoquy	2 R. Ibanez	2 K. Wood	8 A. Foley	15 G. Dempsey	18 P. O'Connell
19 R. Martin	T. Marsh	G. Merceron	5 O. Brouzet	4 G. Longwell	9 P. Stringer	12 R. Henderson	19 K. Gleeson
20 P. Mignoni	13 O. Magne	7 P. De Villiers	3 P. Clohessy	6 S. Easterby	11 D. Hickie		20 G. Easterby
21 F. Gelez							21 R. O'Gara
22 J. Marlu							22 J. Kelly

Arbitres : Paddy O'Brien (Nouvelle-Zélande), Chris White (Ang.), Nigel Whitehouse (Galles).

Les hommes en bleu, le grand chelem et l'iceberg

IL FAUDRAIT être fou, ou venir d'une autre planète. Avoir débarqué, comme cela, en plein milieu de la Terre, et sans diplôme de l'ovale, pour enterrer l'Irlandais

ANALYSE

S'il existait un Oscar du trucage, c'est à l'Irlande qu'il serait remis

avant même de l'avoir fait revenir à feux doux des heures durant, dans la cocotte de Saint-Denis, pour mieux le mastiquer. Fou, donc, de le penser faisant sans même l'avoir encore chassé. Et c'est bien là le mérite, médiatique en tout cas, de cette toujours très étonnante équipe de France de « baby pros », de ne point évoquer une seule seconde l'évidence populaire : le premier grand chelem de l'histoire du Tournoi des six nations.

A mi-chemin entre l'humilité de circonstance et la vraie peur de passer à côté du match, il y a la réa-

lité. Sur ses deux derniers matches contre cet adversaire, et même si celle-ci n'est plus tout à fait composée des mêmes joueurs, l'équipe de France a été salée et poivrée à la mode irlandaise.

A Saint-Denis d'abord, en 2000, et à Lansdowne Road ensuite, en 2001, et cela sans qu'il y ait la moindre plainte à déposer au Palais de la bonne fortune. Deux leçons, respectivement de rugby et d'humilité, ont donc eu raison d'un optimisme de tradition ancestrale qui dit que l'équipe de France a si peu perdu contre les Irlandais à domicile qu'on ne voit pas bien comment elle pourrait être écartée demain de sa destinée 2002. Deux leçons prises d'ailleurs par le même entraîneur, Bernard Laporte, lequel, toujours en place donc, s'il aurait bien du mal à vous expliquer pourquoi, ne mettrait qu'un poil de seconde à vous convaincre que gagner les cinq matches du Tournoi des six nations n'est pas la même chose que de réaliser le grand chelem.

Pourtant, tout bien pesé, et tout bien pensé, il faudrait un iceberg pour dérouter les Français de leur trajectoire. Au vu des récentes démonstrations des uns et des

autres, nos bases paraissent plus solides que les leurs.

De la conquête à l'organisation collective de la défense, on a du mal à imaginer le pire, le « couac », l'accident. Si l'on ajoute à cela cet appétit de victoires, et cette courbe exponentielle de confiance en soi, on arrive très vite à une logique mathématique qu'un même de cours préparatoire pourrait comprendre facilement, c'est que un plus un, plus un, plus un, plus un, plus un, égalent cinq.

Mais si les Français se méfient, c'est qu'ils ont de bonnes raisons. La première, c'est que le retour de Keith Wood risque de donner un coup de sang neuf terrible au paquet d'avants. Ensuite, s'il existait un Oscar du trucage et de la roublardise, c'est sans conteste à l'Irlande qu'il serait remis.

UNE RÉFÉRENCE MONDIALE

Et les Français, une fois de plus, devront maîtriser leurs nerfs encore plus qu'ils en avaient pris l'excellente habitude. Pour en finir avec le danger qui nous guette, la ligne de trois-quarts irlandaise est devenue aujourd'hui une référence mondiale et il ne faudra pas se focaliser sur le seul Brian O'Dris-

coll sous peine de faire briller tous ceux qui l'entourent.

Demain, encore plus qu'avant, l'équipe de France devra se méfier de l'ivresse du jeu déployé qui pourrait bien se retourner contre elle si celle-ci laisse traîner quelques ballons en route. D'ailleurs, la clé du match est là. Si l'on part du principe acquis que la France devrait dominer l'Irlande dans l'obtention de la balle, elle résidera dans la manière de conserver celle-ci sans s'exposer aux contres, à la vitesse et au culot des gazelles d'en face. Car les Irlandais se jetteront sur le moindre os tombé de l'assiette pour donner la chair de poule au Stade de France.

Philippe Guillard

★ Philippe Guillard est journaliste à Canal+, écrivain et ancien rugbyman.

Le Monde de l'éducation

Supplément Les arts à l'école

SONDAGE EXCLUSIF

Les surprises du vote enseignant

- Jospin favori malgré l'épisode Allègre
- Chirac peu crédible sur les questions éducatives
- Chevènement se pose en challenger
- Mamère candidat de l'antirmondialisation

ITALIE Tollé contre Berlusconi

Le primaire découvre la violence

LES ÉLITES DE JEUNESSE LA ROUSSILLE VINCIT ALLEMAGNE

TECHNOLOGIE UNE DISCIPLINE QUI CHERCHE SA PLACE

VIENNET DE PARAITRE

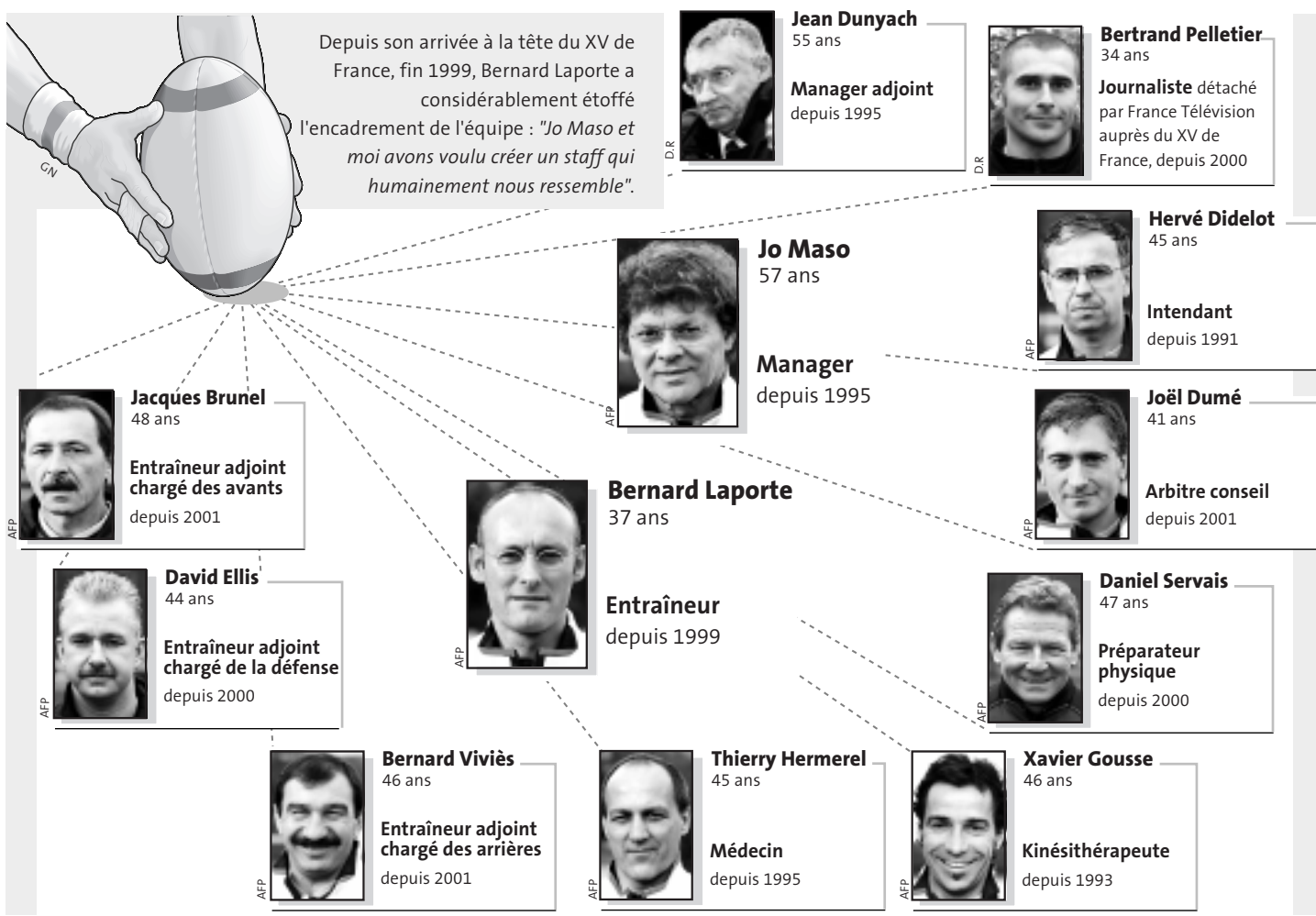
Chaque lundi

LE MONDE ECONOMIE

avec Le Monde

DATÉ MARDI

LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT DU XV DE FRANCE



Jo Maso et Bernard Laporte heureux d'être emmêlés

Le manager et l'entraîneur du XV de France ont su dépasser leurs différences pour réussir

JO ET BERNARD. Quand ces deux-là se sont retrouvés côte à côte, en décembre 1999, pour présider aux destinées du XV de France, l'un en qualité de manager général, l'autre dans le rôle de l'entraîneur, le contraste était frappant, et les points communs apparemment introuvables. A part les lunettes, ovales, rien ne semblait pouvoir réunir l'ancien petit prince de l'attaque française, qui avait réussi le grand chelem, en 1968, et le demi de mêlée, qui avait cornaqué la fameuse tortue béglaise jusqu'au titre de champion de France, en 1991, et conduit d'une main de fer le Stade français au même succès, en 1998, au poste d'entraîneur.

Rien, absolument rien, ne semblait devoir unir ces deux contraires, l'eau et le feu : Jo Maso, éternel jeune homme aux belles boucles blondes, et Bernard Laporte, grand mince au crâne trop vite dégarni. Tout paraissait opposer le représentant de « l'ancien système », l'ami de Jean-Claude Skrela et de Pierre Villepreux, les anciens entraîneurs du XV de France, et le plus jeune entraîneur de France, le premier converti aux vertus du professionnalisme. Comme dirait un célèbre commentateur sportif, ils ne semblaient pas faits pour « partir en vacances ensemble ». Ils l'ont fait deux fois, en famille, et ils ont aimé. « On colle toujours des étiquettes aux gens, c'est comme ça », regrette Jo Maso.

Quand la destinée les a placés dans le même engin, objectif Coupe du monde 2003, les deux hommes se sont installés aux commandes avec leurs préjugés respectifs. « Quand Jo est resté, je me suis demandé s'il allait vraiment s'adapter à ce que je voulais mettre en place, se souvient Bernard Laporte. Des gens bien intentionnés lui avaient dit que je restais en place pour lui filer des peaux de banane, et moi on m'avait dit que c'était un égoïste, un égoïste, qu'il ne savait pas partager. » La cohabitation débutait sur un mode rude, manière Mitterrand-Chirac, 1986-1988. Deux mois plus tard, elle était devenue on ne peut plus courtoise, façon Mitterrand-Balladur, 1993-1994.

« Je me suis tout de suite rendu compte que c'était quelqu'un de compétent, de passionné, de rigoureux, d'organisé, de foncièrement sensible, très timide quand il ne connaît pas les gens », indique Jo Maso. « Tout de suite, on s'est compris, ajoute Bernard Laporte. Il m'a apporté son expérience, son calme. Il m'a paternellement aidé à mes débuts, il a aidé à mon intégration dans l'équipe de France. J'ai vu que c'était quelqu'un de bien. » Suprême compliment, aux yeux de Bernard Laporte : il compare son nouveau compère à Max Guazzini, celui qui fut son père spirituel quand il débarqua à Paris pour prendre les rênes du Stade français, en 1994 : « Entre Jo Maso et moi, c'est devenu comme avec Max, quelqu'un sur qui je me suis beaucoup appuyé. C'est un repère, un point d'ancrage important, un grand frère. »

« DE VRAIES ÉMOTIONS »

L'opération jeunesse a marché au-delà des espérances des cadres du XV de France. « Pendant la tournée de l'été 2001, les gamins nous ont bluffé, reconnaît Jo Maso. Ensuite on a battu l'Australie à Marseille, là où on avait déjà battu les All Blacks, l'année d'avant. C'était une grande joie. On a déjà vécu pas mal de vraies émotions ensemble. » D'autres sont promises au duo. Dès samedi 6 avril, peut-être, avec le premier grand chelem du Tournoi des six nations. Ou encore, qui sait ?, lors de la Coupe du monde, à l'automne 2003. C'est leur objectif proclamé.

D'ici là, les deux compères vont si peu se voir, le temps d'une tournée, à l'été 2002, en Argentine et en Australie, puis du Tournoi, à l'hiver 2003. « Il me tarde toujours de le revoir, assure Bernard Laporte. Si on me dit demain tu pars trois mois en vacances avec Jo, je suis heureux. » La Coupe du monde, ça dure trois mois, justement, de la phase de préparation à la finale.

E. C.

Bolivie Serge Betsen Tchoua aime les plaquages et le sirop de fraise

IL A ÉTÉ ÉLEVÉ à Kumba (Cameroun) et il a grandi à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), mais Serge Betsen n'en apprécie pas moins les chants et traditions du Pays basque. Il en est une qui l'respecte scrupuleusement depuis qu'il a intégré le XV de France. A l'issue de chaque rencontre internationale, l'avant-aile du Biarritz Olympique rend visite à Pierre Péres, son ancien entraîneur au sport-études de Bayonne (Pyrénées-Atlantique).

Le 21 février 2000, surlendemain du France-Angleterre (9-15), il n'avait pas dérogé à cette coutume. « Il m'était revenu de Paris en miettes, dépité par son expulsion trois minutes à peine après son entrée en jeu [à la 63^e minute] », se souvient l'éducateur. En deux fautes au sol, Serge Betsen avait dilapidé son maigre crédit de joker dans l'effectif tricolore. « Dans notre esprit, il ne peut pas être titulaire. On ne le voit pas tenir toute une rencontre à ce niveau », avait tonné, à chaud, Bernard Laporte. La sentence semblait irrévocable.

« IL EST ADMIRABLE »

Deux ans ont passé, beaucoup de joueurs aussi, sous l'effet naturel du vieillissement ou d'erreurs de casting. Mais, à quelques heures de disputer le grand chelem du Tournoi des six nations, face à

l'Irlande, Jo Maso, dans sa mansuétude ordinaire, célèbre Serge Betsen comme l'indiscutable n° 6 de l'équipe de France. « Il est admirable. C'est notre homme du Tournoi. Comme s'il nous disait : "Vous avez été les rois des cons à

aucun moment je ne me suis placé dans un registre de vengeance, parce qu'elle est inefficace. Je pensais souvent à Galthié, toujours là, alors qu'il a essuyé bien des revers de fortune », explique simplement celui qui fut propulsé capi-

donc canalisé son tempérament. « J'ai toujours été excessif sur un terrain, en analysant les raisons de mes débordements, j'arrive à me contrôler », souligne-t-il, plutôt zen. Il complète également ce travail psychologique par de longues séances d'étirements afin de soigner sa récupération. « Et je suis toujours à la fraise à l'eau. Même si au cours des troisièmes mi-temps je chante presque autant que si je buvais », s'amuse-t-il.

« LA RÈGLE, IL LA CONNAISSAIT »

Plus encore que son hygiène, l'évolution des règles du rugby a largement œuvré en faveur de sa réhabilitation. Comme l'explique Joël Dumé, arbitre rattaché cette année au staff français : « Pour éviter de sombrer dans le jeu à XIII, le corps arbitral a décidé depuis un peu plus d'un an de ne plus favoriser le porteur du ballon mais de laisser, au contraire, une certaine équité dans la récupération de celui-ci. » Depuis, Serge Betsen, glane une quantité appréciable de balles après ses plaquages, tout autant que l'Australien George Smith ou l'Anglais Neil Back, auxquels il est fréquemment comparé. « La règle, il la connaissait, reprend Joël Dumé, mais Serge se laissait emporter par une irrépressible envie de jouer. »

François Aubel

Des contrôles antidopage dans le respect du droit commun français

Pour la première fois, samedi 6 avril, à l'occasion du match France-Irlande, le petit monde du rugby se pliera au droit commun français en matière de contrôles antidopage. Un accord officiellement été paraphé, mercredi 3 avril, entre la Fédération internationale (IRB) et les autorités françaises. Il stipule que, pour les matches internationaux ayant lieu en France (Coupe du monde, Tournoi des six nations, coupes d'Europe, test-matches), les prélèvements urinaires seront exécutés par des médecins désignés par les autorités françaises et que les analyses seront pratiquées par le Laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), dans le respect de la liste des produits interdits ou réglementés en vigueur en France.

Jusqu'alors, prélèvements et analyses étaient réalisés par une société privée sous contrat avec l'IRB. Ce qui a conduit certaines équipes étrangères, venues jouer en France, à refuser des contrôles diligentés par les autorités françaises.

douter de moi", confie le manager général.

Depuis son rappel cet automne, à Marseille, face à l'Australie, Bolivie Serge Betsen Tchoua – « Bolivie » parce que son père, représentant de l'ethnie Bamileké, avait décidé que c'était « beau la vie » – a pris, il est vrai, une nouvelle dimension. « A

taine du Biarritz de Serge Blanco à tout juste 21 ans.

« C'est un bosseur de l'ombre. Il n'avait pas autant de facilités que les autres, ni à l'école, ni au rugby, même s'il possédait déjà une belle qualité de course et d'endurance », analyse Pierre Péres. A l'aide d'un sophrologue, Jean-Marie Gohénech, le Biarrot a

A la santé du Tigre celtique !

IL EST ÉTRANGE de voir ce qu'une belle ville comme Paris peut inspirer d'attentes autant que d'inquiétudes dans la communauté irlandaise du rugby. Pen-

ANALYSE

Le professionnalisme a été bénéfique au rugby irlandais

dant des dizaines d'années, la Seine a coulé en même temps que les larmes des Irlandais au Kitty O'Shea's et autres bars où se pressaient les supporters en maillot vert, qui ne trouvaient de consolation qu'au fond d'une pinte de bière, brune ou rousse.

COMME UN BOULET

L'Irlande n'a jamais gagné un match du Tournoi au Parc des Princes. Elle y a en revanche reçu de terribles corrections, qui n'ont pas traumatisé que les nouveaux sélectionnés. Le lot du supporter irlandais était de suivre les matches d'un œil furtif en se cachant derrière ses mains, pour s'émouvoir aussitôt du flair et de l'élan

français, de la grâce et de la beauté du jeu des arrières, de la puissance et de la sauvagerie de la mêlée, tout en espérant une fin rapide et clémentine à l'inconfort irlandais.

Pour ceux qui ont fait le voyage au départ d'Irlande, une année – 1972 – pèse comme un boulet au pied des équipes qui se sont ensuite succédé : ce fut la dernière fois que l'Irlande gagnait à Paris (14-9), au Stade de Colombes pour être précis. Et cela jusqu'à il y a deux ans, quand les trois essais de Brian O'Driscoll valurent aux visiteurs une étroite victoire (27-25) et le droit de faire la fête sans restriction. Les Irlandais, alors entraînés par Warren Gatland, avaient lancé un avertissement en 1998 en ne perdant que de deux points (16-18).

L'entrée du rugby dans le professionnalisme avait obligé la Fédération irlandaise de rugby (IRFU) à s'attaquer aux problèmes de fond si elle ne voulait pas se contenter d'une place d'éternel bon dernier. Cela, l'IRFU l'a fait – et avec grand succès – en prenant les mesures qui ont permis au rugby irlandais de se développer dans un contexte international.

Les progrès ont d'abord été lents à venir, et il y eut bien des traquenards avec une série d'en-

traîneurs pris à l'essai et recalés. Warren Gatland a eu sa part de misères, mais il a vraiment apporté plus de cohérence dans les résultats sur le terrain. Le nouvel entraîneur, Eddie O'Sullivan, est aujourd'hui chargé de reprendre le flambeau et d'assurer une régularité dans les prestations, ce dont l'Irlande a été tout à fait incapable à l'époque de l'amateurisme.

UNE AMÉLIORATION CERTAINE

Que l'IRFU, déjà pécutiairement pourvue en raison d'une gestion prudente de ses fonds, ait fait venir des joueurs de l'étranger pour mieux surveiller leur évolution, a été déterminant. Une économie dynamique – le Tigre celtique – et une amélioration certaine des résultats sur le terrain ont assuré à l'IRFU les moyens financiers d'affronter le professionnalisme.

Depuis la remise à neuf que celui-ci a imposée, les joueurs irlandais sont plus en forme, plus forts et mieux organisés. L'IRFU a ouvert pour les joueurs d'élite une école dont le financement est assuré, et il en existe d'autres un peu partout dans le pays. L'amélioration est manifeste dans la démonstration qui a été donnée par les équipes de provinces en Coupe d'Europe. Le Munster s'est

révélé exceptionnel en faisant une percée en France bien avant que cet exploit ne soit réalisé au niveau national. Sans le moindre doute, le professionnalisme a été bénéfique au rugby irlandais.

Samedi, au Stade de France, l'Irlande ne tremblera plus à l'idée de rencontrer les Bleus. Elle aura du respect pour tout ce que Bernard Laporte et son équipe ont réussi cette saison. Elle reconnaîtra que la France mérite de disputer le grand chelem, mais elle ne sera pas intimidée.

De belles paroles ont été autrefois prononcées par des équipes irlandaises en partance pour Paris mais sans beaucoup de succès. Si l'Irlande perd samedi, c'est qu'elle aura été battue par plus fort qu'elle et non qu'elle sera partie battue.

Jouer contre les Bleus à Paris reste une des perspectives les plus redoutables en rugby, mais on a au moins le sentiment aujourd'hui que l'Irlande peut être compétitive.

John O'Sullivan Traduit de l'anglais (Irlande) par Sylvette Gleize

★ John O'Sullivan est journaliste à l'Irish Times.

PACIFIC COMPAGNIE
LE TECK EN DIRECT

GAGNEZ JUSQU'À 30% en achetant votre mobilier de jardin en teck avant le 31 mars

Mobilier de jardin en teck
Canapés et sièges en racine de jacinthe d'eau
Meubles et objets de Chine d'Inde et d'Indonésie

20 bis, av. Mac-Mahon 75017 Paris
Tél : 01 44 09 85 55 Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com - info@pacific-compagnie.com
Livraison France et étranger

Internet cherche à se préserver de l'amnésie

L'espérance de vie moyenne d'une page sur le Web se compte en semaines. Plusieurs initiatives ont vu le jour pour tenter de sauver de l'oubli cette formidable bibliothèque, toujours mouvante. La tâche s'annonce difficile

« **LES PAROLES** s'envolent, les écrits restent. » Média révolutionnaire, Internet a fait voler en éclats cet adage bimillénaire. Sur la Toile, l'espérance de vie moyenne d'une page va de quelques jours à quelques semaines. Passé un certain délai, cette page aura été modifiée, déplacée, ou simplement effacée. La masse monstrueuse d'informations portée par le réseau des réseaux est en perpétuelle mutation, constamment menacée de péremption. On reproche parallèlement au Web – marchand notamment – sa mémoire infailible pour traquer l'internaute et prédire que, s'il a consommé ici, il paiera sans doute là. Mais ce *big brother* paradoxal est aussi un monstre d'oubli.

Brewster Kahle a été l'un des premiers à saisir l'ampleur de cette menace d'amnésie. Dès 1996, cet ancien du MIT, spécialiste des ordinateurs parallèles, a entrepris de stocker le Web à intervalles réguliers, sur son site archive.org. Son ambition : ressusciter la bibliothèque d'Alexandrie, qui avant ses incendies, contenait toutes les connaissances accumulées dans l'Antiquité. Fin 2001, Brewster Kahle, rejoint dans son initiative

par nombre d'entreprises et d'institutions, a ouvert à tous les dix milliards de pages de ses archives. L'interface de son site, baptisée Wayback machine, permet de remonter le temps. Il suffit d'entrer l'adresse d'un site pour obtenir une liste de liens renvoyant aux précédentes versions engrangées depuis 1996 par les robots d'Internet Archive.

La masse de données à portée de souris est monstrueuse : plus de 100 téraoctets, l'équivalent de 100 millions de livres. Soit cinq fois plus que la bibliothèque du Congrès américain, associée au

projet. La plus grande base de données jamais construite s'appuie, c'est la beauté de la chose numérique, sur 400 PC ordinaires qui n'ont coûté qu'un demi-million de dollars, là où la librairie du Congrès consomme annuellement 450 millions de dollars.

UN EXPLOIT TECHNIQUE

Chaque mois, les automates qui circulent pour engranger un nouvel instantané du Web « rapportent » 10 téraoctets ; l'équivalent de la moitié du contenu de la vénérable institution... L'exploit techni-

que est remarquable. Mais passée la curiosité de voir combien certains sites familiers ont pu évoluer au fil des ans, l'accès aux données se révèle souvent ingrat : de nombreux sites souffrent d'une présentation bancale ; des photographies ou illustrations ont disparu ; les liens internes des pages ne fonctionnent pas toujours. Mais surtout, hormis pour certains sujets, comme les élections présidentielles américaines de 2000 ou les attentats du 11 septembre, l'interface ne dispose d'aucun moteur de recherche. Si bien qu'il est vain d'espérer trouver une information autrement que par hasard.

Internet Archive est encore loin d'être la mémoire universelle que ses dimensions gargantuesques laissent supposer. Peut-être l'ambition de Brewster Kahle est-elle démesurée ? D'une part parce qu'on ne connaît pas la taille réelle de la Toile. Ensuite parce que la collecte automatique des sites se heurte à des obstacles techniques et juridiques innombrables.

La taille du Web, tout d'abord. Elle fait l'objet des estimations les plus diverses. Fin 2001, on comptait près de 9 millions de sites,

dont 3,1 millions ouverts au public. Mais on dénombreait parallèlement 36 millions de noms de domaine (source *Netnames*, octobre 2001) déposés. Le nombre de pages visibles dépasse les deux milliards (Google effectue ses recherches sur 2,073 milliards de pages) et le Web s'enrichirait de un à sept millions de pages par jour. Mais le Web invisible, ou Web profond, auquel les automates qui parcourent la Toile de lien en lien pour le compte des moteurs de recherche n'ont pas accès, serait quatre à cinq cents fois plus vaste.

RÉTICENCES CROISSANTES

Ces chiffres, publiés en septembre 2001 par la société Bright Planet, qui propose une technologie capable de sonder ce Web profond, sont à prendre avec précaution. Mais ils illustrent l'une des difficultés auxquelles seront confrontés les futurs archivistes d'Internet : celui-ci devient de plus en plus dynamique, son contenu étant toujours plus personnalisé, modelable en fonction des demandes de chaque internaute. Sans compter qu'en combinant la radio et la télévision, il s'apparente toujours plus à un média de flux. Espérer en prendre une « photographie » pertinente à un instant donné est illusoire.

La collecte automatique fondée sur l'utilisation des automates est loin d'être parfaite : les robots ne peuvent passer outre les multiples formulaires qui agrémentent un nombre croissant de pages d'accueil. Les sites payants ou à abonnement, même gratuit, restent hors de leur portée. Les gestionnaires des sites eux-mêmes peuvent les interdire d'accès (par une commande nommée robot.txt). Cette procédure s'est multipliée à

l'encontre des automates d'Internet Archive, après que le site a été ouvert au public : les éditeurs en ligne – notamment les journaux –, ont soudain pris conscience que leur contenu pouvait être « aspirés » pour devenir accessibles gratuitement, alors qu'eux-mêmes peinent à commercialiser ce fonds de commerce.

Le coup de force de Brewster Kahle, qui a mis en ligne d'autorité tous les contenus ayant trait aux attentats du 11 septembre, a refroidi nombre d'éditeurs, qui n'avaient sans doute pas vraiment pris conscience de l'existence de cet Internet bis. La tradition anglo-saxonne du *fair use*, l'usage raisonnable, qui atténue les rudesses de l'usage du copyright et du droit d'auteur, a sans doute touché là ses limites. Un grand nombre de sites, parmi lesquels la NASA et de nombreux sites gouvernementaux, se sont « déréférencés » d'Internet Archive.

La Maison Blanche elle-même a disparu en novembre 2001 d'Internet Archive. Volonté de contrôler discours et agendas politiques, mais aussi peut-être d'empêcher des retours en arrière parfois éclairants ? Toujours est-il qu'Internet Archive pose de façon inédite la question de la maîtrise de l'information, ressource stratégique. L'autre question majeure lancée dès le début de l'initiative de Brewster Kahle – celle, juridique, du respect de la propriété intellectuelle – risque de trouver une réponse tout aussi pragmatique. Elle est d'ailleurs fournie par le site d'Internet Archive lui-même : ceux qui le veulent peuvent disparaître des mémoires de la Wayback Machine. Il suffit de le demander.

Hervé Morin

Le dépôt légal du Web, terrain de compétition à la française

LES ÉLECTIONS 2002 feront l'objet d'une première. Tous les sites – 400 environ – faisant allusion à ces échéances électorales sont, à intervalles réguliers, « aspirés » et stockés pour la postérité par la Bibliothèque nationale de France (BNF), engagée dans un programme expérimental de dépôt légal du Web.

La future loi sur la société de l'information (LSI), dont le projet a été déposé à l'Assemblée nationale en juin 2001, prévoit en effet d'élargir au Web le dépôt légal, créé en 1537 par François I^{er} et actuellement régi par une loi de 1992. Nul ne sait si la LSI, non encore adoptée, sera reprise dans les mêmes termes lors de la prochaine législature. Mais la BNF, comme l'INA, deux des organismes qui gèrent le dépôt légal, s'apprêtent à répondre au défi posé. Toutes deux semblent cependant jouer leur propre partition, même si des structures de coordination ont été prévues.

UN MILLIARD DE PAGES

La BNF s'est rapprochée de l'Institut national pour la recherche en informatique et automatique (Inria) et de la start-up Xylème, qui en est issue. Xylème dispose en effet de nombreux outils pour sonder le Web. Elle a procédé à une évaluation de sa partie française à partir d'un échantillon d'un milliard de pages. Les sites « .fr » représentent 1 à 2 % de la Toile, mais les « crawlers » (automates) ont constaté que 40 % d'entre eux étaient inaccessibles de façon automatique. Soit parce que les robots butent sur des barrières (robot.txt), soit parce qu'il faut remplir des formulaires, soit enfin parce qu'ils sont désorientés par des langages (java scripts) engendrant des adresses dynamiques.

Le tout-automatique est donc exclu. Pas seulement pour des raisons techniques. « *Le Web est une grande poubelle à ciel ouvert : archiver une poubelle n'a pas très grand sens*, commente Serge Abiteboule, directeur de recherche à l'Inria et cofondateur de Xylème. *Il faut savoir détecter l'importance de ce que l'on retient, mais aussi être*

capable d'indexer le contenu. » Après avoir étudié les expériences étrangères, la BNF préconise une double approche.

Une collecte automatisée, proche de celle réalisée par les moteurs de recherche, qui hiérarchisent les sites en fonction du nombre de liens qui pointent vers eux. Et une collecte individualisée, « tournée vers les sites de qualité inaccessibles aux robots », précise Julien Masanès, conservateur à la BNF. Une trentaine d'entre eux ont déjà été « approchés », pour étudier la meilleure façon de transférer leurs contenus. En juin, la BNF prévoit de « crawler » l'ensemble du web en « .fr », soit 148 000 sites.

L'INA fait pour sa part valoir son expertise dans l'archivage de médias de flux, télévision et radio, dont Internet se rapproche de plus en plus. Mais aussi son expérience face à l'évolution, toujours plus rapide, des technologies. « *Aspirer le Web n'est pas le plus difficile, avance Jean-Michel Rodès, directeur de l'Inathèque. Mais renormaliser les contenus pour pouvoir les lire dans cinquante ans est plus délicat.* »

L'INA a lancé un partenariat avec une équipe de l'École normale supérieure (ENS), dirigée par le physicien Dominique Pignon. Elle aussi a entrepris de « crawler » tout ce qui concerne les élections. Les questions en suspens sont identiques. « *Les sites sont de plus en plus dynamiques*, constate Dominique Pignon. *A-t-on affaire à une ou dix éditions ? Doit-on prendre des instantanés, ou faut-il rapatrier directement la base de données qui les génère ?* » Pour le chercheur, l'enjeu n'est pas tant « l'accumulation que la façon dont on pourra utiliser ces données ». Reste à définir les relations avec les fournisseurs de contenu et d'accès dont la collaboration est indispensable.

Le dépôt légal ne deviendra obligatoire que trois ans après la promulgation de la LSI. La BNF et l'INA ont donc le temps de peaufiner leur stratégie. Mais les deux institutions sont persuadées qu'il faut commencer à stocker au plus vite, car des pans entiers s'effritent chaque jour dans l'oubli.

H. M.

BNP Paribas, parrain officiel de la Coupe Davis.

COUPE DAVIS
— BNP PARIBAS

www.tennis.bnpparibas.com

La banque d'un monde qui change

BNP PARIBAS

Les trésors haute couture de Mouna Ayoub

La milliardaire vend samedi 6 avril un millier de vêtements et accessoires chez Christie's, à Paris. Modeste partie de la garde-robe de celle qui possède une des plus importantes collections de haute couture au monde

UNE CINQUANTAINE de sacs Chanel, une vingtaine de paires d'escarpins en satin Yves Saint Laurent, des coussins Versace ou une robe en dentelle lamée argent griffée Calvin Klein... La milliardaire d'origine libanaise Mouna Ayoub se sépare de « quelques » pièces de sa garde-robe, samedi 6 avril, chez Christie's à Paris. 508 lots d'une valeur estimée à 230 000 - 300 000 euros et vendus au profit de l'atelier des enfants du Centre Pompidou. « Cette vente et cette association donneront aussi un sens à ma démesure », dit, en préambule du catalogue, cette habituée des pages « people » des magazines à la tête, à quarante-cinq ans, d'une des plus importantes collections de haute couture au monde. Loin de s'en séparer, elle vend surtout, ce samedi, du prêt-à-porter de luxe et des accessoires en parfait état - la plupart n'ont jamais été portés - sélectionnés entre 1980 et 2000.

Si son vestiaire a déjà fait l'objet d'une vente chez Christie's en 2000 à Londres pour cette même association, Mouna Ayoub, qui ne possède pas moins de 1 200 sacs à main - dont 500 siglés Chanel - et autant de paires de chaussures, avoue pouvoir en organiser encore une dizaine. « On achète par impulsion, par dépression ou pour

le plaisir de posséder. Aujourd'hui, je souhaite dépasser cette boulimie d'achat », dit Mouna Ayoub, qui reçoit sans façons dans la maison parisienne d'un ami, tout en préparant des plats libanais et italiens, en jean délavé, débardeur noir, tablier de cuisine et foulard Harley Davidson noué sur la tête, mais qui garde au doigt son diamant de 21 carats pour couper les tomates.

Avec un fonds de près de 1 400 pièces achetées chaque saison depuis 1978, son regard sur la haute couture est celui d'une collectionneuse, soucieuse de témoigner, par ces choix, d'une histoire de la mode et d'un artisanat. Son premier modèle est un discret tailleur en guipure ivoire Jean-Louis Scherrer réalisé pour son mariage en 1978 avec un riche homme d'affaires saoudien, père de ses cinq enfants, dont elle est divorcée depuis 1996.

Durant les années passées à Riyad, elle s'est toujours refusée à modifier le dessin original d'un couturier, à rallonger le bas d'une jupe ou à cacher un décolleté pour satisfaire aux conventions musulmanes, renonçant ainsi à porter la plupart de ses acquisitions. « La collectionneuse est née d'une cliente frustrée. Je ne regardais pas les modèles avec la volonté de paraître,

mais avec un œil admirateur, presque masculin », racontait la milliardaire en 1999, lors de l'inauguration de l'exposition consacrée à sa collection au Musée de la mode de Marseille. Sa succession d'achats est aussi une manière de rendre hommage à sa mère disparue en 1979, qui lui a inculquée « la rage de comprendre l'élégance française » lorsqu'elle l'accompagnait enfant chez les couturières de Beyrouth acheter des copies de la mode parisienne. « Je me sens américaine pour le style de vie et française dans l'art de vivre », insiste la femme d'affaires, qui vit surtout entre Paris et New York quand elle n'est pas à bord du *Phocéa*, l'ancien quatre-mâts de Bernard Tapie qu'elle a acquis en 1997 et qu'elle loue aujourd'hui huit mois par an à raison de 210 000 dollars, la semaine.

Si son goût la porte vers Chanel, John Galliano chez Dior ou Jean Paul Gaultier, dont elle achète en nombre les pièces facturées plusieurs dizaines de milliers d'euros, elle n'hésite pas à jouer les mécènes de jeunes créateurs sans forcé-



Mouna Ayoub en 1999, au milieu de vêtements haute couture de Dior par John Galliano, présentés dans l'exposition « Parcours d'une collectionneuse », que lui a consacré le Musée de la mode de Marseille, à gauche. Chemise, pantalon, escarpins et ceintures Dolce&Gabbana, l'ensemble estimé à 350 - 550 €.



Manteau et sac en laine feutrée de Chanel, l'ensemble estimé à 700 - 800 €, ci-dessus. Sandales à talons compensés en daim noir Chanel, taille 40, vendues avec deux autres paires de souliers de la griffe pour un prix estimé de 250 - 400 euros. Débardeur pailleté Jeanette for Saint Martin, estimation 350 - 550 €.



Des marinières aux blouses de soie

La vente des vêtements et des accessoires de Mouna Ayoub, organisée samedi 6 avril chez Christie's, comprend 508 lots d'un intérêt créatif très inégal. Avec un choix réduit de vêtements haute couture, les estimations démarrent à 50 - 100 € pour un collier en chaîne et cuir noir Chanel et atteignent 3 000 - 4 000 € pour un bracelet non signé, serti d'une ligne de diamants ronds, d'un poids total de 5 carats. Des pièces Yves Saint Laurent Rive gauche des années 1980 sont proposées, avec une série de blouses en crêpe de soie ou une veste en lainage noir aux poignets en ottoman (300 - 400 €), ainsi qu'une vingtaine de lots Jean Paul Gaultier, dont des robes-marinières, quelques sacs Gucci à anses de bambou et des robes en jersey noir Gianni Versace. La griffe la plus représentée est Chanel, avec une quarantaine d'ensembles et un grand nombre de souliers, sacs et bijoux.

mais avec un œil admirateur, presque masculin », racontait la milliardaire en 1999, lors de l'inauguration de l'exposition consacrée à sa collection au Musée de la mode de Marseille. Sa succession d'achats est aussi une manière de rendre hommage à sa mère disparue en 1979, qui lui a inculquée « la rage de comprendre l'élégance française » lorsqu'elle l'accompagnait enfant chez les couturières de Beyrouth acheter des copies de la mode parisienne. « Je me sens américaine pour le style de vie et française dans l'art de vivre », insiste la femme d'affaires, qui vit surtout entre Paris et New York quand elle n'est pas à bord du *Phocéa*, l'ancien quatre-mâts de Bernard Tapie qu'elle a acquis en 1997 et qu'elle loue aujourd'hui huit mois par an à raison de 210 000 dollars, la semaine.

CLIENTE FIDÈLE

La pièce la plus chère de sa collection ? Une robe Chanel à 300 000 euros entièrement travaillée à la main pendant 1 200 heures en fils d'or 18 carats, qu'elle a du mal à porter parce qu'« elle pique »... Lors des derniers défilés haute couture de janvier, elle n'a acheté « que » quatre silhouettes de la rétrospective d'Yves Saint Laurent, dont le manteau en gazard blanc et plumes d'autruche (été 2001) sublimé par Jerry Hall et l'ensemble toréador (hiver 1986) en crêpe de laine noir brodé de jais. Cliente fidèle d'Yves Saint Laurent depuis 1985, elle possède, parmi ses 80 pièces, la fameuse veste Iris de 1988 inspirée par Van Gogh et brodée dans les ateliers

ment porter leurs vêtements. « Elle a l'intelligence de comprendre l'évolution de nos métiers. S'il y a en avait quinze comme elle, la haute couture pourrait garder ses critères de perfection », affirme le brodeur d'art François Lesage. Elle connaît les fournisseurs et la qualité des tissus, cette façon virtuose de sublimer le corps en installant « une robe sous la robe ». « Je ne me jette jamais sur les modèles le lendemain du défilé comme

les Américaines », explique la collectionneuse, qui inscrit toujours le nombre d'heures de travail en atelier à côté des photos de ses vêtements, méthodiquement classées par couturier et par saison.

Contactée par le Musée Guggenheim de Bilbao et par le Museum of Art de Los Angeles pour exposer une partie de ses pièces en 2003 et 2005, elle en a confié, pour l'heure, la garde à un conservateur installé en Touraine. Elle a même

acheté un château à Beauvais, envisageant peut-être un jour d'en faire un musée pour ces robes dont elle n'a pas encore porté le quart.

Anne-Laure Quilleriet

★ Christie's, 9, avenue Matignon, 75008 Paris. Exposition des lots vendredi 5, jusqu'à 18 heures. Vente aux enchères samedi 6 avril, à 15 h et à 19 h. Tél. : 01-40-76-85-85.

ET SI L'ERREUR AUJOURD'HUI ÉTAIT DE CHOISIR UN CDD PLUTÔT QU'UN INTÉRIMAIRE CLEF VEDIORBIS ?

Parce que, grâce aux programmes CLEF (Charte Liberté Emploi Formation), VediorBis vous offre la garantie d'avoir des intérimaires motivés, formés et qualifiés. Et parce que la nouvelle Loi de Modernisation Sociale ne présente plus de raisons financières de choisir un CDD plutôt qu'un Contrat de Travail Temporaire. Pour plus d'informations, tapez www.vediorbis.com.

On va vous faire changer d'idée sur l'intérim.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

AUJOURD'HUI

Pluie au sud

SAMEDI 6 AVRIL

Lever du soleil à Paris : 7 h 20
Coucher du soleil à Paris : 20 h 27

Une dépression est située au nord-ouest de l'Espagne et dirige des remontées nuageuses instables sur le sud du pays, avec des pluies parfois orageuses sur ces régions. Avec l'anticyclone situé des pays scandinaves aux îles Britanniques, le soleil sera prédominant.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages et les éclaircies alterneront toute la journée, avec un ciel plus nuageux par moments. Il fera 13 à 17 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Malgré quelques passages nuageux, le soleil sera prédominant. Il fera 14 à 18 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le soleil sera prédominant avec des températures maximales proches de 14 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages deviendront de plus en plus nombreux en cours de matinée, avec des ondées. Les pluies deviendront plus marquées localement l'après-midi, avec des orages locaux. Les températures maximales avoisineront 15 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur Rhône-Alpes, les nuages et les éclaircies alterneront, avec quelques ondées sur le relief en fin de journée. Ailleurs, le ciel se couvrira par l'ouest, avec des pluies orageuses l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 15 à 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, il pleuvra l'après-midi. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront. Le thermomètre marquera 15 à 18 degrés l'après-midi.

06 AVR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

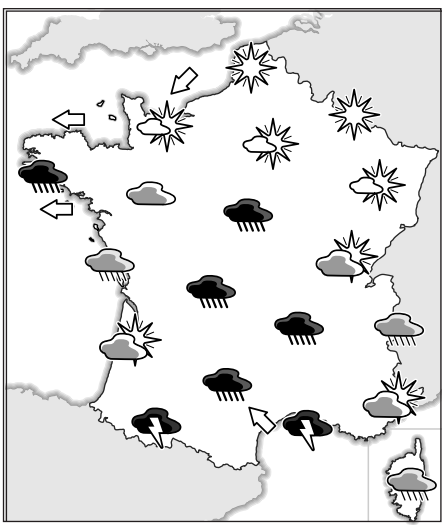
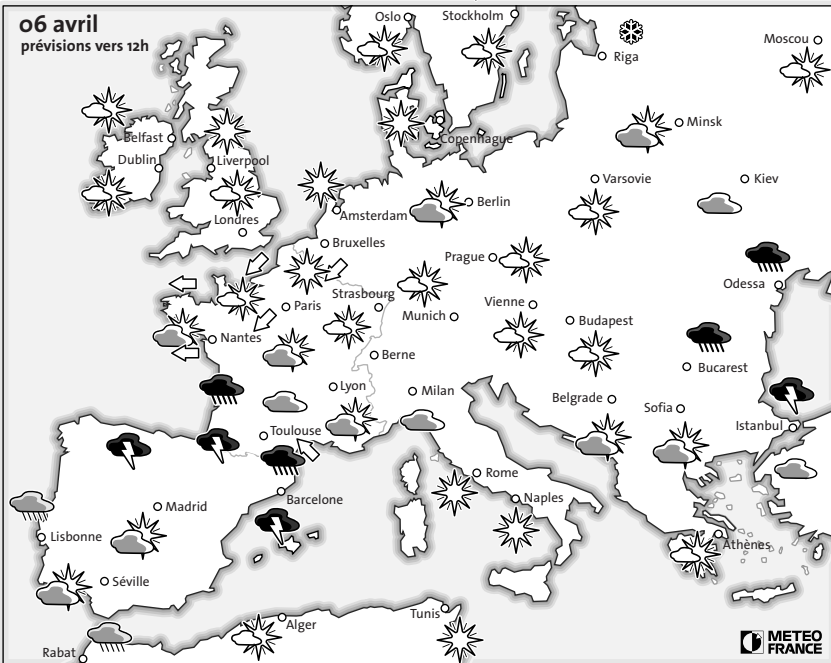
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	6/17 S	Milan	10/13 P
Biarritz	6/15 P	Moscou	-4/6 N
Bordeaux	7/16 P	Munich	-1/7 S
Bourges	3/18 N	Naples	9/17 S
Brest	7/13 N	Oslo	-4/10 S
Caen	6/14 S	Palma de M.	11/19 P
Cherbourg	7/13 S	Prague	-4/5 N
Clermont-F.	3/16 P	Rome	5/16 S
Dijon	4/17 S	Séville	11/15 N
Grenoble	6/18 N	Sofia	5/8 N
Lille	4/13 S	St-Petersb.	0/5 N
Limoges	7/15 P	Stockholm	-2/7 N
Lyon	3/17 N	Ténérife	16/19 P
Marseille	7/18 N	Varsovie	-4/4 N
Nancy	2/13 S	Venise	9/13 C
Nantes	7/15 P	Vienne	0/7 S
Nice	9/15 S		
Paris	5/16 S		
Pau	5/16 P		
Perpignan	7/18 P		
Rennes	6/17 N		
St-Etienne	2/16 C		
Strasbourg	3/13 S		
Toulouse	7/17 P		
Tours	5/18 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia	18/29 S	
Buenos Aires	20/23 P	
Caracas	24/30 P	
Chicago	-5/6 S	
Lima	21/26 P	
Los Angeles	11/15 S	
Mexico	12/23 P	
Montréal	-7/0 S	
New York	1/8 P	
San Francisco	10/15 S	
Santiago Ch.	10/21 S	
Toronto	-4/2 S	
Washington DC	2/9 P	

AFRIQUE		
Alger	10/23 N	
Dakar	18/23 S	
Kinshasa	22/32 S	
Le Caire	18/29 S	
Nairobi	16/26 S	
Pretoria	15/30 S	
Tunis	13/16 P	
Tunis	8/23 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	28/36 S	
Beyrouth	17/26 N	
Bombay	26/32 S	
Djakarta	25/28 P	
Dubaï	22/30 S	
Hanoï	21/31 S	
Hongkong	23/26 S	
Jérusalem	10/27 S	
New Delhi	25/36 S	
Pékin	10/21 S	
Séoul	13/17 P	
Singapour	27/32 P	
Sydney	16/22 S	
Tokyo	9/17 C	

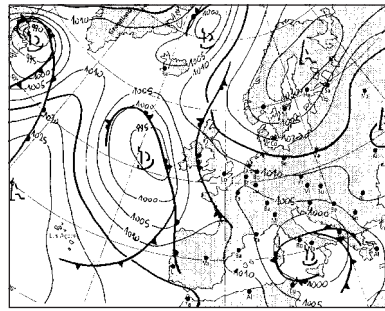
EUROPE		
Amsterdam	1/10 S	
Athènes	11/17 N	
Barcelone	9/16 P	
Belfast	5/10 N	
Belgrade	5/11 N	
Berlin	-2/8 N	
Berne	0/13 S	
Bruxelles	3/10 S	
Bucarest	4/13 P	
Budapest	1/9 S	
Copenhague	-2/8 S	
Dublin	5/10 N	
Francfort	2/10 S	
Genève	3/17 S	
Helsinki	-3/4 N	
Istanbul	8/10 P	
Kiev	2/8 C	
Lisbonne	10/13 P	
Liverpool	5/11 S	
Londres	6/10 N	
Luxembourg	2/9 S	



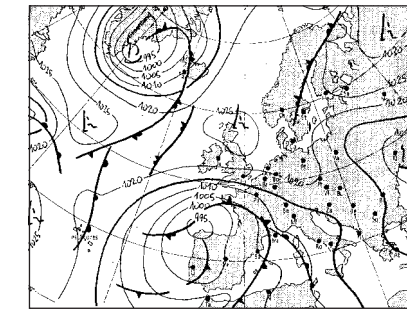
PRÉVISIONS POUR LE 7 AVRIL

41 € ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
 Familles, Couples, Jeunes et Seniors
AIR FRANCE
 Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Le 7 avril
De la Haute-Normandie à l'Ile-de-France jusqu'au Nord-Est le soleil fera encore de belles apparitions. Sur le reste du pays, le ciel sera très nuageux, avec des pluies plus soutenues sur le Sud. Les températures restent douces pour la saison.



SITUATION LE 5 AVRIL À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 AVRIL À 0 HEURE TU

Le conservatisme social de l'horoscope enfin démasqué

TENDANCES
Tous les vendredis datés samedi, l'air du temps

ON PEUT SE DEMANDER s'il faut croire ce que dit l'horoscope, mais on peut aussi s'interroger sur le contenu des prédictions astrales, ce qu'elles racontent et sous-entendent. Pendant six mois, de décembre 2000 à juillet 2001, le sociologue Patrick Peretti-Watel (Laboratoire de sociologie quantitative, Crest-Insee) a épluché consciencieusement la chronique horoscopique de l'hebdomadaire *Télé 7 jours*, tenue par Elisabeth Teissier. Celle-ci n'est pas seulement une star du thème astral express, mais aussi l'auteur, il y a un an, d'une controversée thèse de doctorat de sociologie (« La situation épistémologique de l'astrologie à travers l'ambivalence fascination-rejet dans les sociétés postmodernes ») devant un jury de l'université René-Descartes de

Paris (*Le Monde* du 10 avril 2001). L'objet de la recherche n'est pas tout à fait innocent, mais le sociologue se défend de vouloir répliquer à Elisabeth Teissier ou d'opposer l'astrologie à son avatar, l'horoscope. Ce qui l'intéresse, ce n'est pas de savoir s'il est scientifique d'affirmer, comme on peut le lire dans *Télé 7 jours*, que « Mars va rendre les Poissons nerveux et vulnérables aux bobos », mais de s'interroger sur le contenu du message. Au fond, de quels genres de « bobos » s'agit-il ?

Dans le numéro de janvier-mars de la très sérieuse *Revue française de sociologie*, Patrick Peretti-Watel livre le fruit de ses recherches. Le lecteur de l'horoscope de *Télé 7 jours*, constate-t-il tout d'abord, n'est que très rarement sexué. En six mois, l'auteur de la rubrique ne s'adresse que trois fois à « madame » - pour lui conseiller une cure de beauté car « Vénus exalte [son] charme juvénile » -, mais il n'est jamais question de « monsieur ». Il est clair

que le lecteur est une femme, évoluant dans un univers professionnel de femmes mais régi par des valeurs très masculines de progression professionnelle, de défis à relever et de décisions à prendre. « Foncez ! » commandent souvent les astres qui, lorsqu'ils sont bien lunés, procurent « une pêche d'enfer ». Le grand jeu des planètes respecte scrupuleusement la séparation entre travail et loisirs. D'après le décompte du sociologue, les « idées fulgurantes » sont programmées le lundi ou le mardi, la plupart des « opportunités » surgissent du mardi au jeudi, les « soucis » se concentrent en début et en fin de semaine, alors que les conseils du cœur sont réservés pour le week-end.

« Les astres, insiste Patrick Peretti-Watel, favorisent la soumission du lecteur à l'ordre social (...). Il est invité à attendre que les difficultés passent, que le cycle s'achève de lui-même, plutôt que de remettre en cause son mode de vie. » « De façon plus directe, ajoute-t-il, l'ho-

roscope de *Télé 7 jours* encourage la soumission aux supérieurs et le conformisme social en présentant tous un jour positif non pas les détenteurs de l'autorité auxquels il faut obéir, mais plutôt l'attitude quasi systématiquement recommandée au lecteur de garder un profil bas. » Au travail, Saturne comme Jupiter recommandent de rester « zen » ou « cool », de « mettre de l'eau dans son vin », de « cultiver la mansuétude » ou encore d'« éviter de ruer dans les brancards ». En revanche, aucune conjonction des astres ne semble propice à réclamer une augmentation de salaire.

« SAVOIR PROFITER D'AUTRUI »
L'horoscope, toutefois, n'est pas un hymne à la résignation individuelle ; c'est une école d'opportunisme. Le charme ou l'intuition ne sont pas oubliés, mais ils sont ouvertement instrumentalisés. « Pour réussir, insiste l'auteur de l'étude, l'honnêteté et la persévérance ne suffisent pas ; il faut savoir profiter des circonstances et des diffi-

cultés d'autrui, pour tirer les marrons du feu. » Parmi les citations relevées, on peut lire : « Les mauvais aspects collectifs roulent pour vous le 19 ; en bénéficiant d'une rivalité extérieure, vous êtes l'heureux gagnant d'une situation de confusion, bref celui qui récolte ». Ou : « la désorganisation extérieure joue en votre faveur, profitez-en. Le malheur des uns vous profitera directement. » La nouvelle lune annonce souvent la malveillance d'autrui, les « cachotteries », reflet d'une atmosphère professionnelle volontiers délétère où règne le chacun pour soi. L'horoscope, observe le sociologue, « promeut en particulier l'attitude qui consiste à couper les ponts avec les amis qui ne servent plus à rien, tout en atténuant cette rupture par des métaphores médicales ou ménagères ». Exemples : « Vous êtes plus sélectif dans vos relations sociales ; du coup, disponibilité et concentration sont décuplées » ; « C'est le moment de faire un tri sérieux - et bénéfique - dans vos relations, de cultiver

les liens enrichissants et d'éliminer ceux qui vous tirent vers le bas ». Bonne ambiance garantie...

Au fait, qui sont les plus fervents lecteurs des horoscopes et amateurs de parasciences ? Dans une autre étude publiée par le même numéro de la *Revue française de sociologie*, Daniel Boy (Cevipof, Fondation nationale des sciences politiques), constate que « la croyance dans les phénomènes paranormaux » n'a pas foncièrement progressé ces dernières années, mais il isole plusieurs catégories particulièrement réceptives. Les femmes (« parce que nos sociétés continuent à les placer dans des dilemmes anxigènes entre rôles professionnels et rôles familiaux », dit-il), les jeunes, les classes moyennes angoissées par la panne de l'ascenseur social et les non-pratiquants « parce que leur situation ambiguë ne leur offre ni les reconforts de la religion ni les certitudes de l'athéisme ».

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 083

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Même les fillettes ne leur résistent pas. - II. A trop utilisé les précédents. Dans l'alcool. Introduit le doute. - III. Prise en mains. Sainte-Marguerite et Saint-Honorat. - IV. Jack et ses horribles suivants. - V. Départ d'une petite série. Pour aller droit sur la feuille. S'enfonce en tournant. - VI. Attrapa. Mauvaise dans le fond. Cube à remonter. -

VII. Bonne étiquette. Semblable. Conjonction. - VIII. Coule en Russie. Passages obligés pour de bonnes pâtes. - IX. Associé au cubitus. Petite pièce. Cassant dans certains propos. - X. Sans vraiment se fatiguer.

VERTICALEMENT

1. Fait bon ménage dans les coins, mais mauvais avec les araignées. - 2. Impossible à

annoncer. - 3. Règle à suivre. Difficile de faire mieux. Négation. - 4. Laisse échapper les gaz. Pris pour aller plus loin. - 5. Fait la liaison sur le réseau. - 6. Deux points. Petit cours, grand département. - 7. L'avenir n'est pas à lui. - 8. Les plus généreux l'ouvrent facilement. Mer. - 9. Insuperable. - 10. Vient grossir la Dordogne. Petite patronne. - 11. Refus. Vue de près. Dit beaucoup de choses. - 12. Ont beaucoup de mal à croire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 082

Horizontalement

I. Chauffe-plats. - II. Routier. Evry. - III. Ornières. Eon. - IV. Quel. Tsar. Ut. - V. Us. Ici. Nao. - VI. Etalagier. - VII. Note. Elle. At (ta). - VIII. Ouest. II. Pli. - IX. Tin. Obtenues. - X. Sédentarisée.

Verticalement

1. Croquenots. - 2. Horus. Ouïe. - 3. Aune. Etend. - 4. Utilités. - 5. Fie. Ça. Ton. - 6. Fertile. Bt. - 7. Eres. Alita. - 8. Sanglier. - 9. Le. Raie. Ni. - 10. Ave. Os. Pus. - 11. Trou. Talée. - 12. Synthétisé.

PHILATÉLIE

La Charité-sur-Loire

LA POSTE mettra en vente générale, le lundi 8 avril, un timbre à 0,46 euro qui représente l'église Notre-Dame de La Charité-sur-Loire (Nièvre).

En 1059, l'ordre de Cluny et son abbé Hugues de Semur fondent à La Charité-sur-Loire - anciennement Seyr, où fut créée une abbaye au Moyen Age -, à 200 kilomètres de Paris, aux confins de la Bourgogne et du Berry, l'église Notre-Dame, sur le chemin qui mène à Saint-Jacques-de-Compostelle, ainsi que le prieuré, l'église Saint-Laurent et les bâtiments monasti-



d'être classée au Patrimoine mondial de l'Unesco en 1999. Le timbre, dessiné et gravé par Martin Mörck, est imprimé en taille-douce en feuilles de quarante exemplaires. La vente anticipée se déroulera les samedi 6 et dimanche 7 avril, au prieuré de La Charité-sur-Loire (salles du XVIII^e siècle). Le timbre à date illustré « premier jour » est dessiné par Marc Taraskoff.

Pierre Jullien

ques. En 1840, Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, protège l'église, qui bénéficie de restaurations successives aux XIX^e et XX^e siècles, avant

★ Souvenirs philatéliques : Amicale philatélique charitoise, M. Pinhas, 3, rue Jean-Baudry, 58640 Varennes-Vauzelles (tél. : 03-86-21-56-60).

ancienne. Monaco fête le 400^e anniversaire de la naissance de Mazarin, avec une vignette à son effigie, à 0,69 euro, parue le 18 février. La Suède rend hommage à Astrid Lindgren, décédée le 28 janvier, créatrice du personnage de Fifi Brindacier, avec une série de sept timbres réunis dans un carnet à 35 couronnes en vente le 5 mars.

■ VENTES. Jacques Robineau, à Paris (tél. : 01-47-70-16-90), clô-

turera sa 170^e vente sur offres le 16 avril. Le catalogue, qui recense 1 957 lots, ouvre sur une collection sur la Commune de Paris. Un ensemble de poste aérienne sur « la ligne Mermoz » compte des lettres signées Saint-Exupéry (prix de départ : 300 euros), Dabry (160 euros) et Mermoz, bien sûr (de 760 à 1 100 euros). La Martinique clôture la vente avec 67 lots qui en retracent l'histoire postale de 1732 à 1982.

CULTURE

EXPOSITION

Avec « Le dernier portrait », le Musée d'Orsay a réuni deux cents peintures, dessins, moulages et photographies représentant l'expression post mortem d'anonymes et de célébrités, de la fin du XVIII^e à la première moitié du XX^e siècle

Les visages intimes de la mort

ANDRÉ GIDE meurt le 19 février 1951. De ce moment à la mise en bière du corps, son visage a fait l'objet d'un moulage, de quatre dessins et d'une ou plusieurs photographies. A en croire les *Cahiers* de Maria van Rysselberghe, les témoins viennent en foule, par amitié ou curiosité, d'autres pour tirer parti des circonstances. Quand les bandages nécessaires au moulage ont été retirés, André Rouveyre fait un croquis, qu'il publie vite sous forme de lithographie. Berthold Mahn vient dessiner à la demande de Roger Martin du Gard. Le peintre Mac Avoy est là. Il faut expulser par la force « un journaliste qui sournoisement voulait prendre des photos ». Puis, durant la veillée funèbre, un autre photographe est autorisé à travailler à condition « qu'il ne sera fait nul usage public de cette photo ».

Le portrait de Jean Cocteau sur son lit de mort, pris par Raymond Voïnquel, fut à l'inverse largement publié dans la presse dès le lendemain du décès, en octobre 1963. Parce que l'écrivain ne s'était pas opposé à la diffusion d'une « ultime image ». Mieux, il avait réglé ces détails, choisi son costume noir, demandé à être embaumé. Mac Avoy aussi était là, pour un dessin.

Les visages de Gide et de Cocteau morts figurent, parmi 200 peintures, dessins, moulages et photographies, dans l'exposition « Le dernier portrait », au Musée d'Orsay. Le sujet est grave : montrer le visage des

morts. Il peut choquer quand il s'agit d'enfants. La période retenue s'étire de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e. Est privilégiée la mort non violente, « dans le lit », en France et dans les pays nordiques ou anglo-saxons. Sont mélangés célébrités et anonymes, vieux et bébés, documents et œuvres d'art.

ŒUVRES PUBLIQUES OU PRIVÉES ?

Gide et Cocteau posent la question du statut de ces images, exprimée en ces termes par Emmanuelle Héran dans le catalogue : « Œuvres publiques ou privées ? Spontanées ou commandées ? Désintéressées ou lucratives ? Pour quel usage ? Social ou familial ? » L'exposition en effet parle d'une époque et de mœurs révolues. Au XIX^e siècle surtout, et dans la première moitié du XX^e encore, la représentation des défunts avant leurs obsèques non seulement n'a rien de scandaleux, mais est pour ainsi dire de règle, pour peu que le défunt ait quelque notoriété ou ses proches les moyens de payer un mouleur, un photographe ou un peintre.

Victor Hugo (portrait admirable de Nadar), Gambetta (par Carjat) et Rodin « posant » sur leur lit de mort, ont vite été publiés en couverture de *L'Illustration*. Pour Hugo, pas moins de douze artistes sont convoqués dans la chambre funèbre et des cartes postales sont tirées à partir du masque moulé par Dalou. Le portrait de Proust par Man Ray, ceux de

Ingres, Thiers, Briand ou Blum, parmi d'autres, confirment une coutume répandue.

Mais Blum est le dernier « dernier portrait » d'homme d'Etat popularisé par la presse (1950). Ainsi, les moulages, dessins et clichés posthumes semblent appartenir à des rituels passés de mode en Occident. Non que la mort ne s'expose plus. Elle s'est déplacée de la chambre mortuaire aux catastrophes, guerres et crimes, le plus souvent dans des pays maudits. Du corps exhibé de Che Guevara en 1967 (photo Albor-ta) jusqu'à la *Madone du Kosovo* (1990), de Mérilion – deux compositions de type pictural, donc « acceptables » –, en passant par Eugene Smith, Weegee ou Alvarez Bravo, l'histoire de la photographie regorge de morts tragiques et de cadavres.

Aujourd'hui en Occident, la mort représentée dérange. Elle n'est montrée qu'avec embarras ou en fraude. De rarissimes photos des victimes du 11 septembre ont été publiées. Les télévisions et les magazines évitent les images morbides. Jusqu'à la mort « paisible » des célébrités qui est devenue « inacceptable » pour notre époque, donc invisible, protégée par le droit à l'image et par une riche jurisprudence inaugurée par l'arrêt de 1858 concernant l'actrice Rachel. *Paris Match* a été condamné pour avoir publié en 1996 deux photos de François Mitterrand sur son lit de mort.

Dès la fin du Moyen Age, pour-



Anonyme américain, « Fillette au tambour », daguerréotype coloré à la main, vers 1850.

tant, de telles pratiques sont attestées. De Fra Angelico, de Brunelleschi, de saintes et de saints restent des masques de cire ou de carton-pâte, exceptionnellement polychromes. Mais, de ces objets très rares à la prolifération des moulages de plâtre, des peintures, des dessins bientôt gravés et des photographies, la distance est considérable. Le perfectionnement des techniques de moulage est tel, dans la première moitié du XIX^e siècle, que les visages de plâtre blanc, aux paupières closes, aux lèvres entrouvertes, se multiplient. Deux industries se créent simultanément. La première est, évidemment, celle des mouleurs eux-mêmes, tantôt sculpteurs célèbres par ailleurs – en France, Clesinger, Falguière, Dalou –, tantôt artisans anonymes. La deuxième est celle de la commercialisation des masques des grands

hommes, dont certains ont été diffusés à des milliers d'exemplaires et le sont encore aujourd'hui : Beethoven, Napoléon, Hugo ont fait l'objet de productions en série. André Gide lui-même possédait un masque de Leopardi, sous lequel l'a photographié Gisèle Freund.

COMMERCE IMPORTANT

Sur ces deux points, l'exposition est intarissable : on y circule entre des faces crayeuses, dont les plus illustres ont donné lieu à des tirages en bronze et en marbre, destinés aux admirateurs et collectionneurs aisés. Intarissable encore sur la photographie, efficace très tôt : des dizaines de praticiens souvent obscurs, parfois célèbres, ont alimenté un commerce important du portrait *post mortem*.

En revanche, à quelques exceptions près – Meissonnier peignant Thiers sur son lit de mort –, les peintres n'interviennent guère que dans des circonstances privées, sinon strictement intimes. En 1845, Delaroche peint son épouse, Louise Vernet, en sainte à l'agonie – ou en extase – et, en 1914 et 1915, Hodler peint près de deux cents fois la maladie de sa

compagne. Au même moment, James Ensor fait le portrait de sa mère morte, comme Ary Scheffer l'avait fait en 1839.

Il ne s'agit ici ni de célébrité ni de commerce. Ces morts n'intéressent que les artistes qui s'imposent l'épreuve de les peindre, comme Monet son épouse Camille et Gauguin le petit Atiti, fils de ses voisins à Papeete. Il n'est question que d'effroi et de douleur personnels. Symboliquement, le dernier portrait s'achève sur l'effrayant *Héritage* de Munch, de 1899, effigie d'une femme qui tient son enfant mort sur ses genoux, réinterprétation expressionniste d'une image devenue presque banale en photographie.

Philippe Dagen et Michel Guerrin



Ferdinand Hodler, « Valentine à l'agonie » (1915)

Ferdinand Hodler à l'épreuve de l'agonie

En 1908, le peintre suisse Ferdinand Hodler rencontre Valentine Godé-Darel. Elle devient sa compagne. Fin 1913, elle découvre qu'elle est atteinte d'un cancer, dont elle est opérée à Lausanne. Chaque jour, Hodler vient la voir et, très vite, entreprend de la peindre dans sa chambre. La série dure tout le temps de la maladie et de l'agonie de Valentine, qui, réopérée en vain, meurt à Vevey le 25 janvier 1915. Jusqu'au dernier moment, à la gouache ou à l'huile, Hodler poursuit son œuvre terrible, observant les progrès du mal, le visage et les bras qui maigrissent, les yeux qui ne peuvent plus voir, la respiration qui faiblit. Après plus de deux cents portraits de Valentine, le jour de son décès, Hodler peint le paysage du lac, tel qu'il se voit par la fenêtre de la chambre funèbre. Dans l'exposition, quatre œuvres admirables, dont l'ultime paysage, suggèrent ce que fut la dureté de l'épreuve. La mort et la peinture s'y affrontent avec une violence féroce.

Quand la photographie entre dans la chambre funèbre

SANS DOUTE les photos de l'exposition marqueront plus que les moulages et les peintures, parce que ces images sont plus « réalistes », plus proches du spectateur, celles qui le renvoient à sa propre mort, à celle d'un proche. Dans cette logique, les photos les plus douloureuses ne sont pas celles de Hugo ou de Proust, en dépit de leur qualité et de leur auteur (Nadar et Man Ray) mais celles d'hommes et de femmes anonymes, surtout d'enfants, en France et aux Etats-Unis.

« Si la photographie devient horrible, c'est parce qu'elle certifie, si l'on peut dire, que le cadavre est vivant en tant que cadavre : c'est l'image vivante d'une personne morte », écrit Roland Barthes dans *La Chambre claire*. Outil souple et démocratique, la photographie entre dans la chambre du mort dès la fin des années 1840. Progressivement, toutes les classes sociales font appel au photographe, notamment pour la mort d'un nourrisson ou d'une fillette – la mortalité infantile est alors élevée. De cette période primitive, l'exposition montre une extra-

ordinaire série de daguerréotypes issus de la collection appartenant au médecin américain Stanley Burns – 4 000 œuvres.

Contrairement aux portraits de célébrités, souvent magnifiées dans leur lit, l'enfant est tenu dans les bras de la mère, du père, à côté du grand frère. Une fillette a les yeux ouverts. D'autres semblent dormir dans leur landau ou jouer du tambour. Tout dans la pose est en place pour suggérer que l'être disparu est encore vivant, qu'il est endormi.

« DERNIER SOMMEIL »

Le maquillage du modèle, la retouche de l'épreuve, la lumière qui adoucit la scène familiale jouent leur rôle. Dans le catalogue, Joëlle Bolloch cite de nombreux et forts témoignages de photographes visant à signifier un. Disdéri faisait porter au défunt ses vêtements habituels, l'asseyait à côté d'une table, puis attendait sept heures afin de trouver le moment où « les contractions de l'agonie » disparaissaient. Un autre photographe explique comment il ouvrait

les yeux du défunt – « le moment le plus important » – avec le manche d'une cuillère à café.

A Orsay, les daguerréotypes de la collection Burns sont comme des reliques minuscules en vitrine. Elles traduisent leur statut d'antan : objets uniques « montés en pendentifs, en broches, conservés au foyer dans des écrans plus ou moins ouvragés, posés sur la cheminée, accrochés au mur, placés sur les tombes », écrit Joëlle Bolloch.

Une deuxième série d'images, tout autant remarquable, est à découvrir à Orsay, ainsi qu'à la galerie Gabrielle Maubrie : des portraits d'enfants morts, réalisés par le Polonais Kasimir Sgorecki (1904-1980) dans le Pas-de-Calais des années 1920-1930. Cet ancien mineur se rendait dans les familles ouvrières polonaises pour prendre le dernier portrait d'un enfant, souvent l'unique souvenir d'une vie perdue. Là encore, le sommeil est suggéré par le lit, la chambre modeste sur fond de papier peint, une poupée allongée à côté de la fillette, jusqu'au regard apaisé et

mi-clos – d'une émotion insoutenable – tourné vers l'objectif. Ces images contribuent au travail de deuil, aident les familles à continuer à vivre.

Selon Joëlle Bolloch, même si aucune étude sociologique n'a été faite en France pour en dire l'ampleur, le portrait d'un défunt à usage familial se perpétue. « Il n'est plus fait par un professionnel mais par les familles elles-mêmes, qui possèdent toutes un appareil photo. » Certaines maternités proposent même aux parents des portraits de nouveau-nés morts durant l'accouchement. Et une maison de pompes funèbres, située dans le 14^e arrondissement de Paris, propose des portraits mortuaires à domicile et des moulages de visages.

M. G.

KASIMIR SGORECKI, galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Brettonnerie, Paris-4^e. M^o Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-03-97. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 avril.

GERARD BROUOT EN ACCORD AVEC JACK-HENRI SOUMERE PRÉSENTE

LA NOUVELLE SENSATION DE LA DANSE IRLANDAISE !

AVEC LE DUEL DES CHAMPIONS DU MONDE !

DEJÀ PLUS D'UN MILLION DE SPECTATEURS EN EUROPE !

MAGIC OF THE DANCE

www.magicofthedance.com

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANCE !

THEATRE MOGADOR

3, 4, 5 et 6 JUNI 2002

MOGADOR

LOCATIONS : FAX: 01 47 32 32 00. BILLET 0 892 68 3622 - 01 47 32 32 00. TICKETNET 0 225 346 346 - 01 47 32 32 00. THEATRE MOGADOR 01 53 32 32 00. WWW.MOGADOR.NET. CARRÉ FOUR. ALCHIN. WWW.FXAC.COM WWW.TICKETNET.FR ET POINTS DE VENTE HABITUÉS.

en partenariat avec MAIRIE DE PARIS

Hans-Peter Feldmann, photographe • Cet entomologiste de la culture populaire s'approprie des photos souvent prises par d'autres et leur donne une valeur artistique en les installant au musée

« La mémoire des images est plus importante que les images elles-mêmes »

DE PASSAGE à Paris, Hans-Peter Feldmann est allé aux Pucés. On comprend pourquoi en allant découvrir son exposition au Centre national de la photographie (CNP), envahi de photos mais aussi de cartes postales, journaux, livres, argenterie, jouets, catalogues, posters, meubles, bibelots, vêtements, chaussures... Depuis trente ans, cet entomologiste de la culture populaire s'approprie des objets souvent « fabriqués » par d'autres, leur donne une valeur ajoutée artistique en les installant au musée, dans le but de créer un monde en écho au nôtre.

En toute logique, sa conception de l'image est limitée à sa capacité à reproduire, à l'exact opposé des conventions de l'art. Il la souhaite mécanique, sans qualité, kitsch, empruntée au catalogue publicitaire ou au calendrier des postes, tramée, colorisée. Icône ou lieu commun. Né en 1941, considéré comme un des grands artistes conceptuels, précurseur d'une photo contemporaine brute, ce collectionneur nous a reçus en rythmant ses mots de formules teintées d'humour. « Je pourrais exposer dans un restaurant, mais c'est pour moi plus facile de trouver un musée. »

Quel est votre premier souvenir photographique ?

A huit ans, j'ai consulté les albums de ma famille et j'ai secrètement enlevé toutes les photos me représentant pour les brûler au fond du jardin. Brûler son image est le signe de quelque chose qui ne tourne pas rond. Je ne sais pas quoi. Je sais en revanche que la flamme a touché mes doigts. J'ai plus le souvenir de la douleur que des photos. J'en déduis une conviction. La mémoire des images est plus importante que les images elles-mêmes. Ces dernières ne sont qu'un catalyseur de mémoire. En exposant 24 cartes postales de la tour Eiffel, je dis que j'adore le Paris des années 1950, de Sartre à Yves Klein, une époque où l'Allemagne était encore étouffée par le nazisme. En affichant le Cervin, je dis ma peur des montagnes. On ne



Une des nombreuses « Collection d'images » de Hans-Peter Feldmann. Ici, une série de photos d'identité d'anonymes.

doit pas aller dans un site réservé aux dieux.

Le Cervin est la montagne parfaite, l'emblème de la belle photo ?

Photographié d'un certain angle, oui. D'un autre, non. Lorsqu'une personne accroche une belle photo de montagne au salon, elle se ment. C'est une fenêtre pour plonger dans l'imaginaire. Ce n'est pas la réalité mais du papier que l'on peut déchirer ou conserver comme un trésor. Une photo de chat ne va pas vous mordre. Trop de gens se passionnent pour les belles photos. Ça ne m'intéresse pas. Le sentiment d'une belle photo, j'insiste, est conditionné par le souvenir de celui qui la regarde. Quand on voyage, on photographie les monuments. Je leur préfère mes vues depuis ma chambre d'hôtel. C'est une série libre de tout cliché.

Vous avez tout de suite travaillé avec la photo ?

Dans les années 1960, j'étais un peintre isolé en Autriche. Je suis allé à Düsseldorf. J'ai pris un verre avec deux filles dans un bar. Elles m'ont dit d'aller voir une exposition de leurs maris. L'un était Richter, l'autre Polke. J'ai ainsi fréquenté la scène artistique allemande. Mon utilisation de la photo vient du contexte allemand – la guerre et le nazisme –, déterminant

pour l'art. L'administration, la police et la justice étaient, encore dans les années 1950, en partie tenues par des gens liés au nazisme. 1968 a bouleversé tout cela. L'artiste devait délaissier la peinture pour marquer son opposition à la société bourgeoise. J'ai alors commencé à découper et à coller des images, prises par moi ou d'autres.

Vous avez alors commencé à collectionner des photos ?

J'ai d'abord rassemblé instinctivement. Du noir et blanc dans un style documentaire, des photos vues dans *Life*. C'était un loisir, comme on aime suivre une fille dans la rue. Je garde tout dans deux garages, sans hiérarchie. On ne hiérarchise pas les bons et mauvais souvenirs. J'ai compris ensuite que les images peuvent aider à penser le monde.

En quoi votre série de photos de victimes du terrorisme en Allemagne aide à comprendre cette période noire de l'Allemagne ?

Des dizaines de livres rendent compte de cette période avec un point de vue affirmé, jamais factuel. Chaque camp dit sa vérité. Le résultat est qu'on a cru qu'une dizaine de policiers et de terroristes avaient été assassinés. Après trois ans d'enquête, j'ai recensé au moins 150 morts. J'ai publié mon livre en 1997, qui reproduit des portraits ou images de presse de ces

victimes, en disant que, quelles que soient les motivations, il n'y a aucune bonne raison de tuer quelqu'un. On m'a reproché de ne pas faire de différence entre terroristes et policiers. Quand vous êtes morts, vous êtes morts. Cela dit, des personnalités éminentes se réfèrent maintenant à ce travail.

Vous inscrivez-vous dans le style documentaire cher à Walker Evans ?

Walker Evans est si haut dans l'art... Il y a chez lui un système de collectionneur, une façon de dire que le document est une image ouverte. Pour son « reportage » à Cuba, il a photographié dans les magazines ce qu'il n'a pas trouvé dans la rue. Cette liberté représente un saut énorme dans la façon de penser l'art.

Propos recueillis par Michel Guerrin

HANS-PETER FELDMANN, « UNE EXPOSITION D'ART », Centre national de la photographie, hôtel de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8^e. M^e Charles-de-Gaulle-Etoile. Tél. : 01-53-76-12-32. 4,60 € et 2,30 €. Jusqu'au 13 mai. Catalogue : « 272 pages », de Hans-Peter Feldmann, textes de Helena Tatay et de David Stroband, 302 p., 800 ill., 50 €.

DISPARITION • Cet autodidacte avait notamment créé la collection « Découvertes Gallimard »

L'éditeur Pierre Marchand, une exigence au service de la jeunesse

L'ÉDITEUR Pierre Marchand est mort d'un cancer foudroyant, jeudi 4 avril, à son domicile parisien. Il était âgé de 62 ans.

Il y a une dizaine d'années, il avait confié au *Monde* son « secret espoir de mourir très vieux » pour continuer d'acquiescer des savoirs et les « partager avec le plus grand nombre ». Emporté prématurément, il ne s'était ouvert à personne de sa maladie. Pudique et secret, animé d'un « farouche désir de tenir », il se sera rendu, presque jusqu'au bout, à son bureau, au siège d'Hachette, où il était – depuis janvier 1999, et après vingt-six ans passés à la tête de Gallimard Jeunesse –, directeur de la création et responsable de la branche Hachette Illustrated.

Ce Breton obstiné, débordant d'enthousiasme, séduisait les uns par sa générosité, traumatisait les autres par ses colères homériques, mais faisait l'unanimité autour de son bilan. En trente ans, il avait révolutionné le paysage du livre pour la jeunesse et, plus généralement, de l'édition de savoir. Rien, pourtant, ne prédestinait à un tel parcours cet autodidacte passionné. Rien, sinon l'amour des livres. A Bouin, en pays chouan, où il naît le 17 novembre 1939, il y a une librairie sur le chemin de la mer. C'est là qu'il achète ses premiers « poches » : *La Condition humaine*, *Le Mur*, *Thérèse Desqueyroux*... Il découvre simultanément la littérature et le graphisme, et comprend très tôt les subtilités du rapport texte-image : « Ces couvertures étaient exceptionnelles pour l'époque. Je peux encore les dessiner de mémoire », notait-il récemment.

A 16 ans, il entre comme mousse aux chantiers maritimes Dubigeon, à Nantes – d'où il gardera

L'hommage d'Antoine Gallimard

Tous les projets de Pierre Marchand ont démarré sur des nappes. Du croquis gribouillé sur une table de bistrot au produit fini travaillé jusqu'à dans le moindre détail, « sa création est aussi bien celle d'un artisan que d'un industriel, remarque Antoine Gallimard. Par sa formation, Pierre Marchand était proche de tous ceux qui fabriquaient le livre, Gianni Stavro, par exemple, cet imprimeur de Trieste avec qui il a inventé les transparents de Premières découvertes ou les plisages d'Octavien. Il avait toujours un crayon à la main et travaillait par capillarité, analysant ce qui avait été fait, anticipant ce qui pouvait se faire, avec une intuition formidable – et non modélisée, le contraire du marketing – de ce qui allait plaire. Convaincu du rôle pédagogique de l'éditeur – il voulait faire des livres « aussi beaux que des ouvrages d'art », et dont les enfants « sortiraient grands » –, il a définitivement modifié notre regard sur l'édition pour la jeunesse. »

une passion inlassable pour la mer, les bateaux, les voyages. A 18 ans, il « monte » à Paris. Apprenti typographe, il imprime pour Gallimard les encarts de la collection « L'air du temps » dirigée par Pierre Lazareff. Mais il faudra attendre quinze ans – entretemps, il aura fait mille petits métiers et lancé le journal *Voiles et voiliers* – pour qu'il fasse imprimer ses propres livres estampillés Gallimard.

C'est en 1972 que Claude Gallimard décide de lui donner sa chance. Avec des classiques comme Kessel, Bosco ou Hemingway, il donne le coup d'envoi du département jeunesse de la maison. Ses collections de fiction s'appellent « 1000 Soleils » (1972), « Folio Junior » (1977), « Folio Benjamin » (1980) ou « Page blanche » (1987), auxquelles s'ajoute un prestigieux catalogue d'albums (Sempé, Lapointe, Duhême, Delessert, Quentin Blake...) : des milliers d'ouvrages qui font de Gallimard le numéro un français du livre de jeunesse. Assez vite, sa passion

pour le documentaire triomphe. Ce sont « Les Yeux de la découverte » avec le Britannique Dorling Kindersley (1988), « Mes Premières découvertes » dont les films transparents montrent la face cachée des choses (1989), les Guides Gallimard, qui révolutionnent la présentation des guides de voyages, « Phares » chez Hachette, et surtout, dès 1986, « Découvertes



Pierre Marchand en 1993.

Gallimard », qui reste la plus importante collection de livres illustrés au monde (traduite en 19 langues, 12,5 millions d'exemplaires vendus pour la seule édition française).

Pierre Marchand a la passion de l'intelligible. A elle seule, cette encyclopédie de poche à prix réduit incarne son grand rêve humaniste : rendre accessible à tous, dans tous les domaines, l'état le plus avancé des connaissances. Diderot et d'Alembert ne l'auraient pas renié. Ce projet, qui a « l'évidente simplicité d'une idée folle », porte la griffe si reconnaissable de l'éditeur : textes écrits sur mesure, foisonnement iconographique, mise en pages pleine de surprises, maquette élégantissime... « Aujourd'hui, beaucoup de ces idées paraissent aller de soi, note Hedwige Pasquet, directrice générale de Gallimard Jeunesse et complice de la première heure. Mais on a oublié à quel point pour l'époque elles étaient audacieuses. »

« LIVRES PREMIERS »

Pierre Marchand avait formé des générations d'éditeurs. Il avait, comme nul autre, su développer la coédition internationale (on le voyait à Francfort et Bologne avec son « club » de coéditeurs, ses amis d'Abrams, de Ravensburger, de Dorling Kindersley...). Il avait surtout, selon Jean Delas, directeur général de l'École des loisirs, contribué à « légitimer la littérature pour la jeunesse, laquelle, jusqu'en 1975, était considérée comme un genre mineur ». « Comment peut-on croire qu'il puisse exister un livre pour adultes s'il n'y a pas de livres pour enfants ? », s'interrogeait Pierre Marchand sans cacher son irritation face à la commisération avec laquelle on traite souvent cette littérature. « La génération spontanée n'existe pas. Le lecteur spontané non plus ! »

Pourtant, il n'était jamais confiant. Les ouvrages étaient rarement « assez bien » pour enseigner le plaisir de lire. Il les voulait toujours mieux – mieux écrits, mieux mis en pages, mieux illustrés. « Les livres pour la jeunesse doivent être « tout mieux » puisque ce sont les livres premiers », disait-il persuadé de sa responsabilité. Persuadé aussi qu'un enfant qui n'aime pas lire est « infirme pour la vie ».

Après le Japon, la Corée et la Chine, l'édition russe de « Découvertes » – qui se lance cette année avec quarante titres – avait dû réjouir Pierre Marchand. Pouvaient-elle mieux répondre à son « secret espoir » de « partager avec le plus grand nombre » ? Partager, sans distinction d'âge ni de pays, le plaisir des yeux et celui de l'esprit : il reste l'un des rares à avoir porté si haut cette exigence et ce défi.

Florence Noiville

EXPOSITION • Les relations franco-chinoises de 1849 à 1946 en matière de commerce et de navigation

Shanghai sous la loupe du Musée Albert-Kahn

CANTON, Amoy, Fuzhou, Ningbo, Shanghai : tels sont les cinq ports de Chine concernés par le traité de Huangpu – du nom de la rivière qui traverse Shanghai avant de se jeter dans le fleuve Bleu –, traité « de commerce et d'amitié » signé en 1844 par l'envoyé plénipotentiaire français Théodore de Lagrené et le « vice-roi » de Canton, Qi Ying.

Il prévoit toutes sortes de bienfaits pour les natifs occidentaux : commerce, établissement de maisons et magasins, construction d'églises, d'hôpitaux, d'écoles, de cimetières, d'abattoirs, stationnement licite et permanent d'un navire de guerre pour parer à toute éventualité, tout ce qu'il faut enfin pour faire un honnête comptoir, en attendant une ville. A Shanghai même, Anglais et Américains ont une sérieuse longueur d'avance ; ils s sont déjà établis dans ce qui va bientôt devenir la concession internationale, et dont la façade sur le Huangpu deviendra la perle noire de l'Orient sous l'appellation Bund.

Les Français, avec leur manie de l'exception, se trouvent pris en sandwich entre la cité principalement anglophone, au nord, et la vieille ville chinoise, au sud, cité non impériale et qui, à ce titre, échappe au tracé rectangulaire de la proche Suzhou, sur le Grand Canal. Car la géographie et l'histoire ont déjà tricoté avec brio les conditions idéales de la future métropole. Des voies de communication fluviales et maritimes à peu près idéales, périodes de crues exceptées, proximité de la main-d'œuvre, à éduquer pour quelques-uns, à exploiter pour les autres.

La première guerre de l'opium – opium en provenance d'Inde et introduit en Chine par les Anglais – a eu lieu de 1839 à 1842, facilitant la signature du traité franco-chinois et l'arrivée à Shanghai, en 1848, du premier agent consulaire, Charles de Montigny. La seconde commencera en 1856, pour s'achever, en 1860, par cette triste page de l'histoire des armées occidentales que fut la mise à sac de Pékin.

Au reste, avec ou sans ces dernières, Shanghai va désormais occuper une place majeure dans la vie du pays. C'est là, pour mémoire, que sera fondé en 1921 le Parti communiste chinois. Et c'est là aussi que s'organise le petit monde de la concession française, narré par le menu et comme à la loupe par l'exposition du Musée Albert-Kahn, qui, sans toucher à son propre fonds, a invité les archives du ministère français des affaires étrangères et d'autres fonds réputés.

VIOLENCE EXTRÊME

Le contexte et l'éloignement donnent à ce monde une densité formidable, tour à tour marquée par la violence extrême et le souci ethnographique et par l'action d'une diplomatie courageuse ; par la compromission la plus volontaire avec les mafias locales, corruption joyeuse et cynique, et, a contrario, l'abnégation et la lucidité d'autres personnalités, fonctionnaires restés anonymes, artistes, diplomates, ingénieurs, architectes, et même marchands ou banquiers. La concession française est largement peuplée de Chinois occidentalisés par les vaccins ou le costume, et éventuellement passés par le

« L'Ouverture de cinq ports au commerce français : traité de Huangpu, 1844 ». Original sur papier. Textes en français et en chinois. Cachet aux armes de Lagrené et sceau de Qi Ying.



collège Saint-Ignace, témoignage émouvant de la présence et de la persistance des jésuites « à la Chine ».

On se passe mal du catalogue dans cette exposition, malgré la diversité et l'importance des pièces présentées. L'effet de loupe efface les détails, cette histoire vraie et sensible qui prolonge chaque document, chaque dessin, chaque photo. Et comme le passé de Shanghai est aujourd'hui largement occulté, au propre, c'est-à-dire rasé, comme au figuré, autrement dit transféré par l'imagerie et les cartes postales de la nouvelle New York, il faut y consacrer un peu de passion et beaucoup de temps, autant dire

apprendre le chinois. A défaut, l'exposition paraîtra légère, ténue, distante, ce qu'elle n'est vraiment pas.

Frédéric Edelmann

LE PARIS DE L'ORIENT. PRÉSENCE FRANÇAISE À SHANGHAI, 1849-1946.

Musée départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port, Boulogne (Hauts-de-Seine). M^e Boulogne ou Pont-de-Saint-Cloud. Jusqu'au 16 juin. Tous les jours sauf lundi, de 11 heures à 18 heures jusqu'au 30 avril, jusqu'à 19 heures à partir du 1^{er} mai. Entrée : 3,30 €. Catalogue coédité par le Musée Albert-Kahn et le ministère des affaires étrangères : 296 p., 297 ill., 60 €. Tél. : 01-46-04-52-80.

Arts Le Printemps des musées fête les cinq sens



EUROPE La quatrième édition du Printemps des musées sera placée, cette année, sous le signe des cinq sens. Le dimanche 7 avril, un gros millier de musées européens, dont 800 établissements français, ouvriront gratuitement leurs portes – musées d'arts ancien ou contemporain, mais aussi d'histoire, d'archéologie, de sciences, d'industrie ou de technique. La vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût devraient être privilégiés ce jour-là, à travers des expositions, des accrochages inédits, des conférences et des interventions d'artistes. Ce sera aussi l'occasion pour plusieurs musées européens d'échanger des éléments de leurs collections en fonction du thème annoncé.

Un thème qui n'est pas si aisé à mettre en forme. Car si le toucher, par exemple, fait bien partie de la délectation artistique, le musée est, par excellence, le lieu où l'on « ne touche pas ». Les conservateurs se sont donc

ingénierés à trouver des solutions alternatives, plus ou moins biaisées. Au château des Comtes de Foix (Ariège), l'interdit est brisé franchement avec une exposition intitulée « Touche si tu oses » : des objets (mineurs) tirés des réserves, tessons romains, bronzes antiques, fragments de marbre ou de céramiques sont mis à la disposition du public pour être manipulés. A Gênes, le Musée Raccolte Frugone a installé un parcours tactile plus subtil. Intitulé « La forme se dévoile », il est organisé autour du *Réveil*, un grand marbre d'Edouardo Rubino. Il s'agira d'explorer « à l'aveugle » les formes de ce nu voluptueux dissimulé par un drap. Le Musée d'art et d'histoire de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes) décline, lui aussi, ce thème de « la vision du bout des doigts » en organisant un jeu de collin-maillard dans les salles consacrées aux œuvres du sculpteur Volpi. A Prague, les responsables de la Narodni Galerie ont prié les visiteurs d'apporter avec eux un couteau de cuisine, histoire de les initier au modelage. Une initiative que le plan Vigipirate rend bien difficile en France !

L'odorat se heurte à moins d'interdits, mais il est tout aussi difficile à mettre en œuvre. On pourra pourtant humer différents types d'encens au Musée des arts asiatiques de Nice ou respirer les senteurs qui s'échappent de l'orgue à parfums du Muséum d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence. Le Musée archéologique de Cimiez (Alpes-Maritimes) met à la disposition du public une « banque olfactive »

destinée à retrouver l'odeur de différents ingrédients utilisés dans l'Antiquité, comme le garum, sorte de sauce-condiment romaine à base de poisson, que l'on peut rapprocher du nuoc-mam vietnamien.

Les innombrables intermédiaires sonores ou musicaux vont permettre aux visiteurs d'ouvrir grandes leurs oreilles : bruits du port au Musée portuaire de Dunkerque, tic-tac d'horlogerie au Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy (Suisse), lectures de poèmes au Musée Giannettino Luxoro de Gênes, sonnailleries de cloches chinoises au Musée national de Prague, concerts de musiques baroques à la Pinacothèque de Bologne ou à celle de Ferrare, répertoire de chansons à boire au Musée de la musique de La Villette, lectures de recettes de cuisine ancienne en liaison avec les natures mortes des XVII^e et XVIII^e siècles du Musée des beaux-arts d'Arras.

On s'aperçoit vite que le goût sera à la fête. La plupart des établissements ouverts au public ce jour-là sacrifieront d'ailleurs très franchement à la gastronomie en trois dimensions. Si le musée archéologique de Madrid propose un panel de pâtisseries arabes en souvenir de l'Andalousie musulmane, le musée minéralogique de Strasbourg invite ses visiteurs à une dégustation de minéraux ! Le goût est censé débrider les imaginations les plus austères.

Emmanuel de Roux

Programmes dans les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et sur le site Internet : <http://printempsdesmusees.culture.fr>

Photo : « La Vue », d'Abraham Bosse (1602-1672).

© Musée des Beaux-Arts de Tours/Printemps des musées.

THÉÂTRE • Le huis clos familial sanglant de Werner Schwab suscite dégoût et adhésion

« Anticlimax », cauchemar incestueux



La petite Marie (Catherine Casabianca) cherche un chemin à travers la folie d'un monde défaillant.

DES MURS rouges, mouvants et suintants. Des sons graves dont les vibrations se font sentir jusque dans les jambes des spectateurs. Des voix immatérielles à force d'être retravaillées au micro. Des comédiens vêtus de longues chemises blanches psychiatriques... Tout est de nature à inspirer le malaise dans *Anticlimax*, la pièce de l'Autrichien Werner Schwab que Hauke Lanz, un jeune metteur en scène allemand (né en 1969) installé en France depuis 1993, présente à la MC93 de Bobigny. Il faut dire que c'est l'un des textes les plus violents de Werner Schwab, fossoyeur de la société autrichienne des années 1990, qui mourut d'alcool à 35 ans, en 1993.

« Il aurait mieux valu que nous détouffions la petite Marie quand elle était encore en pleine croissance, nageant dans la fosse à purin populaire qu'est ton ventre, mère. » Ainsi parle le père. Avec des mots – « détouffions » – comme Werner Schwab aimait en inventer. Avec une violence scatologique revendiquée, mais magnifiée par le désir de donner une parole à ceux qui en sont privés.

QUOTIDIEN ORDURIER

Dans *Anticlimax*, il s'agit d'un père, d'une mère, de leur fils et de leur fille, la seule à avoir un prénom, Marie, comme la Vierge, évidemment, sacrifiée sur l'autel de l'inceste, qui ne semble pas plus ordurier que la vie en son quotidien – briquer le buffet au saindoux pour la mère, se masturber tout en regardant des revues pornographiques pour le fils, et faire l'ouvrier pour le père. Le sang et le cul – ce « cul galeux » de Marie, que chacun observe comme l'orifice de l'exis-

tence, pris par le père, le prêtre et le policier – règnent sur la pièce *Anticlimax* comme le doigt de Dieu sur l'Autriche abâtardie. Ils appellent la punition, la violence et la rédemption – la trilogie de Werner Schwab.

Hauke Lanz est un familier de l'écrivain autrichien, dont il a déjà monté *Les Présidentes* et *Mésalliance* mais on s'encule merveilleusement. Sa mise en scène d'*Anticlimax* doit beaucoup à une vision psychanalytique, au sens où l'on emploie cet adjectif quand on ne comprend pas. Il n'est d'ailleurs pas certain que Hauke Lanz veuille que l'on comprenne. Il cherche à cerner le spectateur – comme on cerne un ennemi – jusqu'au moment où celui-ci se rend, en se laissant prendre par la ritualisation voulue par la mise en scène, et poussée à l'extrême.

Avant d'en arriver là, il faut accepter des images répétitives et lassantes : le fils qui se masturbe sans conviction, le père qui prend Marie tandis que celle-ci tord un chiffon ensanglanté... Il faut aussi s'habituer au fait que tous les comédiens évoluent en rollers, ce qui n'est pas pour calmer le jeu des corps nus et blêmes sous les chemises blanches.

Brigitte Salino

ANTICLIMAX, de Werner Schwab. Mise en scène : Hauke Lanz. Avec Catherine Casabianca, Rodolphe Congé, Raoul Fernandez, Thomas Laroppe, Alain Macé, Marie-Do Fréval, Ismaël Ruggiero. **MC93 BOBIGNY**, 1, bd Léoline, Bobigny (Seine-Saint-Denis). M° Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-72-72. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 h 30. De 8 € à 22 €. Jusqu'au 12 avril.

Exposition

PARIS

Les Wé et les Dan

Les Wé et les Dan sont voisins. Ils vivent aux confins de la Côte d'Ivoire et du Liberia. Ces populations sont connues pour être des fabricants de masques qui ont en gros la même finalité. Ils sont portés par des membres d'associations dont le rôle est de faire régner un ordre social. D'autres, appartenant aux jeunes des villages, sont considérés comme des masques de « divertissement ». La galerie Vanuxem en présente une petite série intéressante. A côté de masques dan fins, lisses, la bouche sensuellement entrouverte, harmonieux, on trouve une production aux formes plus brutales avec des yeux tubulaires et une mâchoire articulée. Les proportions des masques wé sont presque systématiquement exagérées. Ils sont souvent élaborés à partir de matériaux composites.

Masques d'ombres, galerie Vanuxem, 54, rue Mazarine, Paris-6^e. Tél. : 01-43-54-54-53. Du lundi au samedi, de 14 heures à 19 heures, jusqu'au 27 avril. Entrée libre.

Théâtre

PARIS

Vie d'André Colin

Le théâtre à Bretelles présente *Vie d'André Colin*, une pièce mise en scène par Jean-Claude Vernier. Ce récit à deux voix (Anne Quesemant et Laurent Berman) conte l'histoire d'un « jeune batelier » parti « d'Amboise en 1552 à la recherche de la Sagesse et de l'Amour, en naviguant vers l'Est, de fleuve en fleuve ».

Théâtre de la Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermitte, Paris-5^e. M° Monge. Tél. : 01-47-07-22-11. Jusqu'au 21, du jeudi au samedi à 21 heures et le dimanche, à 17 heures. 11 € et 15, 5 €.

Lectures

AUBERVILLIERS Maîtres et élèves

Le Théâtre de la Commune et son directeur, Didier Bezace, proposent quatre lectures de textes dans le cadre de son cycle Maîtres et Élèves. « La lecture établit une étonnante et réjouissante proximité entre ceux qui la font et ceux qui la reçoivent comme si il y avait deux manières de lire dont l'une est d'écouter. » Au programme, *Chère Elena Serguéïevna*, de Ludmilla

Razoumvskaïa, *La Version de Browning*, de Terence Rattigan, *La Leçon*, de Eugène Ionesco et *Un Conseil de classe très ordinaire*, de Patrick Boumard.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). M° Aubervilliers-Pantin-Quatre chemins puis bus 150 ou 170, arrêt : André-Karman. Tél. : 01-48-33-93-93. Le 6, à 18 heures et 22 h 30 ; le 7, à 18 h 15 ; le 8, à 20 h 30. Entrée libre.

Jazz

PARIS

Fées et gestes Ilium Quintet

Deux manières de jouer le jazz, acoustique et électrique. Fées et gestes est un quartette dirigé par le contrebassiste Yves Rousseau. L'intitulé de la formation traduit une partie de ses visées pour une musique où la mélodie est au premier plan, où l'imaginaire est valorisé. Très belles compositions de Rousseau (disque paru chez Hopi) et volonté d'un élan commun avec le violoniste Régis Huby, le saxophoniste Jean-Marc Larché et le batteur Christophe Marguet. Ilium Quintet, lui, est mené par Pierre de Bethmann, qui, dans ce contexte, se met au piano électrique. Les références oscillent

entre les virées de Miles Davis au moment du disque *In A Silent Way* (1968-1969) et les recherches alors créatives d'Herbie Hancock vers le funk et le rock. Concert diffusé les 19 et 26 mai, à 23 heures, dans l'émission « Le Jazz, probablement... » sur France-Musiques.

Maison de Radio-France, studio Charles-Trenet, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M° Passy. Tél. : 01-56-40-15-16. Le 6 avril, à 17 h 30. 5 €.

Musiques

PARIS

Jaleo

Guitariste, cofondateur du groupe de jazz-fusion Sixun, Louis Winsberg a souvent confié au détour d'entretiens son goût pour le flamenco. A travers sa nouvelle création, *Jaleo* (disponible sur CD chez Universal Jazz), il donne un prolongement concret à cet intérêt en composant « une partition imaginaire qui suit la route des gitans ». Au programme de ce périple musical : jazz, flamenco et musique indienne liés par des connivences non factives, un réel bonheur de jouer et partager. **Trianon**, 80, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M° Anvers. Tél. : 01-44-92-78-03. Le 6, à 20 h 30. 15 € et 20 €.

Sélection disques chansons

JIMMY SCOTT

But Beautiful



Le premier souffle de Jimmy Scott entraîne invariablement un frisson, voix indéterminée d'homme et

de femme. Et dans le même temps s'impose sa manière de découper les mots, de leur donner une expressivité qui dépasse le besoin de compréhension. C'est là la marque des grands chanteurs dont la langue d'origine et l'appartenance à une famille musicale n'ont dès lors plus d'importance. Dans le sobre accompagnement d'un combo de jazz

– les cordes et les arrangements trop marqués n'ajoutent rien à son art –, Jimmy Scott interprète dans un mélange de fragilité et de puissance unique les standards du jazz, versants amours en fuite ou espérés. Un sujet certainement rebattu mais traité en exception. – S. Si.

1 CD Milestone Records. Distribué par Warner Music.

DANYEL WARO

Bwarouz

Danse de transe, chant incantatoire, enraciné dans la culture la plus rebelle de l'île de la Réunion, le *maloya* a trouvé en Danyel Waro, un chanteur et poète dont l'intensité transcende la notion de style musical. Le fan de soul comme celui du blues le plus écorché, l'amateur de

chansons ou de rock frémissants, pourront succomber sans effort à l'ampleur physique et lyrique de ce troisième album. Le dépouillement d'une trame instrumentale uniquement constituée de percussions emporte vers les sommets la voix perchée de ce « petit Blanc », fils de paysan et militant créole. Si ce chant reste celui d'un combat, ces morceaux – fêtes extatiques ou plaintes lancinantes – rayonnent aussi de tendresse et de sensualité. – S. D.

1 CD Cobalt. Distribué par Mélodie.

MAMBO DOMINGO

Classics Mambo

Themes

From Chapelle

des Lombards

Depuis quelque temps, c'est une manie. Chaque lieu « branché » de Paris veut sortir « sa » compilation, carte de visite sonore reflétant la musique que l'on y entend. Après des années de bons et loyaux services pour les fêtards amateurs de musiques nourries de soleil ardent, Jean-Luc Fraisse, capitaine de La Chapelle des Lombards, temple parisien de la musique latino, a quitté son navire il y a quelques mois. Sa sélection de mambos tient donc davantage de l'acte pour se faire plaisir que de l'opération marketing. L'intérêt en est double. D'abord, elle propose

à côté de grands noms ayant immortalisé ou interprété épisodiquement le genre (Perez Prado, Tito Puente, Benny Moré, Celia Cruz), quelques approches moins orthodoxes à travers Yma Sumac, Robert Mitchum, ou encore Dario Moreno. Ensuite, elle est accompagnée d'un livret aussi informatif que joyeux. – P. La.

1 CD ULM. Distribué par Universal.

HENRI SALVADOR

Performance !

Henri Salvador rebondit sur le succès millésimé 2000-2001 de *Chambre avec vue* avec un enregistrement devant un petit comité qui a été aussi filmé par la chaîne Canal+ (diffusion jusqu'au 28 avril). Salvador, crooner jazz et bossa nova, est accompagné de quelques jazzmen qui font bien leur métier, dans la tradition, de cordes symphoniques, et reçoit, de façon impromptue, Laurent Voulzy en duo sur *Ma Doudou*, et Lisa Ekdhal sur *All I Really Want*. Le répertoire oublie la farce et déroule son ode à la douceur de vivre et les bonheurs de l'amitié, en accord avec la voix actuelle de Salvador. Le tout sympathique, flôrant l'allégresse un peu forcée quand l'orchestre fait du « à la Basie » ou « à la Jobim ». Assez logiquement, l'interprétation d'*Avec le temps* comme toute la noirceur désespérée de Léo Ferré pour une gentille romance plus dans le propos. – S. Si.

1 CD Source. Distribué par Virgin.

CHATELET

MIDIS MUSICAUX
SEMAINE STEPHEN KOVACEVICH

Lundi 8 avril à 12 h 45
Stephen Kovacevich, piano
Franz Schubert

Mercredi 10 avril à 12 h 45
Philippe Graffin, violon | **Stephen Kovacevich**, piano
Prokofiev, Brahms

Vendredi 12 avril à 12 h 45
Stephen Kovacevich, piano | **Henning Kraggerud**, violon
Gautier Capuçon, violoncelle
Brahms, Mozart

Location sur place à partir de 11 h.

Patrick Labesse

Esprits d'Afrique, au Musée Dapper, 35, rue Paul-Valéry, Paris-16^e. M° Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 15 € à 18 €. Prochains concerts : Gadeloupe, le rappel des tambours, avec, entre autres, Ishmael Reed et David Murray le 5 avril ; Mali, le souvenir du Grand Empire, avec Yayi Kanouté, Souleymane Tounkara et des invités le 6 avril ; Cap-Vert, l'Archipel créole, avec Teofilo Chantre et son groupe le 7 avril.

Almodovar, Don cinéaste de la Manche

Avec « Parle avec elle », son dernier film, sur les écrans le 10 avril, le réalisateur espagnol poursuit sa quête d'indépendance, son combat contre la facilité

IL Y A d'innombrables raisons d'aimer fortement *Parle avec elle*, le nouveau film de Pedro Almodovar. La plupart tiennent au film lui-même. Une au moins tient au cinéaste. Sorti en dehors des pompes des grands festivals (les Espagnols l'ont découvert le 15 mars, il sera en salles en France le 10 avril), *Parle avec elle* est une nouvelle déclaration d'indépendance signée Almodovar, l'affirmation à la face du monde que le réalisateur tient avant toute chose à son cinéma.

« Pendant un an, après la présentation de *Tout sur ma mère* à Cannes [en 1999], j'ai voyagé de long en large, pour des manifestations cinématographiques, des remises de prix. C'était aussi pour moi une manière de manifester ma reconnaissance au monde pour l'accueil qu'il avait fait au film. Mais aussi bien que ce fût, au bout du compte, je me suis retrouvé désespéré. Il fallait que je rentre à Madrid pour écrire, pour qu'un nouveau film naisse. Que j'aie dans le dernier recoin de ma maison, pour me retrouver, là où je suis le plus petit. J'étais en position de profiter du succès de mon film précédent, de disposer d'un gros budget, de tourner hors d'Espagne. Et je me suis rendu compte que c'était un avantage dont je ne voulais pas profiter. J'ai voulu faire le film le plus difficile pour moi [quand on lui demande de préciser, il ajoute : « mais pas pour le spectateur », le plus inattendu, pour me démontrer à moi-même que je jouissais toujours de mon indépendance. »

SCÉNARIO COMPLEXE, MAIS LIMPIDE

Une semaine avant la sortie française de *Parle avec elle*, Pedro Almodovar est à Paris, dans un grand hôtel, où il enchaîne les entretiens. Il est volubile, pressé : « Dès qu'on aura fini je partirai en repérages », dira-t-il à la fin de la rencontre. C'est une exagération, il lui faut encore présenter son film à la soirée d'ouverture du Festival de Paris, participer à quelques mondanités. Mais la volonté est là, farouche, d'échapper à l'enchaînement stakhanoviste qui a suivi la sortie de *Tout sur ma mère*.

Ce souci d'efficacité n'empêche pas la conversation d'être passionnante. Almodovar (au générique de *Parle avec elle*, on lit « una película de Almodovar », sans prénom) appartient à l'espèce rare des gens qui aiment et savent parler de leur travail. Le 1^{er} avril, pour la soirée d'ouverture du Festival de Paris, il tient la scène pendant un quart d'heure, présentant ses acteurs

BIOGRAPHIE

► **1949 ou 1951** Naissance à Calzada de Calatrava, province de la Manche.

► **1968** Arrivée à Madrid.

► **1980** Sortie de « *Pepi, Luci et Bom et autres filles du quartier* ».

► **1999** « *Tout sur ma mère* », Prix du jury à Cannes, Oscar du meilleur film étranger.

► **2002** « *Parle avec elle* » sort en Espagne, en Italie et en France.

avec précision et humour, définissant parfaitement leur travail sans rien dévoiler du film qui va être projeté.

Il reprend : « Dès le départ, j'avais choisi ce mode de narration qui va d'avant en arrière, sur les côtés. Pour que ce soit facile pour le spectateur, il a fallu que ce soit très difficile pour moi. » Scénario complexe, mais limpide donc, auquel s'ajoutent d'autres contraintes. D'abord des séquences extérieures au fil de l'histoire mais essentielles, un ballet, une chanson, une corrida, un film muet... réalisées avant ou après le tournage de l'intrigue principale. *L'Amant qui rétrécissait*, le film muet, renvoie à la fois à une histoire imaginaire du cinéma espagnol (« On n'a presque pas produit de films chez nous au temps du muet ») et à l'itinéraire personnel du cinéaste. Lorsqu'il est arrivé à Madrid, à la fin des années 1960, le dictateur Francisco Franco venait de fermer l'école de cinéma. Le jeune Almodovar s'est formé tout seul à la filmothèque, découvrant le cinéma expressionniste allemand, les classiques russes, absorbant sans filtres tous les films qu'il pouvait voir, se mettant dans le même mouvement à réaliser des courts métrages qui au fil des ans sont devenus longs, jusqu'à ce qu'en 1980 sorte son premier film.



MICHEL BIRROT

Une contrainte encore, que s'est imposée Almodovar pour *Parle avec elle*. Il a choisi des acteurs avec qui il n'a jamais travaillé, gloires montantes du jeune cinéma espagnol ou vedettes de la télévision (on remarque en passant qu'il ne se sent pas grand-chose de commun avec le cinéma espagnol actuel et professe un dégoût profond pour la télévision). Cette accumulation de difficultés, soigneusement agencées (rien de suicidaire là-dedans), évoque irrésistiblement l'une des situations de *Parle avec elle* : Lydia, la femme matador qu'incarne Rosario Flores, choisit de toréer seule six taureaux en un après-midi. « Je ne suis pas aussi désespéré que Lydia » corrige Almodovar.

« JE N'AIME PAS LA COMPÉTITION »

Mais la solitude reste sa marque (il parle en riant de son côté « *loup des steppes* »), à la fois subie et imposée. Quand on lui demande ce que sont ses rapports avec ses collègues espagnols, il fait remarquer que jamais l'Association des réalisateurs, qui décerne chaque année un prix, n'a sélectionné l'un de ses films. Mais c'est lui qui a préféré montrer son film au Festival de Paris, au prestige encore confidentiel, plutôt que de le soumettre aux sélection-

neurs d'une grande manifestation internationale. « Je n'aime pas la compétition, dit-il. Si je vais au Festival de Cannes, c'est pour m'amuser, et si je suis en compétition, je ne m'amuserai pas. »

A plus de 50 ans (sa date de naissance est un mystère soigneusement entretenu), Pedro Almodovar voudrait être à la fois le cinéaste de la maturité (une période qu'il fait remonter à *La Fleur de mon secret*) et renouer avec la dangerosité d'une autre période : « L'un des quatre scénarios que j'ai terminés s'appelle La Mal Educacion (La Mauvaise Education), mais pourrait s'appeler La Loi du désir numéro 2, il reprend les rôles principaux, particulièrement celui de Carmen [Maura]. J'espère pouvoir trouver des acteurs avec la même disposition, la même absence de préjugé, pour susciter le même déchirement. »

Mais avant de passer à ce long métrage, Almodovar va honorer enfin un engagement pris il y a longtemps, en réalisant l'un des panneaux du triptyque érotique produit sous l'égide de Michelangelo Antonioni, le maître italien et Wong Kar Wai réalisant les deux autres moyens métrages qui constitueront ce film.

Thomas Sotinel

DOMINIQUE DHOMBRES

Seconds couteaux

ON ne peut pas leur reprocher de manquer de vocabulaire. Lionel Jospin s'était déclaré, mercredi soir sur France 3, « *sidéré* » et « *estomaqué* » par le double langage de son adversaire. Jacques Chirac lui a rétorqué, jeudi soir sur France 2, que sa « *mauvaise foi* » était « *pyramidale* ». Qu'est-ce que cela sera à la veille du second tour ? Chirac répondait aux questions de David Pujadas, à la fin du journal télévisé de France 2. Il était en grande forme et arborait un sourire épanoui. L'objet de la polémique ? La France s'est-elle engagée, au récent sommet européen de Barcelone, à parvenir à l'équilibre budgétaire en 2004, ou s'agit-il seulement d'un objectif ? Chirac avait apporté le texte de Barcelone. Les mots employés semblent lui donner raison.

Un rapport de l'inspection générale de la Ville de Paris s'étonne des 14,5 millions de francs dépensés entre 1987 et 1995 par Jacques Chirac, alors maire de la ville, pour ses dépenses d'alimentation et de tabac, et soupçonne des fausses factures ? Alors là, le sourire de Chirac tourne presque à l'éclat de rire. « Pour le tabac, au moins, je vous dis tout de suite, je ne fume pas. Donc, c'est déjà un point. » Chirac devrait se méfier. C'est le

genre d'argument qu'emploie, sur Canal+, une marionnette en latex qui a ses traits et s'appelle « Supermateur ».

Jacques Chirac était indirectement responsable de l'émission qui suivait le journal télévisé, jeu-di soir sur France 2. Comme il avait refusé de participer à un débat avec les « petits » candidats, la chaîne publique s'était rabattue sur une formule consistant à faire dialoguer une centaine de citoyens avec les représentants de neuf candidats. Bref, c'était une sorte d'assemblée générale, dans un amphithéâtre de l'Ecole des beaux-arts, à Paris, où les « seconds couteaux » étaient interpellés par les « vraies gens ».

Ce n'était pas mal du tout, même si cela tournait parfois à l'AG étudiante, précisément, voire à la foire d'empoigne pure et simple. On découvrait à cette occasion le visage sévère de Chantal Cauquil, représentante d'Arlette Laguiller, qui semble appartenir à la tendance cactus au sein de Lut-et tabac, et soupçonne des fausses factures ? Alors là, le sourire de Chirac tourne presque à l'éclat de rire. « Pour le tabac, au moins, je vous dis tout de suite, je ne fume pas. Donc, c'est déjà un point. » Chirac devrait se méfier. C'est le

TÉLÉVISION

Le feu sous la nacre

Depuis quelques années, on commence à découvrir l'extraordinaire dynamisme du cinéma coréen, qui se manifeste par une production effervescente, un renouvellement constant des générations et une thématique variée attachée aux individus inscrits dans une société sur laquelle les cinéastes jettent un regard indépendant. Après la génération des Shin Sang-ok ou Im Kwon-taek, sont apparus de nouveaux noms et talents, Hong Sang-soo, Park Ki-young, Jeong Jae-un, Jang Sun-woo, Lee Ji-sang, beaucoup d'autres. Arte nous offre une délicate surprise avec ce téléfilm de Lee Jae-yong, réalisé en 1998. *Une liaison* raconte l'histoire d'un adultère dans une société machiste et bloquée mais aux décors high tech. Lignes nettes, découpées. Le cinéaste installe son dispositif comme un joueur organise ses cartes. Suite de tableaux remarquables par leur immobilité et leur mouvement. Tension légère, impalpable comme la buée. Comme la nuit qui descend sur le gris du lac. Brusquement la caméra filme de haut, détache sur une table deux tasses, ou sur un lit deux corps. Il y a des carrés, des cercles, des couleurs. Plans fluides comme la voiture qui s'arrête sous la pluie, les corps qui s'attirent, s'évitent, s'effleurent. Lee Jae-yong raconte la naissance d'une passion, la résistance, l'effondrement doux et malheureux, le bonheur. Eclats étouffés, dialogues minimalistes, tons gris nacrés. Un téléfilm très élégant et fou. — C. H.

« Une liaison », de Lee Jae-yong, samedi 6 avril, 22 h 30, Arte.

SAMEDI 6 AVRIL

► Les Moissons de fer

7 h 25, France 5
Un événement à l'époque. Diffusé simultanément en France, en Belgique et en Grande-Bretagne en novembre 1991, ce documentaire de Gérard Rougeron et Jean-Claude Lubtchansky montre la guerre de 1914-1918 comme on ne la connaissait pas, à travers l'épisode de la Somme. L'envers, ou

l'arrière, de la guerre, le quotidien banal et fulgurant. S'y croisent la correspondance de Blanche et Georges Duhamel (alors médecin), les témoignages des habitants, des enfants à l'époque, des vieillards aujourd'hui (avec leur parler, leur accent, leur philosophie de la vie). Des images parfois inouïes comme l'arrivée des Chinois, les bataillons de cavalerie hindous, la fabrication des leurres... Second volet, dimanche 21 (16 heures) et samedi 27 (7 h 20).

► Saga-cités

9 h 45 et 1 h 35, France 3
Yasmina Yahiaoui, Christophe Bazille et Catherine Le Hir ont suivi pendant sept jours Kader, Foued, Mourad, Malik, qui vivent dans une des cités du quartier du Mirail à Toulouse. Petits boulots, galères, ennui... Ça se passe comme ça à la Faourette, et c'est le titre.

► En aparté

12 h 40, Canal+
Dissimulés dans sa régie, Pascale Clark interroge chaque samedi ses invités, isolés dans un appartement cosy et filmés par cinq caméras commandées à distance. Aujourd'hui, Mikael Youn, l'ex-trublion du « Morning Live » de M6, se livre à un étonnant numéro d'introspection et révèle des aspects inattendus de sa personnalité. En clair.

► Le Forum des Européens

19 h 00, Arte
40 000 morts chaque année en Europe sur les routes. 500 000 en cinquante ans en France. Quelles politiques pour freiner ce carnage ?
► **Johnny Staccato**
4 h 10, CineClassics
Suite de la série culte. Après les onze premiers épisodes diffusés vendredi, les magnétoscopeurs pourront voir les huit épisodes suivants dans la nuit de samedi (4 h 10 - 7 h 20), puis les huit derniers, dimanche (2 h 45 - 6 h 05).

LES GENS DU MONDE

► Pour la première fois de sa carrière, Woody Allen viendra en personne présenter un film à Cannes, *Hollywood Ending*, en ouverture de la 55^e édition du Festival, le 15 mai. Présentée hors compétition, cette comédie dramatique est interprétée par le réalisateur américain, Tea Leoni, Tiffani Amber Thiesen, George Hamilton, Mark Rydell et Treat Williams. « Les Français furent mes premiers supporters et ont toujours fait preuve d'une immense générosité à mon égard », a déclaré le cinéaste dans un message au Festival. « Ces dernières années, ils m'ont invité tant de fois que je souhaite maintenant leur offrir quelque chose en retour. »

► **Sigourney Weaver** et **Anthony LaPaglia** joueront dans l'adaptation cinématographique de *The Guys*, pièce en un acte commandée par le Flea Theater de Manhattan en réponse aux attentats du 11 septembre. Le directeur artistique du théâtre, Jim Simpson, mari de Sigourney Weaver, dirigera le film après avoir mis en scène la pièce. Écrit par la journaliste Anne Nelson, *The Guys* raconte l'histoire d'un capitaine des pompiers qui a perdu huit hommes dans la tragédie. Depuis que la pièce a été créée, en décembre, plusieurs acteurs se sont relayés dans les rôles : Bill Murray, Bill Irwin, Anthony LaPaglia, Susan Sarandon, Tim Robbins et Swoosie Kurtz.

► Le producteur David Gest, qui a épousé le 16 mars la chanteuse et actrice Liza Minnelli, a nié le 3 avril les accusations selon lesquelles sa femme aurait tenté de chasser de son domicile sa belle-mère de 94 ans, Lee Minnelli, veuve du cinéaste Vincente Minnelli, en lui coupant l'électricité et en renvoyant ses domestiques. Elle l'a au contraire hébergée gratuitement pendant des années dans sa maison de Beverly Hills (Los Angeles) et a offert de lui acheter un appartement quant elle avait vendu le bien, a-t-il affirmé. Lee Minnelli poursuit en justice Liza Minnelli pour mauvais traitements à personne âgée, en affirmant que Vincente Minnelli lui avait garanti par testament le droit à cette maison.

► *New Day Has Come*, le nouvel album de la chanteuse canadienne Celine Dion, a pris, dès son entrée, la première place des classements américains avec des ventes dépassant les 500 000 exemplaires en première semaine.

► Après dix-neuf années de bruyants et loyaux services, le groupe de heavy metal Megadeth se sépare, en raison des graves blessures au bras et à la main gauche dont souffre son fondateur, Dave Mustaine, qui l'empêchent de jouer de la guitare. Mustaine avait formé Megadeth en 1983, après avoir été limogé de Metallica. Megadeth vient de publier son premier album en public, *Rude Awakening*.

RADIO

SAMEDI 6 AVRIL

► L'Europe par ceux qui la font

2 h 19, 6 h 20, 18 h 16, RFI
La vie et le quotidien de ceux qui construisent l'Europe, technocrates, lobbystes et hommes d'affaires... Une nouvelle chronique.

► Hommage à Pierre Bourdieu

15 heures, France-Culture
Quelques jours après la mort du sociologue le 23 janvier 2002, un hommage lui a été rendu le 2 février au Théâtre national de la Colline. Amis, élèves, intellectuels, compagnons de route de son engagement, Carl Schorske, Jacques Bouveresse, Philippe Adrien, Denis Podalydès, Leïla Chadid, Haruhisa Kato, ont, parmi d'autres, évoqué ou fait le portrait vivant du grand intellectuel, professeur au Collège de France.

► Retour sur info

19 h 40, RFI
Quelle politique pour les drogues en France ? Avec M. Hautefeuille, auteur de *Drogues à la carte*.
► **Cordes sensibles**
15 h 30, France-Musiques
Dans le cadre de son opération de décentralisation à Lyon, le violoncelliste Yo-Yo Ma est l'invité exceptionnel de l'émission de Jean-Michel Damian, enregistrée en direct à l'Auditorium de Lyon.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 5 AVRIL

TF1

14.45 Le Cadeau de la vie Téléfilm. Nick Castle. Avec Bridget Fonda (EU, 2000) **16.30** ET 2.10 Exclutif **17.05** Melrose Place Amour et mort. Série **17.55** 7 à la maison Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.50 VINGT-CINQ ANS DES GROSSES TÊTES Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Invités : Philippe Bouvard, Laurence Boccolini, Jean-Luc Reichmann, Vincent Lagaf, Jean-Pierre Pernaut, Thierry Roland, Vincent Perrot, Olivia Adriaco, Bernard Montiel, Francis Perrin, Carlos, Sim, Michel Galabru, Jacques Balutin, Stéphane Bern, Amanda Lear, etc. 98625853

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de M^{me} Didier Bergès. 3200560

1.35 Les Coups d'humour Invité : Eric Thomas.

2.45 Reportages Soixante ans ! Eh bien danses maintenant **3.10** Enquêtes à l'italienne Série 7871728 **4.05** Histoires naturelles Saumon de minuit. Documentaire. Etienne Lalou 5569815 **4.35** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.30 L'Homme de Rio ■■■ Philippe de Broca (France - Italie, 1964, 110 min) **Cinétoilette**
16.20 Le Narcisse noir ■■■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1947, v.o., 100 min) **Cinétoilette**
18.30 Impitoyable ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, v.m., 135 min) **TCM**
21.00 La Vie privée d'Henry VIII ■■■ Alexander Korda. Avec Charles Laughton (GB, 1933, N., v.o., 95 min) **Cinétoilette**
21.00 Fantôme à vendre ■■■ René Clair (Grande-Bretagne, 1935, N., 80 min) **CineClassics**
22.30 Soleil vert ■■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.m., 95 min) **CineCinemas 3**
22.35 Goupil-Mains-Rouges ■■■ Jacques Becker (France, 1942, N., 100 min) **Cinétoilette**
22.45 Prête à tout ■■■ Gus Van Sant (GB - EU, 1995, 103 min) **TPS Star**
22.50 La Terrasse ■■■ Ettore Scola (France - Italie, 1979, v.o., 155 min) **Cinéféz**
22.50 Adhémor ou le jouet de la fatalité ■■■ Fernandel (France, 1951, N., 100 min). **Festival**
23.00 Indiscrétions ■■■ George Cukor (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 110 min) **TCM**
0.45 La Mascotte ■■■ Léon Mathot (France, 1935, N., 90 min) **CineClassics**

FRANCE 2

16.00 En quête de preuves Dégâts matériels. Série **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Justice expéditive. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** ET 0.35 Journal, Météo.



20.55 UNE SOIRÉE DE POLARS **20.55** P.J. Aggressions 7427360. Série. Avec Bruno Wolkowitch, Marc Betton, Charles Schneider, Thierry Desroses, Raphaëlle Bruneau. **21.50** Avocats et associés Parents indignes 1117259. Série. Avec François-Eric Gendron. **22.50** Lyon police spéciale L'affaire Paoli **6932834**. Série. Avec Maya Borker, Antoine Duléry. **23.35** Bouche à oreille Magazine.

23.45 NEW YORK 911 Attention aux enfants **2796799**. Série. Avec Nick Sandow, Kim Raver, Savannah Haske, Skipp Sudduth, Coby Bell.

1.00 Histoires courtes Belles de nuit **0**.

1.30 La Pieuvre Série **3.05** L'Art dans les capitales Prague **3.35** Un autre tour de France **4.05** 24 heures d'info **4.25** Campus, le magazine de l'écrit Spéciale Française Sagan : Sagan et ses biographes (105 min) 96952631.

FRANCE 3

16.35 TO3 **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir Magazine.



20.55 THALASSA Escale aux Philippines. Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : Les enfants du port de Manille ; les pêcheurs de nids d'hirondelles ; Les Seawalkers ; Les ferries des Philippines ; Elevage à outrance. 7375360

22.30 Météo **22.35** Soir 3.

23.05 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet et Alexis Trégarot. 6067501

1.10 Ombre et lumière Magazine. Invité : Jacques Lanzmann **1.40** Toute la musique qu'ils aiment Invité : Angélique Ionatos **3.35** C'est mon choix... ce soir **2.55** Soir 3 **2.20** Culture et dépendances Magazine (100 min).

CANAL+

18.40 Futurama Série **19.05** Le Journal **19.25** + de sport **19.30** Le Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles Invité : Nicolas Sarkozy **0 19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.



21.00 SEXE ATTITUDES Film. Michael Christopher. Avec Sean Patrick Flanery, Jerry O'Connell, Amanda Peet, Tara Reid, Ron Livingston. *Comédie dramatique* (Etats-Unis, 2000) **0**. 9425230
Le portrait sans surprise d'adolescents californiens.
22.40 La Tour Montparnasse infernale Making of 3059698.

23.00 LA TOUR MONTPARNASSE INFERNALE ■ Film. Charles Nèmes. Avec Eric Judor, Ramzy Bedja, Marina Fois, Serge Riaboukine, Michel Pufferfilm. *Comédie* (France, 2001) **0**. 84747

0.30 Spartacus ■ Film. Stanley Kubrick. *Adventures* (EU, 1960, v.o.) **0 3.30** Steven Spielberg L'enfance de l'art, de E.T. à A.I. **4.10** Génération E.T. **4.25** Prédicateurs [1 et 2/6]. Les grands prédicateurs 1050902 - 9585099 (100 min).

FRANCE 5 / ARTE

16.05 Les Grands Métiers de la mer **17.05** Les Refrains de la mémoire L'Hymne à l'Amour **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Sur les traces de Bruce Lee.



20.40 TERRE PERDUE Téléfilm. Jo Baier. Avec Martina Gedeck, Merab Ninidze, Monica Bleibtreu (Allemagne, 2001). 562495
Dans la Bavière des années 1950, une femme, dont le mari a été porté disparu sur le front russe, connaît le grand amour avec un ancien prisonnier français. Mais une lettre lui annonce la libération de son époux...

22.15 LA VIE EN FACE - LA MÈRE DU SOLDAT INCONNU Documentaire. Mariusz Malec (Pologne, 2000). 2077414
23.10 Profils Ismaili Kadaré. Documentaire. Maria Reggiani et José Chidlovsky 7940143.

0.15 La Vie privée de Sherlock Holmes ■■■ Film. Billy Wilder. Avec Robert Stephens. *Comédie policière* (EU, 1970) 8305490 **2.20** Le Dessous des cartes Les cartes de la santé dans le monde [1/3] (15 min).

M6

17.05 Highlander Série **17.55** Sept jours pour agir Imposture. Série **18.55** The Sentinel Best-seller. Série **19.45** ET 20.40 Caméra Café Série. **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille La solution de facilité. Série.



20.50 C'EST LEUR DESTIN Magazine présenté par Benjamin Castaldi. Au sommaire : Les dernières heures de Claude François ; Mareva Galanter : trop belle ? ; Chantal Goya : reine des gays ; Le conte de fée d'une roturière. 89029563

23.00 L'IMPOSSIBLE ALIBI Téléfilm. Roger Spottiswoode. Avec Ed Harris, Roxanne Hart, David Suchet, Rose Gregorio, Darrell Larson (Etats-Unis, 1987) **0**. 6017582

0.55 Unité 9 Ciel pour ciel. Série 1982099 **1.39** Météo **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (310 min) 55265761.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue.
21.30 Cultures d'Islam. Mohammed Arkoun.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Paroles et musique.

FRANCE-MUSIQUES

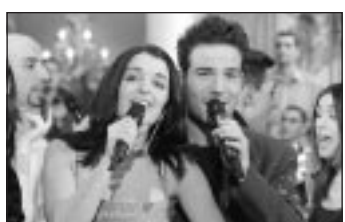
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre du Gewandhaus : œuvres de Wagner, Debussy, Schoenberg.
22.30 Alla breve. Œuvre de Scheyder.
22.45 Jazz-Club. Donné au Sunset, à Paris. Lenny Popkin, saxophone avec Jean-Philippe Viret, contrebasse et Carol Tristano, batterie.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Mozart, Danzi.
20.40 Franz Liszt, épopées et rhapsodies. Œuvres de Liszt, Wagner, Liszt, Wagner, Schubert et Liszt, Grieg, Liszt, Balakirev.
22.50 Musiques traditionnelles de Haute-Egypte. Œuvre traditionnelle d'Egypte : Mûnshid de Haute-Egypte, Sheikh Amin Al-Dishnawi, voix.

TF1

12.48 A vrai dire **12.50** Météo, Journal **13.25** Reportages Attention urgences ! **14.00** Les Dessous de Palm Beach Un flic à la dérive. Série **14.50** Flipper Une si jolie lumière. Série **15.45** Qui chérie ! Sévresse. Série **16.05** Dawson Charlie et son drôle de drame. Série **17.00** Angel Argent sale. Série **17.50** Sous le soleil Le défi. Série **18.55** Le Maillon faible **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.50 LA FUREUR DE LA STAR ACADEMY Divertissement présenté par Nikos Aliagas. Invités : Jennifer, Mario, Jean-Pascal, Patrice, Dany Brillant, Yannick Noah, Isabelle Boulay, Umberto Tozzi, Alexia, Armande, Vincent, Raphaëlle, Florence, Kamel. 22920065

23.10 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE Le sexe fort **0 9952916**. La loi du sang **0 84858**. Série. Avec Chris Meloni, Mariska Hargitay, Dann Florek, Richard Blezer, Dianne Wiest **Dans Le Sexe fort, l'une des trois femmes accusées d'avoir violé un strip-teaseur est retrouvée assassinée.**

1.00 Les Coups d'humour Invités : Les Chevaliers du fiel 8680303 **1.35** Reportages Patrouille de France, les hommes de l'air.

2.00 Très chasse Chasses d'aujourd'hui **2.55** Enquêtes à l'italienne Le sculpteur mort de froid. Série **3.50** Histoires naturelles La pêche dans les lacs de Haute-Savoie **4.20** Musique **4.35** Mode in France Magazine [1/6] (65 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.15 Le facteur sonne toujours deux fois ■■■ Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., 110 min) **Cinétoilette**
13.25 L'Affaire Nina B ■■■ Robert Siodmak (France, 1961, N., 105 min) **0**
14.05 Le Hussard sur le toit ■■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 125 min) **0**
14.10 Prête à tout ■■■ Gus Van Sant (GB - EU, 1995, v.o., 105 min) **0**
14.35 Les Affranchis ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, v.m., 140 min) **0**
18.40 La Vie passionnée de Vincent Van Gogh ■■■ Vincent Minnelli (EU, 1956, v.m., 125 min). **TCM**
22.25 Ben Hur ■■■ William Wyler (Etats-Unis, 1959, v.m., 200 min). **TCM**
23.10 True Romance ■■■ Tony Scott (Etats-Unis, 1992, v.m., 125 min). **TSR**
23.15 Le Secret ■■■ Robert Enrico (France, 1974, 100 min) **0**
0.20 Cyrano de Bergerac ■■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1989, 140 min) **0**
1.05 Planète interdite ■■■ Fred M. Wilcox (Etats-Unis, 1956, v.o., 95 min) **0**
1.45 Les Amours enchantées ■■■ Henry Levin et George Pal (Etats-Unis, 1962, v.m., 125 min). **TCM**
2.25 L'Honneur des Winslow ■■■ David Mamet (Etats-Unis, 1999, 100 min) **0**
2.30 King Kong ■■■ Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (EU, 1933, N., v.o., 100 min) **0**
Cinétoilette

FRANCE 2

13.00 Journal **13.20** L'Hebdo du médiateur Magazine **13.45** Météo **14.00** Rugby Tournoi des VI Nations (5^e et dernière journée). France - Irlande. En direct **16.45** Tennis Coupe Davis. Quart de finale. France - République tchèque. Le double. A Pau. En direct **18.05** Waikiki Ouest Les morts ne mentent jamais. Série **18.55** Union libre Invitée : Chantal Goya **20.00** Journal, Météo.



20.55 LA CHANSON N°1 Spécial années 1980. Divertissement présenté par Daniela Lombroso. 1523490
Au programme : « Africa », « Besoin de rien envie de toi », « C'est la ouate », « Chacun fait c'qui lui plaît », « Confiance pour confiance », « Coup de folie », « Eve lève-toi », « Il est libre Max », « Le Jerk », etc.

23.10 TOUT LE MONDE EN PARLE Magazine présenté par Thierry Ardisson. 18803167

1.45 Journal de la nuit, Météo.

2.15 Rugby Tournoi des VI Nations (5^e et dernière journée) : Pays de Galles - Ecosse. Au Millennium Stadium de Cardiff (Pays de Galles). En différé 2001129 **3.45** Union libre Invitée : Chantal Goya **4.45** Infos (25 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix pour le week-end Magazine **14.55** Côté jardins Magazine **15.20** Keno **15.30** Côté maison Magazine **16.00** La Vie d'ici Magazine **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Le Journal du tournoi Magazine **20.15** Tout le sport Magazine **20.25** Euro millionnaire Jeu.



20.55 LE CRI DU CORBEAU Téléfilm. Serge Meynard. Avec Dominique Reymond, Isabelle Renaud, Jacques Spiesser, Pierre-Loup Rajot (France, 1996). 7342032
A la mort d'un patriarcat tyrannique qui a laissé derrière lui un testament vengeur, une famille jurassienne se déchire, sous les yeux du petit-fils, un adolescent de 18 ans.

22.30 FAUT PAS RÊVER Magazine présenté par Laurent Bignolas. Invitée : Eliette Abecassis. Au sommaire : Ethiopie : Dèbré Damo, le monastère inaccessible ; France : Les héritiers du Nangh Keo. 4539728

23.45 Météo **23.50** Soir **30.05** 3^e mi-temps Magazine 95281 **0.35** Voyage au bout de la rue Documentaire 5712823.

1.35 Saga-Cités Magazine 1267620 **2.05** Sorciers de nuit Cesaria Evora au 26th. Magazine. Invitée : Annie Girardot 4616945 **3.10** Soir **3.35** On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine (120 min).

CANAL+

15.00 Cavale australe Téléfilm. Rowan Woods. Avec Kate Ashfield, Tom Long (Aust., 2001) **0** **En clair jusqu'à 21.05** **16.30** La Grande Course Le grand national de Liverpool **17.00** Football Championnat de France D1 (3^e journée). Lens - Troyes. En direct **19.20** Le Journal **19.30** + clair Magazine **20.30** Le Cours Florent Documentaire.



21.25 SAMEDI COMÉDIE **21.25** H Une histoire de permis **0 499693**. Série. Avec Gwendoline Hamon, Jean-Luc Bideau, Sophie Mounicot, Jamel Debbouze. **Sabri, pour qui la route n'a pas de secret, passe l'examen du code à la place de Jamel, recalé une première fois.**
21.55 Grolandsat Divertissement **0 639148**.

22.20 SAMEDI SPORT Magazine présenté par Nathalie Iannetta. Au sommaire : Football européen ; Jour de foot : Les buts et les meilleures actions de la 3^e journée du championnat de France D1. 5392780

0.00 Le Journal du hard Magazine **0.15** La Collectionneuse Film. Fred Coppola. Avec Clara Morgane, Greg Centauro. *Classé X* (Fr., 2001) **0 8482194 1.40** Surprises.

2.20 Un air de famille ■ Film. Cédric Klapisch. Avec Jean-Pierre Bacri. *Comédie* (France, 1996) 91368200 **4.05** Gladiator ■ Film. Ridley Scott. Avec Russell Crowe. *Adventures* (EU, 2000, 150 min) **0 66205620**.

FRANCE 5 / ARTE

13.35 On aura tout lu ! **14.30** Sur les chemins du monde Les Mystères de la pieuvre ; 15.30 Planète insolite. L'Italie du Nord ; 16.35 Sur les traces des Mongols ; 17.30 Gaïa **18.05** Le Magazine de la santé **19.00** Le Forum des Européens La mort sur les routes **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes Les cartes de la santé dans le monde [2/3] **20.10** Météo **20.15** Voyages avec Turner [3/6].



20.45 L'AVENTURE HUMAINE - LES MONASTÈRES DE L'AMDO Voyage au Tibet oriental Documentaire. Hajo Bergmann (2002). 6852341
La renaissance de la culture tibétaine.
21.40 Metropolis Oumou Sy, créatrice et plus encore ; William Klein photographie sa ville ; Thomas Schadt ; Giangiacomo Feltrinelli 3428761.

22.30 UNE LIAISON Téléfilm. Lee Jae-Yong. Avec Lee Mi-Sook, Lee Jung-Jae, Song Young-Chang (Corée, 1998, v.o.). 6073148
A Séoul, l'épouse d'un architecte, mère d'un fils de dix ans, s'éprend du fiancé de sa jeune sœur. Une relation adultère dans une société coréenne machiste.

0.20 La Lucarne Go for Gold ! Téléfilm. Lucian Segura. Avec Lars Rudolph, Saïd Taghmaoui (All. - Esp. - Fr., 1997) **0 7784736 2.00**
Une affaire juteuse L'huile de palme en Indonésie. Documentaire (40 min) 6707484.

M6

13.20 Chasseurs de tornades Téléfilm. Noel Nosseck. Avec Bruce Campbell (EU, 1996) **0 14.55** FX, effets spéciaux Série **15.50** Le Visiteur Série **16.45** Chapeau melon et bottes de cuir A vos souhaits. Série **17.45** Motocops Le pyromane. Série **18.40** Caméra Café Série **19.10** Turbo **19.50** Warning **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique **20.40** Cinéfix.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI **20.50** Charmed Libéré du mal **0 6123877**. Série. Avec Holly Marie Combs, Alyssa Milano, Rose McGowan, Brian Krause.
21.40 Le Caméléon A la recherche du passé **0 2066780**. Série. Avec Michael T. Weiss.
22.35 Buffy contre les vampires La quête **0 4302780**. Magie noire **0 8688964**. Série. Avec Sarah Michelle Gellar, James Marsters.

0.20 PROFILER Le glaive de la vengeance **0** Série. Avec Ally Walker, Robert Davi, Julian MacMahon, Roma Maffia, Heather McComb. 5224007
Sam et l'équipe du VCTF enquêtent sur une série d'horribles meurtres qui semblent liés à une bande dessinée.

1.09 Météo **1.10** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (415 min) 97402939.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Electrophonie. Etienne Charry.
20.50 Mauvais genres. Joe Haldeman.
22.10 Le Monde en soi.
0.05 Nocturnes. Jean-Pierre Luminet.

FRANCE-MUSIQUES

20.30 Falstaff. Opéra de Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. James Levine, Bryn Terfel (Falstaff), Camilla Tilling (Nanetta).
23.45 Le Bel aujourd'hui. Au Théâtre du Châtelet à Paris. Hidéké Nagano, piano, Ernesto Molinari, clarinette, Jean-Guhen Queyras, violoncelle : Œuvres de Jarrell, Debussy.

1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Grieg, Mendelssohn, R. Schumann.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Johann Adolf Hasse. Œuvres de Hasse, Porpora, Scarlatti, Hasse, Bach, Hasse, Haydn, Frédéric II roi de Prusse, Galuppi.
22.00 Da capo. Le chef d'orchestre Eduard Van Beinum. Œuvres de Franck, Bach, Schubert, Bruckner.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

Aux ordres

LA GAUCHE cogne sur Arlette qui cogne sur la gauche. Et inversement. Et à bras raccourcis. Furieuse bataille de parts de marché autour du grand marché des électeurs. Soit. Avec tout un vocabulaire qu'on pourrait considérer d'un autre siècle, le précédent, et toutes sortes de considérations sur la splendeur progressiste ou la nocivité régressive du concept de dictature du prolétariat inscrit, rouge sur blanc, dans le projet de Lutte ouvrière.

C'est ainsi. Et ce serait amusant, si l'on prenait cette bataille pour ce qu'elle semble être, au regard de l'Histoire et de la mémoire, une sorte de fable marxiste. Arlette Laguiller qui tourne la gauche sur son prolétariat, et notamment le PC, Robert Hue dénonçant les illusions de ce concept de dictature du prolétariat, cela valait tout le même le coup d'attendre 2002 !

Sauf qu'évidemment, devant Arlette qui monte, qui monte, qui monte, la gauche désormais plus réformiste que révolutionnaire, s'inquiète de cette concurrence déloyale et passiste : « exploités, exploités » « possédants, travailleurs » « bourgeoisie, monde du travail » le monde binaire et pré-grand vespéral sans cesse décrit, on n'ose dire exploité, autant que dénoncé par Arlette Laguiller fait un tabac. 10 %, voire 11 % d'intentions de vote pour la candidate de Lutte ouvrière, à seize jours de l'échéance, voici qui ne procède assurément plus du folklore français ou de la candidature de témoignage trotskiste. Mais d'une singulière et grosse épine au flanc enflammé d'une gauche moderne et gestionnaire.

Si tant est que la voie proposée par Lutte ouvrière soit d'évidence l'impasse dénoncée tant par le

PC que par le PS, constatons ici que cette impasse est désormais fort peuplée. Qu'on s'y bouscule, soit par conviction, soit par protestation, soit par illusion, soit par mode.

On ne sait encore qui gagnera l'élection présidentielle en mai. On peut savoir déjà qui a gagné le tour de chauffe ouvert aux seize candidats. Ils seront deux, aux deux extrêmes, Arlette Laguiller et Jean-Marie Le Pen, car l'impasse du FN elle-aussi s'annonce encombrée. Constat n'est pas comparaison, mais pas non plus simple coïncidence.

Arlette monte, monte, monte. Et cogne, cogne, cogne en son « ni Chirac ni Jospin ». Elle cogne aussi, elle l'a fait encore jeudi soir à Grenoble, sur la presse. A mots raccourcis. En meeting elle a fustigé « la presse aux ordres » qui « répète des insanités des mensonges, des calomnies haineuses ». Elle a fustigé les journalistes « qui se comportent en adversaires politiques quand ce n'est pas en valets obséquieux du pouvoir ».

Douce Arlette ! Doux message ! En tant que travailleur de presse, chroniqueur à la chaîne, privé de 35 heures, astreint aux jours fériés et aux nuits d'élections, surexploité par l'insigne et indigne possédant bourgeois du journal, c'est-à-dire ses journalistes, nous avons ici, et déjà dans une repentance contrite, parfaitement conscience de travailler « aux ordres ». Bien plus, nous convenons de participer par le mensonge, la calomnie haineuse et le colportage de quelques insanités, à la démolition de cette maison idyllique et transparente qu'est Lutte ouvrière. Et nous sévissions chaque jour « en valet obséquieux du pouvoir ». Chroniqueuses, chroniqueurs, on vous exploite ! Merci Arlette !

ROSCOFF (Finistère)

de notre envoyée spéciale

Elle a la peau transparente et le regard limpide qui ne triche pas. Il a les yeux marins, un sourire plein de douceur et le teint buriné des racleurs d'océan. On ne peut les rater, sur le port de Roscoff. Ils attirent. Sans éclat ni retape. Juste avec un poème affiché près d'un petit étal où ils proposent à la vente la pêche du *Pildoun*, le bateau amarré derrière eux. Ou avec un petit mot sur la couleur du vent, la force d'une grande marée.

Pour les passants, Pierre et Bénédicte Féat ont toujours pris le temps. Ils louperaient une vente plutôt que d'abréger une explication à un groupe d'enfants curieux de leurs langoustes et de leurs araignées de mer, ou à un voyageur en quête de la recette de la soupe océante. « On ne devient pas pêcheur pour faire fortune, mais pour gagner sa vie en communiquant de belles valeurs », explique Bénédicte en précisant que Pierre, son mari, est au fond « un cueilleur ». Pas un tueur.

Mais c'est à l'électeur que l'on s'adresse. Car, bien que les deux dimanches d'élections tombent en période de morte-eau, moment de pêche idéal, Pierre trouverait « impensable » de ne pas aller voter. « Trop de gens ont payé ce droit de leur vie. » Et la multiplicité des candidats au premier tour le réjouit franchement. « Il est faux de dire qu'on n'a pas de choix ! Sachons écouter les petits candidats ! »

Il aurait bien aimé que Christian Blanc, « qui sait ce qu'est une entreprise », se présente. Et il souhaite en apprendre davantage sur le discours économique de Miguet. L'ultralibéralisme de Madelin n'est certes pas sa tasse de thé, mais il s'avoue sensible à ses propos en faveur des artisans, soumis aux tracasseries et aux brimades de l'administration, et dont pour lui, semble-t-il, personne ne prend jamais la défense.

Boutin ? « Non. Son attitude sur le pacs ne m'a vraiment pas branché. Et ses larmes de crocodile pour trois malheureux mots de Jospin étaient ridi-

cules ! Et puis je ne la trouve pas jolie. » Comment ? Le pêcheur prend l'air malicieux. « Hé ! Ce n'est pas un détail, pour nous, les hommes ! » Chevènement ? « Il m'intéresse, déclare Bénédicte.

Il fait intervenir des notions qui débordent du champ politique. Et il ne manque pas de courage. Il m'amuse aussi. » Le Pen ? « Jamais ! Il fait gaffe à devenir présentable, à la différence de Mégret. Mais il reste dangereux. Avec lui, la démocratie serait balayée en quelques mois. »

Alors, et Laguiller ? « Arlette ? » Le prénom les fait rire tous les deux. Sympathique, disent-ils. Combattante. Obstinée. Pierre n'est pas certain



Ils ne se sentent « ni de droite ni de gauche » et rêvent de « leaders tolérants ».



Roscoff

que la persévérance dans l'erreur soit toutefois une qualité. Mais Bénédicte, passé le sourire, affirme qu'elle aurait deux mots à dire à la militante de Lutte ouvrière dont le fameux « *Travailleurs, travailleuses* » lui semble trop exclusivement réservé aux ouvriers et aux employés. « Je brûlerais de lui dire, oui, qu'il y a des gens qui ont fait le choix difficile de l'indépendance pour avoir une éthique de vie et assurer un service aux autres ; des gens qui gagnent tout juste leur vie, ne prennent jamais de vacances, font 35 heures de travail en deux jours, assument beaucoup de responsabilités et récoltent des emmerdemements, ne comptent sur aucune aide, n'auront aucune retraite de couple. Et trouvent injuste, oui, très injuste, après deux marées noires, une pêche côtière sinistrée pendant cinq ans, de la malchance concernant deux bateaux, d'être agressés comme nous l'avons été récemment par des communistes et taxés de nantis. Mon mari se lève à 1 heure pour aller en mer. Je le rejoins à midi pour apprêter sa pêche avant de faire la vente, on rentre vers 20 h 30. Nantis ? »

Heureux de leur vie en tout cas. Heureux de travailler ensemble, heureux d'avoir élevé leurs trois enfants quasiment sur le bateau (leur maison était rarement chauffée l'hiver, Bénédicte fabriquait elle-même les vêtements), heureux de vivre de la nature et d'en promouvoir les produits. Cela les rend sensibles au discours écologiste, bien sûr. « Pas les intégristes façon Greenpeace ou Voynet-Lipietz. » Plutôt Corinne Lepage, l'avocate des communes touchées par le pétrole de l'Amoco-Cadiz. « Ah ! sa facture fut gigantesque ! Et elle roule un peu perso. Mais enfin, elle connaît ses dossiers sur un sujet fondamental. » Ils ne se sentent « ni de droite ni de gauche », rêvent de « leaders tolérants qui auraient le goût du service aux autres », et se désolent que le second tour puisse déjà s'annoncer comme le match « *Supermenteur contre Supermenteur* ».

Annick Cojean

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'OECE et le pacte atlantique

L'ORGANISATION EURO-PÉENNE de coopération économique (OECE) continuera à vivre. Elle avait été créée par les Etats-Unis pour assurer l'application du plan Marshall et répartir les dons et crédits américains entre les pays bénéficiaires. Comme cette aide a été en diminuant et qu'elle a été fondue avec l'aide militaire, laquelle relève des organisations du pacte atlantique, il était permis de se demander si l'OECE conser-

vait une raison d'être. Mais les Etats-Unis l'ont sauvée. On sait avec quelle ténacité ils poussent à la réalisation de l'unité européenne, non pas par sentimentalité, mais parce qu'ils en ont besoin. Militairement l'Europe leur est indispensable. De plus les contribuables américains se fatiguent de payer, et seule une Europe unie et établie sur des bases économiques solides pourra se passer un jour de leur assistance financière.

Il va sans dire que l'Europe telle qu'ils la conçoivent resterait sous leur influence. En même temps l'OECE et l'organisation atlantique, au lieu de s'opposer, peuvent se compléter. Une liaison et une collaboration vont s'établir entre elles, l'OTAN se réservant les questions militaires et l'armement et l'OECE prêtant son concours pour les études économiques et financières.

(6-7 avril 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ Au carnet du « Monde ». Le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations ainsi que les

documents officiels. www.lemonde.fr/carnet.

■ L'ordinateur au secours des manuscrits. Comment le CEA déchiffre les textes anciens et fait réapparaître les caractères cachés. <http://interactif.lemonde.fr>

■ Repères. Les clés pour comprendre la situation de l'Irak sous la menace de la lutte américaine contre l'« axe du Mal ».

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « Election présidentielle : qui ? ».

■ Tirage du Monde daté vendredi 5 avril 2002 : 568 740 exemplaires.

1-3

El Filiberto, S.A. produit en collaboration avec A3 TV et Via Digital

Le film déchirant d'un cinéaste humaniste, ici à son zénith absolu. CINE LIVE ★★★

Laissez-vous emporter dans ce tourbillon d'émotions ! STUDIO ★★★

un film de Almodóvar

parle avec elle

Javier Cámara
Leonor Watling
Darío Grandinetti
Rosario Flores

avec la participation exceptionnelle de Geraldine Chaplin

Scénario et réalisation Pedro Almodóvar

le 10 avril

France inter | Télérama | Le Monde | fnac.com